

le semeur Hebdo

Journal d'informations locales et départementales

R 29427 - 4196 - euros 2,00 €

Vendredi 10 juillet 2026 n° 4196 - 82e année | 2 € semeur.com

CHAMBON-SUR-DOLORE

Le bien-vivre sur un plateau



EN PARTENARIAT AVEC

gan ASSURANCES

GAN Assurances Lafayette-Aubière

Lire en pages 2 à 4



DÉFENSE

Déployée sur plusieurs théâtres d'opération, la 4e Brigade d'aérocombat est pilotée depuis Clermont-Ferrand. Rencontre avec son chef, le général Hautreux.

page 7

LE PLAN STRATÉGIQUE AGRICOLE DÉPARTEMENTAL POURSUIT SON DÉPLOIEMENT



Dans le cadre de son plan stratégique agricole, le Département a fléché 60 millions d'euros pour accompagner l'agriculture puydômoise. Alors que 3 206 dossiers ont déjà été financés, un nouveau volet d'aides de 3,3 millions d'euros a été décidé lors de la commission permanente du 6 juillet dernier. Point d'étape avec Lionel Chauvin.

pages 5 et 6



EN PARTENARIAT AVEC

gan ASSURANCES

GAN Assurances Lafayette-Aubière
Romain Michard & François Perrin



66 avenue du Roussillon,
63170 Aubière
04 73 27 07 96
clermont-lafayette@gan.fr

Un village

CETTE SEMAINE,
une invitation à découvrir...

CHAMBON-SUR-DOLORE



Un village - La tranquillité à portée de main

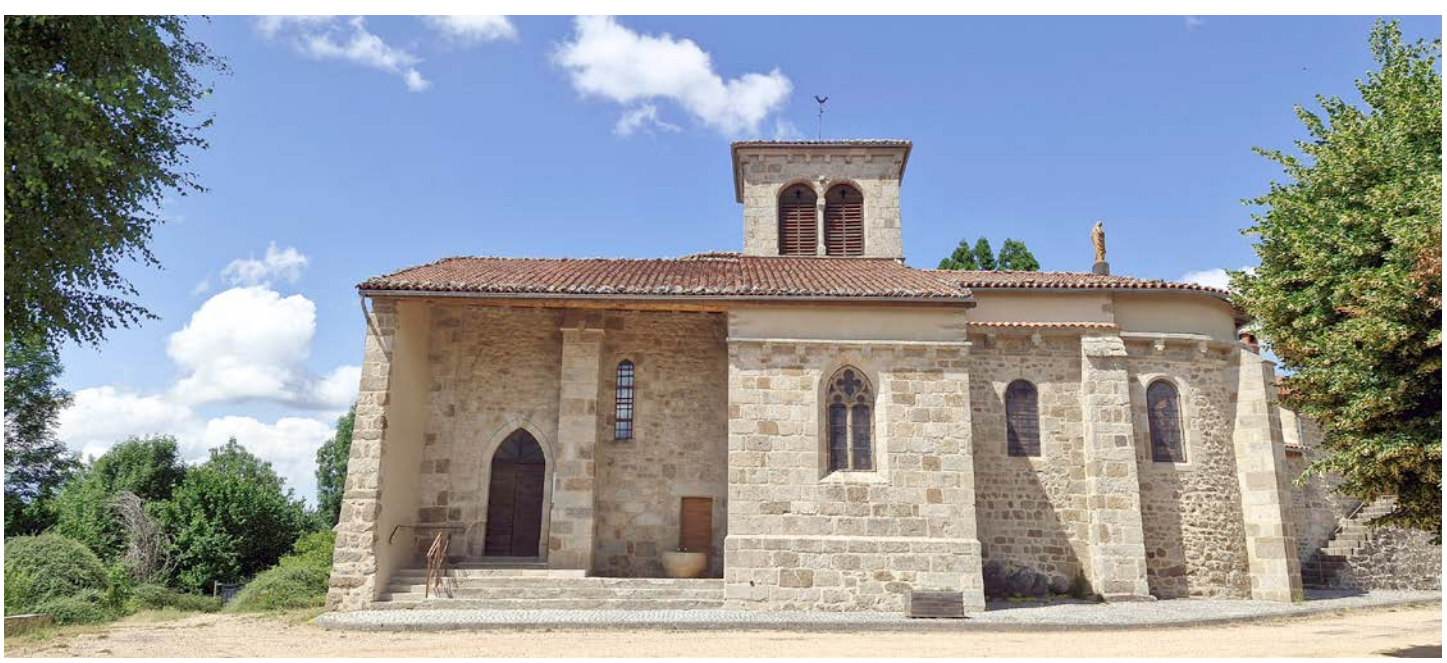
CHAMBON-SUR-DOLORE - Sur le plateau granitique du Haut-Livradois, tranquillement installé sur la route allant d'Ambert à Saint-Germain-l'Herm, le village attend ses visiteurs, bucoliques, sportifs ou gastronomes. Laissant loin derrière lui un passé douloureux, on y cultive aujourd'hui l'art de vivre comme le vante Serge Chapuis, le maire de la commune.



Le bourg de Chambon - © Fenris.

Selon la légende, c'est à la Guerre des Gaules que l'on doit le nom de la rivière Dolore, du latin dolor, qui a donné « douleur » en français. Une féroce bataille se serait déroulée à Chambon entre les Arvernes et les Romains. Il y aurait eu tellement de sang versé que la rivière se serait coloré en rouge ! Aujourd'hui, les pêcheurs taquinant le poisson n'y pensent pas, baigné dans le cadre enchanteur des rives verdoyantes. Le nom de Chambon vient de Cambo, « courbe » en gaulois.
Pour se différencier des autres villages nommés Chambon, Chambon-sur-Dolore se nommait Chambon-d'Ambert au début du siècle dernier. La commune a demandé un changement de dénomination à l'arrivée de La Poste, en 1930, pour éviter que le courrier ne s'égare à la sous-préfecture.
D'où que l'on vienne, on est certain d'emprunter des routes agréables pour rejoindre Chambon, jamais ennuyeuses, sans risque d'endormissement dans une ligne droite ; il n'y en a pas. Le plateau n'a rien d'une table de billard. Il est vallonné et creusé de failles pour laisser les ruisseaux s'égailler.

Les forêts et les paysages vous accompagneront comme une invitation à la balade à pied ou en VTT ou encore à la contemplation. Une fois arrivés dans le bourg, vous ne pourrez que vous arrêter pour admirer l'église récemment restaurée. Elle domine le village et se réserve la plus belle vue sur la vallée de la Dolore.



L'église offre un large porche - © Fenris.

L'église Saint-Pierre, un bijou soigneusement restauré

L'architecture du bâtiment atteste de plusieurs remaniements et d'un mélange des styles roman et gothique. Elle offre aux fidèles une charmante petite église de montagne. Le grand porche couvert, nommé ganivelle ou caquetoire, permettait aux villageoises de prolonger la messe par des discussions, chrétiennes ou pas, bien à l'abri des intempéries, le temps nécessaire.
La clef de l'édifice attend les visiteurs à l'hôtel-restaurant La Clairière, de l'autre côté de la place. À l'intérieur, toutes les statues ont été repeintes ou redorées. L'ambiance est lumineuse grâce à la couleur claire du sol au plafond, mettant en valeur les œuvres d'art installées. Les vitraux donnent toute leur mesure les jours de soleil. On peut visiter le lieu à la façon d'un musée intimiste et, en prenant le temps, peut-être ressentir la dimension spirituelle qui émane de l'édifice. L'endroit est une invitation, au choix, à la contemplation de la statuaire et des images ou à la méditation. Et pour apprécier l'acoustique remarquable, il suffit de chanter.

Frère Clément, fils de Chambon et père de la clémentine

C'est à un enfant de Chambon, plus précisément du hameau de Malvieille, que l'on doit le plaisir

de déguster l'agrume nommé en son honneur. Vidal Rodier naît en 1839. Fils unique de Jean Rodier (1811-1887) et Jacqueline Communal (1809-1896), il embrasse la vie religieuse à treize ans en rejoignant la chartreuse de Valbonne. Là-bas, sa santé ne lui permet pas de suivre le régime de travail imposé aux apprentis religieux.
À l'âge de quinze ans, son oncle, André Rodier, l'emmène alors en Algérie. Dorénavant, il vivra dans une communauté des Petits Frères de l'Annonciation qui s'occupe d'un orphelinat à Misserghin, non loin d'Oran. Il y prononcera ses vœux et deviendra frère Clément pour la postérité. Fort de sa connaissance des arbres et des plantes, acquise à Chambon dans son enfance, on le charge de développer le jardin et les plantations de l'orphelinat. Il installe des vignes, une roseraie et une pépinière sur des dizaines d'hectares.
Il introduit en Algérie plusieurs centaines d'espèces d'arbres forestiers, fruitiers ou d'ornement. En parallèle, frère Clément se livre à des expérimentations de greffes sur plusieurs plants différents. Et c'est dans le jardin de l'orphelinat qu'il va faire se reproduire la fameuse clémentine. L'agrume est fruit de l'hybridation de l'oranger et du mandarinier. Il y a deux versions sur l'apparition de la clémentine. La première dit que le frère Clément l'a obtenue par greffe, la seconde c'est qu'elle est apparue par hybridation naturelle et accidentelle. L'important est que le pépiniériste a trouvé le moyen de perpétuer ce fruit pour que l'on puisse s'en régaler encore aujourd'hui. Il s'éteint en 1904, à Misserghin, en Algérie, où il repose toujours. Le Jardin de la clémentine lui rend hommage à Malvieille, son hameau d'origine. L'aménagement se situe sur le terrain de sa maison natale, agrémenté d'arbustes, d'arbres fruitiers, de rosiers clémentines et de sculptures créées par l'artiste Laura Pirard, suite à une démarche collective de territoire.

La Clairière, l'hôtel-restaurant qui se transmet

Autre lieu où il faut faire une halte : La Clairière. Après cinq générations d'exploitants, l'établissement a commencé une nouvelle histoire. « Quand nous avons découvert cet endroit avec Melchior, nous avons eu le coup de foudre, déclare tout de go Frédérique. Et quand l'agent immobilier nous a présenté la famille qui vendait, ça a été le double coup de foudre. »
Christine Orgival, la propriétaire représentant la cinquième génération, n'a pas hésité à transmettre son bien chargé d'histoire au couple formé par Frédérique Legay et Melchior Werner en janvier 2025. Les CV sont impressionnants, Frédérique a assuré la fonction de gouvernante générale à l'Hôtel Royal d'Évian et Melchior a cuisiné dans les palaces parisiens mais il s'est produit avant tout une rencontre, une confiance immédiate qui ne se décrète pas.
Les deux Hauts-Savoyards ont quitté leur montagne surexploitée touristiquement pour venir respirer le bon air du Haut-Livradois. Il se trouve que l'établissement, au début du siècle dernier, recevait des malades en cure climatique. Du coup, les poumons du couple sont bien dégagés et c'est tant mieux car la saison d'été est déjà engagée, sept jours sur sept jusqu'à mi-septembre.
Le restaurant est à calibre multiple, avec une salle de banquet de grande capacité, une terrasse devant, une autre derrière, donnant sur le parc arboré et fermé, une salle supplémentaire et un bistrot. La première saison a été un succès et celle-ci se présente bien.
La carte, toujours renouvelée, est construite autour de productions locales. « Les produits provenant de plus de 100 km sont l'exception », explique Melchior. Malgré la capacité du restaurant, il est recommandé de réserver car le succès de l'établissement perdure après la passation.

Éric BLONDEAU (CLP)



Frédérique Legay et Melchior Werner accueillent les visiteurs à l'hôtel-restaurant-bistrot - © Fenris.


Le Jardin de la clémentine au hameau de Malvieille - © Fenris.

Les p'tits plus de Chambon



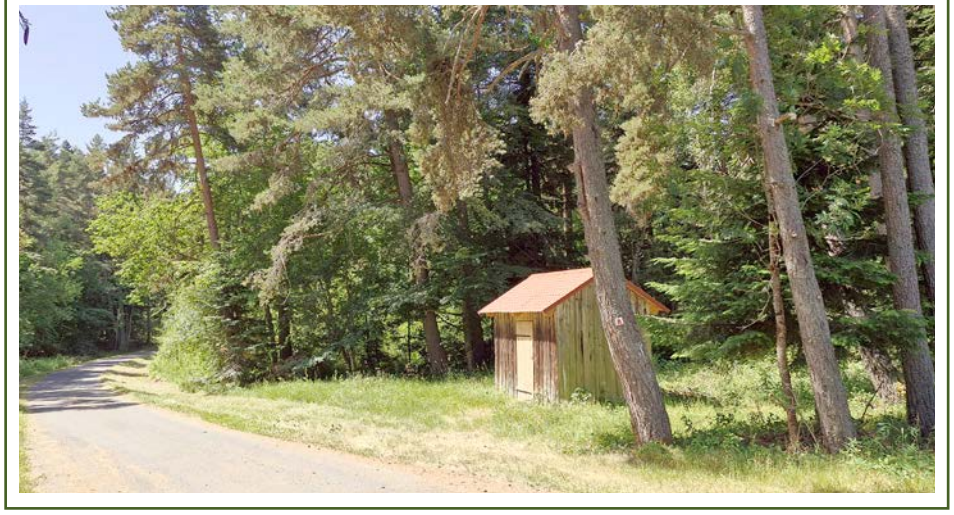
À Chambon-sur-Dolore, deux curiosités se dissimulent.

La « cabane »

Située au coin de la route qui va d'Ambert à Chambon et de celle qui mène à Malvieille, la petite construction de bois est en réalité un abribus. Il a été construit spontanément par les habitants pour que les collégiens du temps jadis puissent attendre le bus de ramassage scolaire. Toujours maintenu en état, il est encore utile à ceux qui veulent se rendre au marché d'Ambert le jeudi matin car un mini-bus assure la liaison.

Le calvaire

Sur le chemin qui part à droite de La Clairière, à trois cents mètres du restaurant, on découvre un calvaire très spécial composé de quinze croix. Les quatorze croix qui convergent en deux rangées vers le calvaire, symbolisent les stations du Christ pendant son ultime cheminement.



Un visage - L'homme qui sait mettre à profit sa curiosité et son temps

CHAMBON-SUR-DOLORE - Avec des airs d'Anthony Hopkins dans un rôle sympathique, la chemise bleue assortie à ses yeux clairs, Jean Lassagne vit toujours dans la ferme qui l'a vu naître en 1930 dans le hameau de Frideroche. S'il sait conter son passé, riche d'activités multiples, et les secrets de sa région, il vit bien au présent et regarde vers l'avenir.



Jean Lassagne, avec l'appareil numérique qu'il utilisait quand il était correspondant de presse - © Fenris.

« C'est le doyen du village, il est toujours partant pour tout. Je sais à l'avance qu'il dira oui à toutes les activités que nous organisons, précise Serge Chapuis, le maire. Il acceptera sur le champ d'être interviewé. » Effectivement. L'âge n'est pas un sujet quand on écoute Jean Lassagne. Truculent ou grave selon l'histoire qu'il raconte, c'est une immense bibliothèque qui vous parle.
Autre temps, autre climat, à une époque où les hivers étaient très rigoureux et où les congères pouvaient atteindre les toits des maisons, il était inutile d'attendre de l'aide de l'extérieur et il valait mieux assurer dans tous les domaines de la vie pratique. C'est ainsi que Jean, fermier de vaches à lait à l'origine, est devenu pompier volontaire du temps de la pompe à main et a pratiqué successivement les métiers de bûcheron et gérant de coopérative agricole, tout en restant fermier. Il précise : « Vingt-cinq vaches laitières, c'est du boulot et ma femme m'a suppléé plus souvent qu'à son tour ».
Il a également cultivé ses compétences de menuisier, comme en atteste la table en alisier massif qui trône dans la cuisine. Connecté à son environnement, il n'a pas son pareil pour trouver les champignons et les améthystes présentes sur le plateau. Grand lecteur, il cite volontiers Montesquieu : « Je préfère les paysans car ils n'ont pas assez d'éducation pour penser de travers ». Pour autant, Jean ne manque pas de culture. Il a également assuré la fonction de correspondant local de presse pendant de nombreuses années. S'il a cessé cette noble activité, il se tient néanmoins toujours au courant de la géopolitique et du cours du pétrole. Il sait livrer des analyses avec une grande lucidité, issue de sa longue pratique de la nature humaine, sans pessimisme, sans donner de leçons.

Un retraité à l'agenda bien rempli

Il décrit la vie d'autrefois sans nostalgie, sans glorification, comme une succession de films, comiques ou dramatiques. L'œil pétille quand il évoque son seul reproche au progrès : « La chose que je regrette, c'est que les clôtures électriques ont remplacé les bergères ».
Toujours au Chambon, Jean a traversé la dernière guerre mondiale en adolescent qui a dû grandir vite. Il parle des maquis et des faux-maquis à l'œuvre. « Un jour, j'ai vu passer un faux-maquis (un malfaiteur, profiteur de guerre et collabo), blanc comme un linge, encadré de deux maquis armés de fusils. Ils l'ont emmené dans la forêt, puis j'ai entendu tirer, raconte-t-il. Les maquis sont repartis par où ils étaient venus, sans leur prisonnier. »
Aujourd'hui, Jean suit un planning chargé. « Vous avez de la chance de m'avoir, dit-il, le mardi matin, normalement, nous prenons le café à cinq voisins. Et cet après-midi, je joue aux cartes avec les copines de belote. Bien sûr, il y a aussi les apéros chez les voisins. Sans compter tout ce que le comité des fêtes organise. »
Toujours disert et volubile, il conclut : « Je dis aux jeunes de profiter de la vie, de chaque instant, car ça passe très vite. Ça passe très vite ».

Éric BLONDEAU (CLP)

L'aubade, un lien intergénérationnel



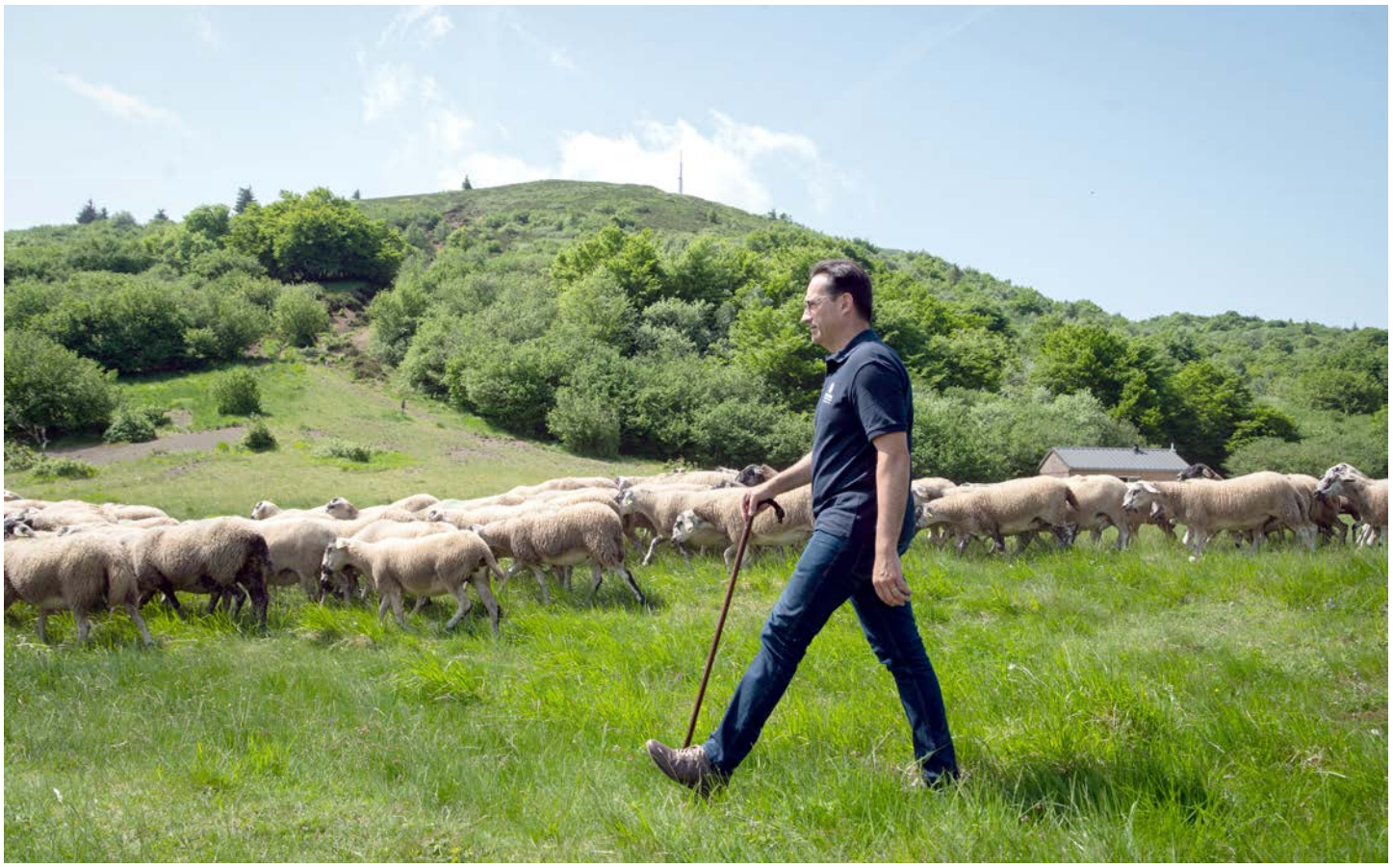
Les jeunes du village vendent du pain aux habitants au profit du comité des fêtes - © Fenris.

Tous les ans début juillet, à l'occasion de la fête patronale de Chambon-sur-Dolore sous l'égide de Saint-Pierre, on cuit le pain dans le four du village pendant deux jours, le jeudi et le vendredi. Le samedi, les jeunes du village vont de maison en maison, avec l'ancien camion des pompiers. Ils jouent de la musique sous les fenêtres des maisons et proposent le pain au profit du comité des fêtes. Cette année, c'est Lison qui est à l'accordéon. Ses jeunes collègues présentent la production boulangère aux personnes ainsi charmées. La vente est acquise d'avance. Certaines personnes âgées attendent même l'aubade avec impatience. Quelle plus belle façon pourrait-il exister de rompre l'isolement et de renforcer les liens intergénérationnels ?
« Je me revois il y a quarante ans, déclare Françoise en s'adressant à Lison, c'est moi qui jouais de l'accordéon. » La tradition remonte à bien plus loin, au temps où les conscrits partaient à la guerre. Fred, le chauffeur du camion, précise : « Ils se contentaient de chanter pour recevoir la pièce ». Depuis l'origine, l'aubade reliait donc déjà les générations.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales
COMMERÇANTS OU ARTISANS...
Vous désirez faire connaître votre activité ?
CONTACTEZ EMMANUELLE
04 73 98 71 93 | 06 60 09 35 55
emmanuelle.suss@semeur.com


Aides - Un plan stratégique départemental de 60 millions d'euros déployé depuis 2023

PUY-DE-DÔME - Suite à la commission permanente de juillet qui s'est réunie lundi pour statuer sur les dossiers de subventions, Lionel Chauvin, président du Département, revient sur les différentes subventions allouées aux agriculteurs. Achats de matériels, diversification, commercialisation, récupération des eaux de pluie... Ces aides tendent vers la pérennisation des exploitations mais aussi des filières.



Lionel Chauvin accorde une importance particulière à tous les modes d'élevage – © Jodie Way.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le plan stratégique départemental concernant l'agriculture ?

Du 1er janvier 2023 au 6 juillet dernier, 3 206 dossiers au total ont été financés via le plan stratégique agricole. Sur la commission permanente de juillet, une seconde est organisée en décembre pour étudier les dossiers*, les financements accordés s'élèvent à 3,3 millions d'€. C'est quand même 10 % des exploitations agricoles aidées, ce n'est pas rien. Depuis 2023, c'est quasiment un peu plus de 50 % des exploitations agricoles aidées par le Département sur les différentes politiques agricoles, les différentes filières. Dans notre plan stratégique sur la partie agricole, c'est n'est pas de dire qu'il représente 60 millions d'€, mais c'est de mettre en place des choses concrètes sur l'ensemble du territoire.

On va aider les porteurs de projets qui s'installent avec des activités soit de diversification, de transformation, de commercialisation à la ferme ou d'agriculture. On ne va pas accompagner une exploitation traditionnelle s'il n'y a pas une plus-value qui est recherchée. L'accompagnement est également destiné aux éleveurs qui sont en production laitière, en diverses transformations fromagères (fromage de vache, de chèvre, etc.) et tous ceux qui développent aussi la vente directe avec les ateliers de découpe. La seule chose, c'est qu'il faut un plan de développement économique qui soit adapté. Ainsi, nous les encourageons à sortir un peu de leur zone de confort, quelque part, et à aller chercher autre chose. Et puis on sait que le moindre investissement, pour les agriculteurs, peut être compliqué et les déséquilibrer. Je pense que l'aide directe, à savoir l'échelon départemental, c'est l'échelon de proximité.

« Nous avons réuni des agriculteurs pour nourrir nos réflexions »

L'installation des jeunes agriculteurs vous tient à cœur. Quelle aide leur apportez-vous ?

Si je prends le cas par exemple de l'aide à la trésorerie de démarrage d'activité, c'est, depuis 2023, 118 installations qui ont été aidées. On est l'un des départements de la région à installer le plus de jeunes. C'est aussi parce que notre politique agricole, on l'a souhaitée ainsi. Nous aidons les jeunes entre 6 000 et 12 000 € selon leur activité. Mais c'est un vrai plus, y compris pour l'acteur bancaire. Et nous continuons avec une aide au démarrage de l'activité agricole sur le matériel. Cela permet, effectivement, de pouvoir booster nos jeunes installés.

On a également mis en place une prime pour les nouveaux installés, sur la partie bovins allaitants avec un bonus de 20 %. Lorsqu'on est un jeune installé, on bonifie parce qu'on a des contrats de soutien en développement de races allaitantes qu'on a démarré sur 2023-2025 et qui seront renouvelés. Nous avons également créé un pack spécifique investissement, pour aider tous les jeunes à s'installer, sur leurs équipements matériels. Ils peuvent s'en servir une fois par an pendant cinq ans sur tout matériel qui n'est pas éligible par ailleurs sur d'autres dispositifs, par exemple une bétaillère, une tonne à eau, tout le petit matériel nécessaire pour la vie de l'exploitation. Il y a un socle de base pour toutes les exploitations, mais celles qui ont un jeune peuvent également bénéficier de bonifications pour encourager encore plus l'installation.

Comment se déclinent les financements ?

Pour élaborer tout cela, nous avons eu beaucoup de discussions avec les agriculteurs, savoir de quoi ils ont besoin. On a remis tout ça à plat en début de mandat, à la fin du Covid. Nous avons réuni des agriculteurs pour nourrir nos réflexions. Et après, inévitablement, selon les remontées d'informations, nous avons recalibré les financements par rapport à leurs besoins qui ne se situent pas seulement pour le financement de bâtiments.

Nous proposons des aides génériques, et après, par filière, il existe des plans spécifiques sur des dispositifs complémentaires qui n'empiètent pas sur ceux de l'État. Concernant la partie transformation et tourisme, agrotourisme, par exemple, on intervient aussi notamment sur le financement de hachoirs et de machines sous vide. Nous le faisons car il s'agit d'investissement matériel. Mais là, on se rend compte qu'effectivement, même pour 2 500 €, ce n'est pas un petit montant pour l'agriculteur. Les aides vont de la modernisation du point de vente, à la chambre froide pour la production d'asperges, l'armoire réfrigérée, le lave-batterie, à l'isolation des bâtiments essentiellement sur la partie ovine, ainsi que l'aide à l'acquisition de clôture (plan spécifique)… Ces aides peuvent venir en complément de la DJA (Dotation jeunes agriculteurs) et n'excluent pas ceux qui n'y ont pas droit.

Il y a aussi une partie des financements liée à la transition énergétique. Qu'en est-il ?

Cela avait été mis en place et s'amplifie. Ces financements peuvent concerner la mise en place d'abreuvoirs, les créations de points d'eau et de forage, la récupération de toutes les eaux de toiture ainsi que leur stockage, la pose de chéneaux… Citons également la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments agricoles et la climatisation.

Propos recueillis par Ludivine BOURDUGE

**L'examen des dossiers se fait au fil de l'eau. Ceux-ci sont à déposer avec les devis à effectuer et les factures. Puis vient le temps de l'instruction et de la subvention. Les travaux sont à réaliser sur une durée de cinq ans. « On fait en sorte d'être une collectivité qui soit la plus réactive possible et on est l'une des collectivités, encore à ce jour, malgré le contexte, qui traite le plus rapidement les dossiers de subvention », souligne Lionel Chauvin.*



Le Sommet de l'élevage est un rendez-vous important pour toutes les filières agricoles, notamment bovine – © Jodie Way.



Le président du Département au plus près des besoins des éleveurs – © Valentin Uta.

Gaec des Estives - L'acquisition d'une bétaillère facilitée via une subvention départementale

MURAT-LE-QUAIRE - Sébastien Ramade et Claire Goutay, son associée au sein du Gaec des Estives, ont bénéficié de subventions départementales à plusieurs niveaux. L'installation récente de la jeune femme leur a donné un coup de pouce notamment pour l'acquisition de matériel.



Sébastien Ramade possède un troupeau de 46 vaches laitières - © Jodie Way.

Sébastien Ramade est associé avec Claire Goutay dans le Gaec des Estives à Murat-le-Quaire, créé en 2007 lors de son installation. Le jeune éleveur représente la cinquième génération à travailler sur la ferme. Cette même année, le choix est fait de transformer une partie du lait en saint-nectaire fermiers. Puis est venu dans la foulée le développement de la ferme, sans pour autant augmenter le volume produit, jusqu'à l'affinage des fromages et la vente directe qui représente quasiment 100 %. Ces saint-nectaire sont fabriqués grâce aux 46 vaches laitières, Montbéliardes et Ferrandaises, de l'exploitation. « C'est un choix d'avoir des Ferrandaises, parce que c'est une race que l'on aime bien, qui répond aussi à nos attentes. Nous n'en avons pas beaucoup, mais de plus en plus », appuie-t-il.
Parallèlement, Sébastien Ramade est le vice-président de l'AOP saint-nectaire. Il est ainsi bien placé pour être au courant du plan filière et des aides auxquelles il peut prétendre. Ce fut le cas lors de l'arrivée de son associée Claire qui a pu en bénéficier pour les équipements, sur une durée de cinq ans, uniquement si les fermes proposent de la vente directe. Cette année, le Gaec des Estives pourra faire l'acquisition d'une nouvelle bétaillère (l'actuelle date de 1996) dont le coût s'élève à 24 500 €, subventionnée par le Département à hauteur de 9 000 €.

Les deux années précédentes, les deux associés avaient également pu bénéficier d'une aide départementale pour l'achat d'une pirouette et d'un andaineur. « Cela a été bien pratique parce que cela permet de se renouveler sur certains matériels. En montagne, on a du matériel très spécifique et qui s'use très vite. Cette aide-là permet d'accélérer un petit peu les achats et de travailler dans de bonnes conditions. Les dossiers sont simples à monter car nous avons du monde pour nous aider. Comme toutes les aides agricoles, on a les subventions une fois les factures payées. C'est efficace, simple, et rare donc il faut le garder. » Le Gaec des Estives bénéficie également de deux autres subventions départementales dans le cadre du plan de développement de la filière saint-nectaire 2023-2025. L'une concerne l'amélioration de la conduite au renouvellement (année 2025) et l'autre est relative à l'outil informatique Boviwell pour le suivi et l'aide sur l'exploitation.

Un nouveau plan pour la filière saint-nectaire

En plus des thématiques ciblées parmi les aides du Département, la filière saint-nectaire a effectué un petit listing via les remontées du terrain. « Certains producteurs ont demandé des choses pour faciliter l'ergonomie, comme les exosquelettes, un chariot de manutention pour la salle de traite. Tout ce qui est pour faciliter le travail. » La filière saint-nectaire ne manque pas d'idées tout comme pour le renouvellement de son plan pour la période 2026- 2028. « Ce nouveau plan ne va pas beaucoup changer par rapport à celui d'avant. Il va toujours dans le même sens d'améliorer les fermes. Nous avons beaucoup d'aides pour suivre les génisses, mais ce que l'on souhaiterait, ce serait d'avoir plus d'aide sur la communication au niveau de la filière. On est en train de lancer une application interne à la filière pour communiquer beaucoup plus rapidement avec nos producteurs et avoir des remontées aussi plus rapides du terrain. Dans chaque ferme, on saura où en est la production et cela nous permettra d'agir s'il y en a trop ou pas assez. » L'objectif étant également de favoriser au maximum le renouvellement des générations en facilitant les installations puisque 30 % des éleveurs prendront leur retraite dans les 5-10 prochaines années. La filière saint-nectaire n'étant pas la seule dans ce cas-là. « Il faut recruter. Ce n'était peut-être pas la meilleure pub de dire aux producteurs de baisser leur production cet hiver, mais bon, il faut qu'on colle au marché. Si on y arrive, il y aura un revenu assuré. Aujourd'hui, il y a quand même un revenu assuré dans le secteur, si on continue à faire nos efforts sur la gestion des volumes et surtout la qualité du produit », insiste Sébastien Ramade.
La filière saint-nectaire a également lancé le vote d'un plan de régulation de l'offre, la condition étant que deux tiers des producteurs et deux tiers des opérateurs votent pour. Le résultat a été sans appel : 60% des producteurs ont voté par l'affirmative, mais les deux tiers n'y sont pas. « On va retravailler la proposition et renouveler le vote. Il ne s'agissait pas de quotas, mais c'était calculé à la production annuelle. C'est un outil qui permet d'avoir un traitement équitable entre chaque producteur, que nous pouvons gérer. » Il est à noter également la mise en place d'un observatoire économique qui permettra de connaître la répartition de la valeur entre chaque opérateur jusqu'au consommateur. « C'est de la transparence et je pense que le consommateur l'attend aussi de savoir les marges de chacun », insiste le vice-président de l'AOP saint-nectaire. De beaux projets en perspective pour la filière qui ne demande qu'à se développer.

Ludivine BOURDUGE

COUP DE ♥ LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



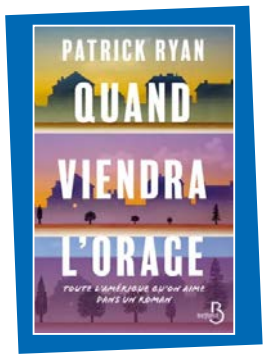
LA GARDIENNE
de Sonja Delzongle
FLEUVE NOIR

■ Au cœur d'une sombre forêt du Morvan, tout près d'un lac aux eaux opaques, se dresse une maison en bois. C'est là que vivent les Olsen, depuis l'agression à l'école de leur fille Rune. Le père a imposé cette retraite, promesse d'autonomie et de sécurité, pour fuir un monde violent. **Mais les filles Olsen découvrent que la vie en vase clos est un piège.**



L'OR BLANC DE LA TERRE
de Tara Haigh
L'ARCHIPEL

■ Hambourg, 1898. Elsa, jeune infirmière de vingt et un ans, est au chevet de son père adoptif, un ancien marin au long cours. Avant de rendre son dernier souffle, ce dernier parvient à griffonner un nom sur un bout de papier : « Richard F. ».
Convaincue que cet homme détient la clé de ses origines, Elsa se met en quête d'indices, qui tous convergent vers la Malaisie. **Aussi décide-t-elle de s'embarquer pour l'Extrême-Orient afin de percer le mystère.**



QUAND VIENDRA L'ORAGE
de Patrick Ryan
BELFOND

■ Mai 1945. L'euphorie de la victoire des Alliés en Europe résonne dans la petite ville de Bonhomie dans l'Ohio et Margaret Salt échange un baiser avec Cal Jenkins. L'un et l'autre ignorent que ce tendre échange furtif va sceller leur destin à tout jamais. Et tandis que le pays se reconstruit dans le boom de l'après-guerre, un secret prend racine à Bonhomie. **Mais rien ne chuchote plus qu'une petite ville du Midwest, et Bonhomie n'est pas en reste quand il s'agit de colporter des ragots.**



Gaec de la Source - « Ce financement nous aide à passer le cap »

Au Gaec de la Source à Tortebesse, Alexandre Arnaud a rejoint son père Jérôme et son oncle Michel depuis un an qui élèvent des bovins (laitiers et allaitants) et des porcs. Le jeune homme souhaite créer un atelier de transformation. Pour cela, il a sollicité le conseil départemental. L'exploitation recevra donc une subvention de 9 000 € pour une mélangeuse (coût 64 000 €) et 18 629, 21 € pour la construction d'un laboratoire de transformation de viande issue de son élevage porcin (coût 155 243, 37 €). À terme, de la vente directe sera proposée. « Ce financement nous aide à passer le cap, sinon on ne l'aurait pas fait car ce sont des investissements énormes. Si on l'avait fait, cela aurait été quatre fois plus petit et pas viable. C'est la première fois que nous faisions un dossier de subvention au conseil départemental. Nous attendions l'arrivée d'Alexandre », explique Jérôme Arnaud.
« Il faut que le conseil départemental persévère dans cette voie, poursuit-il, et qu'il reste avec nous. On les remercie de nous avoir accompagnés, sinon cela ne se faisait pas. »

L. B.

Armée - La 4e BAC, « indispensable au combat de l'armée de Terre » est basée en Auvergne

CLERMONT-FERRAND - Depuis dix ans, la 4e BAC envoie ses hélicoptères soutenir les forces françaises engagées de par le monde. C'est depuis Clermont-Ferrand que de tels déploiements sont préparés et ordonnés. Focus sur l'unique brigade d'hélicoptères de l'armée de Terre.

« Dès que ça pète quelque part, c'est à la 4e Brigade d'aérocombat (4e BAC) de planifier et de conduire l'engagement des hélicoptères », avance d'emblée son commandant, le général Olivier Hautreux. Peu importe le théâtre d'opération, le Golfe ou ailleurs, cette unité envoie des hélicoptères à des milliers de kilomètres, qui s'intègrent au dispositif français sur place. Les ordres sont donnés… depuis l'imposant hôtel particulier dominant le cours Sablon, à Clermont-Ferrand. Ici siège l'état-major de cette brigade d'hélicoptères créée en 2016.
« Nous planifions toute notre activité, à la fois d'entraînement et de suivi des véritables opérations. Nous donnons les ordres afférents à nos régiments pour l'armement des différents détachements », explique le militaire.
Le rayon d'action de la 4e BAC est vaste. En ce moment, c'est principalement le Moyen-Orient. « Nous nous préparons à participer à une éventuelle intervention dans le détroit d'Ormouz. Nous sommes aussi présents dans le Golfe pour protéger les infrastructures de nos partenaires dans la région », précise le général Olivier Hautreux. Mais, il n'y a pas que cette région du monde qui est l'objet des attentions de la 4e BAC. « Récemment, nous sommes intervenus en Méditerranée orientale où il a fallu envoyer un groupe amphibie, c'est-à-dire des hélicoptères à bord d'un navire. Nous avons aussi un détachement permanent à Djibouti qui nous permet de nous entraîner régulièrement. Et nous sommes systématiquement sur les bâtiments de la Marine nationale, comme dans le golfe de Guinée », détaille-t-il.

Un œil sur le monde et sur ses hommes

Malgré cet éloignement, le commandant de la 4e BAC garde un œil sur ses hommes. « J'ai des comptes rendus par mail toutes les semaines de chaque chef de détachement partout dans le monde. Au besoin, on peut faire de la visio. On se téléphone », illustre le général Olivier Hautreux. « Systématiquement quand on se déploie, on s'intègre dans un environnement 3D », poursuit-il. En clair, quand la 4e BAC envoie ses hélicoptères dans une zone de conflit, elle travaille en relation avec les dispositifs de l'armée de Terre présents mais aussi de l'air ou de la Marine. Interarmées mais aussi interalliés.



Le général Olivier Hautreux commande la 4e Brigade d'aérocombat.

« Sur les théâtres d'opération, nous ne sommes pas seuls. Par exemple, dans le Golfe, il y avait les forces et les avions de chasse de l'armée de l'air mais il y avait aussi les partenaires locaux et les Américains qui étaient sur place », décrit-il.
Cette brigade unique de l'armée de Terre utilise quatre modèles d'hélicoptères.
D'abord, le Caïman. Cet hélicoptère de manœuvre et d'assaut peut transporter du matériel ou des commandos. L'équipage se compose de quatre personnes : le pilote, le chef de bord, le mécanicien navigant et le membre opérationnel de soute. Et il peut embarquer jusqu'à 20 militaires. Le Cougar est également un hélicoptère de manœuvre et d'assaut, et il peut héliporter jusqu'à 12 personnes.
Le Tigre ensuite. Équipé d'un canon asservi au casque du tireur, cet hélicoptère sert à l'attaque et à la destruction. Il embarque deux personnes : un pilote et un chef de bord, en charge de la mission.
Enfin, la Gazelle. Plus petit, cet hélicoptère est dédié aux missions de reconnaissance et d'attaque. Certains modèles sont équipés d'une caméra thermique.
Sans oublier les Pilatus PC6. La 4e BAC compte cinq de ces petits avions. Leur principale mission : apporter rapidement des pièces de rechange à un appareil tombé en panne à des milliers de kilomètres. « Ça nous est arrivé lors d'une opération en exercice en Estonie. Sur le chemin, un des Tigres est tombé en panne. Grâce au Pilatus qui a amené la pièce critique dans le week-end, le Tigre est reparti en quarante-huit heures », illustre le général Olivier Hautreux. Toutefois, ce petit avion sert aussi au largage de petits colis. « Sur des théâtres d'opération de basse intensité, comme au Sahel, il a pu nous servir de liaison et de commandement », poursuit-il.
Au total, cela représente entre 150 et 160 appareils au sein de la brigade. « Nous avons aussi un petit détachement qui s'occupe de tout ce qui est autoprotection des aéronefs », ajoute le général aux yeux bleus perçants.

De multiples compétences nécessaires

Derrière ces appareils, il faut des hommes. La 4e BAC compte 3 000 soldats d'active. « Sur un régiment d'hélicoptères de combat, il y a 200 officiers, 400 sous-officiers qui sont essentiellement des mécaniciens et 200 militaires du rang. En plus, nous avons 50 civils dans les parties maintenance ou administratives », précise le militaire.
Quand on parle d'hélicoptères, le métier de pilote vient tout de suite à l'esprit. Toutefois, il existe une multitude de métiers, dans l'ombre des pilotes. Mécaniciens, contrôleurs aériens, météorologistes, pompiers… « Intervenir sur un feu d'aéronef, ça suppose des qualifications particulières, souligne-t-il. Un aéronef, ça ne brûle pas comme une maison car il y a des matériaux particuliers. » En plus des soldats d'active, la brigade d'hélicoptères de combat s'appuie sur un vivier d'environ 1 000 réservistes. Ils jouent un rôle essentiel, au sein des régiments d'abord. « Ils sont essentiellement intégrés à des Escadrilles de défense et d'aide au déploiement (Edad). Par exemple, pour s'engager sur de longues distances, les hélicoptères ont besoin de déployer des dépôts de ravitaillement et de munitions. Ce genre d'emprise a besoin d'être défendu et ce genre de mission est dévolu à ces Edad », explique le haut gradé à la tête de la 4e BAC.
Au sein de l'état-major ensuite. « Là ce sont des officiers traitants. Nous en avons énormément besoin parce que l'état-major de niveau supérieur produit énormément d'informations et il faut une masse d'officiers pour digérer tout ça. Pour l'essentiel, ce sont d'anciens aérocombattants. Ils sont capables de conseiller le niveau supérieur sur l'emploi des hélicoptères », poursuit-il. Ces hommes et ces matériels sont répartis dans quatre régiments. Trois rassemblent les hélicoptères : le 1er régiment d'hélicoptères de combat, basé à Phalsbourg (Moselle) ; le 3e régiment d'hélicoptères de combat, à Étain (Meuse) et le 5e régiment d'hélicoptères de combat, à Pau (Pyrénées-Atlantiques). Le 9e régiment de soutien aéromobile, à Montauban (Tarn-et-Garonne), spécialisé dans la maintenance et la logistique des hélicoptères, regroupe les avions Pilatus PC6.
Tous dépendent de l'état-major situé à Clermont-Ferrand. « D'abord, l'infrastructure était disponible, suite à la dissolution de la 3e brigade légère blindée à la même époque, qui siégeait ici. Ensuite, il y a eu la volonté de garder une présence militaire d'un certain niveau avec un officier général en Auvergne, pour jouer le rôle d'interlocuteur avec les autorités civiles », précise le militaire.

> *« Nous nous retrouvons lors des grands rendez-vous opérationnels*

De quoi créer un éloignement ? « Sur une présentation PowerPoint, on est au centre. L'autre lecture que l'on peut aussi avoir est qu'on est loin de tous les régiments », commente le général Olivier Hautreux.
Dès lors, l'état-major de la 4e BAC a pour enjeu de créer une cohésion au sein de ces régiments. Cela passe d'abord par les entraînements. « Nous nous retrouvons systématiquement lors des grands rendez-vous opérationnels. Dès que l'on commence à engager du groupement aéromobile, nous avons besoin d'aller chercher des ressources, des hélicoptères et des équipages dans tous les régiments », avance le gradé.
Aussi, le général commandant la 4e BAC se déplace dans les régiments. « Les activités de la brigade font que j'ai souvent à accompagner un régiment dans le cadre d'un exercice. En avril dernier, il y a eu l'exercice ORION 26, de niveau interarmées et interallié dans les camps de Champagne. J'y ai retrouvé tous mes régiments », avance-t-il.
Cet esprit de corps passe aussi par les événements qu'organise la brigade. C'est l'exemple des « 12 heures du 63 ». Chaque année, des soldats et réservistes participent à une course cycliste destinée à soutenir les blessés de guerre. C'est aussi le dixième anniversaire de la 4e BAC. Samedi 27 juin, sur le circuit Michelin à Ladoux, chaque régiment a présenté au public les hélicoptères composant la brigade. « Nous nous retrouvons tous pour faire cohésion », résume t-il.
Ça, c'est pour le présent. La 4e BAC prépare aussi l'avenir. Cette unité d'hélicoptères de l'armée de Terre s'intéresse de très près aux drones. « Nous travaillons sur la coopération drone-hélicoptère. Elle consiste à augmenter la capacité à durer de nos appareils dans un combat de haute intensité. Nous travaillons aussi à augmenter leur létalité en donnant plus d'allonge à notre arsenal. Nous étudions aussi des drones qui vont porter nos capteurs de renseignement très en avant de nos patrouilles », détaille le général Olivier Hautreux.
L'intelligence artificielle est aussi un sujet de réflexion. « L'armée de Terre étudie l'IA pour traiter l'information et pour aboutir à une décision opérationnelle plus rapide, en intégrant les ordres du niveau supérieur, le renseignement, l'environnement, la météo… », indique-t-il.
Cet avenir qui s'esquisse renforce la raison d'être de la 4e BAC, depuis dix ans. « L'aérocombat montre qu'à chaque exercice, chaque opération, chaque alerte, chaque déploiement, qu'elle est en fait indispensable au combat de l'armée de Terre », conclut le général Olivier Hautreux.

Kévin LE GOUGUEC



L'hélicoptère Caïman peut hélitreuiller des soldats, comme cela a été montré lors du dixième anniversaire de la 4e BAC, à Ladoux.

14 juillet - Huit sapeurs-pompiers puydômois défileront sur les Champs-Élysées

PUY-DE-DÔME - Lors du défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées, huit sapeurs-pompiers du Sdis du Puy-de-Dôme représenteront le département au sein du 19e bataillon des sapeurs-pompiers de France. Le lieutenant Jérôme Cohade et la caporale Rachel Martin font partie de cette aventure extraordinaire



Le 19e bataillon des sapeurs-pompiers de France a répété ses gammes à l'aéroport de Saint-Étienne – © 19e bataillon des sapeurs-pompiers de France.

Quelques jours avant une potentielle descente des Champs-Élysées par nos Bleus de l'équipe de France de football, de vrais héros s'apprêtent à parader le long de « la plus belle avenue du monde » lors du traditionnel défilé du 14 juillet. Au milieu du ballet aérien de la Patrouille de France ou encore du très attendu cortège des Pionniers de la Légion étrangère, défilera le 19e Bataillon des sapeurs-pompiers de France, composé de 82 personnels issus de 12 Sdis de la zone sud-est, dans lequel figureront la caporale Rachel Martin et le lieutenant Jérôme Cohade.

Rattachés au Sdis du Puy-de-Dôme (ils seront huit au total), les deux heureux élus ne cachent pas leur joie à l'idée de participer à cette parade militaire, perpétuée depuis 1880 à Paris. « Je suis très motivée et très fière de participer à cet évènement », se réjouit la caporale Rachel Martin, tandis que son homologue évoque de son côté « une grande fierté » pour son deuxième défilé.

En effet, les pavés brûlants des Champs-Élysées, le lieutenant Jérôme Cohade les connaît bien, lui qui les a déjà foulés il y a dix ans, en compagnie de l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers.

Une préparation militaire

Pour participer à cette grande démonstration placée cette année sous la thématique du « réveil stratégique de l'Europe », ces deux sapeurs-pompiers se sont portés volontaires avant de faire l'objet de pré-sélections au niveau départemental – des sélections de marche au pas, de rigueur, de respect des ordres –, puis une proposition a été faite par les départements pour déboucher sur un autre écrémage au niveau zonal. S'en sont suivis des rassemblements à l'aéroport de Saint-Étienne qui ont permis de choisir ceux qui allaient prendre part à cette grande fête du 14 juillet.

Le moins qu'e lon puisse dire est qu'à quelques jours du défilé, le planning s'avère chargé pour le 19e bataillon des sapeurs-pompiers de France

« On passe nos journées à s'entraîner, à vérifier que tout est en ordre et à s'entraîner encore », relate Rachel Martin, sans la moindre lassitude dans la voix. « Actuellement, on est sur la base de Satory pour nous exercer sous la supervision du gouverneur militaire de Paris, révèle le Puydômois. Nous sommes passés en revue, passés au crible à chaque fois. Et ce, tous les après-midi jusqu'au 14 juillet. Et les matins, on s'entraîne en entre bataillons. On essaie de faire pour que cela soit parfait le jour J ».

> *« « On essaie de faire pour que tout soit parfait le jour J »*

Tout est donc mis en place pour que le bon déroulement de la journée soit réglé comme du papier à musique, afin de projeter la plus belle représentation possible de cette corporation, en évitant à tout prix de se faire remarquer, que ce soient dans les alignements, la tenue, ou l'état d'esprit. L'occasion pour le lieutenant Jérôme Cohade de prodiguer quelques précieux conseils en ce qui concerne l'organisation générale, en vertu de sa première expérience, même si tous les sapeurs-pompiers sont rompus à l'exercice de la marche au pas. Une fois cette lourde préparation intégrée, ces deux représentants du Sdis du Puy-de-Dôme s'attendent à vivre de grandes émotions au moment du défilé. « On aura toujours une pensée pour les familles, signifie Jérôme Cohade. Mais aussi aux proches qui nous regarderont avec fierté. » Une considération sans équivalent, qui vaut largement une troisième étoile sur le maillot tricolore.

Guillaume CHAMEYRAT

Chaîne des puys - À la recherche de projets

PUY-DE-DÔME - Depuis le 8 juillet, la Fondation Chaîne des puys-faille de Limagne lance un nouvel appel à projet. Avec un objectif : mettre en valeur ces deux sites emblématiques du département.



Éric Faidy (à gauche) et Dominique Morel.

Que faire pour la Chaîne des puys et la faille de Limagne ? Pour répondre à cette question, la fondation éponyme créée en 2013 lance un appel à projets. « Il est ouvert aux associations et aux petites mairies », précise Dominique Morel, délégué général. Jusqu'au 15 septembre, les porteurs de projets peuvent candidater pour défendre des idées préservant ou valorisant ces deux sites emblématiques du Puy-de-Dôme.

Le projet doit s'inscrire dans l'un des cinq axes stratégiques de la fondation : préserver, accueillir, transformer, partager et rayonner. « Il peut s'agir d'une sylviculture durable, d'actions de préservation de la biodiversité ou de balades pédagogiques », détaille-t-il. Un projet peut être transversal à plusieurs axes.

Pour candidater, rien de plus simple ! Il suffit de remplir un dossier. « Nous avons fait un dossier plus léger, commente Éric Faidy. On nous avait reproché que nos précédents dossiers étaient compliqués à remplir. »

100 000 € pour trois projets

Une fois déposé, le projet est analysé par la fondation Chaîne des puys-faille de Limagne. « Je rencontre les porteurs du projet. Je mets leur projet en perspective », explique Dominique Morel. Puis, un binôme composé d'un représentant de l'une des entreprises mécènes et d'un expert technique, prend ensuite la main. « Ce peut être des experts sur différents sujets comme un paysagiste ou un spécialiste des arbres », indique-t-il.

Le projet retenu bénéficie du soutien de la Fondation Chaîne des puys-faille de Limagne. Financier d'abord. Cette année, le budget total de l'appel à projet est de 100 000 €, répartis entre plusieurs projets. « Nous débloquons les fonds en trois fois : la moitié lors de la décision de retenir le projet, 25 % après un premier rapport intermédiaire et 25 % à la fin du projet », détaille Dominique Morel. Pour cela, la fondation s'appuie sur ses sept mécènes (*). « Nous sommes aussi adossés à la Fondation de France, c'est une garantie de bonne utilisation de l'argent », ajoute Éric Faidy.

Technique ensuite. « Nous ne livrons pas qu'un chèque. Nous accompagnons aussi le projet », abonde le président de la fondation. Cette expertise permet d'affiner les projets. « Par exemple, le Syndicat mixte de gestion forestière d'Aydat avait un projet de déboisement partiel des trois puys pour recréer une forêt. Un sylviculteur les a conseillés sur les essences à utiliser », illustre Éric Faidy.

Cette année, la fondation souhaite retenir trois projets maximum. Les dossiers sont à déposer jusqu'au 15 septembre. « Je recommande de ne pas attendre et de déposer les dossiers avant », ajoute-t-il. Les lauréats seront connus aux alentours du 15 décembre.

Cet appel à projets renforce la raison d'être de la fondation. « Une fois l'inscription à l'Unesco acquise, on s'est posé la question de son avenir : on continue ou on arrête ? Pour nous, elle est encore utile », conclut son président.

Kévin LE GOUGUEC

(*) Michelin, Volvic, Limagrain, EDF, Rockwool et Aubert & Duval.

CONTACT
Dossiers à retrouver sur le site de la fondation. Renseignements à contact@fondation-chaine despuys.com.

7 jours en bref

Don du sang

Les collectes de sang du lundi 13 au vendredi 17 juillet : lundi 13 : de 16h à 19h30 à Aubière (complexe sportif Paul-Bourzac), mercredi 15 : de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30 à Cournon (L'Astragale), jeudi 16 : de 9h à 12h à Saint-Germain-Lembron (salle Jeanne-d'Arc) et de 16h à 19h à Puy- Guillaume (salle des fêtes), vendredi 17 : de 16h à 19h30 à Longues (Maison du temps libre).

Risque incendie : la préfète prend de nouvelle mesure

Alors que le risque de feux de foret demeure particulièrement élevé dans le département, Anne Frackowiak-Jacobs, préfète du Puy-de-Dôme par arrêté préfectoral règlemente temporairement l'activité de récolte. Jusqu'au 15 juillet et sur l'ensemble du département : les activités de récolte, de broyage et de pressage sont interdites de 14h à 19h à l'exception des activités de récolte de colza qui restent autorisées sous réserve de disposer à proximité d'un outil permettant l'enfouissement des chaumes, d'un moyen d'extinction du feu et de moyens de communication. Les travaux de récolte sont autorisés entre 19h et 14h y compris à proximité des habitations, à l'exception des établissements sensibles. Les exploitants agricoles doivent cependant avoir à disposition immédiate de la parcelle en cours de récolte un outil de déchaumage et un moyen d'alerte des secours.

Deux journées Zéro noyade

Le Département et les sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme organisent deux journées de sensibilisation aux risques de noyade les samedis 11 juillet et 8 août, de 14h à 17h. Au programme : ateliers d'information et de prévention, découverte des bons réflexes à adopter au bord de l'eau... Ces manifestations se dérouleront simultanément sur l'ensemble des sites de baignade du département. Entrée gratuite.

Exposition - La majesté des gens ordinaires

CLERMONT-FERRAND - Tout le talent de Stéphanie Lacombe se déploie à travers les salles du Centre photographique de l'Hôtel Fontfreyde sous le nom de « Majestic », et ce jusqu'au 20 septembre. Il est question ici de photographie documentaire empreinte d'une grande d'humanité.



L'exposition « Majestic » sera visible l'Hôtel Fontfreyde jusqu'au 20 septembre – © Stéphanie Lacombe.

La photographie documentaire et humaniste ne s'est pas évaporée à la mort de Willy Ronis. Elle a trouvé une résurgence contemporaine en la personne de Stéphanie Lacombe. Jusqu'au 20 septembre, cette photographe diplômée de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris (Ensad) invite à nous immerger dans son univers photographique personnel où les gens ordinaires sont les héros d'un instant.
Fruit d'une résidence de la Ville de Clermont-Ferrand en 2022, la série « Majestic » ouvre l'exposition du même nom. Elle se présente comme un parfait condensé de l'œuvre de Stéphanie Lacombe : poétique, humaniste et honnête. Cette série centrée sur de fugaces visages du tramway clermontois a pourtant vu le jour d'une manière fortuite.

Madones des temps modernes

« Au départ, je réfléchissais à une thématique qui pourrait intéresser la ville de Clermont-Ferrand, en fonction du travail de l'artiste, se remémore François-Nicolas L'Hardy, responsable de l'Hôtel Fontfreyde mais également commissaire d'exposition de « Majestic ». Je pensais à la zone de péricentre de Saint-Alyre-Fontgièvre-Gaillard où il y a beaucoup d'évolution urbaine. En venant sur le terrain, Stéphanie l'a senti différemment. »
De fait, l'artiste décide de s'aventurer dans le serpent de verre et d'acier clermontois pour mieux saisir la tectonique des plaques locales. La future exposition se met définitivement en place dans l'esprit de Stéphanie Lacombe lors d'une visite au Musée d'art Roger-Quilliot quand elle tombe nez à nez avec deux vierges en majesté auvergnates en bois polychromé – le nom de « Majestic » provient de cette ancienne façade d'hôtel place Gaillard, l'un des rares reliquats de l'idée initiale.
Cette dernière y voit comme une version antique des passagères du tramway qu'elle a immortalisées, suspendues dans leur routine. Ces habituels commentaires qui accompagnent les photos sont aux abonnées absents pour cette série, la puissance des images se suffisant à elles-mêmes. « Une résidence, ce n'est pas formaté, appuie François-Nicolas L'Hardy. On peut expérimenter des choses. C'est différent de la production habituelle de Stéphanie mais on retrouve son identité ». À travers son regard affûté, poésie et bienveillance inondent chacune de ces vignettes du quotidien où, à première vue, la beauté ne fait pas partie de ce monde. Jeune femme plongée dans sa musique, retraitée attendant à l'arrêt de tram : soit une parfaite galerie d'icônes contemporaines, autant de figures féminines auxquelles Stéphanie Lacombe rend un vibrant hommage.
Les autres séries qui complètent l'exposition « Majestic » – « Immobile home », « Hyper life », « Somme toute », « Seules les racines restent » et « La table de l'ordinaire » – creusent ce même sillon, dans lequel l'objectif de l'artiste se veut parfois touchant, tantôt drôle mais toujours dans l'empathie, sans aucun jugement pour les sujets qu'elle fixe sur pellicule. Preuve de la réussite de ce partenariat artistique, le Centre photographique de l'Hôtel Fontfreyde a accompagné Stéphanie Lacombe dans l'édition de ses deux premiers livres, avant que celle-ci ne revienne à Clermont-Ferrand pour venir à la rencontre des spectateurs – le vernissage de l'exposition avait été annulé compte tenu de l'épisode caniculaire de la fin du mois de juin.

Guillaume CHAMEYRAT

PRATIQUE

Visites commentées « tout public » à 16h, les mercredis 1er juillet, 22 juillet et 2 septembre puis les samedis 25 juillet et 5 septembre. Visites patrimoniales à 17h30, les vendredis 10 juillet, 24 juillet, 28 août et 11 septembre. Informations et programmation : www.clermont-ferrand.fr/agenda/majestic-stephanie-lacombe

PUY-de-DOME MON DÉPARTEMENT

festival VOIX & PATRIMOINES

Jusqu'au 25 juillet 2026

Découvertes musicales et rencontres dans des lieux d'exception



© Marielle Aube © Amandine Lauriol

Vendredi 10 juillet - 20 h
Église Notre-Dame d'Espinasse - **Aubusson-d'Auvergne**
Chloé Jacob et Ivan Foucher
Chants de brume et d'exil
Musique classique : « L'âme romantique russe »
☎ **Infos et réservations**
Les Amis de Notre-Dame d'Espinasse : yves.champilou1@orange.fr
06 72 56 42 58



© Sylvain Golvet

Dimanche 19 juillet - 18 h
Église Saint-Pierre - **La Renaudie**
Ellinoa
Mejiro
Jazz / folk
☎ **Infos et réservations**
Mairie : renaudie.mairie@free.fr
04 73 72 60 56



© Alexandra Accart

Samedi 25 juillet - 20 h
Église Notre-Dame de l'Assomption - **Sauxillanges**
Sedna
Un jour de nuit
Quatuor a cappella de créations contemporaines
☎ **Infos et réservations**
Association Pierre-le-Vénérable : el.mosaik@gmail.com
06 80 91 48 56

Et profitez de nombreuses animations !

Réservation en ligne et paiement le jour du concert :
https://spectacles.puy-de-dome.fr/billetterie-en-ligne.html

Renseignements :
Tél. 04 73 42 24 90 ou 04 73 42 20 70 - Mail : billetterie-spectacle@puy-de-dome.fr

Conception graphique : Conseil départemental 63 - © Photos visuel 2026 : Freepik

Patrimoine - Les églises du département deviennent un terrain d'exploration

PUY-DE-DÔME - Observer un chapiteau, décrypter un rébus, reconnaître une voûte ou relier une fête chrétienne à sa date : le livre « En route vers les églises du Puy-de-Dôme » invite les enfants à devenir de véritables explorateurs du patrimoine religieux.



La basilique Notre-Dame du Port fait des parties des églises à découvrir dans ce livret - © Patrick Ragon.

Comment donner envie aux enfants de pousser les portes des églises pendant les vacances ? C'est la question à laquelle a voulu répondre le diocèse de Clermont-Ferrand avec la création de ce livret. Ce projet, porté par Françoise Porceddu, Pascale Bardon et Anne Lhospitalier, propose une découverte à la fois ludique, culturelle et spirituelle des églises du département.
L'idée est née d'une double réflexion. D'un côté, Pascale Bardon, catéchiste, avait découvert une initiative similaire dans un autre diocèse lors d'un séjour. De l'autre, les équipes diocésaines cherchaient une activité à proposer aux familles durant la période estivale. « Nous avions envie de faire quelque chose pour les vacances car c'est une période toujours relativement calme », explique Françoise Porceddu, responsable diocésaine de la catéchèse et du catéchuménat. « Et comme nous avons un patrimoine particulièrement riche dans le Puy-de-Dôme, nous avons tout de suite pensé qu'un livret de découverte des églises était une bonne idée. »
L'objectif n'est pas uniquement touristique et culturel. L'idée est également de proposer une lecture plus profonde des lieux visités et de faire le lien entre culture, patrimoine et foi : « Ce n'est pas seulement une découverte culturelle. Nous voulions aussi apporter quelques points de catéchèse », souligne Françoise Porceddu.

(Re)découvrir des trésors oubliés

Pour construire le parcours, les conceptrices ont sélectionné des sites emblématiques du département comme Notre-Dame-du-Port, mais aussi des lieux moins connus, choisis pour leur originalité ou la richesse de leur patrimoine. Certaines églises abritent des œuvres remarquables, des statues méconnues ou des éléments architecturaux qui méritent d'être remis en lumière.
« Nous avons voulu montrer l'essentiel et attirer l'attention sur ce qu'il y a de beau dans les églises. Il y avait aussi l'envie de faire revenir à la mémoire certains lieux ou certains trésors dont on n'entend plus beaucoup parler », explique Françoise Porceddu. L'ambition est donc de permettre aux familles de porter un regard nouveau sur un patrimoine parfois familier, mais rarement observé en détail. Pensé avant tout pour les enfants, le livret s'adresse en réalité à toute la famille. Les différentes activités proposées transforment la visite en une sorte de course d'orientation et de chasse aux trésors où chacun participe. Jeux d'observation, énigmes, rébus, défis permettent de partager un moment commun entre parents et enfants. « Le petit plus de ce livret est vraiment que la découverte se fasse en famille. Ils découvrent et apprennent ensemble ».
Au-delà du jeu, le livret invite également les visiteurs à s'interroger sur le sens des œuvres et des bâtiments rencontrés. Les vitraux, les statues ou encore les édifices constituent autant de témoignages laissés par les générations précédentes : « Derrière ce patrimoine, il y a des gens qui nous parlent sur la façon de vivre leur foi à l'époque ». Une transmission forte qui est parfaitement mise en lumière à chaque page.
Bien plus qu'un simple guide de visite, ce livret se veut une passerelle entre les générations. En invitant les familles à explorer ensemble les églises du département, il rappelle que, derrière chaque pierre, chaque vitrail, se cache une histoire à transmettre. Une façon originale de redécouvrir le patrimoine du Puy-de-Dôme et d'éveiller sa curiosité et sa spiritualité tout au long de l'été.

Agathe TROIS-VALETS (CLP)

INFORMATIONS PRATIQUES

« En route vers les églises du Puy-de-Dôme » est disponible l'accueil du Centre diocésain de pastorale (04.73.98.27.77, accueil@cdp63.fr) ou auprès des services de la catéchèse (04.73.98.27.72, catechumenat@diocese63.fr) et de la pastorale du tourisme (04.73.98.27.80, prtl@diocese63.fr). Prix de vente : 3 €.

Religions en bref

« École de prière » pour les jeunes de 8 à 17 ans, à Courpière

La paroisse Notre-Dame de Clermont organise sa 13e École de prière pour les jeunes de 8 à 17 ans du 19 au 25 juillet, à l'Institution Saint-Pierre de Courpière. Chaque journée est marquée d'une tonalité particulière, selon plusieurs thèmes : l'Accueil, Marie, le Pardon, l'Eucharistie, la Croix, la Résurrection. En matinée : activités spirituelles avec des temps d'accueil de la Parole (louange, méditation, partage), de partage en équipes et une célébration eucharistique ; l'après-midi : activités ludiques, ateliers créatifs, jeux d'équipe, balades, grand jeu et préparation des veillées ; en soirée : veillées festives ou spirituelles. L'équipe d'encadrement est très variée : jeunes, moins jeunes, laïcs et prêtres. Les inscriptions sont ouvertes, y compris pour des animateurs. Tarif : 245 € par enfant, 215 € pour le 2e enfant et 190 € pour le 3e enfant. Informations et inscriptions : ecoledepriere63@yahoo.fr

Université d'été de l'ACI à Clermont-Ferrand

L'Action catholique des milieux indépendants (ACI) organise chaque année une université d'été, ouvert à tous croyants ou non. La prochaine édition se déroulera à Clermont-Ferrand du samedi 11 au mardi 14 juillet, au Centre diocésain de pastorale sur le thème « Construire la paix par la rencontre ». Organisée sur quatre jours autour de conférences-débats animées par des intervenants, de discussions en équipes, de moments de détente et de découvertes, elle permet d'échanger librement et de vivre des rencontres fraternelles et intergénérationnelles. Inscription obligatoire sur le site https://aci.assoconnect.com/collect/description/670589-i-ue26-construire-la-paix-par-la-rencontre. Tarifs : je participe à l'Université d'été : 80 € ; je souhaite prendre mes repas sur place : 130 € ; je souhaite être hébergé (3 nuits du 11 au 14 juillet) : chambre à partager : 115 € par personne, chambre individuelle : 200 €, forfait enfant (tout inclus) : 80 €, gratuit pour les moins de 3 ans, repas à l'unité : 25 €.

Concert des Petit Chanteurs de Saint-André de Colmar à Baisse

Fondée en 1987 par le frère Marianiste Olivier Glaize, la manécanterie des Petits Chanteurs de Saint-André de Colmar est devenue mixte depuis septembre 2020 et regroupe une soixantaine de filles et garçons de 7 à 20 ans provenant de Colmar et ses alentours. En juillet, la tournée musicale aura lieu en Auvergne. Un concert sera donné le dimanche 12 juillet en l'église de Baisse. Informations : 04.73.79.50.40.

La chronique de Gérard Crozat - L'aujourd'hui de Dieu du 12 juillet

12 juillet 2026 – 15e Dimanche du temps ordinaire – A – Matthieu 13, 1-23.
Nous avons la chance aujourd'hui de profiter de l'homélie de Jésus en personne. Il explique cette belle parabole du semeur et des aléas de la semence. Aléas parce qu'il y a la vie et les risques qu'elle représente. Le semeur aimerait tant que toutes ses graines puissent tomber dans la bonne terre mais ce n'est pas le cas. Alors, commenter ce passage trahirait une certaine prétention de notre part et tout particulièrement de la part de l'auteur de ces lignes, lui-même alourdi par son péché, les dérives de sa propre existence. Mais au milieu de ce passage, il y a les versets 11 à 18. Dans ces lignes, Matthieu nous exprime ce que ressent Jésus à l'égard de ce peuple, à la fois curieux de ses propos (v. 2) et avide d'entendre ce qu'il comprend être la vérité. Il nous dit aussi pourquoi il nous parle en paraboles. Nous avons sans doute le même problème aujourd'hui et il est bon de comprendre que pour nourrir la foi des croyants, il ne s'agit pas simplement de plaquer quelques dogmes ou quelques paroles théologiques même si – et nous le savons – elles sont vraies et nécessaires, mais de comprendre notre propre démarche et de faire comprendre au monde qui nous entoure que notre foi est justement un amour que nous recevons de Dieu et que nous devons partager et expliquer à tous ceux qui nous entourent. La foule de l'époque et celle d'aujourd'hui sont ballotées par tant de préoccupations, de soucis et de vulnérabilités, qu'il leur est parfois difficile de comprendre ce Christ qui vient révéler le premier commandement (Mt 22, 37). Ne sommes-nous pas, nous aussi, des hommes et des femmes qui ont beau écouter et ne comprennent pas, qui ont beau regarder mais ne voient pas (v. 14) ? Nous aussi nous avons parfois « le cœur alourdi » (v.15) transformant souvent la révolution que nous apporte le Christ en simple rite religieux. C'est ainsi que nous nous devons de prêter attention à ces paroles qui nous sont données par le Sauveur et qui ne sont pas simplement des commandements que tout le peuple chrétien a pour mission d'exécuter. Bien sûr, Jésus dit bien à ses disciples qu'ils ont la chance de voir celui qui transforme nos vies et d'entendre directement ses paroles. Les autres, la foule, elle, elle reçoit ces mêmes propos sans tout à fait percevoir l'importance de ce qui est dit. Et pourtant, ces disciples qui sont si proches du Sauveur ont eu aussi des travers (Mc 10, 37) (Mt 26, 72). Lorsque nous nous promenons dans la campagne et nous voyons ces champs retournés avec soin mais encore encombrés de cailloux de toutes tailles, nous pouvons penser à cette parabole et nous demander aussi si nous ne sommes pas, nous-mêmes ces grosses pierres qui empêchent le développement de la terre. Nous ne sommes pas que les victimes des traquenards du mal, nous en sommes parfois les complices. Heureusement, la Parole de Dieu ne peut que triompher surtout si nous nous méfions de ces obstacles en apparence anodine. Que la Bonne Nouvelle se fraye un chemin au milieu des limites de nos vies et comprenons, alors, qu'elle atteindra son but. Que nous la comprenions et que nous apprenions à nous laisser transformer.

DÉCÈS

AMBERT

- Bernadette Ouvry, dans sa 95e année
- Christine Berquet, née Pissavin, 70 ans

ARDES SUR COUZE

- Bernard Monet, 84 ans

AUBIÈRE

- Gisèle Théodore, 67 ans

AUZAT-LA-COMBELLE

- Loïez Déniel

BAGNOLS

- Jean Lhéritier, 86 ans
- Jean Ludon, 77 ans

BEAUMONT

- Antoinette Lequeux, née Verbeke, 91 ans

BILLOM

- Marie-Claude Gourvès née Trévis

BLANZAT

- Rémy Avel, 66 ans
- Pierre Gathion, 74 ans

BRASSAC-LES-MINES

- Antoine Trives
- Pascal Della Pietra, 63 ans

CÉBAZAT

- Jean-Claude Faucheux
- Jean Soriano

CELLES-SUR-DUROLLE

- Jean Soucille, 88 ans
- Robert Sarry

ACCUEIL AUVERGNE
FUNÉRAIRE

Permanence décès

Beaumont 04 73 27 20 00
Issoire 04 73 55 06 52
Cébazat 04 73 14 16 14

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

CEYRAT

- Jacques Picory, née Chambon

CHAMALIÈRES

- Claudine Bonnot, dans sa 98e année
- Antonio Jacinto

CHARBONNIÈRE-LES-VIEILLES

- Madeleine Courthias, dans sa 99e année
- Jean-Louis Chabrat, 75 ans

CHÂTEL-GUYON

- Alain Mansat, 83 ans

CHÂTELDON

- Claude Pinaud

CHÂTEAUGAY

- Marc Vallat, 84 ans

CLERMONT-FERRAND

- Farid El Aydi
- Monique Decouze, 81 ans
- Jacqueline Teyssier, née Mathieu, dans sa 98e année
- Sabino Moustacchis, 80 ans
- Éric Baudat
- Monique Tauveron, née Lapeyre, dans sa 93e année
- Marie-Josèph Edgard Trouilh, 83 ans
- Marie-Jo Lefort, née Martin, 82 ans
- Maurice Barnabé, 71 ans
- Abdoulrahman Bekaev
- Odile Barbarin née Rouel, 72 ans
- Robert Hébert, 76 ans
- Marie Pény née Bardin, 81 ans
- Abudu Salawu, 47 ans
- Gérard Thomas, 76 ans
- Geneviève Bonnes, née Dorion, 88 ans
- Arlette Vigier

CORENT

- Gabriel Petit

COURNON-D'AUVERGNE

- Colette Battut, née Caillot, 92 ans
- Lucien Benoit, 86 ans

COURPIÈRE

- Philippe Dupuy, 66 ans
- Daniel Rose

CREVANT-LAVEINE

- Guy Papin, 88 ans

DURTOL

- Albert Jean Baptiste Jeannot, 92 ans

ÉCHANDELYS

- Jean-Claude Laroche, dans sa 79e année

FLAT

- Constant Bresson

GERZAT

- René Bouclier

GLAINE-MONTAIGUT

- Robert Duprat, 84 ans

ISSOIRE

- Marie-Thérèse Bourdillon, née Barrot, 84 ans

LA CELLETTE

- Léontine Lebaupin, née Semonsut, dans sa 94e année

LA MONNERIE-LE-MONTEL

- Joëlle Fradin, 74 ans

LE CENDRE

- Anne-Marie Martin, née Gaspar

LE CREST

- Michel Blanc
- Jean-Yves Blancher, 76 ans

LES MARTRES-DE-VEYRE

- Catherine Cellier
- Anne-Marie della Calce

LEZOUX

- Isabelle Sauvagnat, née Ratonie
- Marcel Bournier, 71 ans

MANZAT

- Bernard Sérange, 91 ans

MARINGUES

- Fernand Gibbe, 86 ans

MIREMONT

- Jacqueline Ravet, née Picaud, 90 ans

POMPES FUNÈBRES
ROUSSET

PONTAUMUR
2, avenue du Marronnier

PONTGIBAUD
Place de la République

04 73 79 76 46

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

MOZAC

- Félix Cohendy, 88 ans

NÉBOUZAT

- Marie-Thérèse Serre, née Achard, 96 ans

ORBEIL

- François Chaleil, 47 ans

ORCINES

- Fernande Palazzo, née Gaydier, dans sa 82e année
- Éliane Bichard, née Bonnet-Thuel, 87 ans

ORLÉAT

- Gilles Croizet, 61 ans

PALLADUC

- René Gonin, dans sa 75e année

PONT-DU-CHÂTEAU

- Paul Sery, 79 ans

RIOM

- Maurice Luneau, 100 ans
- Henri Le Falher, 94 ans
- Alain Barbier
- Colette Epaminondas, née Grousset

ROMAGNAT

- Monique Cournol, née Perret, 87 ans
- Marie-Thérèse Jallat, née Fauvet
- Jacques Schneider

ROYAT

- Jérôme Lopez,

SAINT-BEAUZIRE

- Denise Bourdassol, dans sa 79e année

SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM

- Bernard de Marchi

SAINT-DIER-D'AUVERGNE

- Georges Grand, 87 ans

SAINT-ÉLOY-LES-MINES

- Jean-Luc Mroz
- Serge Marchand, 76 ans

SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE

- André Tosolini, 90 ans

SAINT-GENÈS-DU-RETZ

- Guy Germain

Services Funéraires de la Limagne
Jérôme LAFARGE

POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
CONTRATS OBSÈQUES
24/24 H & 7/7 J

25 rue de limpentine
63190 Lezoux

04 73 78 80 06

www.pompesfunebreslimagne.fr

SAINT-GENÈS-LA-TOURETTE

- Marie-Madeleine Manglaret, née Foiret, 88 ans

SAINT-GEORGES-DE-MONS

- Michèle Suchet, 74 ans

SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

- Guillaume Payrard, 57 ans

SAINT-IGNAT

- Jeanne Fugier, née Seguin, 100 ans

SAINT-JULIEN-DE-COPPEL

- Gérard Monier, 70 ans

SAINT-OURS-LES-ROCHES

- Pierre Barbecot, dans sa 64e année

SAINT-PIERRE-LA-BOURLHONNE

- Georges Tarrit, dans sa 86e année

SAVENNES

- Gervais Fargeix, 76 ans

MAISON
DABRIGEON

Beaumont | Clermont-Fd
Cournon-d'Auvergne
Lezoux | Thiers

04 73 28 84 84

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

pfdabrigeon.com

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
redaction@semeur.com

Municipalité - Julien Bony dresse le bilan de ses 100 premiers jours à la Ville de Clermont

CLERMONT - Élu le 22 mars, le nouveau maire de Clermont Julien Bony a souhaité faire la rétrospective de ses 100 jours à la tête de la capitale auvergnate. Un moment qu'il a jugé opportun pour évoquer les mesures phares de sa mandature dont certaines sont déjà en place.



Rallumer l'éclairage public nocturne était une mesure très attendue – © Ville de Clermont.

« Le temps des promesses est passé, place aux actes. Les chantiers promis ont été lancés », insiste Julien Bony. Le ton est donné et une détermination sans faille est visible. Cheval de bataille lors de sa campagne municipale, la sécurité reste la grande priorité du premier édile clermontois. La première mesure mise en place concerne le retour de l'éclairage public nocturne dans toute la ville. Le lancement du bouclier de sécurité, quant à lui, prévoit notamment l'armement de la police municipale, un renforcement des effectifs d'ici 2032, la généralisation de la vidéoprotection, la construction d'un nouvel Hôtel de police doté d'un Centre de supervision urbain fonctionnant 24h/24. Une série d'arrêtés a également été prise « pour reconquérir l'espace public » comme celui d'interdire la vente d'alcool à emporter après 20h. Pour finir sur le sujet, Julien Bony annonce que la Ville portera systématiquement plainte en cas de dégradation du mobilier urbain.

Favoriser l'attractivité et le rayonnement de la ville

C'était aussi un engagement pris lors de sa campagne électorale : faciliter les déplacements. Aussitôt dit, quasiment aussitôt fait avec la réouverture des avenues Bergougnan, Carnot et de la Libération. « Des axes fermés de façon arbitraire par l'ancienne municipalité sans concertation avec les riverains. Les études du SMTC nous donnent raison puisque cela fait gagner cinq secondes aux bus. » Dans le même temps, la municipalité a favorisé la réouverture de la première tranche de la rue de l'Oradou et la mise en place des 30 premières minutes de stationnement gratuit pour soutenir le commerce de proximité ainsi que l'attractivité du centre-ville. Une charte a été signée avec la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) afin de tout mettre en œuvre pour attirer les investisseurs et un office municipal du commerce sera créé. Toujours dans l'optique de renforcer l'attractivité et le rayonnement de Clermont, Julien Bony et son équipe ont décidé de lancer un programme d'animations « ambitieux ». Celui-ci comprend donc l'étendue du dispositif « Mon été à Clermont » sur trois mois. « Nous l'avons enrichi avec notre patte personnelle en programmant des animations pour les familles les plus modestes et cela dans tous les quartiers. L'accent a été mis sur la parc de la Muraille que nous présentons comme le spot de l'été. Nous voulons que les Clermontois se l'approprient. » Par ailleurs, un accès gratuit aux installations sportives pour tous les enfants, les agents de la police municipal et les pompiers du Sdis a été décidé. Autre nouveauté, l'accueil pour la toute première fois du Festival région des Lumières du 5 au 27 septembre.

Rigueur et exemplarité en étendard

Le premier édile souhaite aussi s'atteler à la rénovation durable du patrimoine municipal. « J'étais même en colère car j'ai découvert un patrimoine municipal dans un état scandaleux. Aucun investissement n'a été fait. J'ai pris la mesure de l'urgence et lancé un état des lieux. » Julien Bony souhaite tendre vers une réduction du train de vie de la municipalité.

« Pour être plus efficace, les adjoints sont passés de 22 à 12. J'ai renoncé à certaines choses comme la voiture avec chauffeur. L'économie sera de 500 000 € sur l'ensemble du mandat. » En parallèle, le maire a décidé de saisir la Chambre régionale des comptes pour obtenir un contrôle sur la gestion de la précédente municipalité. « Nous allons mettre un terme à un certain nombre de pratiques et être transparents. On a été élu sur un objectif de rupture. »

Parmi les dossiers brûlants, le maire de Clermont revient sur celui de l'arrêt de la ligne Clermont-Porto à l'aéroport qui semblait être au point mort. Mais ce n'est finalement pas le cas. La compagnie espagnole Volotea assurera, à partir de novembre, deux rotations hebdomadaires vers Porto, dans le cadre d'un contrat de trois ans. Autre bonne nouvelle, trois porteurs de projets sont sur les rangs pour donner un nouvel avenir à Auchan Nord et à la pharmacie de la galerie marchande.

Le dialogue est également relancé sur la halle Saint-Pierre avec l'arrivée de nouveaux commerces ainsi que pour la gare routière aux Salins en ce qui concerne la mise à disposition de foncier. « Nous allons créer un dialogue dans tous les domaines qui n'existait plus et des synergies », appuie Julien Bony.

Nul doute que la nouvelle municipalité est loin de s'endormir sur ses lauriers et que ce n'est que le début de la mise en place de ses mesures. « Nous n'avons pas perdu de temps et n'avons pas l'intention de réduire la cadence voire même de l'accélérer avec l'objectif d'avoir un mandat utile pour les Clermontois. »

Des prémices de mandature qui débutent de la meilleure des manières pour l'exécutif municipal clermontois.

Ludivine BOURDUGE

Métropole en bref

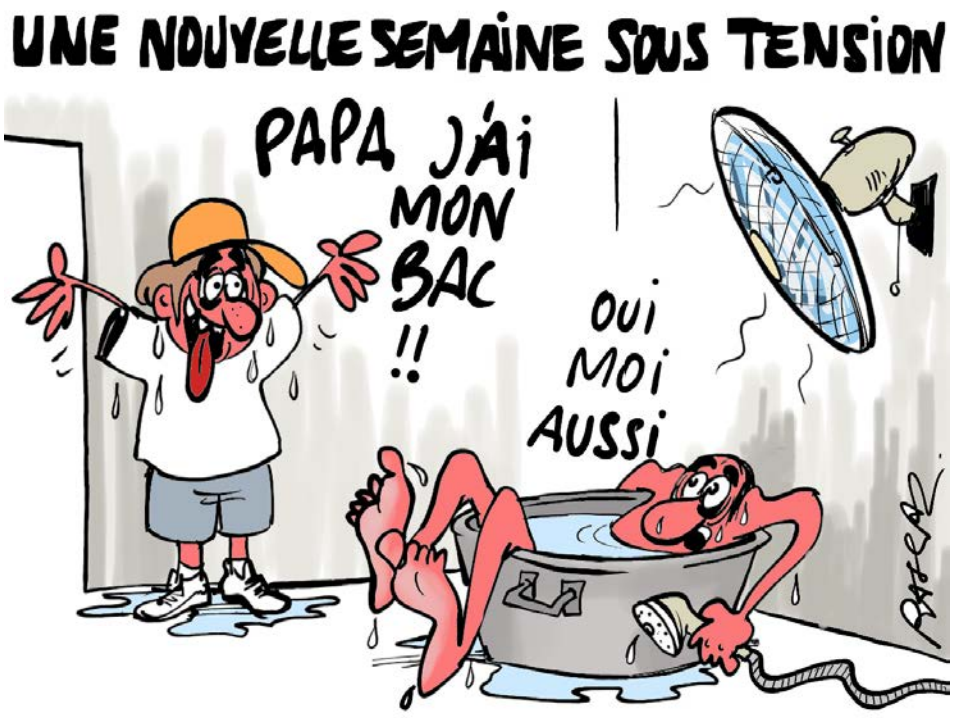
Feu d'artifice annulé

À Clermont, la sécheresse et le risque d'incendie sont trop élevés pour maintenir le feu d'artifice prévu le 14 juillet au soir au parc Montjuzet. Par mesure de précaution, la Ville décide de reporter le feu d'artifice au 28 août. Le défilé de la Fête nationale se déroulera le 14 juillet à 9h45.

Clermont Massif central 2028 - La Métropole décide de saisir le procureur

Lors de la réunion du bureau du conseil métropolitain, le 3 juillet, le rapport d'observation de la Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes relatif à la gestion de l'association *Clermont Massif central 2028* était bien évidemment à l'ordre du jour. Directement concernés quant aux financements de l'association, les membres du bureau métropolitain ont donc décidé de mettre en œuvre les dispositions de l'article 40 du Code de procédure pénale en saisissant le procureur de la République. « Les élus du bureau métropolitain considèrent que la gravité des dysfonctionnements mis en évidence appellent des suites appropriées. Il appartiendra alors à l'autorité judiciaire d'apprécier les faits relevés par la CRC et de qualifier les infractions susceptibles d'être retenues. Cette décision s'inscrit dans une démarche de responsabilité, de transparence et de respect des institutions. Elle vise à permettre de faire toute la lumière sur les observations formulées par la Chambre régionale des comptes, dans le strict respect des procédures judiciaires et de la présomption d'innocence », peut-on lire via un communiqué de presse. Julien Bony, maire de Clermont, avait déjà décidé de déposer plainte pour les mêmes raisons.

L. B.



Saint-Genès-Champanelle - Ambiance estivale sans moto pour les motards



La grande famille des motards champanellois – © Charade moto club.

Deux-roues au repos, souvenirs de voyages, projets d'escapades, échanges amicaux, repas estival et ambiance humoristique : une journée pour se détendre. Motards et motardes, accompagnateurs et accompagnatrices ont répondu à l'appel des dirigeants du *Charade moto club des Puys*, et de son président Christophe Mendès, samedi dans la salle de la maison de la nature et de la chasse.
Ce repas a été l'occasion pour certains d'entre eux de faire le bilan des sorties, en groupe, en duo, suivant la disponibilité des adhérents. Histoires de découvertes de paysages, de routes escarpées, de spécificités régionales, mais aussi de rencontres et d'échanges avec des motards venus d'ailleurs ! 64 adhérents composent l'association *Charade moto club des Puys*. Il est toujours possible de se joindre à eux et d'adhérer à la famille des motards champanellois.
Contacts : Christophe Mendès au 06.77.31.66.09. ou christophe.mendes63@orange.fr.

Royat

Prochaines animations. • Exposition « Cool'heur » jusqu'au 19 juillet, du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30, à l'Esplanade des Thermes (sous le casino). Peintures acryliques, aquarelles, huiles et pastels. Entrée libre.
• Concert de Jérôme Piétri (roots blues solo) le dimanche 12 juillet à 17h au kiosque du parc thermal. Concert solo électrique acoustique. Accès libre.
• Lundi 13 juillet à partir de 19h, place Cohendy (place de l'église Saint-Léger) : animations enfants (maquillage-tatouage, atelier de création de flambeaux), musique et bal avec *Kyoto Rose*, retraite aux flambeaux avec la *Band'A Royat*. Accès gratuit.

Entre prieuré, grottes et tradition thermale. Cet été, l'église Saint-Léger et ses environs dévoilent leurs secrets. La paroisse organise des visites thématiques portant sur le prieuré, les deux cimetières et la remarquable croix des Apôtres. Au-delà de l'aspect religieux, la visite abordera la vie quotidienne autour de la Tiretaine, avec ses moulins et ses célèbres grottes (des Laveuses, Simeoni et du Chien). Le développement du thermalisme, de l'Antiquité jusqu'à l'ère moderne, sera également au cœur de cette exploration patrimoniale. Dates : dimanches 19 juillet et 2 août. Rendez-vous à 15h devant l'église. Gratuit.

Paroisse Sainte-Anne de Montjuzet

Horaires des célébrations. Samedi 11 juillet à 11h, célébration d'anniversaire de mariage à Chanat ; à 12h30, baptême d'Ezio à Sainte-Thérèse ; à 18h30, messe à Saint-Vincent de Paul. **Dimanche 12** à 11h, messe à Sainte-Thérèse.

Information. Pas de permanence d'accueil du 13 juillet au 21 août inclus. Réouverture le samedi 22 août (10h-12h).
Vous pouvez laisser un message avec votre nom et votre numéro de téléphone au 04.73.37.01.44 ou par mail à sainteannedemontjuzet@diocese63.fr.

Chamalières

Une plongée dans l'histoire de Notre-Dame et de la Tiretaine. La paroisse Sainte-Croix-des-Puys invite les habitants et les visiteurs à redécouvrir le riche passé de Chamalières lors de deux visites guidées gratuites.
Le parcours mettra en lumière le Chapitre de chanoines et les deux cimetières de la commune, tout en explorant l'environnement ancien du bourg, incluant les vestiges de son château fort et de sa chapelle castrale. Les participants pourront également en apprendre davantage sur l'histoire économique locale, marquée par le passé de village vigneron et l'activité des moulins papetiers installés sur les rives de la Tiretaine. Dates : mardi 14 et dimanche 26 juillet, rendez-vous : 15h devant l'église. Gratuit.

Orcines

Les fresques de Ternant à l'honneur.
La commune d'Orcines s'associe au programme des visites estivales de la paroisse Sainte-Croix des Puys en ouvrant les portes de l'église Sainte-Marguerite de Ternant, lundi 20 juillet. Cette visite sera l'occasion privilégiée d'admirer de près les fresques de Louis Dussour, joyau du patrimoine artistique local. Une étape incontournable pour les amateurs d'art sacré et d'histoire régionale. Rendez-vous à 15h devant l'église. Gratuit.

Cérémonie du 13 juillet. La cérémonie commémorative organisée conjointement par les municipalités de Clermont-Ferrand et Orcines à la mémoire du martyre des fusillés du 13 juillet 1944 se déroulera le lundi 13 juillet à 18h au monument des fusillés de la montée de La Baraque.
L'UNC d'Orcines, les associations communales, le corps des sapeurs-pompiers volontaires, les corps constitués, les enfants et les enseignants des écoles, la population orcinoise et des environs sont invités à assister nombreux à cette manifestation du souvenir.

Excursion à Vichy. Le CCAS d'Orcines organise une excursion à Vichy à la journée sur le thème de la découverte des 2 000 ans d'histoire de Vichy vendredi 18 septembre. Ce voyage est réservé aux personnes de 60 ans et plus, les résidents d'Orcines sont prioritaires.
Informations et inscrire, veuillez vous adresser au secrétariat de la mairie au 04.73.62.10.09 ou bien par messagerie : accueil@mairie-orcines.fr.

Saint-Genès - Une signalétique pour l'église de Beaune-le-Chaud



Venant de l'église (au fond à droite), la procession mène vers le rocher du Monte – © photo d'archives, environ 1925.

Traditions de ruralité, patrimoine et conservation du bâti, us et coutumes, donnent à Beaune-le-Chaud l'image d'un village vivant, dynamique proche de ses habitants, toutes générations confondues, et tourné vers un avenir prometteur.
Dimanche dernier, un office religieux a été célébré comme chaque premier dimanche de juillet, avec une procession menant la statue de Notre-Dame jusqu'au rocher du Monte.
Il faut dire que depuis de nombreuses années déjà, différentes processions à l'occasion de fêtes votives et chrétiennes, avaient lieu à Beaune-le-Chaud, dont celle en l'honneur de Notre-Dame de Beaune. Elles menaient les fidèles, d'ici et d'ailleurs, jusqu'à la croix du Monte, début juillet.
Beaune-le-Chaud était aussi une étape lors d'un pèlerinage partant de Clermont-Ferrand et se dirigeant vers Orcival, avec un arrêt dans le village. Certains pèlerins venaient à pied, d'autres en bus. Notre-Dame de Beaune était vénérée, avant la Révolution, au même titre que Notre-Dame d'Orcival et Notre-Dame du Port.
Surplombant le village, l'église surmontée d'une statue de vierge blanche attire l'œil du passant et lui donne cet air majestueux, prête à accueillir les visiteurs. La statue pèse environ 500 kg, mesure 2,10 m, socle compris. D'après l'inscription au-dessus de la porte du narthex et dans certains documents d'archive, l'église aurait été restaurée en 1863.
L'église de Beaune-le-Chaud a été mise en valeur, récemment, par l'ajout d'un panneau de signalétique d'interprétation du patrimoine, réalisé par la direction du tourisme et la direction de la culture, label Pays d'art et d'histoire, de Clermont Auvergne Métropole. Avec une telle signalétique, le passant, le randonneur, le villageois est invité à mieux connaître le passé de cet édifice et de s'arrêter pour admirer la vue sur le village et la chaîne des Puys. Plus d'une centaine de panneaux, financés par la Métropole, sont ainsi déployés sur les 21 communes du territoire métropolitain.



Signalétique de mise en valeur de l'église de Beaune-le-Chaud – © Béatrice Boudet.

Saint-Genès-Champanelle - Judo : pas de tatami mais un grand goûter !

La fête de la section judo n'a pas eu lieu le week-end dernier pour cause de canicule. Mais les responsables de la section judo de l'*Amicale champanelloise* ont décidé de marquer la fin de l'année scolaire.
Derrière l'école, munis d'un barnum, de tables et d'une ribambelle de gâteaux fabriqués par les parents des judokas, les bénévoles ont tenu un « stand goûter » à la sortie des classes, jeudi dernier. La belle quantité de bonnes gourmandises a disparu en peu de temps, les écoliers, leurs accompagnateurs ont profité de ce moment de plaisir pour s'installer dans les espaces verdoyants et ombragés et faire le fameux « quatre-heures » sur place, tout en discutant.
La section judo a mis en place ce moment goûter pour récolter quelques fonds et permettre ainsi de gâter petits et grands judokas et de marquer les évènements festifs de l'année. Un nouveau goûter sera organisé à la rentrée.



Goûter de la section judo, à la sortie de l'école – © Béatrice Boudet.

Aubière - L'école Vercingétorix décroche le label E3D « Niveau Expertise »



Le jardin pour mieux comprendre la vie des plantes – © Sce com.

Après l'école Beaudonnat, c'est au tour de l'école élémentaire Vercingétorix d'obtenir le niveau « Expertise », la plus haute distinction du label École en démarche globale de développement durable (E3D).
La remise officielle du diplôme s'est déroulée en présence de Laétitia Dupont (inspectrice de l'Éducation nationale), Véronique Miletich (conseillère pédagogique), Sylvain Casildas (maire d'Aubière), Mme Suchorski (directrice de l'école) et M. Monciau (enseignant investi dans le projet).
Ce label récompense des actions concrètes qui transforment la théorie en écogestes quotidiens : tri des déchets en classe et à la cantine, chasse au gaspillage, compostage, jardin scolaire, ainsi que des sorties nature (*Ligue pour la protection des oiseaux*, chaîne des Puys).
Lors de la cérémonie, trois élèves de CM2 ont pris la parole avec brio : Jules, qui a pris son rôle de délégué très à cœur, a préparé son intervention avec une rigueur exemplaire ; Timothée a pu voir son travail et son investissement autour du jardin scolaire pleinement valorisés, et Zoé, d'un naturel très réservé, a surmonté sa timidité pour s'exprimer à l'oral avec brio. Nous les laissons s'exprimer sur cette expérience.
« Nous sommes fiers d'avoir eu le label E3D pour l'école. Voici quelques-unes de nos actions :
– le pique-nique 0 déchet : on évite au maximum les emballages pour limiter la pollution. On ne "salit" pas la nature. On essaye de faire un maximum de choses nous-mêmes (les sandwichs et même les chips !)
– Le jardin et le compost : au début, c'était pour apprendre à travailler avec les élèves de maternelle. C'est un projet que l'on a fait avec M. Costes. Ensuite, cela nous a appris à voir ce dont les plantes avaient besoin pour pousser : du soleil, de l'eau, de la terre. On a récolté en début d'année pour faire des cakes et des tartes à la tomate. Enfin, mise en place du compost : on a travaillé sur le tri des déchets et la décomposition pour faire de la "bonne terre".
– Les sorties nature : nous avons fait des randonnées dans la chaîne des Puys. On a observé la nature et les traces de l'Homme sur le paysage. On faisait des pique-niques 0 déchet, même dans la neige quand on est partis au ski ! »

André ESPINASSE (CLP)



Félicitations aux élèves, aux enseignants pour cette réussite collective !

Saint-Genès-Champanelle

Animation. Lundi 13 juillet se déroule la soirée nocturne organisée par l'Office champanellois et la municipalité, pour célébrer la Fête nationale. Cette manifestation aura lieu au complexe sportif vers la nouvelle Maison des sports et des loisirs et ses abords, à partir de 18h.
Au programme de la soirée : dès 18h, marché d'artisans locaux, food trucks, buvette, jeux gonflables pour les enfants. À partir de 19h30, démonstration de danse country avec *Les Talons des Volcans*. De 21h à 22h : DJ Jams fera danser tout le monde. À 22h30 : retraite aux flambeaux. À 23h : feu d'artifice. Puis bal avec DJ Jams.

Horaires d'été du secrétariat de mairie et de l'agence postale. Secrétariat de mairie, du samedi 11 juillet au samedi 22 août inclus. Fermé lundi 13 et mardi 14 juillet. Heures d'ouverture. Lundi : 14h à 18h. Mardi, jeudi, vendredi : accueil téléphonique de 9h à 12h ; ouvert de 14h à 18h. Mercredi et samedi : fermé.
Agence postale, du samedi 11 juillet au samedi 22 août inclus. Fermée lundi 13 et mardi 14 juillet. Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14h à 17h30. Mercredi et samedi : fermée.

ATTENTION

En raison du **mardi 14 juillet férié**, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 13 JUILLET à 9H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Aubière

Coup de pouce pour les vacances. Comme chaque été, le CCAS renouvelle son dispositif d'aide pour vous permettre de partir ou de vous évader sereinement. Selon votre situation, trois formules sont possibles (sous condition de ressources, jusqu'à 1 000 € de quotient familial) : départ en colonie de vacances pour les enfants, réservation d'une location en famille, une semaine gratuite à l'accueil de loisirs de la commune. Vous souhaitez en savoir plus ou vérifier votre éligibilité ? N'hésitez pas à contacter directement le CCAS pour connaître toutes les modalités : 04.73.44.00.03 ou ccas@ville-aubiere.fr.

Aubière - Section gymnastique : chez les Câlinous de l'UFA



Un bon moment gourmand de fin de saison et des diplômes en récompense ! – © Serge Carton.

Récemment, les très jeunes athlètes, âgés de 18 mois à 4 ans, étaient conviés à l'initiative de l'*Union Fraternelle d'Aubière* (UFA) pour partager un beau moment sympathique et gourmand en compagnie de leur famille, récompensant ainsi leur assiduité et leur progrès effectués depuis le début de saison par la remise du diplôme du « Petit Athlète » et d'une médaille olympique. Chacun s'est régalé de ce moment festif et enjoué. Ces jeunes athlètes viennent s'entraîner tous les samedis matin, de 10h15 à 11h15, au complexe Paul-Bourzac, à Aubière.
C'est un bon moyen de passer un moment privilégié avec votre enfant loin des sollicitations extérieures durant soixante minutes. Ainsi accompagné, l'enfant se sent en sécurité et prend plaisir à évoluer sur des parcours et des structures dédiés. Il apprend, dans ce contexte particulièrement ludique, à acquérir une bonne motricité, avoir une bonne perception de son corps et de l'espace qui l'entoure. Plus tard, cet éveil peut l'inciter à poursuivre une activité sportive.
Contact Gym Câlinou : ufagym@laposte.net. Site web UFA : https://ufa-aubiere.org. UFA Aubière, 8 rue Saint-Antoine 63170 Aubière.



Dans le tunnel pour s'amuser ! – © UFA.

Aubière - Les décisions du conseil municipal

Au dernier conseil municipal d'avant les vacances les décisions suivantes ont été prises :
• **Espace public.** Un espace de rencontre et de convivialité du parc Hubert Tarrérias a été dénommé « Espace Dominique Lampalaire » pour rendre hommage à une personne décédée le 8 mars 1962, qui, par son action et engagement en faveur de la cause animale, a contribué à créer du lien social.
• **Cession foncière.** Une parcelle a été cédée à l'euro symbolique au Syndicat mixte des Eaux, suite à des travaux de reconstruction et d'agrandissement du réservoir d'eau potable de la commune.
• **Acquisition foncière.** Un ensemble de parcelles a été acquis aux consorts Decorps pour une superficie de 2 074 m² et pour la somme de 3 525 €. L'acquisition de ces parcelles permettra de développer les actions dédiées à la promotion de la biodiversité et la protection de l'environnement dans l'espace sensible du puy d'Aubière et de la zone viticole
• **Lire et Écrire.** Le conseil a approuvé une convention avec la Ligue d'Enseignement du Puy de Dôme qui vise à développer le plaisir de la lecture par l'intervention de bénévoles de plus de cinquante ans, au sein des structures éducatives de la commune.
• **Accueils et Loisirs.** Le conseil a approuvé les nouveaux règlements intérieurs des accueils loisirs municipaux sur les temps périscolaires et extrascolaires pour l'année 2026/2027.
• **Subventions.** Attribution d'une subvention de 1 100 € à l'association « Les perles rares » dans le cadre d'un projet dont l'objectif est de promouvoir le savoir-faire et le partage de l'artisanat, lors de la manifestation des « Artisanales » en septembre prochain.
Attribution d'une subvention de 500 € à l'association « Union Fraternelle Aubière » dans le cadre de sa participation au championnat national de gymnastique
• **Locaux d'habitation vacants.** Le conseil a approuvé l'institution d'une taxe sur les vacances des locaux (TVLH) d'habitation à compter du 1er janvier 2027. Le taux de la taxe est fixé à 17 % pour la première année d'imposition est à 34 % à compter de l'année suivante.
• **Taxe sur la publicité.** Le conseil a approuvé une réévaluation de la taxe locale sur la publicité extérieure à compter du 1er janvier 2027.
• **Solidarité urbaine.** Le conseil a entendu le rapport sur les actions menées en 2025 par la ville d'Aubière au regard de la perception de la dotation de solidarité urbaine (DSU). La ville a perçu au titre de cette dotation de l'État une somme de 250 647 € pour l'année 2025.

André ESPINASSE (CLP)



L'Espace naturel sensible du puy d'Aubière s'agrandit – © ENS.

Veyre-Monton - La Nuit des Veilleurs à la chapelle de Veyre



Prière pour des défenseurs de l'environnement persécutés – © C. Feunteun.

Cette année, la Nuit des Veilleurs à la chapelle de Veyre-Monton n'a pas eu lieu le 26 juin, Journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture, mais le 1er juillet en raison de la canicule et a réuni une petite vingtaine de participants. Depuis vingt ans, l'*ACAT*, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, propose ce temps de prière œcuménique, et pour la première fois en partenariat avec Église verte sur le thème « Prions pour les défenseurs de l'environnement persécutés ». Ce temps de prière a eu lieu dans de très nombreux endroits en France et dans le monde et notamment dans le Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand et à Issoire. Ayant tous en commun la défense de l'environnement, les engagements des douze personnes nommées au cours de la veillée sont variés : journaliste comme Pacifique Muliri en RDC ou Nargiz Absalamova en Azerbaïdjan, avocat comme Dang Dinh Bach au Vietnam, enseignante comme Estela Hernández Jiménez au Mexique, membres d'association comme Mauricio Cornejo en Argentine ou Long Kunthea, Ly Chandaravuth, Phuon Keoraksmey, Thun Ratha et Yim Leanghy au Cambodge ou Sid' Ahmed Lemjeyid au Maroc ou Stephen Kwikiriza en Ouganda. Pour chacun d'eux, une bougie a été déposée sur un planisphère, à l'emplacement de leur pays. La prière pour la conversion des bourreaux, les nouvelles des victimes mises en lumière en 2025 – dont plusieurs ont été libérées et deux peines de mort commuées – la prière du Notre Père et la bénédiction du prêtre Olivier ont clôturé cette veillée. Chaque participant pouvait ensuite signer des lettres qui seront envoyées aux victimes pour les soutenir.
Contact : 06.63.45.62.01. Site : acatfrance.fr ou nuitdesveilleurs.fr.

Les Martres-de-Veyre - Duo corse « Fiuminale » : deux voix, une île

Aux Martres-de-Veyre, le duo Fiuminale promet un moment d'exception. Avec plus de quarante années de scène et plus de 2 000 concerts donnés en France et à l'étranger, Maxime Merlandi et Jean-Philippe Guissani incarnent aujourd'hui l'essence du chant corse. Leur duo s'inscrit dans la continuité d'un parcours riche, notamment marqué par l'aventure du quatuor *Barbara Furtuna*, formation majeure qui a contribué à faire rayonner la polyphonie corse à l'international.



Le duo « Fiuminale » – Pierrick Guidou.

Au fil de leurs projets, les deux artistes ont collaboré avec *L'Arpeggiata*, Placido Domingo, Roberto Alagna, *Constantinople*, *Bélem* ou encore *Zadeja*. Ils se sont produits dans plus de trente pays, sur des scènes prestigieuses telles que le Carnegie Hall de New York, le Konzerthaus de Berlin ou la Salle Pleyel à Paris.
Sur scène, Fiuminale propose un chant puissant et intime où deux voix s'élèvent, se répondent et s'unissent. Chaque récital devient un moment de partage, porté par un dialogue sensible avec le public. Les harmonies, la vibration des voix et la sobriété du geste musical offrent une expérience profonde : un voyage intérieur autant qu'un lien collectif, authentique et vibrant.
Concert de Fiuminale le lundi 20 juillet à l'église Saint-Martial des Martres-de-Veyre à 20h30.
Billetteries : Tabac Presse Martroise, 23 avenue de la Gare, Les Martres-de-Veyre. Sur place dès 19h et en ligne sur www.fiuminale.com.
Placement libre – tarif unique 17 €.
Renseignements : 04.95.37.64.21.

Aubière - Pique-nique d'été



Après le régal, retour à la crèche pour une sieste bien méritée ! – © mairie d'Aubière.

Comme chaque année en juillet, les « moyens-grands » du multi-accueil « Frimousses & Cie » ont profité des beaux jours pour s'offrir une super sortie au parc du complexe sportif du Gidon. Dès le milieu de la matinée, l'ambiance était à la fête ! Entre les jeux de ballon, les jeux collectifs et les chansons à gestes, les éclats de rire ont résonné dans tout le parc.
Après s'être bien dépensés, tout le monde s'est retrouvé à l'ombre d'un grand séquoia pour partager un délicieux pique-nique.

Bistrot du Parc - Énergies renouvelables : un modèle collectif se dessine



Cette rencontre s'inscrivait dans la préparation du projet de territoire 2028-2043 du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, avec le soutien de la Région – © Parc des Volcans.

À Saint-Amant-Tallende, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a organisé un Bistrot du Parc consacré aux énergies renouvelables citoyennes. Cette rencontre a réuni habitants et acteurs du territoire autour d'une question commune : comment produire une énergie locale, collective et adaptée aux territoires ruraux ?
Deux projets locaux ont nourri les échanges. Rémi Grovel, président de *Beta Énergie*, a présenté le développement de chaufferies bois dans une logique de coopération, afin de rendre la chaleur bois accessible aux collectivités et aux acteurs privés. Florence Lhermet, cofondatrice d'*Arverne Durable*, a partagé l'expérience de ce collectif citoyen qui finance des installations photovoltaïques, permettant à chacun de participer à la transition énergétique, y compris ceux qui ne disposent pas de toiture adaptée.
Les échanges avec le public ont confirmé un fort intérêt pour les projets d'énergies renouvelables portés localement. Plusieurs pistes ont émergé. Les participants ont souligné la nécessité de mieux acculturer les habitants aux enjeux énergétiques et de favoriser leur réappropriation de ces questions, dans une vision collective et sur le long terme. La relocalisation des moyens de production d'énergie est apparue comme un levier important pour renforcer l'acceptation locale, permettre une relative souveraineté énergétique collective et favoriser la robustesse des territoires ruraux. Les petits projets, gérés localement, permettent notamment de concilier production de chaleur et gestion durable de la ressource en bois.
Les participants ont également identifié quelques freins au développement de ces initiatives : les difficultés rencontrées par certaines communes pour porter des réseaux de chaleur, les refus de projets solaires en toiture liés aux contraintes patrimoniales, ainsi que l'instabilité réglementaire et des conditions de rachat de l'énergie. À l'inverse, l'autoconsommation collective est apparue comme une piste prometteuse pour assurer des projets d'énergies renouvelables équilibrés.

Saint-Saturnin

Adieu Christiane. Le samedi 27 juin dernier ont été célébrées, en notre église de Saint-Saturnin, les obsèques de Mme Christiane Bailly, appelée plus communément « Cricri ». Née au village le 11 avril 1936, elle était la fille d'Angèle et René, issue de la lignée Le Blanc, ancrée à Saint-Saturnin et Randol depuis plusieurs générations. D'une famille modeste, après avoir fréquenté l'école communale, Christiane était restée célibataire, et c'est au domicile de ses parents qu'elle demeura tout au long de son existence (90 années). Sérieuse et très discrète, elle ira faire des ménages dans plusieurs familles de Saint-Saturnin, mais aussi à l'école communale. Dès la retraite, sa sédentarité va créer chez elle une forme d'isolement avec l'extérieur, tout en habitant à côté de sa famille ; cette dernière qui est là pour l'aider et faire ses courses au quotidien. Très fatiguée, avec de grosses difficultés pour se déplacer (même à son domicile), Christiane avait été hospitalisée en décembre 2025. Après ce passage à l'hôpital elle était allée rejoindre l'Ehpad d'Aigueperse, où elle est décédée. Nos sincères condoléances vont à toute sa famille.

Au cœur du baroque entre « Prague et Vienne ». Cette représentation unique se tiendra en notre église dimanche 19 juillet à 18h. Le programme met en lumière des œuvres telles que le « Stabat Mater » de Tůma (1750) et la « Messe Saint Wenceslas » de Michna (1669). Libre participation.

Chanonat

Messe dominicale. Dimanche 12 juillet à 9h30 en l'église Saint-Étienne de Chanonat. On fêtera les Olivier.

Sacrement de mariage. Samedi 11 juillet à 16h30 en l'église Saint-Étienne, union de Pauline De Almeida et Sébastien Foury. Nous les assurons de notre prière et leur présentons nos vœux les meilleurs.

Élections présidentielles 2027. Premier tour le 18 avril et le 2e tour, le dimanche 2 mai. Des élections législatives devraient suivre.

Agrandissement du parking de Tascy. En raison des travaux d'extension du parking de Tascy, rue de Viallevelours, réalisés par l'entreprise Hugon de Veyre-Monton, le stationnement sera interdit du mercredi 15 au vendredi 31 juillet. En revanche, un espace de stationnement sera autorisé face à la clôture des Ateliers municipaux. Les piétons seront interdits dans l'emprise du chantier. Le nombre de places va quasiment doubler pour atteindre la quarantaine. Le stationnement permanent, place Delille, ne sera plus possible. Rappel : l'ouverture du Comptoir du Bourg, place Delille, est programmée pour le vendredi 18 septembre.

La Bâtisse, programmation estivale. Jusqu'au 30 août, visites guidées à 15h les mercredi et dimanche. Du 15 juillet au 13 août, les mercredi et jeudi, animation *Mousquetaires & Milady* : rencontres théâtralisées, ateliers d'escrime et spectacle. Lundi 13 juillet, soirée concert avec les *Frères Maulus*. Les 8 et 9 août, déambulations costumées Napoléon III.

Une pensée pour la route. « Que nul ne souffle plus haut qu'il n'a d'esprit. » Lucien Gerphagnon, philosophe (1921-2011).

Cournon-d'Auvergne - Trois réouvertures de circulation

Depuis le 1er juillet, trois axes de circulation initialement réservés aux transports en commun sont rouverts à la circulation automobile à Cournon-d'Auvergne. Ces évolutions résultent d'un travail mené conjointement par la Ville de Cournon-d'Auvergne, le SMTC-AC et Clermont Auvergne Métropole afin d'adapter certaines dispositions du projet InspiRe aux réalités locales, tout en préservant les performances du réseau de transports collectifs. Présentées conjointement par Yanik Prière, maire de Cournon-d'Auvergne, Éric Égli, président du SMTC-AC, et Hervé Prononce, président de Clermont Auvergne Métropole, ces adaptations illustrent une méthode fondée sur le dialogue entre les collectivités, l'expertise technique et l'écoute des attentes exprimées par les habitants.
Depuis le 1er juillet, les aménagements suivants sont entrés en vigueur :



La présentation sur site – © Ville de Cournon-d'Auvergne Alparslan Coskun.



• réouverture du double sens de circulation avenue de la Liberté, entre la place de la République et la rue du Foirail ;
• réouverture du double sens de circulation avenue de la Liberté, entre la rue du Foirail et l'avenue du Pont ;
• réouverture du tourne-à-gauche depuis la promenade de la Libération vers le quartier du Lac.
Ces modifications s'accompagnent d'une adaptation de la signalisation et d'un recalage complet du fonctionnement des carrefours à feux afin d'intégrer ces nouveaux flux de circulation.
« Lors de la campagne municipale, nous nous sommes engagés devant les Cournonnaises et les Cournonnais à revoir le plan de circulation issu du projet InspiRe. Cette attente, les habitants l'ont exprimée clairement, puis confirmée dans les urnes. Mon rôle, comme celui de toute mon équipe, est d'en être le relais fidèle. C'est chose faite : à compter de ce 1er juillet, trois axes sont rouverts à la circulation automobile », a notamment précisé Yanik Prière, maire de Cournon-d'Auvergne

Cournon-d'Auvergne

Le Gergovie. Ces deux prochaines semaines au cinéma : « Disclosure Day » (2h25), « La Bataille De Gaulle : l'âge de fer » (2h40), « Toy Story 5 » (1h42), « Ulysse » (1h37), « Les Caprices de l'Enfant Roi » (1h54), « La Bataille De Gaulle – Partie 2 : J'écris ton nom », Vaiana, la légende du bout du monde (1h55), Des Minions et des monstres (1h30 - à partir du 15/07), . Les horaires sont disponibles sur Allociné.

Gerzat

Fête nationale. Soirée festive lundi 13 juillet à partir de 18h30 au parc du Galion : pique-nique républicain zéro déchet, food-truck et stand de pralines et nougat, concert et animations musicales (quiz et karaoké) entre 19h30 et 22h par Just2sing. À 22h30, feu d'artifice. Cérémonie mardi 14 à 11h sur le parvis de l'hôtel de ville.

Saint-Maurice-ès-Allier

Fête nationale. La cérémonie commémorative du 14 juillet 1789 se déroulera le mardi 14 juillet à 9h30 au monument aux morts. La fanfare « Le Réveil Sauvetatois » épaulera la manifestation qui sera suivie d'un vin d'honneur à la salle de musique.

Chanonat - Un moment de grâce

La 15e édition estivale de la Nuit des églises a connu un beau succès sur notre paroisse, notamment le 27 juin en l'église Saint-Julien de Jussat.
En effet, cette soirée jussatoise de l'avis unanime des participants fut un moment de pure grâce. Le choix particulièrement avisé du thème retenu a été une vraie bénédiction. Aussi nous adressons nos chaleureux remerciements aux organisateurs.
Plusieurs textes majeurs du « Très-Bas » – œuvre qui rend un hommage particulièrement bienvenu en cette année où l'on célèbre le 800e anniversaire de la mort du saint d'Assise, « cet autre Christ », selon la vénération populaire –, de l'écrivain-poète Christian Bobin, au style épuré et méditatif, entrecoupés de l'intervention de la chanteuse-harpiste Jeanne Posé, ont contribué au ravissement du public. Subjugués ! Oui les spectateurs l'ont été, par la prestation de Jeanne Posé, la gracieuse et talentueuse Drômoise. Les notes de sa harpe, instrument millénaire qui a le don de captiver les auditoires, alliées à sa voix céleste, et tout particulièrement lors de la récitation ô combien émouvante du Notre Père chanté en araméen (la langue parlée du Christ),


Xavier Chardon, l'un des cinq lecteurs, lit un texte du « Très-Bas », œuvre de Christian Bobin relative à François d'Assise.


Jeanne Posé, chanteuse-harpiste originaire de Champeix.

ont permis de goûter et de communier à l'indicible… et à l'ineffable beauté. Afin de rendre hommage à saint François au plus intime de la création… et dans toute sa variété… Jeanne, parodiant le chant de volatiles, avec le roucoulement de la tourterelle, ou qui sait du rougegorge, a ainsi suscité l'enchantement général de l'assemblée.
Jeanne, originaire de Champeix, parallèlement à sa vocation artistique exerce la profession de thérapeute psychocorporelle. Elle privilégie ses interventions dans les Ehpad, chez l'habitant, dans les églises…
Après le célèbre chant de louange de saint François : « Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix », cette soirée méditative s'est achevée par un moment d'échanges et de convivialité… un verre à la main et le sourire aux lèvres.
« La beauté sauvera-t-elle le monde ? ». À cette lancinante question de Dostoïevski et compte tenu des vents mauvais qui soufflent sur notre monde en proie aux angoisses… l'acquiescement, ce soir, fut entier ; oui à l'Espérance. Puisse-t-il perdurer. Une lumineuse soirée, qui ne demande qu'à être renouvelée.

Saint-Maurice-ès-Allier - Un gala gymnique très applaudi !



Julie et Julia, duo sur poutre – © Josiane Pelizzaro.

Après une saison exceptionnelle, couronnée de plusieurs podium dans les différents niveaux, dont une 3e place à la finale nationale Ufolep pour les niveaux 11-14 ans, le club de l'ESSM Gym a proposé un gala gymnique au public et aux familles.
Cette manifestation, parfaitement organisée a mis en lumière le talent, le travail et la détermination des jeunes gymnastes. Pauline Roure, la présidente, a présenté l'ensemble du club et chaque démonstration, puisque tous les niveaux ont participé, en sol, poutre, ballets et mouvements d'ensemble. Le public a pu admirer et apprécier les prestations de grande qualité présentées lors des différents concours, récompensant de longues heures d'entraînement et une passion partagée avec tous les entraîneurs : Pauline pour les niveaux 6, Antoine et Diana préparent les niveaux 8, Charlène V. Romane, Gaïa, Charlène M. pour les circuits.
Durant l'entracte, le public a pu se restaurer, se désaltérer ou participer à la tombola pour gagner un panier garni exceptionnel ! Il a été remporté par Josiane.
Au-delà de la performance sportive, c'est un esprit de famille qui anime le club depuis de nombreuses années, porté par des valeurs de respect, de dépassement de soi et de convivialité.
Un grand bravo aux entraineurs, encadrants, aux bénévoles et dirigeants qui ont contribué à la réussite de cette soirée.
Durant l'été, le club propose des stages d'été, ouverts à tous, licenciés ou non, à partir de 5 ans, pour un été sportif, ludique et convivial, afin de favoriser la découverte et le plaisir de pratiquer ensemble. Date des stages : 9, 25 juillet, 1er, 8, 22 et 26 août.

Paroisse Saint-Romain du Val d'Allier

Messes. Samedis 11 et 18 juillet à 18h aux Martres-de-Veyre. Dimanche 12 à 10h30 à Vic-le-Comte. Dimanche 19 à Pignols à 10h30 (pas de messe à Vic-le-Comte).

Accueil. À la maison paroissiale Chiara Luce 32, rue de Veyre aux Martres-de-Veyre les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h ; tél : 04.73.39.91.60. Pour les obsèques, tél : 07.49.45.48.88. Site Internet : paroissestromain.fr. Adresse mail : secretariatsaintromain@orange.fr.

Saint-Dier-d'Auvergne - Le sentier botanique a été inauguré



Les élèves de CM1-CM2 ont activement participé à ce travail.

À l'occasion de l'inauguration du sentier botanique de Saint-Dier-d'Auvergne en cette fin de journée du 29 juin, le public a eu le plaisir de découvrir le magnifique travail réalisé par la classe de CE2-CM1 et de leur maîtresse.
Les anciennes plaques, devenues très abîmées avec le temps, ont retrouvé une nouvelle vie grâce à de superbes panneaux en bois indiquant en pyrogravure le nom des arbres qui bordent et ombragent le sentier. Chaque élève a pris soin d'un arbre en particulier et a pu signer son travail en inscrivant également son prénom sur sa plaque.
Le sentier est à découvrir au départ du parc, juste à côté de l'aire de camping-car de la commune route de Saint-Jean-des-Ollières.
Après une très joli discours des élèves, ce moment s'est terminé autour d'un rafraîchissement convivial offert par l'Ape *Miod'ecole*, à toutes les personnes présentes.

Estandeuil - Un violent incendie a éclaté sur la commune

Un important incendie s'est déclaré jeudi 2 juillet en début d'après-midi sur la commune d'Estandeuil mobilisant un important dispositif de secours. Les flammes, attisées par le vent et les fortes chaleurs, se sont rapidement propagées, causant d'importants dégâts matériels et environnementaux.
Le sinistre a entièrement détruit deux habitations ainsi qu'un garage. Malgré l'intervention rapide des sapeurs-pompiers, de bénévoles, d'agriculteurs des villages voisins, la violence du feu n'a pas permis de sauver les bâtiments. Les occupants ont pu être mis en sécurité et aucune victime n'était à déplorer. Plusieurs familles ont été évacuées par sécurité. L'incendie a ravagé plusieurs hectares de terres agricoles et de zones boisées. Les flammes ont laissé derrière elles un paysage noirci, détruisant la végétation et portant un coup sévère à la biodiversité locale.
Face à l'ampleur du sinistre, une centaine de sapeurs-pompiers, appuyés par des moyens terrestres et aériens, ont été mobilisés durant plusieurs heures afin de maîtriser le foyer et d'empêcher sa propagation vers d'autres habitations.
La plus grande vigilance reste de mise en cette période de sécheresse, où les conditions météorologiques favorisent la propagation rapide des feux. Nous ne pouvons qu'exprimer notre soutien aux familles sinistrées et espérons que la solidarité va rapidement se mettre en place. Nous adressons toute notre reconnaissance aux pompiers, agriculteurs, et à tous ceux qui nous ont permis d'éviter le pire.
Cet incendie rappelle une nouvelle fois la fragilité des espaces naturels face aux épisodes de chaleur et souligne l'importance du respect des consignes de prévention pour limiter les risques de départ de feu.



Une maison complètement détruite.

Vic-le-Comte

Fête Nationale. Lundi 13 juillet. 21h45 : retraite aux flambeaux, accompagnée de la fanfare de *L'Orchestre d'harmonie* et des Sapeurs-Pompiers de Vic-le-Comte, départ de la mairie jusqu'au stade André-Boste. 23h : spectacle pyrotechnique au stade André-Boste (en cas d'arrêté préfectoral interdisant les feux d'artifice, la retraite aux flambeaux s'arrêtera au parc Montcervier où se tiendront les animations).
Mardi 14 juillet. 10h45 : cérémonie officielle et défilé place de l'Hôtel de ville, suivis d'un apéritif-buffet offert par la municipalité au parc Montcervier. Après-midi festif au parc (entrée libre) : rendez-vous à partir de 13h30. Apporter son pique-nique ou profiter de la buvette et autres petites restaurations sur place. Animations musicales avec le big band de *L'Orchestre d'harmonie* et *Taupless* (chanson française).

40e brocante antiquités vide-grenier. Organisée par l'association *Artisans et commerçants de la Comté,* elle aura lieu les 18 et 19 juillet prochains à Vic-le-Comte. Renseignements et réservations : 06.85.41.15.26.

Retour du plan canicule. La mairie a ouvert le registre nominatif des personnes vulnérables, personnes âgées, handicapées ou encore isolées à domicile avec le retour des fortes chaleurs. Il permet lors du déclenchement des plans canicule, de contacter les personnes inscrites dans le cadre d'actions de prévention.
Pour vous inscrire ou inscrire l'un de vos proches, merci de vous signaler directement en mairie ou au 04.73.69.02.12.

Exposition « Comme c'est bizarre ». Jusqu'au 31 juillet, à la salle d'art Le Trampoline. Sculptures céramiques et peintures des artistes : Mélanie Duchaussay, Clément Geyser et Laurent Suchel. Ouvert du mercredi au samedi de 15h à 18h. Contact : 04.73.88.29.63.

Les visites guidées. Du 4 juillet au 31 août, avec Clermont Auvergne Volcans, plusieurs visites guidées et activités sont proposées. Réservation obligatoire au 04.73.98.65.00 ou directement en point info tourisme, ouvert du mercredi au dimanche inclus de 10h à 13h et de 15h à 18h ou sur le site www.clermontauvergnevolcans.com. On peut aussi visiter Vic-le-Comte et Enval grâce aux différents panneaux explicatifs présents sur 21 points d'intérêts sélectionnés sur la commune.

Guinguette l'Abribus. À la plage de Longues, vendredi 10 juillet, soirée avec *L'Enfant Tapir*, musique électro expérimental, à partir de 20h.

ATTENTION

En raison du **mardi 14 juillet férié**, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 13 JUILLET à 9H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Saint-Julien-de-Coppel

L'association « Télédome » organise sa traditionnelle journée du 14 juillet à Saint-Julien-de-Coppel. Au programme : marché d'artisans et de producteurs de 10h à 17h sur le breuil ; découpe vinyle, pyrogravure, création de bijoux, créations pour enfants, crochet, charcuterie, bougies, décoration de table, création en bois, pralines, confitures, broderie et un enclos de chèvres. Rens. Dominique au 06.84.94.46.59 ou Valérie au 06.64.37.49.84.

Pays d'art et d'histoire - À la découverte du patrimoine

La programmation estivale du Pays d'art et d'histoire de Billom Communauté s'annonce riche en couleurs pour l'été 2026 ! Dès maintenant et jusqu'à fin août, retrouvez tous les rendez-vous proposés autour du patrimoine bâti, naturel, les animations à partager en famille, les randos patrimoine et les visites « À la tombée de la nuit ».

Des visites pour tous les goûts

Chaque semaine, vous pouvez choisir entre des visites guidées pour explorer un site, un bourg ou un monument du territoire : l'église romane de Glaine-Montaigut, l'ancien collège des Jésuites, Billom la médiévale, la petite cité de caractère de Chauriat ou encore l'ancien prieuré de Saint-Dier d'Auvergne. Vous préférez partir à la découverte d'un site naturel ? Suivez un guide-conférencier et un animateur nature qui vous dévoilent les secrets de la Vallée du Madet, les hameaux et sous-bois de Saint-Jean-des-Ollières ou les domaines de Beauregard l'Évêque.
Vous cherchez une sortie en famille ? Participez à des ateliers collectifs autour de l'archéologie, de l'architecture ou de la nature au puy de Pileyre et du puy de Mur. Le Pays d'art et d'histoire propose aussi des balades en nocturne – et à la fraîche – pour voir le coucher du soleil du sommet du puy de Pileyre et aller à la rencontre des chauves-souris.

Un run' patrimoine pour ouvrir la saison

Cette année, c'est un run' patrimoine, rendez-vous maintenant incontournable du Pays d'art et d'histoire, qui ouvre cette saison des visites découvertes du territoire. Découvrez lors de cette visite guidée en courant – allure modérée – les Espaces naturels sensibles du puy de Mur et du puy de Pileyre. Accompagnés d'un animateur de moyenne montagne et d'un guide-conférencier, vous joignez activité physique et culturelle lors de cette sortie originale.
Dès la semaine suivante, sillonnez le territoire : vous avez l'embarras du choix avec plusieurs rendez-vous organisés dans la semaine.
Vous pouvez retrouver le détail de la programmation sur le site internet de Billom Communauté, au bureau d'information touristique de Billom – rue Carnot – 04.73.68.39.85 – ou sur le site www.vacances-livradois-forez.fr.
Attention, toutes les animations sont sur réservation au bureau d'information touristique de Billom ou en ligne sur le site vacances-livradois-forez.fr.



Un été 2026 riche en couleurs – © Billom Communauté.

Au programme

Run' patrimoine : le 8 juillet à 18h30, durée deux heures trente, environ 370 m de dénivelé pour 11 km. Le Pays d'art et d'histoire se réserve le droit d'annuler la sortie en cas de canicule, orage et/ou pluie – gratuit.
Balade ethnobotanique à Saint-Jean-des-Ollières : le 15 juillet à 9h30 – 7 € par personne.
Visite guidée de Billom : les jeudis 16, 23 et 30 juillet à 10h – 7 € par personne.
Visite guidée Saint-Dier : le vendredi 17 juillet à 10h – 5,50 € par personne.
Atelier 6-12 ans « Apprenti archéologue » à Pérignat-ès-Allier : le 21 juillet à 10h – 4 € par personne.
Atelier en famille « L'empreinte du végétal » à Vertaizon : le 22 juillet à 10h – gratuit.
Atelier en famille « Meunier tu dors » à Saint-Dier : le 28 juillet à 10h – 4 € par personne.
La Vallée du Madet : le 29 juillet à 9h30 – 7 € par personne.
À la découverte des chauves-souris : le 29 juillet à 19h – gratuit.
Visite guidée Glaine-Montaigut : le vendredi 31 juillet à 10h – 5,50 € par personne.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Mobilités - Cet été, un bus direct pour rejoindre Vulcania et Lemptégy sans voiture

RLV - Chaque mercredi de juillet et août, une navette reliera Châtel-Guyon, Riom, Mozac et Volvic à Vulcania et au Volcan de Lemptégy. Un service pensé pour faciliter l'accès aux deux sites touristiques sans prendre la voiture.

Cet été, rejoindre Vulcania ou le Volcan de Lemptégy sera plus simple pour les habitants de Riom Limagne et Volcans. Jusqu'au 26 août, tous les mercredis, RLV Mobilités met en circulation une navette estivale reliant directement Châtel-Guyon, Riom, Mozac et Volvic aux deux sites touristiques situés à Saint-Ours-les-Roches.
Le départ est fixé à 8h55 à Châtel-Guyon, route de Mozac avant d'arriver à Vulcania à 10h05. Le retour s'effectuera à partir de 18h de Vulcania avant d'arriver route de Mozac, à Châtel-Guyon, à 19h10. Le trajet sera assuré en autocar de 50 places. Cette ligne estivale offre ainsi aux voyageurs une journée complète pour profiter des attractions, des balades ou des sentiers de randonnée de la Chaîne des Puys. Le billet est proposé au tarif unique de 2,60 € aller-retour par personne. Les abonnés au réseau RLV Mobilités pourront, eux, emprunter gratuitement cette navette dans le cadre de leur abonnement.
Pour permettre au plus grand nombre d'en profiter, trois solutions sont proposées pour monter à bord. Les habitants des communes desservies pourront rejoindre directement l'un des arrêts de la navette. Ceux résidant dans une commune desservie par les lignes régulières de RLV Mobilités pourront utiliser le réseau urbain pour rejoindre un des points de départ de la navette. Enfin, les habitants des communes couvertes par le transport à la demande pourront réserver un trajet de rabattement jusqu'à la navette. Dans ce cas, le titre de transport reste valable sur l'ensemble du parcours, sans supplément.
La réservation est obligatoire pour les usagers du transport à la demande et fortement recommandée pour les autres voyageurs afin de garantir leur place à bord. Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard le dimanche précédant le mercredi du départ.
À travers cette nouvelle liaison estivale, Riom Limagne et Volcans souhaite faciliter l'accès à ses principaux sites touristiques tout en limitant l'usage de la voiture. L'objectif est aussi de réduire les difficultés de stationnement en période de forte affluence, de favoriser les déplacements partagés et moins polluants, tout en proposant une solution de mobilité simple et accessible, notamment pour les familles souhaitant découvrir le territoire sans contrainte.



Cette navette estivale dessert Châtel-Guyon, Riom, Mozac et Volvic – © RLV Mobilités.

Renseignements sur le site de RLV Mobilités ou au 04.73.38.08.09. Inscription pour la navette au plus tard le dimanche précédant le mercredi du trajet sur le site de RLV Mobilités ou sur le site de RLV, rubrique actualités, article « Une navette estivale vers Vulcania et le volcan de Lemptégy »

ARRÊTS DESSERVIS

Châtel-Guyon : route de Mozac à 8h55 (retour à 19h10), Villa Plaisance à 9h (19h05), parc Clémentel à 9h05 (19h).
Riom : Pôle multimodal SNCF à 9h15 (18h50), Sainte-Marie à 9h20 (18h45).
Mozac : Europe à 9h25 (18h40), Les Gardelles à 9h30 (18h35).
Volvic : Gustave Roghi à 9h40 (18h25).
Saint-Ours-les-Roches : volcan de Lemptégy à 10h (18h05), Vulcania à 10h05 (départ retour à 18h).

Riom en bref

Agenda

▪ Mardi 14 juillet à 21h45, Tour de l'Horloge, « Feux d'artifice sur le patrimoine » : visite commentée. Alliez l'histoire de l'un des monuments les plus emblématiques de la ville à la magie de la pyrotechnie. Un accès privilégié à l'un des plus beaux points de vue sur la plaine de la Limagne et les volcans pour admirer en même temps une dizaine de feux d'artifice. Jauge limitée. Tarifs : 4 €, 3 € (réduit). Réservation : 04.73.38.99.94 ou en ligne : www.rlv.eu.

▪ Mardi 14 à partir de 20h30 au parc du Cerey, feu d'artifice et concert avec foodtrucks et buvette.

▪ Jeudi 16 à 18h30, Tour de l'Horloge, « Panorama viticole » : visite œnologique suivie d'une initiation aux vins d'Auvergne et de dégustations depuis le sommet de l'ancien beffroi par Amaël Sicard, sommelier caviste. Tarif : 15 €. Réservation au 04.73.38.59.45.

▪ Vendredi 17 de 10h à 11h30, Musée régional d'Auvergne, « Minéraux 3D : découpe, plie, colorie ! » : visite-atelier pour les 4-11 ans. Plonge dans l'univers merveilleux des cristaux d'Auvergne ! Ensuite, à toi de créer. Grâce à un jeu de découpage et de collage en papier, fabrique ton propre cristal en 3D reproduisant les formes géométriques d'un véritable minéral. Ajoute des nuances délicates avec de l'aquarelle pour obtenir des effets translucides rappelant ceux observés dans la nature. Tarif : 3 € sur inscription.

▪ Mardi 21 à 18h30, Tour de l'Horloge, « L'amour du patrimoine au hasard des rues, sur les traces de Marivaux » : visite commentée. Tarifs : 4 €, 3 € (réduit). Réservation au 04.73.38.99.94 ou en ligne : www.rlv.eu.

▪ Mercredi 22 de 14h30 à 16h, Musée Mandet, « Les 12 travaux des visiteurs » : jeu de piste en famille spécial Mythologie à partir de 6 ans dans le cadre des Voyageurs du temps Spécial Été 2026. Athéna, la déesse de la sagesse, vous lance un défi : 12 énigmes à résoudre en allant d'œuvre en œuvre. Tarifs : 6 € pour les adultes, 3 € pour les moins de 18 ans et les étudiants de moins de 25 ans sur inscription.

▪ Jeudi 23 de 10h à 11h30, Musée régional d'Auvergne, « La boîte d'exploration de l'apprenti géologue » : visite atelier pour les 4-6 ans. Après une visite-découverte du musée pour apprendre à reconnaître les minéraux, fabrique ta propre boîte d'exploration. Elle t'accompagnera dans tes prochaines excursions en Auvergne pour dénicher toi-même les pierres de la région ! Tarif : 3 € sur inscription.

▪ Vendredi 24 à 10h30, Tour de l'Horloge, « Gare aux gargouilles » : atelier modelage en famille à partir de 4 ans. Pars à la découverte des gargouilles et autres créatures étranges qui peuplent les bâtiments anciens, puis place à la création ! En atelier, chacun modèle sa propre gargouille. Tarifs : 5 €, 3 € (réduit). Réservation au 04.73.38.99.94.

Au cinéma Arcadia cette semaine

« Backrooms » (vo et vf – 2h06 – int. - 12 ans), « Deviens génial » (1h32), « Jim Queen » (1h25 – int. - 12 ans), « La bataille De Gaulle – Partie 2 : j'écris ton nom » (2h37), « Des Minions et des monstres » (1h30), « Disclosure Day » (2h25), « La bataille De Gaulle – L'âge de fer » (2h40), « Les Caprices de l'Enfant Roi » (1h54), « Obession » (1h48 - interdit - 16 ans), « Supergirl » (1h48), « Ulysse » (1h37), « Permis de détruire » (1h37), « Toy Story 5 » (1h42), « Vaiana, la légende du bout du monde » (1h55).
Les horaires sont disponibles sur Allociné et sur le site https://www.cinearcadia.fr/.

Chanat-la-Mouteyre

Apéro compostage. Le Syndicat du Bois de l'Aumône invite toutes les personnes qui participent au compostage partagé sur la commune, à un moment convivial, ce vendredi 10 juillet à 18h, devant le composteur partagé installé rue de la Prade dans le bourg de Chanat, derrière le local des pompiers. Ce sera l'occasion de parler du compostage, de partager un verre et de remettre du compost mûr issu du composteur partagé aux personnes intéressées.

Barbecue participatif. Il aura lieu ce samedi 11 juillet à 12h, sous les arbres devant le local des pompiers dans le bourg de Chanat. Tous les Chanatois sont invités à venir partager ce moment de rencontre et d'échanges en apportant leurs plats qu'ils pourront faire cuire sur les barbecues. Prévoir son assiette et ses couverts.

Mozac - Soixante ans de mariage



Jean et Janine, 60 ans de mariage et de bonheur tous les deux – © NC.

Cela ne doit pas se passer sous silence, tellement c'est merveilleux ! Janine et Jean B. viennent de fêter, vendredi 3 juillet, leurs 60 ans de mariage, avec famille et proches.

Aigueperse - Vif succès de la vente au déballage de « Emmaüs »

Samedi 5 juillet dès 10h, la foule se pressait derrière les barrières installées autour de la place habituellement dédiée aux camping-cars. L'antenne *Emmaüs Bussières Insertion* a organisé sa toute première vente au déballage. La manifestation, qui s'est déroulée jusqu'à 17h, a été couronnée de succès.
Bénévoles et exposants terminaient d'installer leurs stands. Les visiteurs n'ont pas boudé leur plaisir. Friperie, vaisselle, broderies, mercerie, tissus, livres, jeux, jouets, petits bijoux, meubles et objets de décoration ont trouvé une seconde vie.
Le beau temps étant de la partie, le public s'est déplacé nombreux tout au long de la journée. Cette première vente au déballage est destinée à préfigurer le futur Foirail Emmaüs.
C'était également l'occasion de découvrir le tout nouveau local de l'association où les bénévoles peuvent stocker, mais également vendre, les objets, vêtements et meubles d'occasion. Le public peut désormais y faire don de vêtements, meubles et autres objets encore en bon état et dont il désire se séparer.



On est venu nombreux à la vente au déballage – © Maïté Michel (CLP).

M.M (CLP)

Aigueperse

Travaux sur le réseau d'eau potable. Le Syndicat mixte Sioule & Morge va entamer, dès le mercredi 16 juillet, des travaux importants sur le réseau d'eau potable dans la Grande Rue, pour une durée prévue de 4 semaines. Les branchements individuels des riverains situés entre la rue du Buron et l'église seront renouvelés en trois phases : rue du Buron, place de la Halle, avenue des Résistants et place Saint-Joseph. Ces travaux visent à améliorer la qualité du réseau d'eau. Aucune intervention à l'intérieur des habitations ne sera nécessaire. Des déviations seront mises en place ainsi qu'un stationnement permettant aux véhicules de chantier d'évoluer en sécurité.

Secrétariat de mairie. Du 15 juillet au 24 août, ile sera ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 15h sans interruption et le samedi de 9h à 12h.

Pharmacie de garde. Dimanche 12 juillet, pharmacie des Brayauds à Saint-Bonnet-près-Riom. Tél. 04.73.63.30.70 de 9h à 19h. Mardi 14, pharmacie du Cheix à Le Cheix-sur-Morge. Tél. 04.73.97.24.08 de 9h à 19h.
En dehors de ces horaires, contacter la pharmacie Ducher, 1 Place Delille à Clermont-Ferrand au 04.73.91.31.77

Fête nationale. Le 14 juillet, rassemblement dans la cour de la mairie à 8h45. Le défilé se dirigera jusqu'à la place de la Nation où sera déposée une gerbe au pied de l'arbre de la Liberté. Le cortège se dirigera ensuite jusqu'à la place Anciens AFN où sera déposée une seconde gerbe. Vin d'honneur offert par la municipalité à la caserne des sapeurs-pompiers.

Châtel-Guyon - L'école de Saint-Hippolyte labellisée Expertise E3D



L'école de Saint-Hippolyte félicitée pour son engagement pour l'environnement – © Ville de Châtel-Guyon.

Les équipes pédagogiques et les élèves de l'école de Saint-Hippolyte sont félicités pour leur engagement en faveur de l'environnement. L'établissement s'est vu remettre officiellement le diplôme attestant du niveau « Expertise » de la labellisation E3D (Établissement en Démarche Globale de Développement Durable), par Mme Clavel, conseillère pédagogique de l'Éducation nationale, en présence de Thierry Boulleau, premier adjoint de Châtel-Guyon.
Ce label valorise l'engagement de l'ensemble de la communauté éducative en faveur du développement durable, à travers les gestes du quotidien mis en œuvre dans la vie scolaire, la gestion de l'établissement et les projets pédagogiques : consommation d'eau et d'énergie, collecte des déchets, composteurs, lutte contre le gaspillage alimentaire, entre autres initiatives. La journée s'est conclue dans une ambiance festive, à l'occasion de la traditionnelle kermesse de l'école ! Les élèves de CM2 se sont également vu offrir un livre, en cadeau de fin d'année, avant leur entrée au collège.

Aubiat - L'amicale des chasseurs maintient ses tarifs



L'assemblée générale de l'amicale des chasseurs d'Aubiat s'est tenue fin juin avec une forte présence. Après le bilan financier approuvé par les présents, Stéphane Bardin, président, a informé que lui et les membres du bureau ne souhaitaient pas augmenter les cotisations pour la saison à venir. Les lâchers de faisans et perdreaux seront identiques aux années précédentes. Le débat s'est engagé sur la pertinence de limiter le prélèvement du lièvre, qui est en baisse continue et générale sur tout le secteur.
Le lapin de garenne est présent en très grand nombre à Aubiat, malgré les prélèvements effectués par la chasse et les furetages. Les dégâts sont visibles sur les cultures. Rendez-vous le 6 septembre pour la remise des cartes.



Thuret - Les ballets russes s'invitent à l'église Saint-Martin

Dans le cadre du « Festival Musiques Vivantes », c'est à une programmation de musiques slaves que sont conviés les mélomanes ce samedi 11 juillet 17h. Sur les touches noires et blanches, le pianiste Andrey Gugnin interprètera un programme qui réunit quatre suites de ballet emblématiques de Piotr Ilitch Tchaïkovski et Igor Stravinski dans des versions pour piano seul.
« Casse-Noisette » et « La Belle au bois dormant » dans les transcriptions de Mikhaïl Pletnev, « Trois mouvements de Petrouchka » (arrangés par Stravinski pour Arthur Rubinstein), et « L'Oiseau de feu » dans la transcription virtuose de Guido Agosti. Andrey Gugnin démontre que les transcriptions pour piano restent captivantes, non pas en tant que substituts aux versions originales pour orchestre, mais en tant qu'œuvres musicales à part entière.
Ce programme a fait l'objet d'un album paru chez Hyperion Records en 2025. Le projet a été largement salué par la presse : *Gramophone*, *BBC Music Magazine*, *Pianist*, *International Piano* ou encore *MusicWeb International*, en ont souligné la virtuosité éblouissante, la grande précision et le sens très théâtral des contrastes. L'album a également été mis à l'honneur sur Spotify, en couverture et en tête de la playlist "New Classical".
Verre de l'amitié et rencontre avec l'artiste à l'issue du concert. Tarif adulte : 25€, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.



Le pianiste Andrey Gugnin – © « Festival Musiques Vivantes ».

ATTENTION

En raison du **mardi 14 juillet férié**, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :

LUNDI 13 JUILLET à 9H.

Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Thuret

Modification programme festivités du 13 juillet. En raison des conditions climatiques et du risque d'incendie, le programme des festivités du 13 juillet a été adapté. À 19h, commémoration au départ de la mairie. Puis rendez-vous au stade de foot pour le repas (paëlla proposée par les sapeurs-pompiers ou poutine proposée par la Cabane à poutines), qui sera suivi d'une retraite aux flambeaux et d'une soirée mousse avec le DJ. Réservation conseillée au 07.81.18.31.82.

Ennezat - Sortie dans le Cher pour le « Club Amitié »



Le club a été enchanté par cette sortie – © « Club Amitié ».

Plus de vingt adhérents ont embarqué pour une croisière sur le canal latéral à la Loire. Croisière leur permettant de découvrir la manœuvre d'un bateau fluvial sur le pont-canal du Guétin qui enjambe l'Allier et de vivre une « bassinée » dans la double écluse du Guétin impressionnante par ses parois vertigineuses. Tout au long de cette croisière, le capitaine du « Latéral » a su faire partager son enthousiasme pour son métier et ses multiples connaissances. Le groupe s'est ensuite rendu dans les jardins d'Apremont. Ce parc floral créé en 1977 par Gilles de Brissac a offert à chacun, au gré de la promenade, une féerie de variétés de fleurs et d'arbres qui représentent plus de 1 500 espèces. Un cadre splendide et véritablement enchanteur !

Ennezat - Une très bonne paella



Le rendez-vous « paella » a fédéré les adhérents – © « Club Amitié ».

Les adhérents du *Club Amitié* n'ont pas manqué le rendez-vous « paella ». Cette année encore, ils sont venus nombreux pour partager ce moment amical et gourmand où chacun prend plaisir à se retrouver. Le club sera fermé du 15 juillet au 15 août, avant la reprise des activités hebdomadaires, sorties et voyages. Renseignements au Petit Clocher les jeudis de 14h à 17h. Tél. 04.73.64.27.54.

Surat - L'ESCM football a fait le point



L'assemblée.

Le 16 juin, l'Entente sportive Champeyroux/Surat/Les Martres (ESCM) section football a tenu son assemblée générale à la salle des associations à Surat, devant une nombreuse assistance, en présence de Christine Duval, maire de Surat, Philippe Cartailler, maire de Saint-Ignat, et José Goncalves, conseiller à Martres-sur-Morge. Stéphane Borot, président du club, a remercié toutes les personnes présentes et fait un rapide résumé de la saison écoulée. Olivier Briffond et Aurélien Girard, entraîneurs, ont dressé le bilan sportif. Le championnat de 5e division s'est déroulé en deux phases, lors de la 1re les joueurs de l'équipe 2 ont montré beaucoup d'engagement et d'implication, malheureusement ils terminent à 3e de la poule, ce qui les prive de montée. Lors de la seconde phase, les joueurs ont continué avec le même esprit de motivation et terminent à la 1re place. L'équipe 1 avait de l'ambition en ce début de championnat, réalisant de bons résultats, et occupe la 1re place, suite à une baisse de régime avant la trêve elle perd la place de leader. La seconde partie de championnat fut meilleure, elle termine la saison à la 1re place et accède à la 2e division. En challenge Séniquette l'équipe 1 échoue en demi-finale.
L'entente (ESCM) fait partie du groupement formation Limagne – à noter que les U18 sont champions du Puy-de-Dôme et accèdent au niveau régional. Pour la saison prochaine Olivier Briffond, responsable de l'équipe 1, assurera les entraînements des seniors, Stéphane Borot sera responsable de l'équipe 2.
Composition du bureau : Stéphane Borot, Jean-Michel Marret présidents, vice-président Aurélien Girard, trésorier Frédéric Vexenat, secrétaire Jean-François Liabeuf, Jérémy Compte, membres : Sébastien Blin, Joris Mordier, Aurélien Racat, Meg Mordier, Benjamin Fournier, Axel Mendes, Adrien Desfarges, Damien Berthet, Dominique Alvarez, Thomas Marquez, réseaux sociaux : Alexandre Barbalat et Emma Violet.

Saint-Genès-du-Retz

Fête nationale. L'amicale des sapeurs-pompiers invite les habitants à célébrer la fête nationale dans une ambiance conviviale, mardi 14 juillet, à partir de 18h. Au programme de cette belle soirée : paella géante (sur réservation auprès de William Salat au 06.79.56.88.84 ou auprès de Tanguy Girard au 06.11.69.36.06). Tarifs : 18 €, 15 € pour les enfants de moins de 12 ans. Retraite aux flambeaux avec la participation de *Percs and Rolls* et *El Mada Saxophone*. Feu d'artifice pour illuminer notre ciel suivi d'un bal populaire animé par Anthology Discomobile pour danser jusqu'au bout de la nuit. Sur place, stands et buvette.

Concours de pétanque. L'amicale des sapeurs-pompiers organise son grand concours de pétanque, samedi 11 juillet, à partir de 13h30. Joueurs confirmés ou amateurs seront les bienvenus pour partager un moment de convivialité. De nombreux lots sont à gagner. Buvette et restauration sur place.
Pour les plus chanceux : 2 jambons, 2 rosettes, 2 bouteilles de Ricard et 2 bouteilles de whisky seront mis en jeu. Des lots de consolations pour les derniers. Tarif : 16 € par doublette.

Montpensier

Remise de médailles. Le 13 juillet, David Despax remettra des médailles à certains anciens pompiers méritants et mettra à l'honneur l'ancien corps des sapeurs-pompiers volontaires de Montpensier et des communes environnantes. Notre drapeau est installé dans la cantine de Montpensier qui était l'ancienne caserne des pompiers. Au programme : 18h30, cérémonie au monument aux morts et dépôt de gerbes ; 19h, cérémonie du drapeau des pompiers ; 19h30, apéritif offert par la municipalité à la cantine scolaire ; 20h15, concert avec le groupe *Magic bath ducks.* Buffet organisé par Culture Nature (planches de charcuterie et fromages). Tarif : 12 € pour 2 personnes seulement sur réservation.

Pour ceux qui n'auraient pas réservé, et ceux qui voudraient un supplément avec leur plateau, saucissons et crêpes en vente tout au long de la soirée. Buvette organisée par les sociétés de pêche et de chasse. À 21h45, départ de la retraite aux flambeaux organisée par *Générations Montpensier*.

Effiat

Cérémonie du 14 juillet. Elle aura lieu au monument aux morts à 12h, avec les corps constitués et dépôt de gerbes. Le repas traditionnel, offert par la commune, uniquement pour les habitants, se fera à la suite sur la place d'Armes.

Paroisse Saint-Bénilde en Limagne

Messes. Chaque dimanche, messe à 11h à Aigueperse et à 18h à Thuret. **Samedi 11 juillet** à 18h à Combronde. **Samedi 18** à 18h à Combronde. Samedi 25 à 18h à Jozerand.
Messe à Thuret à 11h chaque 1er vendredi du mois pour et avec les malades : 7 août, 4 septembre.
Messe le jeudi à Aigueperse à 9h : reprise le 3 septembre.

Confessions. À Thuret : à 16h jeudi 13 août et 3 septembre. À 9h30 le vendredi 7 août.

Mariages. Samedi 11 à 15h à Artonne : Marlène et Rudy Dassaud.

Baptêmes. Samedi 11 à 11h à Thuret : Tommy Adam, Sanaë Vincenti ; à 11h à Saint-Agoulin : Säsha Morales. Samedi 18 à 11h à Vensat : Angélina Chatard, Capucine Chabault. Dimanche 19 à 12h15 à Aigueperse : Albane et Salomé Clermontois.

Informations. Accueil de la maison paroissiale d'Aigueperse : mardi de 16h30 à 18h, jeudi de 10h à 12h, samedi de 10h à 12h. Tél. 04.73.63.62.25 ; site internet : www.paroissesaintbenilde.com. Pour s'inscrire à la newsletter, merci d'envoyer un mail à paroissesaintbenilde@gmail.com.

Attention : horaires d'été. Juillet : ouvert mardi et samedi, fermé le jeudi. Août : ouvert exclusivement le samedi de 10h à 12h.
Reprise des horaires habituels la semaine du 24 août. Fermé les 14 juillet et 15 août.

Paroisse Saint-Michel en Limagne Noire

Messes. Samedi 11 juillet, 18h30 à Marsat. Dimanche 12, 9h30 à Saint-Beauzire. Messes pour Colette Compain, 1er anniversaire et pour Renée Montagne, obsèques le 26 mai et à 18h messe à Thuret.

Baptêmes. Samedi 11 à 11h baptêmes à Chappes d'Ava de Castro et d'Ivana Fauvet.

Mariages. Samedi 11 à 14h30 à Ennezat, mariages de Maxence Visseau et d'Adèle Russac et à 18h30 de Damien de Baerdemacker et de Margaux de Baerdemacker.

Prière. Jeudi 16 à 18h à la chapelle Saint-Joseph à Saint-Beauzire, prière mariale avec chapelet médité, Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Informations. La maison paroissiale vous accueille jusqu'au 19 août inclus, le mercredi de 10h à 12h. Maison paroissiale, 2 rue des Bordets, 63720 à Ennezat. Tél. 04.73.63.80.30. Mail : coordinationstm@diocese63.fr. Site : https://paroissesaintmichelenlimagnenoire.fr.

Saint-Beauzire

Obsèques. Vendredi 3 juillet ont été célébrées en notre église les obsèques de Christian Poniécki, dont le décès est survenu brutalement dans sa 80e année, suivies de l'inhumation au cimetière de la commune auprès de son épouse Marie-Paule.
À ses filles, ses gendres et ses petits-enfants, nous présentons nos sincères condoléances.
Ce même vendredi, les obsèques de Denise Bourdassol, décédée dans sa 79e année, ont été célébrées dans l'intimité au crématorium de Vichy, suivies de l'inhumation de ses cendres au cimetière communal, auprès de ses parents.
À ses neveux, nièces et toute la famille, nous présentons nos sincères condoléances.

En paroisse. Dimanche 12 juillet, messe en notre église à 9h30 pour Colette Compain 1er anniversaire, Renée Montagne et Christian Poniécki.
Jeudi 16, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, prière mariale avec chapelet médité à 18h à la chapelle Saint- Joseph.

Randan - Quand le festival « Musiques Vivantes » fait escale au Domaine royal

Depuis plusieurs années déjà, la magie du festival « Musiques Vivantes » offre l'une de ses parenthèses musicales au public randannais. Cet été, les mélomanes seront invités à prendre part ce dimanche 12 juillet à 19h à un voyage musical pour accordéon et violon « Balada ».
Dans un répertoire à la croisée des mondes, se rencontrent Deborah Nemtanu et l'accordéoniste Pierre Cussac. Ils proposent avec « Balada », un voyage dans l'esprit des musiciens conteurs, faisant la part belle aux musiques d'Europe de l'est, au lyrisme et à la virtuosité dansante.
Façonné d'arrangements et de compositions sur-mesure, le programme invite le spectateur à (re)découvrir des pièces où se confondent écriture classique et inspirations populaires.
Les célèbres « Airs bohémiens » de Sarasate répondent ainsi aux « Danses roumaines » de Bartók, et quand la profonde « Valse triste » de Vecsey fait écho aux « Songs my mother taught me » de Dvorák, l'émotion musicale devient



L'accordéoniste Pierre Cussac et la violoniste Deborah Nemtanu – © Musique Vivante.

palpable. Verre de l'amitié et rencontre avec l'artiste à l'issue du concert. Un beau voyage à venir partager de toute urgence lors de cette 42e édition du festival « Musiques Vivantes » qui se tient jusqu'au 18 juillet.

Tarifs : 25 €, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Randan

Fête nationale. Le 14 juillet, rassemblement et revue de la compagnie des sapeurs-pompiers, place de la mairie, à 11h. Départ du cortège avec la participation de l'*Éveil Randannais* et du twirling-club de Saint-Yorre, jusqu'au monument aux morts où sera déposée une gerbe.

Saint-Clément-de-Régnat

Fermeture de la mairie. En raison de la fête nationale, la mairie sera fermée au public, lundi 13 juillet.

St-Sylvestre-Pragoulin - L'œuvre shakespearienne revue et corrigée

Malgré la canicule, le public n'a pas hésité ce samedi 17 juin, à venir prendre une note de fraîcheur et de poésie à l'invite des comédiens amateurs de la section théâtre de l'Atelier. Au gré d'une libre adaptation de la pièce « Le songe d'une nuit d'été », les spectateurs ont été conquis par les tribulations d'Égée créant pièges et autres quiproquos afin de contrarier les amours de sa fille Hermia, amoureuse de Lysandre mais qu'il destine à Démétrius. Dialogues et jeux de scène d'un style proche de la Comédia Del Arte (comédiens masqués) ont ajouté au plaisir des spectateurs. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils ont pu échanger leurs impressions avec les artistes de la soirée lors du verre de l'amitié bienvenu au cours de cette chaude nuit d'été. Dans un tout autre registre, le public



Les graines de comédiens de l'Atelier – © Maïté Michel (CLP).

pourra retrouver les bénévoles de l'association à l'occasion de sa traditionnelle marche semi nocturne, « La Marche des chouettes », samedi 18 juillet au départ de la salle des sports.
La soirée est ouverte à tous, marcheur confirmé ou simple amateur de balades entre amis ou en famille. Prévoir de bonnes chaussures, une lampe de poche ou frontale sans oublier sa bonne humeur.

Paroisse Saint-Nicolas sur Dore Allier

Messe en semaine. Samedi 11 juillet à 18h à Limons. Dimanche 12 à 9h30 à Randan. Lundi 13 à 10h à Maringues.

Exposition du saint sacrement et adoration eucharistique. Mercredi 15 de 16h à 19h à l'église de Maringues.

Pastorale de la Santé. Vendredi 10 à 15h, messe à l'Ehpad « l'Ombelle » à Maringues.

Autre rencontre. Samedi 11 à 14h, préparation des baptêmes du 1er août au presbytère de Maringues.

Permanence d'accueil. Les lundi de 10h30 à 12h et samedi de 10h à 12h au presbytère de Maringues, 24 boulevard du Chéry. Site Internet : www.saintnicolasdoreallier.fr. E-mail : paroisse-saint-nicolas@orange.fr. Tél. 04.73.68.71.33.

Saint-Sylvestre-Pragoulin

Ball-trap. La société de chasse de Beauvezet-Razet propose son incontournable rendez-vous de l'été à tous les nemrods du coteau randannais, au pas de tir route de Razet-Champ du pommier, dimanche 12 et mardi 14 juillet de 9h à 22h. Buffet et buvette sur place. Nombreux lots dont jambons, rosettes, saucissons, sacs de sport, tee-shirts, stylos...

Fête nationale. Rassemblement mardi 14 juillet place de la Mairie à 9h45, défilé à 10h. Verre de l'amitié et ses amuse-bouches offerts par la municipalité à 10h30.

Bibliothèque. Elle sera fermée au public du lundi 13 au dimanche 19 juillet inclus.

Randan - Aventures humoristiques et poésie circassiennes

Dans le cadre des représentations des arts du spectacle vivant offertes au Domaine Royal de Randan, le public a rendez-vous ce samedi 11 juillet à 17h dans le parc, avec le spectacle de « Cadie à Cadie » proposé en partenariat avec la Ville de Châtel-Guyon.
Sur la scène, les deux artistes de la *Cie de cirque Sonel* offriront un formidable voyage virtuel au gré de leurs inspirations humoristiques et poétiques. Après leur formation dans les écoles de cirque en Espagne et en France, Ismael Fernandez et Sonja Zantedeschi s'arrêtent en France. Après avoir formé leur compagnie, ils se lancent dans la création de leur premier spectacle : « Cadie à Cadie », mêlant leur discipline circassienne, le main à main, à la technologie et à la magie.
Depuis, ils collaborent avec les compagnies *Du Fil à Retordre*, *Alta Gama*, *Ino Kollektiv* et *Le Théâtre de la Toupine*. Sonja, analogique, et Ismael, numérique, très numérique. Chacun porte un caddie de supermarché, des caddies qui deviendront bientôt complices de leurs acrobaties.



Le duo circassien présentera son spectacle de « Cadie à cadie » - © Picasa - LukVaca.

Avec humour et magie, l'attachant duo entraîne le public à la limite entre deux mondes : l'ancien et le nouveau, le passé et le futur, l'analogique et le numérique. À découvrir en famille de toute urgence. Gratuit.

M. M. (CLP)

Luzillat - Pèlerinage à Notre-Dame des Moissons



Les fidèles et les communiants sur la butte.

Le 73° pèlerinage à Notre-Dame des Moissons s'est déroulé dimanche 5 juillet sous un ciel plutôt clément si on songe aux jours de canicule que nous avons traversés ! La vue était superbe depuis la butte de Montgacon. C'est un plaisir toujours renouvelé mais toujours apprécié par les pèlerins quand ils arrivent au pied de la Vierge, après avoir gravi la côte qui y conduit. Notre-Dame d'une blancheur éclatante, domine la plaine et du haut de son promontoire, contemple notre belle Limagne.
Dans son homélie, le Père Thierry Valette a repris les thèmes de l'Évangile et du prophète Zacharie : « Notre vie est composée de moments heureux, mais aussi douloureux. Acceptons la main tendue du Seigneur pour accomplir cette vie. Son ultime commandement a été : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Le Seigneur nous laisse libres. Mais il nous incite à découvrir cet amour qui redonne la joie, qui nous conduit, qui réconcilie. L'amour que l'on donne aux autres trouvera toujours sa source dans l'amour de Dieu. » Le Père Valette s'est alors adressé aux communiants présents pour leur dire de devenir les témoins de l'amour du Christ. « Aujourd'hui est un jour qui illustre la joie de se retrouver pour célébrer et accueillir le mystère de la communion. » Pour terminer cette cérémonie le Père Valette a demandé à la Vierge de veiller sur nos agriculteurs, et de les bénir ainsi que leurs moissons.
Il y avait beaucoup de monde sur la butte ce dimanche. Les jeunes de la paroisse, dans leur aube blanche, ont fait leur communion et leur profession de foi. C'était une belle cérémonie avec de nombreux chants et deux morceaux de musique dont l'Ave Maria, interprétés par Julien Quinet. Puis les jeunes communiants ont fait la surprise de chanter sur un air plutôt rock les louanges à Dieu !
Avant de regagner leur domicile, les fidèles étaient invités à venir partager le verre de l'amitié.



La Vierge portée par les fidèles tout au long de la procession.

Saint-Priest-Bramefant - Dernier acte pour le « Festival du Guérinet »

Mercredi 15 juillet, le « Festival du Guérinet » revient une dernière fois à la programmation des festivités du coteau randannais. Dès 19h, la soirée d'ouverture proposera un repas dansant moules-frites animé par *Jérôme et son orchestre*. De quoi lancer ces ultimes festivités dans la joie et la bonne humeur. Entrée libre à la soirée. Buvette et bar à huîtres sur place. Tarif moules-frites et dessert : 18 €.
Vendredi 17 à 20h30 à la chapelle d'Andelot à Vensat, concert de musique des Balkans avec *Sirba Octet*. Cet ensemble de renommée internationale, édité chez le label Deutsche Grammophon et habitué des scènes prestigieuses du monde entier, présente « Tantz », un programme inspiré des musiques balkaniques, klezmer et tzigane. Ces musiciens de la Philharmonie de Paris entraînent le public dans un voyage musical nourri de danse, de transmission et d'émotion. Buvette sur place. Tarif : 15 €, 10 € (réduit).
Samedi 18 à 11h et 16h30, au château du Guérinet, conte musical « L'Ours et la louve ». À travers chansons, objets sonores et illustrations animées, deux musiciens racontent l'histoire de Jouko, né de l'union singulière d'un ours et d'une louve. Ce conte musical poétique invite petits et grands à explorer les thèmes de la différence, de l'identité et de l'espoir. Entrée : 5 € (tarif unique). Tout public (dès 3 ans).
Samedi 18 à partir de 19h, soirée jazz & brasero dans le parc du château du Guérinet, au rythme du jazzman de renommée internationale, Serge Delaite et son quartet. Entrée : 15 €, 10 € (réduit). Restauration, bar à bulles et bar à huîtres sur place.
Dimanche 19 à 11h au château du Guérinet, projection du film « La Prière aux étoiles » en version restaurée. Écrit par Marcel Pagnol en 1939, « La Prière aux étoiles » ne verra jamais le jour au cinéma. Refusant que son œuvre soit récupérée par la propagande nazie, l'auteur en détruit une partie des bobines. Quatre-vingts ans plus tard, sous l'impulsion de Julien Ferrando, chercheur au CNRS, des copies sont redécouvertes et le film partiellement reconstitué. Cette projection, unique en France, dévoile un film qui aurait pu devenir l'un des plus grands classiques du cinéma français. Entrée : 8 € (tarif unique). Durée : 1h30.
Dimanche 19 à 17h au Domaine royal de Randan, pièce de théâtre « La Prière aux étoiles ». Adaptée pour la première fois au théâtre par la Cie *Fovéa*, sous la mise en scène d'Eugénie Pouillot et Ulysse Robin, « La Prière aux étoiles » révèle un scénario inédit de Marcel Pagnol. À travers l'histoire de Florence et Pierre, l'auteur explore le désir d'aimer, le mensonge, le poids du passé et l'espoir d'une nouvelle vie. La pièce dévoilera également les parties manquantes du film restauré (projeté le même jour à 11h). Entrée : 15 €, 8 € (réduit), à partir de 10 ans. Durée : 2h. Durant le festival, le public retrouvera « La Libellule », la librairie ambulante installée dans le coffre d'une Renault 4L. En partenariat avec la librairie « À la page » de Vichy, Valentin Besson a sélectionné des références en lien avec la programmation artistique.
Isabelle Dhumes, professeure des écoles et yogi formée au yoga enfant au *RYE* (Recherche pour le yoga dans l'éducation), proposera du yoga parents-enfants. Une séance découverte d'une pratique corporelle douce et ludique pour améliorer la prise de conscience de son corps à travers des postures faisant appel à son imaginaire. Réservations en ligne sur HelloAsso : association *Le Guérinet*, par mail à asso.leguerinet@gmail.com, ou au 06.44.24.82.36. Tarifs réduits pour étudiants, moins de 18 ans, *Amis du Domaine royal de Randan* (uniquement le 19 juillet).


Le groupe Sirba Octet – © Bernard-Martinez.


Florence et Pierre, personnages de « La Prière aux étoiles » – © Festival du Guérinet.

Maïté MICHEL (CLP)

Menat - Deux jours de liesse


Le vin d'honneur.

La traditionnelle fête patronale a battu son plein ce dernier week-end, avec un pôle d'animations pour chaque jour. Le samedi a conduit la fête au stade municipal avec l'incontournable concours de pétanque en doublettes organisé par l'entente de foot où, sous une chaleur accablante, les joueurs ont livré de superbes parties à l'issue incertaine. Sur le terrain de foot, une démonstration de danse a été faite par l'association *Corps accords* et un concours de tir au but a été organisé où petits et grands ont pu faire preuve d'adresse pour réaliser leurs prouesses avec, à la clef, un maillot de l'équipe de France.
En fin de soirée, deux matchs dont France-Paraguay ont été retransmis dans le foyer rural fraîchement restauré et dont la température était très agréable, preuve que les travaux d'isolation réalisés ont été efficaces. Petite ombre au tableau et, compte tenu du risque d'incendie lié à la sécheresse qui sévit actuellement, le tir du feu d'artifice a été remis à une date ultérieure. Conséquence de cette annulation, la retraite aux flambeaux organisée par *L'École buissonnière* a subi le même sort. C'est donc partie remise pour ces deux dernières animations.
Le dimanche, dès le matin, le coup d'envoi du concours de pêche organisé par les pêcheurs menatois a été donné. De nombreuses prises pour les 20 candidats qui ont fait que le concours était complet. Un régal pour les plus chanceux et aux dires de ceux qui l'ont moins été, « l'eau était trop chaude, à croire que le poisson était déjà presque cuit ». En même temps sur les trois places du bourg les brocantes ont redoublé d'activité, il était possible de trouver nombre d'objets désuets et improbables. La chanteuse Audrey Gayet Varlet a interprété un répertoire de chansons très connues qui a ravi le public, animé le vin d'honneur et le repas concocté par le *Club de l'Âge d'or*, animation en collaboration avec *Les Petits Cœurs menatois*, association qui en a invité une autre : *Espérenza Familia*, qui a permis aux visiteurs de faire des baptêmes en voitures de prestige. Une buvette tenue par les anciens écoliers de Menat a permis de se rafraîchir, et un stand de crêpes tenu par Papy Moustache a régalé gourmands ou gourmets. Il y en avait donc pour tous les goûts, sans oublier le plus important, les tout-petits qui ont pu profiter du manège, des structures gonflables, des barbes à papa et glaces.
Une fête réussie grâce à la municipalité qui a assuré la logistique, et à toutes les associations présentes qui ont animé celle-ci.
Une fête sous le signe de la fraternité et de la convivialité sous des conditions climatiques pourtant très complexes.


Au concours de pêche.

ATTENTION

En raison du **mardi 14 juillet férié**, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 13 JUILLET à 9H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Servant

Fête nationale à Servant. La commune propose deux soirées festives les 13 et 14 juillet. Le lundi 13 à partir de 19h, bal populaire sur la place de l'Église, organisé par le comité des fêtes de Servant. Entrée gratuite. Animation par DJ Lo Night. Buvette, snack et camion de pizzas sur place.
Le mardi 14 à partir de 18h, concert en plein air entre le salon de thé « Mon Rêve » et le bar « La Bonne Franquette ». Le groupe *Servant Pepper's* fera revivre les plus grands succès des *Beatles*. Le public est invité à venir en tenue hippie. Production JazzBond.

Menat - Visite de la Fondation du patrimoine

Une sympathique équipe de la Fondation du patrimoine, accompagnée d'invités, dont plusieurs édiles des communes proches, a honoré de sa présence le site abbatial de Menat. Reçue par le maire de la commune, Jean-Yves Arnaud, et la déléguée départementale de la Fondation, la délégation a pu découvrir les trésors du site menatois. Un site de première importance au niveau patrimonial, déjà par le bâti existant qui remonte à quelques siècles, avec les vestiges de l'ancienne abbaye. Celle-ci a connu un passé riche en histoire qui l'a conduit à rejoindre les sites clunisiens. Au-delà du bâti, Menat possède un patrimoine paléontologique de renom et de qualité, tant par la richesse de son gisement fossilifère que par la qualité des pièces récoltées et exposées au musée. Cela en fait un des tout premiers sites d'Europe.
La Fondation a pu apprécier la qualité des spécimens dont la « vedette », le choristodère de Menat, dont un exemplaire est conservé au musée d'histoire naturelle de Paris. Nichée dans un ancien volcan et passant ainsi de quelques siècles d'existence à plus de 50 millions d'années, la commune peut présenter un patrimoine riche et intéressant.
La Fondation du patrimoine est, comme l'histoire, en évolution constante grâce à son aide à des projets d'entretien et de rénovation de patrimoine, surtout en milieu rural. Ce patrimoine peut être bâti, traiter des paysages et milieux naturels et bien d'autres encore. De la grenouille à la locomotive, le patrimoine existe et il ne faut pas oublier la partie culturelle.
L'assemblée a pu profiter du musée de paléontologie récemment installé dans l'ancienne salle de justice de l'abbaye, présentant de superbes peintures murales dont un calendrier zodiacal et des scènes de chasse. Enfin, pour terminer cette visite, les hôtes de la commune ont pu découvrir un patrimoine plus contemporain qui allie photographie, peinture, art plastique, sculpture et autres inventions en passant par l'atelier de Jean-François Cancellieri.
Libérés après une bonne heure de visite, les visiteurs sont partis en direction du village voisin de Pionsat pour une autre aventure.


La délégation a pu découvrir les trésors du site menatois – © J.-F. C.

Saint-Priest-des-Champs - La commune met ses hameaux à l'honneur en images

Les habitants de Saint-Priest-des-Champs, des communes voisines, les touristes, sont invités à un voyage au cœur de leur commune. À l'occasion du marché-concert d'été du 15 juillet, la municipalité inaugurera, à 18h, une exposition photographique intitulée « Saint-Priest-des-Champs et ses hameaux ». Installée dans les locaux situés à côté de la mairie, cette exposition met en lumière les 60 hameaux qui composent la commune. Chacun d'eux est présenté à travers une planche réunissant quatre ou cinq photographies illustrant ses paysages, son patrimoine, son architecture ou encore les détails qui font son caractère et son histoire.
Au fil des panneaux, les visiteurs pourront redécouvrir la richesse et la diversité du territoire communal. Cette exposition se veut à la fois un hommage au patrimoine local et une invitation à porter un regard nouveau sur ces lieux qui façonnent l'identité du village.
L'inauguration se déroulera dans une ambiance conviviale, en ouverture du marché-concert, offrant ainsi l'occasion de partager un moment d'échange autour de ce projet de valorisation du patrimoine communal.
À l'issue de l'inauguration, un vin d'honneur sera offert par la municipalité. Ce moment de convivialité permettra aux habitants, aux visiteurs et aux amoureux de la commune de se retrouver, d'échanger leurs souvenirs et leurs anecdotes sur les hameaux, dans une ambiance chaleureuse et de bonne humeur.
L'exposition sera accessible gratuitement du 15 juillet au 15 août, permettant à chacun de découvrir ou redécouvrir les hameaux qui font toute la richesse et l'identité de Saint-Priest-des-Champs. La municipalité invite le plus grand nombre à venir partager ce temps fort de l'été placé sous le signe du patrimoine, de la rencontre et de la convivialité.

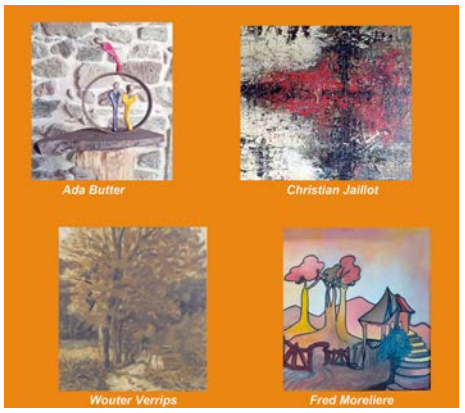
Saint-Priest-des-Champs - La chanson française à l'honneur au marché-concert

Après la variété française et la musique brésilienne, c'est au tour de la chanson française d'être mise à l'honneur ce mercredi 15 juillet lors du marché-concert de Saint-Priest-des-Champs. Aline se produira tout au long de la soirée et interprétera son répertoire de chansons françaises. De stand en stand, elle animera le marché avec joie et bonne humeur.
Les producteurs et artisans locaux seront, comme chaque semaine, présents pour faire découvrir leurs produits.
L'association du *Comité d'organisation de la Foire* ainsi que le restaurant Les Tilleuls proposeront des rafraîchissements et de la restauration légère.
À 18h aura lieu l'inauguration de l'exposition photo « Saint-Priest vu par ses habitants », suivie d'un vin d'honneur dans la salle située à gauche de la mairie. L'exposition sera ensuite ouverte tous les jours jusqu'à la fin du mois d'août.
Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé aux deux premiers marchés-concerts. Grâce à la présence du public, à la fidélité des producteurs et artisans, ainsi qu'à l'implication des associations locales et des bénévoles, ces rendez-vous ont connu une excellente ambiance, placée sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et du partage. Nous espérons vous retrouver encore nombreux ce mercredi pour poursuivre ensemble ces belles soirées estivales au cœur du village.



Saint-Julien-la-Geneste - Exposition dans l'ancienne bergerie

Cette exposition, qui se tient pour la quatrième année consécutive, a déjà attiré de nombreux visiteurs ces trois dernières années.
Quatre artistes différents y participent chaque année : deux Français et deux d'autres nationalités. Ainsi, la programmation est renouvelée chaque année. Cette année, vous pourrez admirer des peintures – figuratives, naïves et abstraites – ainsi que des décorations murales et des sculptures. L'exposition est ouverte tous les vendredis et samedis, du 3 juillet au 29 août, de 14h à 18h. Adresse : 2, rue Villecorps à Saint-Julien-la-Geneste. Plus d'informations sur www.adasculptures.com.



La Crouzille

Décès. Gérard Thévenet, 94 ans et veuf depuis seulement quelques mois, s'est éteint à l'hôpital de Montluçon. Crouzillaud de naissance, il n'a quitté la ferme familiale que pour son service militaire, durant lequel il avait été appelé à partir en Tunisie. Installés à Murat avec Lucienne, il a eu à cœur de développer la ferme familiale. Ils ont eu la joie d'accueillir leur fils Pascal, et de travailler en famille et avec le voisinage durant les périodes estivales notamment, où l'entraide était nécessaire. Croyant, Gérard était aussi un homme droit et jovial, ne manquant pas de glisser du patois dans la conversation. À la retraite, il bricolait et jardinait avec passion et générosité, jusqu'à encore très récemment. Le départ brutal de sa chère épouse l'a obligé à quitter sa maison, et ce déchirement a eu raison de sa santé qui s'affaiblissait. Mardi 30 juin, camarades anciens combattants et porte-drapeaux ont entouré sa famille et ses amis lors de la cérémonie de ses obsèques, puis jusqu'au cimetière de La Crouzille. Que Pascal et Isabelle trouvent dans ces épreuves successives le réconfort puisé dans l'exemple de deux vies simples et profondément aimantes, appréciées de tous.

Du côté de la Festiv'. *La Festiv'crouzillode* s'est réunie en assemblée générale vendredi 3 juillet, afin de réélire son bureau. Françoise Ursat reste présidente, Michèle Marcarez trésorière et Loïs Cornen secrétaire. Ils ont déjà réfléchi et élaboré les parcours de la randonnée qu'ils vont organiser le 6 septembre. Différents parcours, pour VTT et marcheurs, dont un qui a été référencé récemment. Date à retenir pour une balade conviviale.

Paroisse Sainte-Marie en Combrailles

Horaire des messes et évènements. Vendredi 10 juillet à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 18h, messe à Neuf-Église. **Samedi 11** à 10h30, mariage à Saint-Éloy-les-Mines de Tanouvil Faymany et Thérèse Marquilly ; à 18h30, messe à Biollet. **Dimanche 12** à 9h à Youx, 11h à Espinasse (fête de la Saint-Martin). **Mardi 14** à 10h à Durmignat. **Mercredi 15** à 18h à Bussières-près-Pionsat. **Jeudi 16** à 9h, chapelet au Vieux Bourg de Saint-Éloy ; à 18h, messe à Gouttières. **Vendredi 17** à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 15h, messe à l'Ehpad de Montaigut ; à 18h, messe à Lapeyrouse. **Samedi 18** à 11h, baptême à Sainte-Christine de Robin Labouesse ; à 18h30, messe à Château-sur-Cher. **Dimanche 19** à 10h30 au Quartier (fête) et à Saint-Julien-la-Geneste (fête). Sous réserve de modification.

Saint-Priest-des-Champs

14 juillet. À l'occasion de la Fête nationale, la municipalité invite l'ensemble des habitants à participer à la cérémonie commémorative. Le rassemblement est fixé à 10h15 devant la mairie. Le cortège, accompagné des sapeurs-pompiers, rejoindra ensuite le monument aux morts, où la cérémonie débutera à 10h30. Un dépôt de gerbe, suivi d'un moment de recueillement et des allocutions officielles, rendra hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France et pour la défense de ses valeurs. À partir de 11h30, la municipalité offrira un apéritif populaire sur la place du village. Au-delà de ce moment convivial, ce rendez-vous permettra aux habitants de se retrouver, de faire connaissance ou d'échanger dans une ambiance chaleureuse et fraternelle.

Thé dansant. Le club des aînés organise un thé dansant dimanche 26 juillet à la salle des fêtes, à partir de 14h30. Cet après-midi sera animé par Jérôme. Renseignements et réservations au 06.08.51.09.49 ou au 06.03.29.58.48.

Ayat-sur-Sioule - Cérémonie au monument Desaix



Dépôt de gerbe par les élèves de l'école Saint-Cyr, promotion « Général Desaix » – © I. A.

Engagée dans la région lors du terrain « Gergovie » du 92e régiment d'infanterie, la promotion « Général Desaix » de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr a souhaité combiner exercices militaires et voyage sur les traces de son parrain.
Pour ce faire, ils ont marqué leur passage dans les lieux emblématiques en rapport avec « Desaix ». De ce fait, une cérémonie de dépôt de gerbe s'est déroulée au pied du monument Desaix à Ayat, samedi 20 juin à 18h. Cette cérémonie concernait six membres de la promotion, ainsi que deux cadres, tous en grand uniforme saint-cyrien.
Après un pot d'accueil offert par la municipalité, la visite s'est poursuivie à l'église (fonts baptismaux où fut baptisé Desaix) ; au clos Saint-Hilaire puis au village « Le Château », lieu de naissance de Desaix dans sa famille maternelle

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LE SEMEUR HEBDO

Pontgibaud - « Gibaldanse » à l'Ehpad



Quatre groupes d'enfants ont présenté leurs chorégraphies.

Ce mercredi 1er juillet, Amélie et ses élèves sont venus enchanter les résidents ! Que de sourires attendris et d'applaudissements encourageant les petites danseuses. Tout en grâce et légèreté, quatre groupes d'enfants ont présenté leurs chorégraphies, sous le regard attentif et bienveillant de leur professeure.
Des musiques tantôt entraînantes, parfois plus douces, de jolis costumes pour illustrer leur travail de l'année. Des mamans étaient là aussi pour encadrer ce bel après-midi ponctué par un goûter partagé. Nos anciens étaient ravis de ce tourbillon de jeunesse et de fraîcheur !

Manzat

Commémoration. Le mardi 14 juillet, la célébration de la Fête nationale aura lieu à 10h, au monument aux morts, place de l'Église. Après le défilé, la municipalité vous convie au traditionnel vin d'honneur.

Châteauneuf-les-Bains

Balade commentée au cœur du parc thermal et des bois environnants. Le samedi 18 juillet, l'Apac propose à Châteauneuf-les-Bains une balade commentée gratuite à la découverte des arbres du parc thermal et des bois environnants. Cette sortie nature sera animée par Claude Thirion, forestier expérimenté, de 14h30 à 17h30. Le rendez-vous est fixé à 14h30 devant les thermes de Châteauneuf-les-Bains. Au fil de cette promenade, les participants pourront mieux comprendre l'environnement forestier local à travers plusieurs thématiques : la découverte des différentes espèces d'arbres présentes sur le site et leurs critères de reconnaissance ; les effets de la modification du climat sur les arbres ; une méthode simple, rapide et précise pour mesurer la hauteur d'un arbre ; ainsi que plusieurs informations étonnantes et méconnues sur le monde arboré. Cette animation s'adresse à tous les publics curieux de nature, de patrimoine et d'environnement. Elle offre l'occasion de porter un nouveau regard sur le parc thermal et ses abords, tout en profitant d'un moment d'échange et de découverte en plein air. Animation gratuite. Inscriptions au 06.38.04.27.41.

Paroisse Saint-Bruno des Bords de Sioule

Messes. Samedi 11 juillet à Comps à 18h.
Dimanche 12 à Saint-Rémy-de-Blot à 10h30 ; à Saint-Georges-de-Mons à 18h avec le pélé VTT.
Samedi 18, à Charbonnières-les-Varennes à 18h.
Dimanche 19, à Pouzol (Notre-Dame des Roches) à 10h30.
Messe célébrée tous les mercredis à l'église de Manzat à 11h (pas de messe mercredi 15 juillet).

Messes en Ehpad. Jeudi 23 juillet à l'Ehpad de Loubeyrat à 15h.

Les baptêmes de juillet. Samedi 11 à Loubeyrat, le matin : Léon Desclaveliere, Lou Raynaud Gannat ; l'après-midi à Loubeyrat : Gabie Bernard et Ninon Bernard. Jade Charvilhat : samedi 18 à Pouzol. Lisandro Antunes : samedi 25 à Pulvérières.
Les mariages de juillet. Samedi 11 : Chloé Drula et Thomas Souchayre à Manzat. Samedi 18 : Johanna Tajetti et Nicolas Deval à Saint-Georges-de-Mons.

Concerts en église. Dimanche 19 juillet : concert de cornet à piston proposé par Julien Perrin, à l'église de Sauterre à 18h. Lundi 20 : concert musique classique *Duo Baron-Fleury* et *Trio Zadig* à l'église de Manzat à 19h. Jeudi 23 juillet : concert « Bach to Bach » à l'église de Saint-Hilaire-la-Croix à 20h.

Dates de la rentrée de la paroisse. Pensez à inscrire votre enfant à l'éveil à la foi, au catéchisme et à l'aumônerie : la rentrée sera le dimanche 4 octobre. Renseignements et inscriptions auprès de la permanence.

Permanences juillet et aout. La permanence de la paroisse sera ouverte tous les jeudis de 9h à 12h. (fermeture exceptionnelle le jeudi 16 juillet) Lors de ces permanences, vous pourrez venir inscrire votre enfant pour son baptême, vous inscrire pour votre mariage, demander une intention de messe, se renseigner pour l'éveil à la foi et le catéchisme pour la rentrée de septembre et pour tout autre renseignement. En dehors de cet horaire, vous pourrez adresser vos demandes par courrier à : Paroisse Saint-Bruno 10 bis rue des Tilleuls 63780 Saint-Georges-de-Mons, par mail : paroissesaintbruno63@gmail.com ou laisser un message sur le répondeur au 04.73.86.70.48, vous serez recontacté rapidement.

ATTENTION

En raison du **mardi 14 juillet férié**, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 13 JUILLET à 9H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Pontgibaud - Départ à la retraite de Fabienne Coulon, CPE du collège

Après trois décennies au collège de Pontgibaud, Fabienne Coulon, CPE (conseillère principale d'éducation),va goûter un repos bien mérité ! Des générations d'élèves peuvent témoigner de l'efficacité, la bienveillance. Parfois la sévérité nécessaire et l'engagement sans faille de madame Coulon, toujours dans le souci d'une éducation juste et constructive.
Certains avaient la larme à l'œil à l'annonce de son départ... Un petit carnet a circulé dans le collège à cette occasion. Il est maintenant rempli de mots d'élèves très touchants, parfois drôles, avec aussi quelques fois une orthographe singulière mais tellement emplie de gentillesse et de reconnaissance.
Ses collègues et l'ensemble du personnel n'étaient pas en reste puisqu'ils lui ont offert une belle sculpture de l'artiste Thierry Courtadon. On doit y retrouver une série de mots à lire en spirale, comme « sourire », « CPE », « efficacité » et bien d'autres qualificatifs qui la définissent.
Ces cadeaux lui ont été remis lors du pot de l'amitié. Fabienne Coulon restera dans les mémoires comme une CPE appréciée et investie, Nous lui souhaitons des jours heureux !



Une œuvre du sculpteur Thierry Courtadon en cadeau.

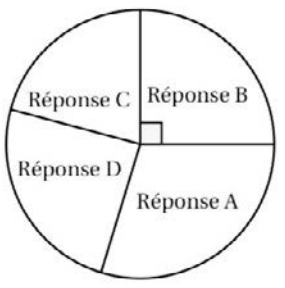


Un pot de l'amitié convivial et apprécié.

Pontgibaud - Un brevet très... chaud !

Question 7

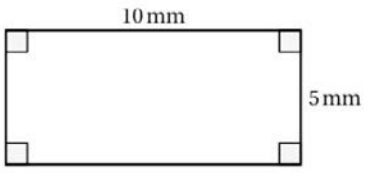
Le diagramme circulaire ci-contre donne la répartition des réponses de 24 élèves à une question à choix multiple.
Quel est le nombre d'élèves ayant choisi la réponse B?



Question 8

Parmi les propositions suivantes, laquelle est le périmètre de la figure ci-contre?

A. 30 mm **B.** 30 mm²
C. 50 mm **D.** 50 mm²



Certaines épreuves de maths ont dû être réalisées sans calculatrice.

Soixante quatorze élèves étaient inscrits cette année au brevet à Pontgibaud. Il a fallu s'adapter aux températures caniculaires. De ce fait et pour la première fois, les épreuves se sont déroulées uniquement le matin et de préférence dans les salles orientées au nord. Autre nouveauté, n'ayant rien à voir avec le climat, une épreuve de 20 minutes sans calculatrice destinée à acquérir des automatismes en mathématiques. Les collégiens avaient ensuite un sujet classique comportant quatre exercices avec calculatrice, cette fois à résoudre en 1h40. En français, un sujet d'imagination était proposé et le 19 juin avait lieu une épreuve orale : les élèves avaient alors le choix entre 14 sujets couvrant l'ensemble des matières proposées au collège. Les conditions climatiques étaient certes un peu difficiles, mais nos collégiens ont planché avec courage et détermination !

Pontgibaud

En raison des conditions climatiques, le feu d'artifice n'aura pas lieu ce dimanche. La retraite aux flambeaux initialement prévue sera remplacée par une déambulation musicale menée par la *batterie-fanfare Jeanne-d'Arc* de chapdes beaufort. À partir de 21h au départ de la cour d'école, un cortège déambulera tout en s'arrêtant devant les lieux emblématiques du bourg. Ce défilé prendra fin sur le pont, chacun pourra poursuivre la soirée à « la plage », en compagnie de l'*Atelier Gibaldipontin*. Venez nombreux !

Pontgibaud - Deux nouveau donneurs ce lundi 29 juin !

Étienne Bony, 21 ans, et Catherine, se sont vus remettre pour leur premier don, un petit cadeau offert par l'*Association des donneurs de sang bénévoles de la région de Pontgibaud*. En raison de la chaleur, les bénévoles ont veillé à ce que les donneurs soient bien hydratés avant leur don, et bien restaurés ensuite !



Le maire était présent également pour participer à cette action généreuse.



L'Association des donneurs de sang bénévoles de Pontgibaud fidèles au poste.

Petit retour sur l'association : elle existe depuis 1996 et a pour but de promouvoir le don du sang parmi la population et de veiller au respect de l'éthique du don. Le tout dans une ambiance amicale entre anciens et nouveaux donneurs, c'est tout un travail en amont. Les donneurs, fidèles au poste, sont venus nombreux faire un don par saison c'est repondre aux besoins croissants des malades. Pensez-y : ce geste sauve des vies et ne vous prendra que peu de temps, ans une ambiance sympathique et respectueuse.

Pontgibaud

Solidarité. Un beau geste de la part de la boulangerie Le Fournil des Combrailles qui, jusqu'au 1er septembre, reversera les bénéfices de la vente de viennoiseries à la Fondation du patrimoine pour la sauvegarde du château Dauphin.

Tombola des commerçants. À l'occasion de la fête patronale, l'Ucap vous propose, jusqu'au 12 juillet, la tombola des commerçants. Deux euros la case, tirage dimanche 12 juillet à la guinguette en bord de Sioule. À gagner, des bons d'achat et des lots offerts par les commerçants. Retrouvez les grilles chez Casino Shop, Thalie et Aglaé, Chocolaterie Colombet, 2A Immo, Jadeline, Magali coiffure, resto Dilem. Tentez votre chance !

Pharmacies de garde. Samedi 11 juillet toute la journée et lundi 13 de 9h à 19h, Pharmacie des Dômes, tél. 04.73.88.70.20. Dimanche 12 et les nuits du 10 au 17 juillet et le mardi 14, pharmacie Balanant à Pionsat, tél. 04.73.85.60.15.

Pontgibaud - Un programme estival riche et varié

Comme chaque année, la commune de Pontgibaud proposera un programme estival particulièrement riche, élaboré avec le concours des associations locales. De début juillet à la mi-septembre, habitants et visiteurs pourront profiter d'une succession de rendez-vous culturels, festifs, sportifs et patrimoniaux

– Vendredi 11 juillet, l'esplanade de La Poste accueillera un concours de pétanque à partir de 13h, organisé par l'*Amicale des pompiers*. La soirée se poursuivra à la salle Henri-Vidal avec le concert du groupe *P'tit Louis* à 18h30, avant un bal animé par *DJ Timothé* à partir de 23h, proposé par l'ASP Football.

– Samedi 12, les bords de Sioule accueilleront le spectacle musical « Ces années-là » à 11h. En soirée, la traditionnelle retraite aux flambeaux, suivie du feu d'artifice, débutera à 22h. Le public pourra ensuite prolonger la fête lors du bal en plein air animé par *DJ Sully*.

– Les amateurs d'art pourront découvrir une exposition d'aquarelles à la Salle Bleue du 16 au 18 juillet par *Gibal' Aquarella*.

– Le vendredi 18 à 9h, une initiation à la pêche aux écrevisses sera proposée sur les bords de Sioule par l'*AAPPMA Haute Sioule*.

– Le spectacle son et lumière « Le Cœur ou la Raison » sera présenté au château Dauphin les 24, 25 et 26 juillet, par l'*Atelier Gibaldipontin* avec un début de représentation à 22h (ouverture des portes à 21h).

La programmation musicale se poursuivra mardi 29 juillet à 20h30 avec le concert de *Quater Lumens*, consacré à la musique baroque.

– Mercredi 30, toujours à 20h30, le château Dauphin accueillera successivement *Myrle Trio*, dans un registre jazz avec un hommage aux *Beatles*, puis *La Cima*, qui entraînera le public dans un univers salsa.

– Le vendredi 1er août, une brocante et une exposition de véhicules anciens investiront l'esplanade de La Poste.

– Samedi 2 août à 10h30, les halles de la mairie accueilleront un spectacle de danses et de musiques ukrainiennes.

– La musique sacrée sera à l'honneur vendredi 8 août à 16h, avec le concert de *Tranquilles Cœurs / Ensemble Théodora* en l'église Saint-Benoît, dans le cadre du festival Bach en Combrailles.

– Puis, jeudi 14 août à 20h30, la soprano Marie-Noëlle Cros donnera un concert dans cette même église, au profit de la restauration du château Dauphin.

– Enfin, les 19 et 20 septembre, le château Dauphin accueillera une exposition d'aquarelles dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Plus d'infos sur les animations sur le site : ville-pontgibaud.fr.

Chapdes-Beaufort

Le « Club Loisirs et Amitiés » à Vichy. Le club organise son premier voyage le jeudi 24 septembre à Vichy. Cette journée est ouverte à toutes et tous, et de toutes les communes. Le programme est le suivant : départ du parking Espace Saint-Joseph à Chapdes à 8h15 avec les transports Jalicon. Vous visiterez Vichy en petit train touristique, puis l'établissement thermal, l'opéra, la Maison de Vichy (pastilles), et l'hippodrome. Le déjeuner sera pris en commun dans un restaurant au bord de l'Allier. Le retour est prévu aux alentours de 19h30. Le verre de l'amitié sera offert par le club. Un guide accompagnateur sera présent toute la journée. Chaque visite sera commentée par un guide-conférencier. Il y a très peu de marche pour se rendre sur les différents sites, et le trajet vers l'hippodrome se fera en car. Le prix est fixé à 86 € pour tous les membres du club. Et pour les non-adhérents à 95 €. Les réservations se font auprès de Rémy Besserve, 25 rue de Tiollet à Chapdes-Beaufort (04.73.79.24.08) avant le 24 juillet. Le chèque de réservation sera encaissé début septembre. Vous êtes attendus nombreux à cette belle journée.

Pontgibaud - Une exposition à l'Ehpad pour découvrir les Combrailles



Une trentaine de tableaux et de photos réalisés par des artistes locaux.

Dans le cadre du concours artistique initié en partenariat avec Oracle (Office régional d'action culturelle, de liaisons et d'échanges), les *Amis de la Chartreuse du Port-Sainte- Marie* proposent de découvrir une trentaine de tableaux et photos réalisés par des artistes régionaux.

Le thème cette année : Regards sur les Combrailles, la Chartreuse et le petit patrimoine. Vous découvrirez des éléments du petit patrimoine des Combrailles, témoins de la vie d'autrefois. Outre le plaisir des yeux, ce peut être aussi l'occasion de rendre visite aux résidents et de papoter un peu avec eux...

Chapdes-Beaufort - Avant-Tour : séjour cantalien pour la classe 81



La classe 81 à Pailherols – © Marcel Latallerie.

À l'occasion de leurs 65 ans, une vingtaine de Chapdères de la classe 1981 se sont retrouvés dernièrement pour un week-end dans le Sud Cantal pour fêter comme il se doit cet anniversaire. Le soleil était au rendez-vous et a permis de belles découvertes : Pailherols, Mur-de-Barrez (Aveyron), Vic-sur-Cère, Murat entre autres, et de profiter de magnifiques paysages entre montagnes et estives, gentiane et fleurs sauvages. Sans oublier, bien sûr, les casse-croûte et moments conviviaux dans une ambiance de souvenirs de jeunesse.

Le retour en voiture s'est fait en suivant le parcours de l'étape du Tour de France cycliste du 14 juillet qui passe par les magnifiques paysages qu'offrent les cols de la Griffoul et de Prat-de-Bouc. Une belle preuve que l'amitié, elle, ne prend pas une ride.

Saint-Ours - Une belle voisinade ensoleillé à Peschadoires

Samedi, pour leur voisinade 2026, les trois quarts des habitants du village de Peschadoires se sont retrouvés aux abords de la Sioule, où tout avait été prévu pour passer une belle journée de convivialité et de partage. Pour approvisionner la table, chaque famille avait mis la main à la pâte, que ce soit pour les quiches, pizzas, salades composées ou desserts, sans oublier le célèbre et traditionnel pâté-croûte du chef Jean-Yves Andant.



Les plus jeunes et les aînés présents à la voisinade édition 2026.

Le temps et l'ambiance étaient au rendez-vous de cet évènement villageois, à mettre sur le rayon des habituelles coutumes : visite des bassins des truites, pétanque, belote, papotages ont retenu l'assemblée jusque tard dans la soirée. Cet échange qui tisse des liens, a été apprécié des plus jeunes (Théo, 2,5 ans, et Zoé, 11 ans), comme des aînés : Dédée et Michel Hervet (93 et 92 ans), et les octogénaires, Jean Jugnard, Jacques Brunet, Jean-Yves et Liliane Andant.

Saint-Ours - L'APE a fêté ses 30 ans

En ce dernier samedi de juin, et à quelques jours des grandes vacances, l'association des parents d'élèves, présidée par Gaëlle Winnebroot, organisait sa traditionnelle kermesse, suivie d'une soirée spéciale « Anniversaire » pour ses 30 ans. La veille, suite aux divers arrêtés officiels et aux conditions météo, le programme des activités a dû être adapté : le spectacle des enfants prévu à la salle polyvalente, ainsi que la paella party ont été annulés. Ce n'est qu'en fin de journée, au terrain de foot, à l'heure de la baisse des températures, que l'ambiance s'est mise en chauffe. Enfants, parents, invités, se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité autour de la buvette et du barbecue géant, profiter des animations et des jeux mis en place pour les plus jeunes : maquillage, château gonflable, chasse au trésor, jeux en bois taille XXL, jets d'eau et ventrigliss, très appréciés avec la chaleur, sans oublier le concert du groupe *Pink Gorilla*, qui a mis le feu pendant la soirée. Ce rendez-vous de fin d'année était également l'occasion de célébrer les 30 ans de l'association ; un beau moment de souvenirs et d'échanges avec d'anciens membres, dont les fondateurs. Tout au long de l'année, grâce à la mobilisation de l'équipe, à l'implication de ses membres, des familles et des partenaires, les enfants ont ainsi pu profiter de bons moments : spectacle de Noël, jeux pour les classes, ciné-goûter d'Halloween, escape game, kermesse, sans oublier une belle enveloppe pour financer les sorties scolaires.



Du côté snack, Yannick (au centre, tablier et casquette) et ses commis ont eu beaucoup de succès.

Saint-Ours-les-Roches

En paroisse. Dimanche 26 juillet (fête patronale), messe à 10h30 en notre église. Transmettre vos intentions dès que possible à Marie-France Cercy-Thenier au 07.87.43.83.35. Merci de votre collaboration.

Carnet rose. Yzéa vient de poindre son minois rose au foyer de Lucille et Pierre-Alexis Brongniart, aux côtés de Tess, sa sœur aînée âgée de deux ans et demi. Bienvenue et santé à Yzéa. Félicitations aux parents. Bruno endosse le grade de grand-père pour la deuxième fois. Suzanne et Pierrot sont arrière-grands-parents pour la troisième fois et Yzéa leur envoie de gros bisous de Bromont (Bessat), où elle est domiciliée. Danièle, son arrière-grand-mère accueille quant à elle son cinquième arrière-petit-enfant.

Une randonnée mémorielle pour inaugurer le circuit « Sur les pas des Résistants ». La municipalité de Saint-Ours convie le public à une journée placée sous le signe de la mémoire et de la convivialité, le samedi 18 juillet, à l'occasion de l'inauguration du nouveau parcours de randonnée « Sur les pas des Résistants ». Cette randonnée de 12 km est le fruit d'un travail collectif mené avec les communes de Pontgibaud et Chapdes-Beaufort, en partenariat avec Balirando, concepteur du parcours, l'*Association du Souvenir de l'Espinasse* et l'Union nationale des combattants (UNC). Elle permettra de retracer l'histoire de la Résistance sur le territoire. Le départ sera donné à 7h45 depuis le monument 39-45, place de la Résistance à Saint-Ours. Un ravitaillement sera proposé à mi-parcours, à Châteaufort, avant de rejoindre le point d'arrivée. À 12h30, un vin d'honneur sera servi salle Anne-Frank, marquant l'inauguration du parcours. Ouverte à tous, cette manifestation se veut à la fois historique et intergénérationnelle. La participation est libre et le ravitaillement ainsi que le vin d'honneur sont offerts par la municipalité.

Cisternes-la-Forêt

Messe. Une messe sera célébrée en l'église de Cisternes le samedi 25 juillet à 10h30 en raison de la fête patronale.

Fête patronale. Elle débutera vendredi 24 juillet à 19h30 : par la bringue des conscrits avec barbecue et apéro à la salle des fêtes. Samedi 25 à 13h30, concours de pétanque en doublettes (12 € par équipe – 14h début du concours) ; à 20h, apéro-concert gratuit animé par *Les Bessards*. Barbecue et frites au stade de foot. Dimanche 26 à 8h, randonnée : deux parcours pédestres de 6 et 12 km et 2 parcours VTT de 25 et 40 km – départ de la salle des fêtes. Toute la journée : animations des conscrits (13h30 : chasse au trésor des enfants ; 14h : loto poules, bubble foot, tir à la corde ; 19h : karaoké). Ball-trap le samedi en nocturne et dimanche de 11h à minuit organisé par la société de chasse.
L'AS Cisternes foot, les conscrits et la société de chasse vous attendent nombreux.

Paroisse Saint-Benoît sur Sioulet-Volcans

Messes et célébrations. Vendredi 10 juillet à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat. **Samedi 11** à 18h, messe à Giat. **Dimanche 12** à 10h30 à Pontgibaud (fête), Saint-Avit (fête) et Pontaumur (cousinade). **Jeudi 16** à 16h à l'Ehpad de Pontgibaud. **Vendredi 17** à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat. **Samedi 18** à 18h à Gelles. **Dimanche 19** à 10h30 à Pontaumur (fête), Saint-Avit (fête) et La Miouze (fête des meuniers).
Nous prierons aux intentions suivantes :
– dimanche 12 à 10h30 à Pontgibaud : quarantaine de Bernadette Roux, 26e anniversaire de Gabriel Roux ; Josette Pélissier née Noilhat et tous les défunts Noilhat-Pélissier-Digon-Marcheix-chabry-Cercy-Tixeront ; Gabriel De Germiny.
– Dimanche 12 à 10h30 à Saint-Avit : Jean Perrin et les défunts de la famille.
– Dimanche 12 à 10h30 à Pontaumur : famille de Paul Chassain.

Baptême. Samedi 11 à 10h30 à Pontgibaud, de Lana Gouvenaux.

Mariage. Samedi 11 à 15h30 à Condat-en-Combraille, de Sandrine Orlik et Alexandre Santino.

Permanences au presbytère de Pontgibaud. Les 1er, 2e et 3e samedis du mois, présence physique et téléphonique (tél. 04.73.88.70.71) : n'hésitez pas à appeler, ou venir pour toute demande de baptême, mariage, intention de messe ou autre demande. Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées ou envoyer un mail à paroissesaintbenoit@orange.fr et l'on vous contactera.

Infos diocésaines. Vous pouvez consulter le site du diocèse à https://clermont.catholique.fr/.

Saint-Ours - Le Chœur des Puys a fait vibrer les voûtes de l'église des Roches

Le 27 juin, en nocturne, la fraîcheur des murs de l'église des Roches a été fortement appréciée par le public venu assister au concert donné par le Chœur des Puys, sous la direction de Catherine de Marnhac.
Le programme, en trois parties, intitulé « Transcendance », avec des œuvres célèbres de la musique classique sacrée pour chœur et solistes, allant de la Renaissance jusqu'au romantisme, a conquis l'auditoire. De la « Prière des Frères Moraves » à « Tollite Hostias » de Saint-Saëns, pour « Les portes du silence », du 1er tableau, en passant par Schubert, Vivaldi, Des Prez, Fauré, Rossini, Verdi et le magnifique « Hallelujah » d'Handel, mis à la 3e fresque des « Trompettes de l'Aube », sans oublier la scène « L'offrande de lumière », interprétée par les voix de l'ensemble *Effusion*, ont littéralement envoûté les lieux.
Ce récital, hors du temps, a séduit les spectateurs et leur a permis de découvrir des choristes enthousiastes et passionnés.
Après le récital, choristes et public ont partagé le verre de l'amitié. À noter que cet évènement était donné en faveur des œuvres des pupilles des sapeurs-pompiers.



Le groupe des voix d'hommes du Chœur des Puys.

Le Chœur des Puys donnera de la voix, le dimanche 26 juillet à 10h30 en l'église du bourg de Saint-Ours, lors de la messe de la fête patronale.

Montfermy

Secrétariat de mairie. En raison d'une réunion, il sera fermé au public le mercredi 15 juillet au matin.

Saint-Pierre-le-Chastel

Fête de Saint-Pierre. Elle aura lieu le week-end des 1er et 2 août. Une messe se déroulera à 10h30 en l'honneur de saint Pierre. Faites passer vos intentions dès que possible au presbytère au 04.73.88.70.71, pendant les permanences du samedi de 9h30 à 11h, auprès des correspondants de paroisse des communes aux alentours, ou de Lucette au 06.32.27.13.91 cette semaine. Cela pour que vos intentions puissent passer dans la presse en temps voulu. Merci de votre compréhension. Rendez-vous vendredi 31 juillet à 17h pour la préparation de l'église. Si des personnes ont des fleurs, les porter ce jour-là.

Fête nationale. Le 14 juin, la Fête nationale des mares a de nouveau rencontré un beau succès. Portée par l'association *Saint-Pierre-le-Chastel Patrimoine*, la journée a réuni une cinquantaine de participants venus explorer la richesse méconnue des milieux humides. Guidés par Béatrice Fayer, animatrice nature, et Nicolas Grand du CPIE Clermont-Dômes, les visiteurs ont découvert la faune et la flore des mares. Une immersion ludique et pédagogique, enrichie par les expositions prêtées par le Conservatoire d'espaces naturels et la LPO.
En parallèle, l'association proposait un rallye nature et un quiz interactif, très appréciés des familles, mêlant défis, observations et petites énigmes dans une ambiance conviviale.
La prochaine animation, samedi 11 juillet à 21h, invitera le public à une balade contée au cœur des anciennes caves d'affinage du Bleu d'Auvergne (réservations au 06.73.80.16.20).

ATTENTION

En raison du **mardi 14 juillet férié**, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 13 JUILLET à 9H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Saint-Jacques-d'Ambur - Patrimoine, convivialité et découverte



Des visiteurs conquis par toutes les richesses qu'offrent les Combrailles.

Le jeudi 3 juillet, la commune a accueilli une manifestation riche en animations et en rencontres, organisée en partenariat avec le Smad. Tout au long de la journée, habitants, visiteurs et acteurs locaux se sont retrouvés pour partager un moment convivial autour du patrimoine, du terroir et de la culture.

Les participants ont tout d'abord pu profiter d'une lecture de paysage animée par Renée Coupat. Cette intervention a permis de mieux comprendre l'histoire, les caractéristiques et l'évolution des paysages qui façonnent notre territoire, avec un panorama à couper le souffle depuis le belvédère du château d'Ambur.

Une exposition réalisée par les élèves des établissements scolaires du secteur était également présentée au public. À travers leurs travaux, les jeunes ont porté un regard original et sensible sur leur territoire, mettant en valeur son patrimoine, son histoire et ses paysages. Cette réalisation a suscité l'intérêt des visiteurs et témoigne de l'implication des jeunes générations dans la découverte et la préservation de leur environnement.

Le marché du terroir a ensuite mis à l'honneur les producteurs locaux et leurs savoir-faire. Les visiteurs ont pu découvrir et déguster de nombreux produits de qualité, témoins de la richesse agricole et artisanale de notre région.

La journée a également été marquée par la découverte du nouvel escape game Les Veilleurs d'Ambur, une animation originale qui invite les participants à explorer le patrimoine local de manière ludique et immersive. Cette initiative a rencontré un vif succès auprès du public. Les amateurs d'aventure peuvent d'ores et déjà réserver leur participation pour les sessions organisées du 16 juillet au 16 août sur le site du château d'Ambur.

Parmi les temps forts de la manifestation, le dragon mécanique a suscité l'émerveillement des petits comme des grands. Cette animation spectaculaire et interactive a attiré de nombreux curieux et a largement contribué à l'ambiance festive de la journée. Il ne vous reste qu'à trouver le trésor d'Ambur !

En soirée, le concert proposé par « Bach en Combrailles » a offert un moment musical de grande qualité, apprécié par l'ensemble des spectateurs. Dans un cadre chaleureux et convivial, cette prestation a brillamment clôturé cette belle journée d'animations.

Tout au long de l'événement, la buvette La Chope Municipale, tenue par les élus de la commune, a permis aux participants de se retrouver autour d'un verre dans une ambiance détendue et festive.

La municipalité tient à remercier chaleureusement le Smad pour son partenariat, ainsi que l'ensemble des intervenants, producteurs, bénévoles, élus et participants qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. Grâce à l'implication de chacun, cette journée a été une belle illustration du dynamisme de notre territoire et de l'attachement de tous à la valorisation de son patrimoine, de sa culture et de ses traditions.

Saint-Jacques-d'Ambur - C'est l'amour à la plage… déchets et grand ménage !

Qui a dit que l'été rimait uniquement avec farniente, serviette de plage et crème solaire ? Cette année, au lac des Fades, on vous propose une activité encore plus tendance : le grand ménage des plages !

Parce qu'on aime nos coins de baignade autant que nos plus beaux souvenirs d'été, une opération de nettoyage est organisée vendredi 18 juillet, en partenariat avec le Sydem, le lac des Fades et l'office de tourisme des Combrailles. L'objectif ? Offrir aux plages du lac un petit coup de propre avant que les déchets ne décident de prendre leurs vacances plus longtemps que prévu.

Alors, enfilez vos chaussures, sortez votre plus beau sourire et rejoignez-nous dès 9h30 sur l'une des trois plages participantes : Confolant, le pont du Bouchet et la Chazotte.

Au programme : ramasser, nettoyer, astiquer, papoter, rigoler… et surtout agir ensemble pour préserver ce magnifique cadre naturel. Pas besoin d'être un champion du nettoyage ou un expert du balai : la bonne volonté suffit largement. L'ambiance promet d'être conviviale, avec une bonne dose de bonne humeur et quelques calories brûlées avant même l'apéro. Et puis, avouons-le, il y a quelque chose de très satisfaisant à voir un sac de déchets se remplir pendant que la plage retrouve tout son éclat.

Alors, le 18 juillet, oubliez les grasses matinées et venez partager ce moment utile et sympathique. Car au lac des Fades, c'est l'amour à la plage… mais les déchets, eux, ne sont pas invités à rester !

Pulvérières

Vide-greniers. Un vide-greniers est organisé à l'étang Barbot, sur la commune de Pulvérières, le samedi 18 juillet. Il est ouvert à tous, sauf aux professionnels. Installation à partir de 7h30. Inscriptions sur place : 8 € les 4,2 m. Tombola (tirage à 12h). Rens. 06.80.76.36.91, 06.07.37.55.75 ou daniel.moy0104@orange.fr.

Pulvérières - Une bien belle fête patronale et associative



Au monument, maire, pompiers, conscrits (tee-shirt saumon), comité des fêtes (tee-shirt vert), public, présents pour un instant de recueillement.

Le week-end des 12, 13 et 14 juin, la commune de Pulvérières était en fête pour honorer son saint patron. À cette occasion, le comité des fêtes et les associations, avec le soutien de la municipalité, avaient prévu un joli programme d'animations.

Le vendredi, en fin de soirée, c'est du côté du terrain de rugby que l'ASP et l'amicale des jeunes lançaient les festivités avec un tournoi de rugby touché et un bal, pendant que les conscrits proposaient un barbecue.

Samedi matin, les rugbymen reprenaient du service, pour une randonnée (3 circuits de 8, 11 et 13 km) avec passage à Lambertèche, où les villageois de l'association *Ça se passe à Lambertèche* avaient chauffé le four banal pour cuire les boules de pain. Au retour de la balade, les plus affamés ont joué les prolongations en restant manger les tripes. L'après-midi, plus spécialement consacré aux enfants, les a vus défiler dans les rues du bourg sur leurs vélos fleuris, sous la conduite de l'APE, avant d'aller à l'étang Barbot s'initier à la pêche avec les responsables des pêcheurs du lieu. Et les plus aventuriers ont pu découvrir le tir à l'arc sur le stand installé par les chasseurs.

Plus tard, sur la place de la fête, c'est avec le concert du groupe *Tostaky Tribute* (*Noir Désir*), suivi du feu d'artifice (*), et du bal avec le DJ Suly que le comité des fêtes a clôturé cette grande journée d'activités.

La journée de dimanche s'est déroulée dans une chaude et joyeuse ambiance autour d'un marché d'artisans et de créateurs, s'étalant de l'entrée de l'arboretum au rond-point de la mairie, invitant le public à déambuler parmi la vingtaine de stands, pour dénicher l'objet rare, fait main et local. Peintures, aquarelles, objets en bois, en cuir, en papier, de décoration, bijoux, etc. représentaient une vitrine des talents de la région. À l'approche de l'heure méridienne, et avant de partager le verre de l'amitié (*), organisateurs, conseil municipal, pompiers, conscrits, Pulvéroises et Pulvérois se sont rassemblés au monument pour le dépôt de fleurs et la minute de recueillement. Puis pour digérer la copieuse paella, la structure gonflable du baby-foot humain a fédéré petits et grands, qui se sont affrontés en joviale compagnie : des règles de jeu entre foot et baby-foot, pas forcément très bien comprises…

Au final, du soleil, de l'ambiance, des bons moments de partage et de rire, des attractions foraines, à boire et à manger ; tous les ingrédients d'une fête patronale réussie.

(*) offerts par la municipalité.

Pulvérières - « Les Pousse-Cailloux » à l'étang Barbot



Les Pousse-Cailloux, groupe d'une quarantaine de marcheurs locaux, font des sorties d'environ trois heures tous les jeudis.

Le 2 juillet, après leur marche sur les sentiers de Pulvérières, ils se sont retrouvés sur le site de l'étang Barbot autour d'un repas champêtre. La bonne ambiance était de rigueur, et une petite partie de pétanque a terminé l'après-midi.

L'association de pêche de l'étang Barbot remercie les « Pousse-Cailloux » pour leur gentillesse et leur bonne humeur tout en étant respectueux du bel environnement de l'étang.

Pontaumur - La fête de l'école sur le thème de l'eau



Les petits poissons du jour.

Repoussée pour cause de canicule, la fête de l'école Léonard-de-Vinci a enfin eu lieu le 2 juillet en soirée sur le thème de l'eau, la mer et l'océan. Le public venu très nombreux a été accueilli par Mathieu Caporale, directeur de l'école, qui a tenu à mettre en avant tous les acteurs de la réussite de cette fête : les enseignants, Benjamin Carles, intervenant en musique, les Atsem pour la confection des costumes, l'APE toujours très dynamique, l'équipe de l'aide aux devoirs et tous les bénévoles pour les dons et l'organisation de la kermesse qui a suivi. Les petits ont chanté « Petit Poisson », les autres classes « Le requin danse », « Le petit crabe », « L'âge des méduses », « Tout l'océan », et en fin de première partie les écoliers ont même fait un petit plongeon dans la piscine. En fin de soirée, les 15 membres de l'association des parents d'élèves ont salué ce magnifique spectacle et ont invité d'autres parents à les rejoindre, quant aux enfants de CM2, qui vont entrer au collège, ils ont offert des petits cadeaux à leurs enseignants et c'est avec leurs mots qu'ils ont parlé des souvenirs qu'ils garderont de l'école de Pontaumur.

Saint-Hilaire-les-Monges - Saint Jean Baptiste à l'honneur

Le 28 juin, les habitants de Saint-Hilaire ont fêté leur 2e saint patron, saint Jean Baptiste. Après une messe présidée par le Père Dang, une procession s'est déroulée jusqu'à la croix du bourg datée de 1670. La procession est l'expression symbolique du pèlerinage de la Vie qui est fait en compagnie de Dieu et nous rappelle que marcher ensemble réalise déjà la communion. Les enfants présents ont découvert ce rituel et apprécié de partager en semant des fleurs tout au long du parcours pour ouvrir la procession. La statue de saint Jean et les bannières anciennes ont rappelé qu'il y a bien longtemps que cette fête était célébrée avec ferveur. Ces fêtes sont importantes car elles conjuguent démarche de foi et traditions locales. Elles rendent visible la présence de l'Église au cœur du village, enfin elles sont l'occasion d'un joyeux partage.
Avant de s'avancer pour le vin d'honneur offert par la municipalité, Mme le maire a rendu



hommage à notre ancien maire Jean Bourdeix. Le comité des fêtes et la société de chasse se sont réunis pour organiser un barbecue afin de clore ces festivités.

Landogne - Nos félicitations à Ethan !

Votre correspondante, en tant que maman, est très heureuse et fière de vous partager cette nouvelle aujourd'hui. Nous tenons a féliciter Ethan Bertrand pour l'obtention de son Brevet de technicien supérieur en assurances avec d'excellentes notes qui font de lui le major de sa promotion en initial dans le Puy-de-Dôme.
Merci a tous ceux qui l'ont aidé et soutenu dans



son parcours notamment l'équipe de MMA de Jean-Christophe Braud où il a effectué ses stages et où il a énormément appris. Il y a trouvé une super équipe qui lui a permis de se sentir parfaitement a l'aise. Ils ont tous été présents pour répondre à la totalité de ses questions et lui permettre d'avoir ce superbe résultat. Merci à eux et encore félicitations a lui. Nous te souhaitons une excellente continuation !

Villossanges

Messe. La messe pour la fête patronale sera célébrée le samedi 25 juillet à 18h à Villossanges. Pour vos intentions de messe, contacter Jeanine Besse au 07.83.07.81.45.

Concert classique. L'association *Musikafreteix* propose une concert classique au café communal, pour la troisième année consécutive, dimanche 12 juillet à 11h. L'orchestre est composé de cinq clarinettistes de plusieurs nationalités, entourés d'une violoniste, d'une violoncelliste, d'une flûtiste et d'un pianiste. Libre participation.

Giat - Recréer un réseau social en présentiel



Autour du président Simon Carette, les apôtres de la guinguette sont prêts à convertir les Giatois à prendre du bon temps ensemble – © Rémi Pruny.

Ils font partie de la nouvelle population giatoise, arrivés dans la commune depuis moins de dix ans, avec ou sans racines locales : huit habitants se sont rassemblés pour créer une association. Ainsi est née *la Guinguette giatoise* qui, comme son nom ne l'indique pas, est tout sauf une guinguette.
Les initiateurs ont choisi ce nom pour évoquer l'esprit guinguette : joie, bonne humeur, convivialité, partage. Prendre du temps festif pour se retrouver, retisser ce lien social distendu par l'évolution sociétale et les changements de rythme de vie, même à la campagne. S'inspirant du Bam, le bar associatif de Magnat en Creuse, les membres constitutifs de *la Guinguette giatoise* ont expliqué leur démarche lors d'une réunion publique le 30 juin. Une quarantaine de personnes les ont rejoints, un signe d'intérêt remarquable.

Ouvrir un lieu de vie pour tous

On note une présence de nouveaux habitants, animés par une volonté de dynamiser la vie sociale locale, de s'intégrer en rassemblant toutes les générations pour se rencontrer et donner du sens à la collectivité. Autrefois, les plus de soixante bistrots du bourg jouaient ce rôle quand il y avait mille habitants de plus qu'aujourd'hui. Il ne reste que trois bars en activité dont les gérants soutiennent l'initiative de cette guinguette qui n'a pas vocation à faire de la concurrence, mais à ouvrir quelques heures par semaine seulement, quand un local sera trouvé : avis à la population qui disposerait d'un espace aménageable à prêter ou louer dans le bourg. En attendant, l'association se met en ordre de marche pour trouver les finances nécessaires au lancement, du matériel et de la logistique afin d'être prête dès le moment venu pour ouvrir ce nouveau lieu de vie giatois. Pour se faire connaître, un char défilera à la fête, et une animation est prévue en septembre. La majorité des personnes présentes s'est inscrite pour être dans la boucle et participer activement au projet.
Contact : guinguettegiatoise@gmail.com ou sur la page Facebook Guinguette Giatoise

Pontaumur

Secrétariat de mairie. Il sera fermé lundi 13 juillet.

Giat

Pharmacie de garde (11, 12 et 14 juillet). Pharmacie May à Montel-de-Gelat. Tél. 04.73.79.94.16.

En paroisse. Samedi 11 juillet à 18h, messe à Giat.

Expo-vente. L'association *Des pelotes des fils* organise sa traditionnelle expo-vente de fin de saison sous la halle à la foire du samedi 11 juillet de 9h à 13h. Une occasion de découvrir le travail des petites mains de l'équipe : tricot, crochet, broderie, couture. Entrée libre.

Fête médiévale. L'*Adatec* organise sa fête médiévale les 11 et 12 juillet sur le site historique de la motte castrale avec un programme distrayant et gourmand : samedi, ouverture du site à 19h30 pour une soirée dînatoire autour de la soupe des Gueux et autres planches de fromages et charcutailles et spectacles poétiques et lumineux animés par la troupe de *Flamma Feu* et *Les Derniers Trouvères*. Entrée libre. Dimanche, accès à l'espace à partir de 10h. Toute la journée : jeux géants de l'Artilleur du Roy, tir à l'arc, marché de producteurs, déambulations et spectacles ponctuels (jonglerie, acrobaties, chants, chorégraphies...) avec *Les Derniers Trouvères*, *Flamma Feu*, *Caval'scène* et un final flamboyant vers 17h ; présentations au camp médiéval de Camelot, et à l'atelier forge de la guide des façonniers. Entrée : 8 € avec accès libre à l'ensemble des spectacles. Petite restauration autour de midi.

Giat - Mieux vivre chez soi avec la Réno'Mobile

Dans le cadre de sa mission d'information et d'accompagnement vers un habitat plus confortable, plus économe en énergie et mieux adapté aux besoins de chacun, la *Réno'Mobile* est à Giat jusqu'au 11 juillet devant la mairie. Portée par *Rénov'actions63*, cette maison mobile de 22 m² sillonne le territoire pour aller au plus près des habitants et leur proposer un accompagnement gratuit, neutre et indépendant.
À travers cette initiative itinérante, les particuliers peuvent bénéficier de conseils pour leurs projets de rénovation énergétique ou d'adaptation de leur logement, sans démarche commerciale. Les conseillers répondront notamment aux questions relatives aux aides financières mobilisables pour réaliser des travaux ; aux solutions techniques en matière d'isolation, de chauffage ou de remplacement des menuiseries ; à l'adaptation du logement afin de favoriser le maintien à domicile et de renforcer le confort et la sécurité.
Au-delà des projets de rénovation, la Réno'Mobile est également un espace de sensibilisation où chacun peut découvrir des gestes simples permettant de réduire sa consommation d'énergie. Cette étape sera enrichie par la présence de partenaires publics et associatifs locaux, mobilisés pour présenter leurs dispositifs d'accompagnement et informer les habitants sur les services en matière d'habitat, d'énergie et d'autonomie. Ouverte à tous, la Réno'Mobile s'adresse aussi bien aux propriétaires qu'aux locataires, aux personnes ayant un projet concret qu'à celles souhaitant simplement s'informer.
Animations et permanences : www.ccvcommunaute.fr ou au 04.73.79.70.70.

Montel-de-Gelat - Pause détendue et gourmande à l'Étang-Neuf

L'inauguration des équipements de l'Étang-Neuf est l'occasion de faire connaissance avec le couple qui gère le snack-bar. Celui-ci a été intégré dans la réhabilitation de l'ancien bâtiment d'accueil. Ce snack-bar permet de répondre à une demande des visiteurs nombreux à venir se promener sur le site, et aux pêcheurs qui aiment avoir un point de rencontre pratique.
Le SIVU de l'Étang-Neuf en a confié la gérance à Alexandra et Stéphane Pasquier, arrivés de Montluçon, l'année dernière. Stéphane connaît bien le lieu et la pêche. Il a été fabriquant de bouillettes et travaille avec Romain Mignon, le pisciculteur qui loue le site au SIVU. Formée au Greta de Nice en tourisme et hôtellerie, Alexandra apporte ses compétences au niveau de la restauration. Ce couple a saisi l'opportunité professionnelle d'une nouvelle expérience liant leurs deux passions. L'établissement permet d'accueillir 20 convives à l'intérieur et autant en extérieur si le temps le permet. En cuisine, Alexandra propose plutôt des grillades en été et des plats en sauce à la saison fraîche. Elle oriente sa cuisine vers une cuisine du monde qui élargit le panel des menus au-delà du terroir local. Sandwichs, paninis, gaufres et glaces sont proposés à la clientèle. Après une première année d'exploitation, les gérants ont pris leurs marques. Ils envisagent de mettre en place ponctuellement un marché d'artisanat et de producteurs pour renforcer l'attractivité du site.



Stéphane et Alexandre, en famille, ont trouvé une point de chute professionnelle qui demande à grandir – © Rémi Pruny.

PRATIQUE
Fermé les lundi et mardi. Ouvert en journée continue, de 10h à 21h, les mercredi et week-end. Ouvert de 10h à 14h30 et de 17h à 21h, les jeudi et vendredi. Contact : 07 64 82 35 74.

Montel-de-Gelat - Les aménagements de l'Étang-Neuf inaugurés



Un jeune citoyen a eu l'honneur de couper le ruban inaugural entouré des personnalités présentes – © Rémi Pruny.

Quinze ans après sa création, suite à l'achat par les communes de Dontreix et du Montel-de-Gelat du plan d'eau à la frontière des deux communes, le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) de l'Étang-Neuf a clos un chapitre d'investissements par une inauguration des équipements. Ils sont destinés à en améliorer l'attractivité et l'activité.
Son président Marc Pouchol, entouré des maires de Dontreix, Denis Richin, et du Montel-de-Gelat, Robert Farejeaux, a rappelé l'historique de la structure depuis son achat en 2009 et sa gestion confiée au SIVU en 2011, dont Daniel Lagane fut le premier président.

Des passerelles et un snack

Depuis, l'étang est loué à un pisciculteur qui gère le site avec une activité pêche ouverte. Le loyer permet de rembourser l'emprunt lié à l'acquisition du lieu. Onze hectares de terrain ont été ajoutés au domaine par des acquisitions foncières complémentaires. Celles-ci permettent une meilleure protection des zones humides et surtout l'aménagement de passerelles autorisant les piétons à faire le tour de l'étang en toute tranquillité et quiétude. Après ces chantiers effectués en Creuse, la réhabilitation du bâtiment d'accueil installé dans le Puy-de-Dôme a permis une transformation en snack-bar, ouvert depuis un an. C'est un atout supplémentaire pour le développement touristique et économique du site. Ces investissements ont coûté près de 450 000 € pour le total, subventionnés pour 40 % du total, avec les aides du fonds Leader. Pour la partie puydomoise, se sont ajoutés des aides de la Région, du Département et de la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans.
Les personnalités présentes ont donné leur point de vue sur ces réalisations. « Elles sont une lumière au bout du tunnel d'un projet abouti par les investissements et l'abnégation des élus », avance Cédric Rougheol, président Chavanon Combrailles et Volcans. « C'est une démonstration du travailler ensemble, d'efforts et de dynamisme, pour convaincre les régions à Lyon ou Bordeaux », ajoute Valérie Simonet, présidente du département de la Creuse. « C'est le résultat d'une coopération intercommunale à taille humaine », estime Jean-Jacques Lozach, sénateur de la Creuse). « Ce projet a mis à contribution les services de l'État, de façon technique et modeste, pour un projet structurant intégré dans un parcours touristique territorial lié aux étangs en Combrailles », souligne Pascale Rodrigo, sous-préfète de Riom. De cela, il ressort que des projets à cheval sur deux communes, deux départements et deux régions demandent beaucoup d'énergie à convaincre les institutions qui ont du mal à franchir les frontières administratives. Yannick Bony, conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes a essuyé les plâtres de sa fonction avec ce premier dossier qu'elle a défendu avec témérité.
Après les discours, le ruban tricolore a été coupé par un jeune adolescent mis à contribution pour ce rôle assumé avec dextérité.

LES INVESTISSEMENTS
Passerelles : 97 964 € pour les passerelles avec 80 % de fonds Leader Nouvelle Aquitaine
Bâtiment : 349 042 € pour le bâtiment, avec 100 000 € de fonds Leader Auvergne-Rhône-Alpes, 55 000 € de la Région et 55 484 € du Département, 30 000 € de Chavanon Combrailles et Volcans et un emprunt de 100 000 € sur 20 ans.

Combrailles - Les aînés au cirque



Les deux clubs du 3e âge voisins se sont une nouvelle fois unis pour proposer à leurs adhérents une sortie originale au Cirque Imagine à Vaulx-en-Velin, aux portes de Lyon. Le club *La Belle Vie* de Combrailles et le *Club des Sages* de Puy-Saint-Gulmier se sont donc retrouvés sous chapiteau pour vivre le cirque autrement, avec une partie acrobaties et un moment de cabaret dans un décor de rêve, lors d'un déjeuner-spectacle digne des grands de ce nom. Avec ses quatre chapiteaux, ce concept de cabaret-cirque attire aussi bien les familles que les groupes et possède son école de cirque, il s'adapte également aux saisons avec ses 18 artistes. Les résidents des Combrailles sont rentrés au bercail enchantés de cette dernière sortie avant la trêve estivale de deux mois qui va permettre de recharger les batteries pour de nouvelles rencontres dès septembre.

Tralaigues

Décès. Le 19 juin, notre église s'est remplie pour dire un dernier adieu à Lucien Peny, doyen et mémoire de la commune. Lucien, né en 1929, avait eu 97 ans au mois de janvier dernier. Gentil, d'un abord facile et tourné vers les autres, sa compagnie était toujours agréable. Qu'il repose en paix.

Saint-Avit d'Auvergne

Fête patronale. Saint-Avit sera en fête du 10 au 12 juillet grâce au comité des fêtes, avec la participation de l'amicale des sapeurs-pompiers de Condat-Saint-Avit, et le soutien de la municipalité. Au programme : vendredi, à 18h30, randonnée pédestre (5 ou 10 km) et VTT (20 km), participation 5 €, départs jusqu'à 19h30, barbecue et buvette au retour ; samedi, à 14h, concours de pétanque en doublettes, à 20h, repas suivi d'un feu d'artifice et d'un bal gratuit en plein air ; dimanche, à partir de 8h30, tournée des brioches dans tous les villages, à 10h30, messe suivie d'un apéritif municipal.

Marche nordique. Comme l'an passé, le *Cercle sportif* propose une session de découverte de la marche nordique dans le cadre de la fête, vendredi 10 juillet à 19h. Parcours de 5 km, participation 5 €, gratuit -10 ans. Bâtons de marche fournis. Rens. 06.76.78.47.43.

Saint-Étienne-des-Champs

Fête patronale. Elle se déroulera les 25 et 26 juillet. Au programme : samedi 25 dès 14h, tournoi de pétanque (14 € par équipe) ; à partir de 19h, soirée karaoké animée par Alberto, planches apéro. Dimanche 26 à 10h, messe avec bénédiction du nouveau mobilier par le prêtre Yves Mailler (après l'installation de stalles autour du chœur précédemment réalisée, et le remplacement des bancs de l'église récemment installés par Alain Souchal, artisan à Puy-Saint-Gulmier, et autre mobilier liturgique, mobilier pour lequel le précédent maire Max Souchal s'est beaucoup investi pour l'église). La messe sera suivie d'une réception offerte par la municipalité à la salle des fêtes. À cette occasion, veuillez communiquer vos intentions de messe au 04.73.79.03.91 assez tôt. À 12, repas (salade auvergnate, brasero, pommes de terre boulangères, fromage, tarte aux pommes – 18 €, 12 € pour les moins de 12 ans) sur réservation avant le 19 juillet auprès d'Yvelaine au 06.75.66.25.56. À 14h, jeux multigénérationnels animés par Mickaël.
Tout le week-end : buvette, snack midi et soir, structures gonflables.

Montel-de-Gelat

Fête de l'Étang-Neuf. Comme chaque été, les comités des fêtes de Dontreix et de Montel-de-Gelat, organisent la fête de l'Étang-Neuf avec un programme classique : randonnée pédestre à 17h, concert du groupe *Os Peixinhos,* à partir de 19h30, feu d'artifice sur l'eau suivi du bal Night 80 à partir de 23h. Barbecue, petite restauration, forains. Entrée libre.

ATTENTION

En raison du **mardi 14 juillet férié**, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :

LUNDI 13 JUILLET à 9H.

Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Bourg-Lastic - Trois jours d'ateliers pour aborder sereinement la retraite

Les 11, 12 et 19 juin, l'espace France Services a accueilli une session des ateliers « Bienvenue à la retraite », organisée dans le cadre du programme *Pour Bien Vieillir*, en partenariat avec la Carsat. Animés par Graziella Dijoux de l'association *Adac*, ces ateliers ont réuni 10 participants. Ils ont partagé leurs expériences, leurs interrogations et leurs projets autour d'un objectif commun : aborder la retraite avec sérénité et construire une nouvelle étape de vie épanouissante. Ces ateliers collectifs ont permis d'aborder de nombreux thèmes essentiels : démarches administratives et financières liées au passage à la retraite, projets de vie et organisation du temps libre, préservation de la santé et de l'autonomie, maintien du lien social et engagement auprès de ses proches tout en préservant son équilibre personnel.
Plusieurs partenaires sont venus enrichir le programme. L'espace France Services a présenté l'ensemble des services mis à disposition des habitants par la com-com Chavanon Combrailles et Volcans, ainsi que les nombreuses activités et associations présentes sur le territoire afin d'encourager chacun à rester actif et à découvrir les opportunités offertes près de chez soi. Les participants ont également bénéficié d'une intervention de Cécile Michel de la CPAM, consacrée à la découverte des services numériques de santé. Cette rencontre a permis de mieux comprendre le fonctionnement du compte Ameli, de l'Espace Santé, de l'application carte Vitale, ainsi que les outils facilitant le suivi de sa santé au quotidien.
Ces trois journées ont confirmé que la retraite constitue avant tout une nouvelle étape pleine de possibilités, à condition d'être bien informé et accompagné. Parce qu'une retraite réussie se prépare, ces ateliers offrent des clés concrètes pour profiter pleinement de cette nouvelle vie.



Les futurs retraités et l'intervenante – © CCV Communauté.

Bourg-Lastic

En paroisse. La messe du samedi 11 juillet sera célébrée à 18h en l'église Saint-Fargheon pour Bernard Battut et les vivants de la famille ; Josiane Bardet, les vivants et défunts de la famille.

Fête patronale. Organisée par la jeunesse bourcagnote, elle aura lieu du vendredi 10 au dimanche 12 juillet. Au programme : vendredi à 20h, concert avec *Brave Na* en face de la mairie. Samedi, concours de pétanque en 4 parties limitées à 1h au stade à partir de 13h30 ; concert à 21h avec *Soul Escape*, suivi de la retraite aux flambeaux à 21h30 (vente des lampions assurée par l'amicale laïque) et bal animé par DJ Verstich. Dimanche, descente à la source Saint-Fargheon, puis spectacle circassien de 15h à 17h avec le cirque Ole Djey Art Circus, et enfin, feu d'artifice à 23h30.

Cérémonies commémoratives. Les cérémonies commémoratives des 14 et 15 juillet auront lieu : le 14 juillet, cérémonie au monument aux morts à 10h, suivie d'un vin d'honneur servi dans la salle des fêtes au rez-de-chaussée de la mairie ; le 15 : cérémonie à 17h30 au monument aux morts de Bourg-Lastic, suivie de la cérémonie à 18h à la stèle des fusillés dans le camp de Lastic.

Les Amismaux de la forêt enchantée. La ferme pédagogique est ouverte du mardi au dimanche, de 10h à 19h jusqu'à la reprise de l'école. Les animaux de tous poils et de toutes plumes réserveront le meilleur accueil aux visiteurs. À visiter les Jardins des fées et son écrin de tranquillité. Pique-nique en famille possible dans un espace dédié ombragé.

Foire de Giat. Les prochaines foires de Giat auront lieu les samedis 11 et 25 juillet.

Incidence du 14 juillet. En raison de la Fête nationale, votre correspondante devra être en possession de vos nouvelles le samedi 11 à 20h. Vous pouvez la joindre au 04.73.87.33.64 ou bien 06.88.06.86.44 (si répondeur, merci de laisser vos coordonnées pour être recontacté) ou envoyer votre communiqué à isabelle.vergnol@laposte.net. Pensez à partager le succès aux examens de vos enfants et petits-enfants.

Herment

Bal des pompiers. L'amicale des sapeurs-pompiers organise une soirée de la Fête nationale, le lundi 13 juillet sur l'esplanade de la caserne à partir de 19h30. À 22h30, feu d'artifice. Bal gratuit.

Sauvagnat-près-Herment

Baptême. Le 20 juin, c'est avec joie que notre Église a accueilli Mia accompagnée de ses parents, Romane et Jean-Charles du bourg, pour la célébration de son baptême. Bienvenue à Mia dans la communauté chrétienne.

Décès. Nous présentons nos sincères condoléances à toute la famille de Roger Legoy, qui vient de quitter ce monde à l'âge de 85 ans. Ses obsèques ont été célébrées en notre église le 2 juillet. Une nombreuse assistance l'a accompagné à sa dernière demeure terrestre.

Prondines

Randonnées. L'*Animation prondinoise* organise une randonnée pédestre ou VTT le samedi 11 juillet au départ de la mairie. Trois parcours pour les marcheurs de 6 km (2 €), 9 km (4 €) ou 16 km (6 €) et un parcours VTT de 32 km (8 €) sont proposés. Barbecue et buvette au retour.

Saint-Germain-près-Herment

Marché. Après le succès de la saison estivale 2025, le marché de producteurs de l'étang de Farges est reconduit cet été. Tous les mardis, jusqu'au 1er septembre, des producteurs fermiers (miel, fromages, fruits et légumes, œufs) et des artisans (confitures, pâtisseries, charcuteries, huiles, bijoux, vente en vrac) s'installeront sur la place de la Maison du Pêcheur de 17h à 20h. Contact : 06.81.61.11.10.

Fête du pain. La soirée musicale du samedi 1er août enverra du lourd avec *Wouest Coast Fanfare*, Baptiste Ventadour, *Sanseverino*, *Shuffle Enterprise*, *Tout à l'Est*. Dimanche, la fanfare *Olaïtan* ambiancera la manifestation dès l'apéritif, et les élèves de l'école de musique de Pontgibaud, Cam'zo, donneront un concert.

Bourg-Lastic - Randonnées méditatives

Sous l'égide de la paroisse Sainte-Bernadette-des-Dores et ouvertes à tous, ces randonnées proposent de marcher et pique-niquer ensemble, tout en partageant la parole de Dieu. Il est également possible de rejoindre le groupe 30 minutes après la messe. Elles se terminent vers 17h.
La première aura lieu dimanche 19 juillet au Roc de Courlande. À 10h30, messe en plein air, suivie d'une randonnée vers la Fontaine Salée (6 km). En cas de pluie, messe à Chastreix.
La seconde aura lieu mercredi 29 juillet à Bourg-Lastic avec une randonnée sur la journée de 12 km. Rendez-vous à 10h, à l'église. La messe sera célébrée à la chapelle de Corne vers 12h. Il est également possible de participer seulement à l'office en rejoignant le groupe à ce moment-là.
La troisième aura lieu mercredi 12 août au Mont-Dore avec une messe à 11h30 en l'église Saint-Pardoux, suivie d'une randonnée de 6 km.
La dernière aura lieu vendredi 21 août à Saint-Julien-Puy-Lavèze avec une messe en l'église Saint-Julien à 11h30, suivie d'une randonnée de 7 km.
En cas de très mauvais temps, contactez le 06.16.11.90.00. Des moments d'écoute, de partage et de communion à ne pas manquer !

Bourg-Lastic - Les rendez-vous de l'été à l'espace France Services

Les permanences dans les locaux de la communauté de communes, au 4 route de Tulle, s'établissent comme suit. Sauf précision contraire, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du 04.73.79.70.70.
• À destination des particuliers :
– droit : permanence physique de la conciliatrice de justice, les lundis 13 juillet et 10 août de 14h à 17h.
– Santé et social : les mardis 21 et 28 juillet, 4, 11, 18 et 25 août, de 9h30 à 12h, permanence physique d'un assistant social.
– Emploi : vendredi 24 juillet, toute la journée, permanence physique de Cap emploi. Mercredi 5 août, de 9h à 12h, permanence physique de la Mission locale.
• Organismes partenaires :
– Rénovactions 63 : permanence mercredi 12 août, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
– CPAM : la Caisse primaire d'assurance maladie propose des permanences quotidiennes de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h, en visio et sans rendez-vous.
– Aesio Santé : tous les lundis, de 9h30 à 12h30, permanence physique.
– Services aux entreprises : la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) tiendra des permanences en visio et sur rendez-vous, les mardi 21 juillet et mercredi 26 août (inscription auprès du 04.73.43.43.43).

Savennes

Fête nationale. Le conseil municipal de Savennes a le plaisir de vous inviter à la commémoration du 14 juillet qui aura lieu place du monument à 10h45. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Briffons

La fête se prépare. La traditionnelle fête de Sainte Madeleine, patronne de la commune, aura lieu fin juillet et sera organisée par les associations de la commune, l'amicale des jeunes, la société de chasse, le comité des fêtes et le Préau en lien avec la municipalité. Au programme cette année : vendredi 24 afterwork campagnard au stade dès 19h. Samedi 25 tripes dés 9h au stade (réservation au 06.16.13.24.42 ou 07.78.43.65.29). À 13h30 concours de pétanque,v19h ouverture du Préau et 23h bal avec *Paradox* à la salle des fêtes. Dimanche 25 messe à 10h30 avec la chorale de Prondines, 11h30 vin d'honneur, dés 12h repas melon au porto, jambon a la broche, pommes de terre, fromage, tarte et café (réservation au 07.60.04.20.63 ou 06.43.32.05.24, animation par la Banda du Cendre, concours de chevaux, chars, vélo fleuri et déguisements. En soirée, feu d'artifice et bal populaire animé par *Jérôme & Co*.

Messeix

Minérail. Le musée de la mine, sis 2 allée des Sorbiers, est ouvert pendant la période estivale, de 14h à 18h, tous les jours avec une fermeture hebdomadaire, le mardi.
Comme depuis plusieurs années, Minérail propose également une exposition temporaire, gratuite, visible du jeudi au dimanche, de 14h à 18h, jusqu'au 23 août. Cette année, le thème s'intitule : « Tableaux et affiches de cinéma ».

Messeix - Vide-greniers au Musée de l'école rurale



Des outils anciens ont trouvé une vocation décorative – © Mera.

Samedi 4 juillet, 18 exposants ont profité du beau temps pour participer au vide-greniers, organisé par le Musée de l'école rurale d'Auvergne, histoire de donner une seconde vie à des objets dont ils n'avaient plus l'utilité. Même si pour certains la fréquentation n'a pas eu l'ampleur souhaitée, la bonne humeur et l'ambiance chaleureuse ont permis à tous, exposants et chineurs, de passer un agréable moment.
À noter que la fête du musée aura lieu, dimanche 26 juillet. Au programme, de nombreuses animations dont une dictée et un problème de mathématiques, des ateliers nature et des expériences… Réservez d'ores et déjà votre après-midi !

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Sécurité - Préparez votre départ

- Les premiers départs en congé ont déjà eu lieu depuis fin de semaine dernière, mais les plus gros déplacements sont programmés de cette semaine à fin août. Donc quelques conseils avant le départ sont sûrement de bon aloi pour partir serein.

Appartement, maison, qu'importe, les malfaisants s'attaquent à tous les logements, avides de quelques larcins qui, lors du retour au domicile, après des vacances bien méritées, plongent les locataires ou propriétaires des lieux dans des situations fort désagréables pour le moins qu'on puisse dire.

Prévoir avant tout départ

Prévoir est en effet la meilleure façon de penser à tout… Parce qu'un tour de clef ne suffit évidemment pas. On a tendance à penser aux bagages, à la voiture, aux réservations, en fait c'est la partie organisation, mais loin d'une prévention. Partez du fait que nous ne sommes pas à l'abri d'une visite. Donc commençons par réfléchir aux tâches à effectuer avant le tour de clef.

Faire le listing des choses à faire

Que vous partiez pour un week-end prolongé, une semaine ou plus, les tâches préventives sont les mêmes. Le mieux est de les lister et les cocher au fur et à mesure. Alors, si vous avez une maison, pensez à prendre contact avec un voisin de confiance ou ami pour venir faire un tour, vider la boîte aux lettres et arroser quelques plantes pour simuler une activité. Sinon pensez à un arrosage programmé plutôt la nuit. Idem pour l'intérieur, un programmateur pour faire briller quelques lumières (leds de préférence, moins de chauffe des ampoules…) dans votre salon ou votre chambre, est judicieux. Si vous avez un équipement domotique, programmez aussi des ouvertures de certains volets soit à moitié soit entrebâillées. C'est valable pour un appartement, surtout pour la boîte aux lettres et les lumières.



Destination vacances ? Avez vous pensé à tout avant de partir ? Si vous êtes déjà au cœur de ce paysage du Sud-Est, c'est peut-être trop tard… – © C. B.

Avant le tour de clef

Débranchez tout ce qui n'est pas « vital » en électricité : le petit électroménager, la télévision, les multiprises non essentielles, évitez les chargeurs et autres mises en veille consommateurs de courant. Fermez le gaz et l'eau directement aux compteurs… Une mauvaise surprise peut arriver contre votre gré avec un robinet par exemple, et les dégâts des eaux ne sont pas obligatoirement vus au départ. Et si en appartement un voisin peut s'en rendre compte, en maison particulière, ce n'est pas vraiment le cas. Une chasse d'eau qui fuit peut entraîner jusqu'à 400 litres d'eau perdus par jour. Pour une fuite en goutte-à-goutte, on parle de 100 litres par jour. Une fuite peut se déclarer à n'importe quel moment en votre absence. Videz vos poubelles et boîte aux lettres, et enfin fermez tous les ouvrants : portes, fenêtres, volets et issues, même petits vasistas ou fenestrons. Avant de partir, relisez les clauses de votre contrat d'assurance. Certaines compagnies peuvent refuser de vous indemniser pour des objets volés si les mesures minimales de sécurité n'ont pas été respectées. Si vous êtes en maison individuelle, pensez à ne pas laisser échelles ou structures permettant d'accéder aux étages ou toit… et sur-bloquez sérieusement les volets ou portes de garage, souvent plus faciles à ouvrir que les autres issues. Mettez vos alarmes si vous en avez, ou en route la surveillance si vous avez des caméras domestiques. N'oubliez pas de prendre vos papiers d'identité et permis de conduire, ainsi que les réservations, si vous les avez sur documents papier… Enfin… on peut tourner la clef… sans la mettre sous le paillasson naturellement !

Signalez vos absences prolongées

Ah oui, important : éviter d'enregistrer un message sur son répondeur informant d'un congé, et ne pas signaler, via les réseaux sociaux, son absence. Si vous avez encore une ligne fixe, faite la basculer sur votre portable préféré. Et optez pour les rondes de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) que propose la gendarmerie via le site www.service-public.gouv.fr /Opération Tranquillité Vacances (OTV) ou directement à la brigade. Et sur Issoire, ce dispositif OTV, totalement gratuit, est aussi proposé par la police municipale, et a pour but de dissuader d'éventuels cambrioleurs, là aussi, par des rondes régulières, à des heures variées. Pour bénéficier de l'opération, signalez dès à présent vos absences prolongées. Attention aux délais de prise en compte, vous ne serez pas les seuls à profiter du service, donc anticipez. Vous ne serez informé par ces services que s'ils constatent effraction ou cambriolage, mais c'est dissuasif.
Bureau de police municipale, 46 boulevard Jules-Cibrand 63500 Issoire, tél. 04.73.89.71.62.

Christian DE LA BROSSE (CLP)

Issoire en bref

Au cinéma Le Modern cette semaine
« Backrooms » (2h06 – int. - 12 ans), « La bataille De Gaulle – L'âge de fer » (2h40), « Les Caprices de l'Enfant Roi » (1h54), « Des minions et des monstres » (1h30), « Disclosure Day » (2h25), « La bataille De Gaulle – partie 2 : j'écris ton nom » (2h37), « Supergirl » (1h48), « Toy Story 5 » (1h42), « Vaiana, la légende du bout du monde » (1h55).
▪ Cinéma Le Modern, 2 place du Postillon 63500 Issoire. Infos et horaires à l'adresse : www.cinemodern-issoire.fr.

Paroisse Saint-Austremoine au Pays d'Issoire

Messes. Vendredi 10 juillet à 16h à la Providence. Samedi 11 à 18h30 à Saint-Étienne-sur-Usson (fête patronale). Dimanche 12 à 9h à Coudes, 9h30 à Saint-Germain-l'Herm, 10h30 à Issoire.

Adoration. En l'église de Saint-Germain-l'Herm, tous les vendredis de 18h à 19h. Attention, pas de temps d'adoration ni de chapelet à l'abbatiale en juillet et août.

Inauguration du calvaire de Fridevialle (relais de Saint-Germain-l'Herm). Mercredi 15 juillet à 16h. Une messe sera célébrée à cette occasion. Traverser Fridevialle en direction du Chassaing. À la sortie de Fridevialle, prendre le chemin indiqué Charel sur 300 m.

Contact de la paroisse. Jusqu'au 31 août, l'accueil de la maison paroissiale d'Issoire est ouvert seulement du lundi au samedi de 9h à 12h. Maison paroissiale (MP), 18 rue du Mas, Issoire. Tél. 04.73.89.18.53. Adresse mail : st.austremoine@gmail.com. Site : http ://paroissesaintaustremoineaupaysdissoire.fr. Facebook : facebook.com/paroisse.saintaustremoine.

Sugères

Festivités. Concours de pétanque et repas du foot organisés par l'AS Sugères samedi 25 juillet. Le concours se déroulera en doublettes avec quatre parties. Quarante-huit équipes bloquées 1re partie le matin et trois parties l'après-midi (25 € par personne et 20 € le repas). Inscriptions avant le 19 juillet au 06.72.97.72.05 – paiement à l'inscription. Vous êtes attendus nombreux pour tirer, pointer, manger et passer un bon moment !

Champeix - Retour sur la fête de l'école

Alors que les portes des écoles viennent de se fermer pour laisser place aux vacances, il est temps de féliciter chaleureusement tous les jeunes Champillauds pour leurs magnifiques prestations lors de la fête de fin d'année scolaire. La matinée a été rythmée par des moments riches en talents et en émotions : les maternelles ont ouvert le bal avec brio, enchaînant chants et petites chorégraphies pleines de dynamisme, accompagnés par leur intervenante, Mathilde. Les CP ont ensuite offert une parenthèse pleine de douceur grâce à une très jolie restitution de leurs chants et poèmes de l'année. Les CE1 ont impressionné le public avec une démonstration d'acrosport remarquable, enchaînant des pyramides humaines parfaites avec beaucoup de rigueur. Les CM2 ont fait vibrer la salle en interprétant des chants sur le thème de la tolérance, un moment fort qui a résonné avec beaucoup de puissance et d'émotion.



Une des prestations devant un large public – © mairie de Champeix.

Pour clore cette belle matinée, les CE2 et CM1 ont invité le public à partager leurs plus beaux souvenirs d'aventure avec la projection du film de leur voyage scolaire à Toulouse.

Champeix - Stage d'aquarelle au couteau

En juin, l'association *Couleurs et Créations* a réuni deux groupes de participants pour un stage animé par Lucie Llong, artiste-peintre champillaude, consacré à une technique aussi originale que créative, l'aquarelle au couteau.
Après une démonstration en début de séance, chacun a pu s'initier à cette approche qui mêle l'intensité du travail au couteau à la transparence et à la délicatesse de l'aquarelle. Les participants ont exploré les thèmes du paysage et de la nature morte, en réalisant plusieurs petites œuvres avant de créer une composition finale plus ambitieuse.
Ces stages ont été l'occasion de partager un moment convivial, artistique et créatif, dans une belle dynamique d'échange et de découverte.



Une participante à l'œuvre – © Lucie Llong.

L'association *Couleurs et Créations* retrouvera les amateurs d'art et de peinture à la rentrée de septembre, avec de nouveaux stages programmés tout au long de la saison 2026-2027. Plus d'informations : https://www.couleuretcreation.fr/.

Champeix

Retour sur le don du sang. La collecte de sang a eu lieu le 19 juin dans la salle polyvalente. En tout, 61 personnes se sont présentées dont quatre nouveaux donneurs. Rendez-vous le 25 septembre pour la prochaine collecte avec l'association des donneurs de sang bénévoles de Champeix et l'EFS.

Champeix - Deux artistes exposent au Marchidial du 14 au 21 juillet

Le site du Marchidial est en mode estival pour recevoir les expositions d'artistes. Elles ont lieu du mardi au dimanche de 15h à 19h. Lors de la semaine du 14 au 21 juillet, deux artistes sont à l'honneur.
La plus jeune est Zoé Dom, 13 ans. La jeune Champillaude est une des combattantes, lors des tournois de Béhourd léger. Mais, elle a d'autres cordes à son arc. « Je suis passionnée de bricolage, de dessin et de peinture depuis toujours. Actuellement, je peins des toiles depuis un an. Je fais des croquis et de la peinture 8 à 9h par semaine. Je prends environ 1h à 2h30 par toile. J'utilise de la peinture acrylique », raconte Zoé Dom. Une passion qui lui vient de sa famille. « Toute petite déjà, mes parents m'emmenaient dans divers musées pour découvrir les différentes cultures et l'art, comme la musique et les arts visuels. J'ai commencé par l'art musical et le piano, puis la peinture », enchaîne-t-elle.
Autre artiste exposé : Pierre-Jean Fonfrède. Il



Le photographe Pierre-Jean Fonfrède – © P.-J. F.



Zoé Dom (3e en partant de la gauche) lors du vernissage avec son père, Roger Jean Méallet, maire, et Lucie Llong, adjointe – © Annick D'Hier.

est déjà connu puisqu'il a exposé au Marchidial et sur bien d'autres sites de la région.
« Depuis mes débuts en photographie, je cherche à avoir un regard personnel sur mon environnement avec, peut-être, le désir de montrer l'invisible », explique-t-il. Ses recherches le mènent la plupart du temps à déformer la réalité autour de lui. « Cela se fait par la couleur avec des pellicules infrarouges, mais aussi par la forme avec des panoramiques, des assemblages, des séries », précise le photographe. Il poursuit : « Mon travail le plus personnel : "Fenêtres" où l'on voit le monde extérieur par des vitres déformantes. Depuis 2020, ma vision du monde passe par des filtres. Ma dernière expo "Alter mundi" montrait un univers doté de nouvelles couleurs. La couleur rouge est au cœur de mon projet actuel, c'est la couleur du sang qui donne la vie mais aussi du feu de l'enfer », explique Pierre-Jean Fonfrède.

PRATIQUE
Expositions ouvertes du mardi au dimanche, de 15h à 19h, dans la chapelle et le presbytère du Marchidial. Entrée libre.

Champeix - Les sapeurs-pompiers s'entraînent au cœur du village

Dimanche dernier, les sapeurs-pompiers de Champeix sont intervenus impasse de la Barreyre pour aller sauver une personne prisonnière d'un appartement en feu. La réalité était tout autre. Il s'agissait d'un entraînement impressionnant. Les sapeurs-pompiers étaient en Formation au maintien et au perfectionnement des acquis (FMPA).
Ils ont choisi d'opérer dans des locaux existants, avec l'accord du propriétaire, au fin fond de l'impasse de la Barreyre. C'est un accès difficile puisqu'inaccessible aux camions. L'appartement exigu, dont l'étage n'est accessible que par un es-



Sauvetage du mannequin prisonnier à l'étage.



Mise en place du dispositif – © Annick D'Hier.

calier tournant, ne laissait pas entrevoir le lieu. Le tout dans une fausse fumée très épaisse
Une trentaine de sapeurs-pompiers étaient présents sur le terrain, motivés bien qu'un peu stressés, compte tenu de cette période estivale difficile les laissant sur le qui-vive.
Cet exercice faisait partie de la trentaine d'exercices annuels : exercices incendie, secourisme et interventions diverses. Deux thèmes étaient abordés lors de ce faux incendie. D'abord, l'utilisation du lot de sauvetage et de protection contre les chutes. Ensuite, l'utilisation d'appareils respiratoires isolants.

Champeix - Une deuxième fête du modélisme réussie

Les 27 et 28 juin, la salle polyvalente et ses abords ont accueilli la 2e édition de la fête du modélisme, organisée par l'association *Passion RC 63*.
Malgré des conditions particulièrement exigeantes, marquées par une chaleur caniculaire, les bénévoles et exposants ont su relever le défi avec enthousiasme. Ils ont offert au public deux journées riches en démonstrations, animations et découvertes. Les visiteurs ont pu admirer les évolutions spectaculaires des buggys, crawlers, Mini Z, véhicules de drift et camions radiocommandés. Ils ont aussi découvert de magnifiques créations LEGO®, dans une ambiance conviviale et familiale.
La municipalité remercie *Passion RC 63* pour l'organisation de cet événement, ainsi que l'ensemble des clubs, partenaires, exposants et bénévoles : club de modélisme de Vertaizon, MiniZ MZCR63, Auver'Briques, 7's Drift Circuit, Breizh Modélisme, la Pizzeria Bella Vista, le food truck Oh Gourmet.



Les camions miniatures étaient aussi à l'honneur – © « Passion RC 63 ».

Saint-Nectaire - « Augustin passe aux aveux »



Dominique Touzé – © J. Crozet-Vaugelade (CLP).

Le spectacle du *Wakan Théâtre* « Augustin passe aux aveux » brillamment interprété par Dominique Touzé, seul en scène, a clôturé la semaine de la Nuit des églises. Il s'agit de la traduction et de l'adaptation du récit de l'itinéraire initiatique et métaphysique d'un jeune Berbère, Augustin, brillant et débauché qui deviendra un Père de l'Église et un grand saint. Le spectacle s'est déroulé dans la chapelle du Saint Sacrement en présence d'un auditoire ému et bouleversé par la profondeur de ce texte, d'une étonnante modernité. Un spectacle qui ne peut laisser indifférent, croyant ou non.
À voir ou revoir les mercredis 15 et 29 juillet et les 12 et 19 août à 18h30.

ATTENTION

En raison du **mardi 14 juillet férié**, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 13 JUILLET à 9H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Saint-Nectaire

Agenda. – Dimanche 12, *Musiques au Chœur*, association issoirienne, organise un stage de chant. Les élèves stagiaires dirigés par Fabienne Della Moniqua, feront leur concert de restitution devant l'office du tourisme à 17h. Gratuit.
– Concert au casino de 19h30 à 22h30 : *Time Travelers* (pop, folk). Accès libre.
– Mardi 15, visite « Les secrets du patrimoine thermal » : rendez-vous à 17h devant l'office du tourisme : 5 €, gratuit jusqu'à 15 ans. Réservation obligatoire au 06.86.57.98.03.
– Jeudi 16, à l'église, chœur de Paris (direction : Till Aly) : à 17h30 préambule découverte insolite de l'église avec Catherine Gatignol, guide-conférencière ; à 18h, concert « L'âge d'or de la musique européenne au début du XVIIIe siècle : Pergolesi, André Campra, Dietrich Buxtehude, J.-D. Zelenka ». Entrée libre, sortie généreuse !
– Vendredi 17, brocante place de la Paix et rue de l'ancienne poste.

À l'église. – Samedi 18 juillet, messe à 18h30.
– Visites guidées jusqu'au 27 août (sauf en période Casa) mardi - jeudi à 15h (libre participation) ; visites guidées Casa (Communauté d'accueil en sites artistiques) du 13 juillet au 22 août (pendant cette période, il n'y a pas la visite fixe de 15h). Du lundi au samedi : départs à la demande de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 (participation libre).
– Animations pour les enfants et la famille : lundi à 15h, atelier vitrail (5 € par personne) ; mercredi à 15h, visite ludique.
– Journées romanes : découverte de l'église sans ses chaises du mercredi 29 juillet au mercredi 5 août inclus.

Besse-et-Saint-Anastaise - Montée à Vassivière



Les pèlerins accompagnent la Vierge sous le beffroi d'abord après la montée sur la route de Vassivière – © Marie Broc.

Comme chaque 2 juillet les pèlerins ont reconduit la Vierge Noire à Vassivière, parcourant les 7 km qui séparent l'église Saint-André de Besse où elle a passé l'hiver, jusqu'au sanctuaire de Vassivière. Après la messe des laudes les pèlerins venus en nombre, les porteurs et les reines de Vassivière accompagnés, comme chaque année, par le frère François Cassingéna-Trévedy, ainsi que le Père Bernard Rosnet, le Père Stéphane Smoch et l'évêque de Saint-Flour, ont fait que cette procession a été un succès dans la joie et le bonheur.

Besse-et-Saint-Anastaise - 37e foire aux vins et aux fromages

Rendez-vous incontournable de l'été à Besse, la foire aux vins et aux fromages rassemblera quelque 45 exposants venus de toute la France pour sa 37e édition, samedi 18 et dimanche 19 juillet. Roquefort, châteauneuf-du-pape, saint-nectaire, saint-émilion, comté, champagne… Un festival de saveurs issues des meilleurs terroirs nationaux s'offre aux gourmets et gourmands !
Dans le cadre authentique de la cité médiévale et Renaissance de Besse, la foire proposera des moments désormais inscrits dans la tradition :


Le miracle de la fontaine – © mairie de Besse.


De nombreux exposants seront au rendez-vous.

défilés des confréries invitées (*Compagnons du Bousset*, *Commanderie du fromage saint-nectaire*, *Confrérie des fins palais éloysiens*) et miracle de la fontaine (quand l'eau de la fontaine de Gayme se transforme en vin !).
Pour accompagner votre promenade gourmande, vous pourrez compter sur la musique de rue, généreusement servie par les groupes *Brésil volcanique*, *Cours toujours*, la *Fanfare 2LDC* et le *Ktipietok Orkestar*.
Plus d'infos sur : https://mairiedebesse.fr/actualites-et-evenements/foire-aux-vins-et-aux-fromages/.

Besse-et-Saint-Anastaise - Séance de dédicace avec Philippe Manevy

• **Dédicace de Philippe Manevy**, à Besse. Écrivain notoire et reçu dans tous les médias de France, Philippe Manevy a eu la gentillesse et l'amitié de venir présenter son nouvel ouvrage (« La montagne ardente »), accueilli par Gilles Achard et l'association *106 Traits d'Union*. Né en 1980 à Clermont-Ferrand, il a d'abord enseigné en France avant de s'installer à Montréal où il enseigne le français et le théâtre (il faut noter que ses parents, Martine et Claude sont à l'origine de la Bavajade et eux-mêmes acteurs dans chaque pièce de théâtre entraînant l'hilarité et les applaudissements, d'où le succès de cette fête majeure de Besse).
Philippe Manevy a reçu un vif succès au cours de cette dédicace, et a eu un mot chaleureux pour chaque lecteur, reconnaissant là « la marque de fabrique » de la famille.
Gilles Achard a fait office d'Augustin Trapenard (journaliste culturel et critique) en recevant Philippe Manevy sur l'estrade de la salle des


Gilles Achard reçoit sur l'estrade de la salle des fêtes Philippe Manevy à droite – © Marie Broc.

fêtes de Besse, afin de traiter du sujet de « La montagne ardente », dans cet ouvrage l'auteur explore « le versant paternel, avec l'élégance du funambule, il tend son fil entre deux mondes, l'ancien et le nouveau, la campagne et la ville, la France et le Québec ».
Philippe Manevy est également l'auteur de « Ton pays sera mon pays » (éditions Leméac, Canada, 2021), qui lui a valu une mention d'honneur du prix Pierre-Vadeboncoeur. Pour « La colline qui travaille » (éditions Leméac, 2024), paru en France aux éditions « Le bruit du monde », il a remporté le prix Roman France Télévisions 2025.

Besse-et-Saint-Anastaise

Exposition de peinture. Le *Club de peinture de Besse* propose une exposition des œuvres de tous les artistes de cette association, du 31 juillet au 13 août de 15h à 18h à la salle voûtée, place du docteur Alfred-Pipet, entrée libre.

Murol

Messes. Les 11 et 25 juillet, messe en l'église Saint-Ferréol de Murol à 18h30.

La foire de Beaune-le-Froid est de retour !. Rendez-vous dimanche 12 juillet à partir de 8h30 pour une journée conviviale au cœur de ce beau village. Au programme : restauration, buvette, commerçants et artisans locaux, lancer de bottes, groupe folklorique, danse country, cuisson du pain au four du village, animations pour les enfants, soirée dansante sans oublier pieds de cochon et tripes dès potron-minet. Parkings gratuits. Venez nombreux.

La Tour - Départ au centre de secours

Ce 1er juillet, une page importante vient de se tourner au centre de secours de La Tour. Après plus de 35 ans d'engagement au service des autres, le capitaine Christian Andraud a choisi de mettre un terme à son activité de sapeur-pompier volontaire.
Né le 20 octobre 1964, Christian Andraud a intégré le corps communal des sapeurs-pompiers de La Tour-d'Auvergne le 10 janvier 1991. Menuisier-charpentier au sein de l'entreprise familiale, il a su, tout au long de sa carrière, concilier sa vie professionnelle avec un engagement au service de la population. Nommé chef de centre le 1er janvier 2021, il a exercé cette responsabilité avec sérieux, rigueur et détermination. Durant toutes ces années, il a été un véritable moteur pour le centre de secours, notamment dans les domaines de formation des sapeurs-pompiers volontaires et des jeunes sapeurs-pompiers. Grâce à son investissement constant, il laisse un centre de secours dynamique et pleinement disponible pour répondre aux besoins de la population. Aujourd'hui, à l'âge de 62 ans, il met un terme à sa carrière de sapeur-pompier volontaire, sans oublier d'exprimer son attachement au centre de secours à qui il adresse ses vœux les plus sincères de réussite pour l'avenir.
Les élus et l'ensemble de la population lui adressent ses remerciements pour son dévouement, son sens du devoir et son engagement sans faille. L'amicale des sapeurs-pompiers lui a adressé ce message : « Avec toi mon capitaine


Le capitaine Christian Andraud.

un chapitre s'est terminé aujourd'hui… Après plusieurs décennies à avoir porté cet uniforme, l'heure est venue de prendre un peu de temps pour toi et les tiens, après en avoir tellement donné pour les autres… Merci mon cher Christian, pour tout… Ta bienveillance, ta ténacité et cette volonté de vouloir transmettre ce savoir-faire du premier au dernier jour. Soit assuré que nous serons garants de poursuivre cet engagement de chaque instant avec la même ferveur… Mon Capitaine, Merci ! »

La Tour - Les Copains-Hydroxydase : manifestation cycliste n° 1 en Auvergne

Pour la 38e édition des « Copains d'Ambert », les épreuves se sont déroulées du 1er au 4 juillet sur les routes auvergnates. Aguerris ou amateurs, les épreuves proposées ont permis à chacun de relever son propre défi ! Le 4 juillet, la classique des Copains, de 125 km avec dénivelé positif de 3 272 m, s'est arrêtée pour le déjeuner à La Stèle. Pose méritée pour 360 cyclistes qui venaient de gravir le puy de Dôme et devaient, après restauration, repartir en direction de la banne d'Ordanche. Dès leur arrivée à La Stèle, le verre de bienvenue leur était offert par la mairie de La Tour, puis chacun et chacune a pu reprendre des forces avec un repas préparé par les commerçants : le restaurant « Le petit écureuil », la boulangerie Chalaphy et la boucherie Chabory. Une chaîne avait été installée, par les bénévoles de l'*Association des artisans et commerçants de La Tour*, pour procéder au service. Au menu : salade de lentilles, pommes de terre boulangères et jambonneau sauce moutarde, saint-nectaire et tarte à la confiture de framboise, café. Tous les participants ont remercié pour l'excellence de l'accueil, du repas et du service. À l'année prochaine !


Participants à l'épreuve en tandem.

La Tour-d'Auvergne

Objectifs zéro noyade. Se reporter à nos pages 7 jours.

« Virées du Sancy » : visite théâtralisée du bourg de La Tour. Entre anecdotes, pas de danse, Histoire et géologie… suivez un guide-acteur sur les places, dans les ruelles et les courseirous du village. Les 21 juillet, 4 et 18 août à 17h. Inscription à l'office de tourisme. Réservez vite votre place !

Marchés de pays. Du 14 juillet au 18 août, tous les mardis de 17h à 20h, impasse du Château et place de l'Église, venez découvrir les saveurs de notre terroir : produits locaux, artisanat et convivialité. Pot d'accueil offert à 19h, animation musicale et repas dans les restaurants partenaires à 20h : à la Reine Margot les 21 juillet et 4 août, au Christiana les 28 juillet et 11 août, Chez Cathy le 18 août. Exceptionnellement, le marché du 14 juillet aura lieu au plan d'eau compte tenu de la fête foraine du lac.

Fête du lac. Au programme des 13 et 14 juillet :
– lundi 13 de 10h à 12h, canyoning – inscription au 06.13.72.23.18 ; à 14h, concours de pétanque ; à 19h30, paella géante – réservation au 06.16.63.56.33 et au 06.79.67.68.96 ; à 20h30, concert pop-rock ; à 23h, bal disco en plein air.
– Mardi 14 dès 5h30, vol en montgolfière – réservation auprès d'Auvergne montgolfière ; de 9h à 12h, tournoi de tennis – réservation au 06.89.37.27.81 ; de 10h à 12h et de 14h à 16h, initiation pêche – réservation au 06.69.90.93.09 ; à 13h30, tournoi de sixte ; à 15h, méga ventrigliss ; de 17h à 20h, marché de pays ; à 18h, initiation danse folklorique ; à 21h, soirée karaoké ou demi-finale de la Coupe du monde ; à 23h, feu d'artifice.
Pendant les deux jours, attractions foraines. Le 14 juillet, grillades et sandwichs dès 16h.

Messe en l'église Saint-Louis. Dimanche 12 juillet, à 10h30, en l'église de La Tour, un aumônier célébrera un office entouré de 180 scouts d'Europe. Vous êtes cordialement invités à les rejoindre pour un grand moment de joie et de ferveur.

Animations. – Samedi 18 juillet, grand prix de pétanque organisé par *Sancy Artense Pétanque*.
– Samedi 25 et dimanche 26, fête de la Sainte-Anne à Saint-Pardoux, vide-greniers, repas méchoui, concours de pétanque, diverses autres animations.
– Vendredi 31, don du sang au complexe sportif de 16h à 19h.
– Exposition déclics au lac « Tous les chemins de La Tour mènent à… ».
– Exposition « Les plantes et leurs usages » jusqu'au 5 août à la chapelle du Profonjou de 13h à 19h, fermé le samedi.

Picherande - Fernande Vernet nous a quittés

Beaucoup d'émotion ce lundi 22 juin, Fernande Vernet, notre doyenne de la commune, a rejoint le ciel pour l'éternité. Une importante assemblée est venue dire au revoir à Fernande en l'accompagnant en l'église Saint-Quintien, là où elle avait été baptisée 104 années plus tôt !
Voici les mots que son fils Jean a partagés avec l'assemblée pour rendre hommage à sa maman : « Fernande, longtemps désirée par ses parents, est née à Gayme en 1922 dans une famille de petits agriculteurs. Fernande a une enfance heureuse pendant laquelle elle aide ses parents à la ferme. Puis, autour de son 20e anniversaire, survient la Seconde Guerre mondiale avec ses restrictions, mais avec la ferme et le jardin, la famille ne souffre pas trop.
Fernande épouse Marcel Vernet de Chevanel en 1945. De leur union naît un 1er enfant, Anne-Marie, qui malheureusement décède d'une méningite à l'âge de sept ans. Fernande et Marcel ont beaucoup de peine. En 1954, naît un 2e enfant, Jean, qui leur donne beaucoup de joie.
Dans les années 60, Fernande et Marcel font construire une nouvelle maison à Chevanel avec l'eau courante au robinet. Le couple connaît l'évolution de l'agriculture et de la mécanisation. La ferme s'agrandit.
Dans les années 70-80, c'est le changement de cheptel avec des animaux plus productifs, l'amélioration des rendements et l'ensilage qui facilite la récolte de l'herbe.
Dans les années 90, Fernande et Marcel prennent leur retraite en 1988 et viennent habiter la maison de Gayme qu'ils ont fait rénover. Leur petit-fils Alexandre naît en 1987, et leur petite-fille Anne en 1989, qui leur donnent beaucoup de joie. Fernande fait beaucoup de balades à pied dans la commune avec ses copines et s'occupe aussi du jardin. Avec *Le Club des genêts d'or*, Fernande et Marcel font beaucoup de belles sorties en France.
Malheureusement, en 1998, Marcel décède des suites d'une longue maladie. Fernande ne se laisse pas abattre et continue ses activités. Dans les années 2020, Fernande, alors âgée de 80 ans environ, continue d'être active sans trop de problèmes de santé.
En 2021, au foyer d'Alexandre et Mélissande, au Québec, c'est la naissance de ses arrière-petits-enfants, Paul et Loris, que Fernande regarde de loin. En 2022, Fernande, bien entourée par ses amis, célèbre son 100e anniversaire à la mairie de Picherande.
Hélas, depuis le début de l'année 2026, Fernande voit sa santé se dégrader et elle a de plus en plus de mal, surtout au niveau respiratoire. Elle bénéficie des bons soins de l'équipe médicale d'Égliseneuve-d'Entraigues, et du soutien des aides ménagères et de son fils Jean, ce qui lui permet de rester chez elle. Fernande s'est éteinte paisiblement au matin de mercredi dernier.
Fernande a eu une longue vie (104 ans), bien remplie, une vie de travail, simple, saine et proche de la nature. Elle a connu aussi de profonds changements au niveau technique de l'agriculture et dans la société tout entière.
Nous garderons de Fernande l'image d'une personne courageuse, discrète, économe et minimaliste. Elle incarnait des valeurs propres à sa génération. Adieu, Fernande. »
Fernande était bien entourée : son médecin, ses infirmières, ses aides ménagères, son fils Jean les remercie chaleureusement ainsi que toutes celles et ceux qui ont apporté du bonheur et de la bienveillance à Fernande. Nous présentons nos sincères condoléances à toute la famille.



Fernande Vernet était la doyenne de Picherande.

Salon - Les anciens négociants-voyageurs recherchés

Le salon des négociants-voyageurs va tenir sa 82e édition à Bort-les-Orgues. À l'invitation du conseil d'administration de la Fédération nationale des négociants-voyageurs (FNNV), un appel est lancé aux anciens de la profession afin de se retrouver autour du verre de l'amitié qui sera offert salle Jean-Moulin, le samedi 18 juillet, à 16h. Pour inscriptions et informations complémentaires, contacter le 06 .09.08.49.22.

Histoire d'une profession jadis emblématique en Auvergne et Limousin

C'est une itinérance à travers le pays qui, au XIXe siècle, a vu les fils d'Auvergne et du Limousin partir chercher fortune. Héritiers des « colporteurs-merciers », ces migrants saisonniers traversaient la France, jusqu'aux colonies, pour fournir aux maisons les plus sérieuses des tissus de qualité. À pied, à cheval, en automobile, les marchands de toiles remplissaient armoires et malles à trousseaux, non pas en porte-à-porte mais au gré de bonnes adresses fournies par des « pilotes », des autochtones respectables et bien renseignés.
Les négociants-voyageurs ont tenu leur premier salon national en 1936. Bort-les-Orgues fut choisi en raison de sa situation géographique idéale aux confins de l'Auvergne et du Limousin. Après 1875, le marchand de toile succède au colporteur et se spécialise dans la vente à domicile du drap et de ses dérivés. En 1920, il prend le nom de négociant-voyageur et se spécialise en textile et ameublement. Le métier avec sa clientèle fidélisée se transmettait de génération en génération.

De la Terre sainte aux quatre coins de France

Dans les années 1920, quatre syndicats défendaient le métier : Condat, Mauriac, Égliseneuve et Neuvic. En 1971, Roger Besse, sénateur du Cantal, les a réunis dans une union des syndicats de négociants-voyageurs du Massif central devenue, quelques années plus tard, la fédération nationale. Issus de l'Artense-Cézallier, les premiers marchands partaient six à neuf mois par an en tournée à pied puis avec la maringotte, charrette aménagée pour recevoir les pièces de toile. Ils pratiquaient très tôt le crédit sans frais, dans un climat de grande confiance.


Inauguration du Salon des négociants-voyageurs à Bort-les-Orgues en 1973.

Un salon qui a traversé les décennies

En 1936, le maire de Bort-les-Orgues crée une « foire-exposition » avec 51 stands couverts et 31 en extérieur. En 1955, une violente tornade emporta les installations la veille de l'inauguration. Le président Joseph Lachaze et son équipe redressèrent la situation. De 1956 à 1959, la municipalité fit construire le hall actuel. La participation active des syndicats assura la rentabilité de la manifestation sans qu'il n'en coûte un centime à la ville.
En 1969, le maire Jean-Baptiste Papon fit construire un hall annexe (aujourd'hui la salle Jean-Moulin) pour l'électroménager. La notoriété de la foire dépassa le cadre régional. Dans les années 1960 et 1970, le salon accueillait entre 2 000 et 3 000 personnes et était inauguré par des personnalités politiques de premier plan comme Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, Alain Poher ou Jacques Chirac.

Une profession qui résiste

En 1970, l'Union des négociants-voyageurs, qui totalise plus de 1 000 membres, crée Centrachat. La Fédération nationale des négociants-voyageurs voit le jour en 1981. « À la différence des VRP qui n'agissent pas pour leur propre compte, les négociants-voyageurs sont des indépendants », explique Jean-François Robert, président de la FNNV, qui a son siège à Ussel. Selon lui, malgré la crise économique, la profession résiste. « Nos légèretés de structure, réactivité et contact direct avec nos clients nous permettent de rester très compétitifs. Le négociant-voyageur est désormais un commerçant à la pointe dans l'utilisation des moyens informatiques. Il exerce son métier de différentes façons, visite de clientèle à domicile, vente en magasin, boutique, E-commerce. Il est donc parfaitement inséré dans le commerce actuel avec internet. »

Picherande - Un concert inédit sur le lac de Gayme


Delphine Coutant et ses musiciens – © Sylvie Chabaud.

Par un après-midi chaud et ensoleillé, quelle bonne idée de se repauser tranquillement au bord du lac de Gayme !
Ça aurait pu être un rêve au cours de la sieste, mais non ! Une douce mélodie a bercé le public une partie de l'après midi. C'est sur une scène flottante que Delphine Coutant exprime son âme d'artiste. Les pieds dans l'eau, avec son piano, sa voix, ses musiciens et les éléments de la nature, Delphine propose une ode apaisante, relaxante et envoûtante. Le mariage d'une poétesse avec la nature, c'est à voir et à revoir ! Bravo !

Chastreix

Dix ans de l'association « Chemins et patrimoine au pays des Toupis ». Les samedi 18 et dimanche 19 juillet, l'association fêtera ses 10 ans. Au programme :
– samedi 18 à 17h, balade (source Bridou). À partir de 19h, repas dansant à la salle de la mairie (soirée animée par Jean-Paul Leniaud) – menu : soupe angevine, melon, jambon sauce Madère, gratin de pommes de terre, fromages, tarte aux pommes pour 18 € par adulte et 12 € pour les enfants de moins de 10 ans – réservation : 06.37.93.77.52 ou 06.77.19.86.76.
– Dimanche 19, balade gourmande : départs échelonnés à 11h30, 12h, 12h30 et 13h – tarifs : 18 €, 12 € pour les enfants de moins de 10 ans – réservation : 06.37.93.77.52 ou 06.24.74.46.38. À 14h, balade guidée de la réserve naturelle sur le thème « Les amphibiens qui peuplent nos zones humides » – réservation : 04.73.21.41.74 ou contact@reservechastreix-sancy.fr. À 16h, animations famille (jeux, construction de radeau, chasse aux trésors de la nature – à gagner : jeux de plein air pour les enfants ; paniers garnis pour les adultes). À 19h, apéro-concert animé par le groupe *Les Pies*. Planches apéro disponibles pour 10 €.
Infos complémentaires : www.toupis.fr. Facebook : « Chemins et patrimoine au pays des Toupis ».

Musiques en Sancy. Après de très beaux programmes en juin, Musiques en Sancy se poursuit en juillet avec plusieurs concerts à Chastreix.
– Samedi 11 à 18h30, en collaboration avec les Musicales d'Orcival, le *Quatuor Elmire* de renommée internationale dans un programme Haydn et Ravel.
– Vendredi 23 à 18h30, la jeune et talentueuse claveciniste interprétera au clavecin Jean-Sébastien Bach (Toccata BWV 913, Partita BWV 826, extraits du clavier bien tempéré).
– Samedi 25 à 18h30, le concert évènement avec la Messe à l'usage des paroisses de François Couperin avec le chœur de la Schola Cantorum de Toulouse dirigé par Clarisse Chantelot et Yves Rechsteiner au grand orgue.
– Le claveciniste Denis Chevallier donnera un programme (accès libre) Bach et Scarlatti (Saint-Donat, Picherande, Bagnols et Chastreix du 14 au 22 juillet).
Toutes les informations et réservations sur musiquesauxchamps.fr, musiquesauxchamps@orange.fr, 07.71.79.98.78.

C'est les vacances. Et le club des aînés nous régale avec les pompes chaque vendredi après-midi pendant les vacances.

Messe. Une messe sera célébrée en l'honneur de Notre-Dame de La Salette le dimanche 19 juillet au site de Courlande à 10h30. Pour vos intentions, s'adresser à Paulette Serre au 04.73.21.52.36 ou Nadine Faugère au 04.73.21.56.22. Un pot de l'amitié sera offert par la municipalité à l'issue de la messe. Vous pourrez également prévoir un pique-nique pour un moment de convivialité. Et ensuite participer à une randonnée méditative.

Concert. Samedi 18 juillet à 16h, concert caritatif pour les 80 ans du *Secours Catholique* (J.-S. Bach versus D. Scarlatti).

Saint-Donat

Cours de danse en vacances. Rendez-vous aux portes ouvertes le mercredi 9 septembre à 14h salle des fêtes. Les cours reprendront en septembre avec un groupe agrandi de huit nouvelles participantes, un changement de jour et un nouveau programme de danses. Danse à deux rock, valses... Et aussi ce que les élèves ont appris : Madison, Jérusalem, kuduro, country, disco, kumbia, Charleston, sirtaki... Les cours auront lieu un mercredi sur deux à 14h. Vous êtes attendus le 9 septembre, toutes les modalités de fonctionnement vous seront communiquées par Denis de Volcadel, intervenant pour la 4e année consécutive, et la nouvelle référente du groupe qui remplacera Gisèle pour la communication.
Bel été à vous !

Tauves

Brocante. Le comité des fêtes de Tauves reconduit sa traditionnelle brocante le 19 juillet avec de nombreux exposants, une buvette toute la journée et des repas à midi (saucisse frites).

Messe. À l'église Notre-Dame tous les jeudis (jour du marché) à partir du 16 juillet, à 11 h ; et cela jusqu'au 22 octobre inclus.

Saint-Sauves-d'Auvergne

Fête nationale. Le maire et son conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la Fête nationale dans les jardins de la mairie. Au programme : le 14 juillet à 11h, inauguration de l'exposition « villages engloutis » salle du conseil ; à 11h30, remise des cocardes ; à 12h30, défilé et dépôt de gerbe ; à 13h, vin d'honneur offert par la municipalité. Un barbecue dans les jardins de la mairie vous sera proposé par la boucherie Charroin.

Singles

Comité des fêtes. Il s'est réuni le 19 juin afin de préparer la fête de Saint-Nazaire qui aura lieu le samedi 25 juillet. Les points suivants ont été abordés : création de l'affiche, choix du repas, le tarif – pas d'augmentation pour les adultes (18 €) et 10 € pour les enfants jusqu'à 12 ans. Il y aura fanfare et concert. Des structures gonflables et autres animations seront proposées aux enfants en fin d'après-midi. Réservation possible au 06.78.31.54.75.
Le dimanche 26 juillet aura lieu la messe à 10h30 à l'église. Elle sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.
Le nouveau bureau est composé de Patrick Fouris, président, Matthieu Vantalon, trésorier, Muriel Joannon, secrétaire.

Conseil municipal. Il s'est réuni le 3 juillet à la mairie. L'assemblée a désigné l'ensemble des membres au sein des différentes commissions intercommunales. Ensuite, le conseil a abordé l'avancement des travaux à La Guinguette. Différents devis ont été examinés pour des travaux supplémentaires : maçonnerie (devis validé), électricité et plâtrerie (devis à revoir). M. le Maire a rencontré les services du Département au sujet des logements communaux. Une réflexion sur leur réfection est en cours. Le Département peut réaliser une étude thermique gratuite. Des subventions départementales et de l'État seraient envisageables pour réaliser des travaux de rénovation énergétique. Ces travaux pourraient se dérouler en plusieurs phases. À ce jour, des travaux d'entretien vont être réalisés au presbytère : changement des volets en bois. Puis, les membres de la commission de contrôle des listes électorales ont été désignés : 1 titulaire et 1 suppléant au sein du conseil municipal, 1 titulaire et 1 suppléant représentant de la préfète et 1 titulaire et 1 suppléant délégué de la présidente du tribunal judiciaire.
Afin de se mettre en conformité, le conseil municipal sollicite l'Adit (Agence départementale d'ingénierie territoriale) pour assurer la fonction de délégué à la protection des données dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement général de la protection des données (RGPD).
Par la suite, le conseil municipal a attribué les subventions suivantes : amicale des pompiers de Tauves 400 €, comité des fêtes de Singles 1 500 €.
L'assemblée a décidé d'adhérer à l'association des femmes élues du Puy-de-Dôme (cotisation de 30 € par an).
Enfin, les élus se sont prononcés sur la demande de Mme Gisèle Eustache qui souhaite acquérir la parcelle cadastrée ZK n° 47 à Serre. Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord pour cette vente au tarif de 1 € le m².
Pour information, l'Aquaterra passera dans le bourg de Singles le lundi 13 juillet.

Labessette

Soirée galettes. L'association *Labessette Sovene tu*, forte du vif succès rencontré lors de sa première soirée galettes salées, sucrées, propose la deuxième « édition » samedi 11 juillet à partir de 19h place des Bessardoux. Une buvette sera également présente. Commande possible au 06.87.23.29.63. Vous êtes attendus nombreux !

Saint-Sauves-d'Auvergne - Les expos à voir dans la commune

– L'association Adel (*Association de défense de la nature, de l'environnement de Labessette*), en collaboration avec la commune de Saint-Sauves-d'Auvergne, vous propose l'exposition « Autrefois dans la vallée – Les villages engloutis et la construction du barrage de Bort » jusqu'au 9 août, salle du conseil à la mairie de Saint-Sauves, du lundi au vendredi de 8h à 17h, le samedi de 8h à 12h.
– François Baranger expose ses œuvres jusqu'au 31 août dans trois lieux : l'Auberge du Petit Planchat, l'hôtel-restaurant de la Poste, la médiathèque, pendant ses heures d'ouverture.
La peinture accompagne François Baranger depuis l'enfance ; de fréquentes visites au Louvre ont fait éclore une passion qui, à 80 ans, fait toujours partie de sa vie. Originaire de Fontainebleau, il a enseigné pendant trente ans à Bort-les-Orgues. Il exprime toujours avec vivacité son attachement pour Gustave Moreau, l'un des pères du courant symboliste imprégné de mysticisme du XIXe siècle.
Il s'empare de l'ambiance de la lumière dans une vision synthétique, mais il laisse également la part belle à son imagination : « Un tableau naît en même temps que l'on peint, un peu comme quand on suit un chemin. » Le résultat donne des tableaux réalistes, mais qui, par la couleur, prennent une teinte fantastique. *La médiathèque est ouverte les mercredis de 15h à 17h30, les premier et troisième samedis de 10h à 12h.*



Tableau de François Baranger – © F. B.

– L'association *Id et Échanges* exposera à la Maison Garenne le dimanche 12 juillet lors du vide-greniers/vide-garage et de l'exposition de véhicules anciens organisés par le club *Rétro-Auto-Moto-Saint-Sauves*.

Labessette - Soirée BBQ, frites



La soirée barbecue, frites, organisée par le comité des fêtes, qui s'est déroulée le samedi 4 juillet sur la place des Bessardoux, a rencontré un vif succès. Saucisses, merguez et frites ont toutes trouvé preneur !

ATTENTION

En raison du **mardi 14 juillet férié**, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 13 JUILLET à **9H.**
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Saint-Genès-Champespe - « À nous le souvenir, à eux l'immortalité »

Le 28 juin les *Amis du Chemin des Maquisards* ont honoré la mémoire de trois civils de Saint-Genès victimes de la barbarie nazie fin juin 1944. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation des organisateurs au rang desquels Lionel Gay, maire de Besse et conseiller départemental au rôle essentiel dans la modification d'une partie du trajet de ce chemin historique. Une cérémonie simple empreinte d'une émotion palpable. Le président, sur chacun des deux sites des assassinats, rappela les faits avec précision. Michel Mage et les Ladevie père et fils ne sont pas oubliés, les événements tragiques sont encore bien présents dans les esprits. « À nous le souvenir, à eux l'immortalité. » Le verre de l'amitié fut partagé par les participants dans une salle communale avant la



dégustation d'un repas apprécié. Le voyage au Mont-Mouchet réunira prochainement bon nombre d'adhérents.

Cros-la-Tartière

Information mairie. Le secrétariat sera fermé lundi 13 juillet. En cas de besoin, s'adresser au maire ou aux adjoints.

Trémouille-Saint-Loup

Prochaines messes. Samedi 11 juillet à 18h à Lanobre. Dimanche 12 à 11h à Bort-les-Orgues et 18h à la Font Sainte. Samedi 18 à 18h à Champs-sur-Tarentaine. Dimanche 19 à 11h à Bort-les-Orgues et à la chapelle des Templiers à Saint-Pierre ; 18 h à la Font Sainte.

Gelles - Retrouvailles au banquet



Les classards de 51 et 52 se sont retrouvés accompagnés de leurs conjoints et conjointes pour un repas au restaurant Le Dilem, à Pontgibaud, avec un très bon accueil et des serveuses agréables. La réunion gourmande des classards s'est déroulée le 27 juin. Ce temps convivial en même temps que des conversations nostalgiques de leur jeunesse et riches de souvenirs. C'est pour cette raison qu'il faut continuer à se retrouver pour de bons moments.

Ceyssat - Joyeuses agapes à l'amicale



C'est avec un plaisir et une joie partagés que les adhérents de l'amicale laïque se sont retrouvés ce samedi 4 juillet au restaurant le P'tit K'Rrok à Ceyssat.
Un très bon repas dans la bonne humeur a clôturé l'année et chacun est reparti avec déjà en tête des idées pour la rentrée de septembre. Merci à toutes et tous. Belles vacances !

Allagnat

Fête de saint Martin. Samedi 11 juillet à 11h, messe en l'honneur de saint Martin et aux intentions suivantes : Paulette et Louis Delpeux et défunts de la famille, 3e anniversaire de Jean Andant, 10e anniversaire de René Andant et une pensée pour Anna, défunts Monnet-Planchat, Jean-Pierre Gourdon et ses parents défunts, Madeleine Planchat, familles Gourdon, Andanson et défunts des familles.

Perpezat

Mairie. Elle sera fermée du 13 au 20 juillet inclus. En cas d'urgence, contacter le maire ou les adjoints.

Orcival - Beethoven et Schubert à la basilique, avec le « Quatuor Elmire »

Après un époustouflant concert d'ouverture avec Félicien Brut et Lucienne Renaudin Vary, la 16e édition des Musicales d'Orcival se poursuit avec un concert qui se déroulera dimanche 12 juillet, à 18h, dans la basilique romane d'Orcival.
Le week-end des 11 et 12 juillet marque le partenariat entre les Musicales d'Orcival et Musique en Sancy avec le jeune et talentueux *Quatuor Elmire* : samedi 11, en l'église gothique Saint-Bonnet de Chastreix, à 18h, dans le cadre du festival organisé par Musique en Sancy, le *Quatuor Elmire* proposera des œuvres de Joseph Haydn et Maurice Ravel, puis nous retrouverons ces jeunes musiciens à Orcival, le dimanche 12, à 18h. Le *Quatuor Elmire* sera accompagné de François Kieffer, du *Quatuor Modigliani*. À Orcival, au programme du *Quatuor Elmire* : quatuor opus 59.3 dédié au comte Razumoski par Ludwig van Beethoven. François Kieffer se joindra au *Quatuor Elmire* pour le célèbre quintette à deux violoncelles de Franz Schubert.
Réservations : https://musicales-orcival.eu ou à l'Office de tourisme Auvergne VolcanSancy (04.73.65.89.77). Des billets peuvent être vendus également à la basilique avant le concert.



Le « Quatuor Elmire » – © Christian Meuwly.

Orcival

« Club de la Vallée Fleurie ». Le 19 juillet, le club organise un repas champêtre (menu : melon, paella, fromage, tarte aux fruits de saison) pour 22 € par adulte, 10 € par enfant, avec animation, buvette, pâtisseries. Réservations : 06.20.28.67.64 ou 06.10.95.05.29 (l'animation pourra être annulée en cas de canicule).

En paroisse - Pèlerinage découverte : les grottes de Saint-Antoine à Brive



Les joyeux pèlerins.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les pèlerins nombreux, de tout âge, de la paroisse Notre-Dame d'Orcival sont partis de bonne heure pour Brive, à la découverte du sanctuaire des Grottes de Saint-Antoine de Padoue (1195-1231), qui est né à Lisbonne au Portugal, mais après maintes pérégrinations a fini sa vie à Padoue, en Italie.
En effet, le sanctuaire ouvre ses portes à l'occasion d'un jubilé exceptionnel : celui des 800 ans du séjour d'Antoine de Padoue à Brive-la-Gaillarde du 13 juin 2026 au 13 juin 2027.
C'est avec simplicité et beaucoup de cœur que le frère Danick Labinal, recteur du lieu, a accueilli les pèlerins et leur a présenté la vie de saint Antoine, son talent de prédicateur, son arrivée à Brive en 1226, l'apparition de la Vierge du Bon Secours, le développement rapide d'un pèlerinage à sa mémoire dès 1234. Puis le frère Danick a fait la visite des différents lieux du site où les franciscains sont présents depuis 800 ans, visités par des personnes qui viennent du monde entier. Ce jubilé présente trois axes de sa vie aux pèlerins : saint Antoine et les plus pauvres, et la Parole de Dieu, et le missionnaire itinérant qu'il était. Il est le saint patron protecteur de la ville de Brive depuis toujours et plus encore durant la Deuxième Guerre mondiale, où les frères ont joué un grand rôle pour aider la résistance locale, et la ville de Brive leur en est toujours reconnaissante.
La journée s'est terminée par la messe célébrée par le Père Jean Luc qui accompagnait les pèlerins, et un retour à Orcival, et la joie au cœur d'avoir partagé un beau moment de découverte et de spiritualité.

En paroisse - Orcival, lieu d'accueil spirituel !

C'est avec un faste liturgique que la paroisse a accueilli les pèlerins pères de famille en la basilique lors de la célébration de la messe de ce dimanche 5 juillet préparée par l'équipe des jeunes qui clôturait le pèlerinage des pères de famille, présidée par le Père Jean Luc, et la brillante homélie du Père François-Xavier Généville sur le repos éternel, notre espérance, qui accompagnait les pèlerins, avec deux frères capucins. Les mères de famille et les enfants les avaient rejoints, et quelques grands-parents. La foule remplissait les trois nefs, faisant vibrer la voûte des chants tout au long de la cérémonie, lui donnant un air encore plus solennel, car il est rare d'avoir autant de voix masculines enthousiastes qui ont bien participé à tous les chants, avec la chorale.



Paroisse Notre-Dame d'Orcival

Messes et événements. Samedi 11 juillet à 11h, messe de la fête patronale de Saint-Martin à Allagnat ; à 14h, répétition de la chorale au presbytère ; à 18h, messe à Giat. **Dimanche 12** à 10h30 à Pontgibaud ; 11h à la basilique – nous prierons aux intentions suivantes : Angèle et Marcel Desvernois, vivants et défunts de la famille ; Marina, prisonnière en Égypte ; Jacqueline Teyssier ; Catherine Briquet Brugière ; 18h, concert des Musicales d'Orcival à la basilique : *Quatuor El mire* et François Kieffer du *Quatuor Modigliani*. **Lundi 13** à 20h, concert des *Petits Chanteurs de Colmar* à la basilique (Laudate Dominum, psaumes et musiques sacrées) – participation libre. **Mardi 14, mercredi 15, vendredi 17** à 11h30, messe à la basilique. **Jeudi 16**, « Pèlerin d'un jour » au sanctuaire Notre-Dame d'Orcival : une journée spirituelle à votre rythme, dans un écrin de nature préservée selon vos aspirations et les propositions de la journée. Rejoignez le groupe pour une heure, une après-midi ou la journée : 11h30, messe à la basilique, étape à la chapelle Notre-Dame de la Source (ou chemin de Croix, visite de la basilique ou balade au lac Servière) ; à 17h, chapelet médité, à 17h30, vêpres ; à 18h, adoration eucharistique (1h) ; confessions personnelles de 17h à 19h (flyer à disposition à la basilique, et plus d'informations sur le site de la paroisse). **Samedi 18** à 11h, baptêmes d'Arsen et Esmée Martinie, Iris Cabre-Del Rio à Olby ; à 18h, concert à la basilique « Les Musicales du Mont-Dore », chœur et ensemble instrumental : musique sacrée du début du XVIIIe, entrée : 15 €, gratuit pour les moins de 13 ans ; à 19h, messe de la fête patronale de Notre-Dame du Mont-Carmel à Saint-Bonnet-près-Orcival. **Dimanche 19**, messe à 10h30 à Pontaumur, 11h à la basilique.

Permanence. Elle est assurée au presbytère les mercredi et vendredi de 14h30 à 17h, présence physique et téléphonique : 04.73.65.81.49 (n'hésitez pas à appeler, ou venir pour toute demande de baptême, mariage, intention...). Rens. paroissenotredameorcival@orange.fr. Site : https://paroisse-notre-dame-orcival.catholique.fr/. Une permanence est assurée au presbytère d'Orcival tous les mercredis et vendredis de 14h30 à 17h.

Nébouzat - Trois chasseurs à l'honneur pour leur engagement et leur fidelite

Le 21 juin, la société de chasse a tenu son assemblée générale en présence de Virginie Breuil Bosdure, adjointe au maire, de François Perrière, représentant la fédération des chasseurs du Puy-de-Dôme, et de 21 adhérents.
Le président a fait le bilan de l'année écoulée et évoqué les projets à venir pour la prochaine saison, notamment l'organisation du concours de pétanque qui aura lieu le samedi 22 août au stade.
Ce rendez-vous annuel a également été l'occasion de mettre à l'honneur trois chasseurs : Marc Mabru, Christian Lafarge et Gaston Vigier, dont l'engagement et la fidélité méritaient une reconnaissance particulière.
Au cours de la cérémonie, François Perrière a remis le « cristal » de la fédération des chasseurs du Puy-de-Dôme à ces trois membres, saluant leur implication et leur fidélité depuis de nombreuses années. Is ont contribué au bon fonctionnement de la société et à la transmission des valeurs de respect de la nature et de convivialité qui animent le monde de la chasse.



Les trois chasseurs honorés : M. Mabru, G. Vigier et C. Lafarge en compagnie de V. Breuil-Bosdure, M. Morel et F. Perrière.

À l'issue de la cérémonie, les participants ont pu partager un moment convivial autour du verre de l'amitié.

Laqueuille - Et si on racontait nos souvenirs... dans un livre ?

Chaque individu a, quelque part en lui, des souvenirs qui sont plus ou moins présents. Ils rappellent des évènements heureux ou malheureux. Ils peuvent concerner aussi bien sa famille ou ses amis d'enfance que les conditions de vie ou de travail et bien d'autres choses encore.
Grâce à l'initiative de deux personnes, un projet de livre a été mis en place. Il vise à mettre par écrit ce qui a été la vie dans la commune, dans le bourg et dans les villages, à une époque plus ou moins lointaine. Ce projet est mené en partenariat avec le club *Le Temps qui Passe* et la mairie.

À la recherche de témoignages et de photos

Comme cela existe dans d'autres lieux, un livre permet de faire revivre l'histoire, de ne pas oublier et d'apprécier son évolution. Son but est aussi de transmettre cette mémoire d'une autre époque. C'est un projet qui va prendre un peu de temps. Chacun est donc invité à en parler autour de lui et à informer les personnes susceptibles d'y prendre part.
Les personnes disposant de souvenirs transmis par leurs parents ou leurs grands-parents, concernant des situations qu'ils ont connues, sont invitées à les partager. Les porteurs du projet se déplaceront afin de recueillir ces témoignages et ces anecdotes. Les échanges porteront sur les récits transmis, les conditions de vie de l'époque ainsi que sur les événements marquants qui ont laissé une empreinte dans les mémoires.
Les personnes possédant d'anciennes photographies sont également invitées à les rechercher. Celles-ci pourront être empruntées le temps de leur reproduction avant d'être restituées à leurs propriétaires. Ces documents pourront être accompagnés de textes ou de tout autre élément permettant d'étayer ces faits.
Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de s'adresser à Agnès, Brigitte ou Bruno, tous biens connus dans notre commune. Les initiateurs du projet remercient par avance toutes les personnes qui accepteront d'y participer et expriment leur conviction que cette démarche constituera une expérience enrichissante.

Laqueuille

Messe. Dimanche 12 juillet, à l'occasion de la fête patronale, une messe pour les conscrits sera célébrée à l'église à 10h30 et aussi pour Françoise Aubert, pour le 1er anniversaire de son décès, à Loulou son époux et les défunts de sa famille.

Saint-Bonnet-près-Orcival

Fête patronale des 17, 18, 19 juillet. – Vendredi 17 juillet, à partir de 19h, vers le four près de la rivière, concert country, avec le thème cow-boy, casse-croûte et buvette.
– Samedi 18 de 10h à 12h, vente de livres par l'association de la bibliothèque Mille et une pages. À partir de 14h, les conscrits organisent un concours de pétanque. À 19h, la messe pour les conscrits sera célébrée en notre église par le Père Jean-Luc Varnas, aux intentions suivantes : anciens prêtres décédés de la paroisse et Sœur Marie d'Orcival ; vivants et défunts Valleix, Bony, Cluzel, Chardon et PauletteLacan ; Louis Valleix, Josette Roux, défunts de la famille et Yves Froment ; Michel et Paulette Bonnet, vivants et défunts de la famille ; Paulette et Roger Ollier et défunts de la famille ; remerciements à la Vierge Marie. À 23h, les conscrits proposent un bal avec « Paradox ».
– Dimanche 19 de 10h à 12h, marché hebdomadaire avec vente de pains cuits dans plusieurs anciens fours traditionnels. À 11h, dépôt de gerbe au monument aux morts, par les conscrits en présence du maire, des élus et de la population. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité qui sera animé par la *Band'a Royat*. À 12h, repas brasero devant l'Auberge en plein air. De 15h à 18h, quiz sur le patrimoine et la biodiversité de la commune, animé par l'association *Le Lien*. Plusieurs animations seront organisées par les associations locales : château gonflable, ventre-glisse, vente de livres, activités autour du cirque, jeux de kermesse, tombola, lancer de sacs à main, et pour les plus grands : tournoi de « Beer Pong » par les conscrits, avec inscription à 14h et lancement du tournoi à 15h.
À 20h, concert des *Cool Cats*. À 21h, retraite aux flambeaux suivie vers 22h45 du feu d'artifice, si les conditions climatiques le permettent, et d'une soirée dansante.
Tout long de la journée les conscrits proposeront une buvette, snack et vente de pains.

Le Mont-Dore - Entrée en 6e : le guide indispensable distribué aux futurs collégiens

Le passage de l'école primaire au collège est un grand saut qui peut parfois impressionner. Pour accompagner au mieux ses futurs élèves de 6e, la municipalité du Mont-Dore a pris les devants en leur offrant un allié de taille : le guide « BONJOÜR » (édition 2026 : L'eau).
Ce carnet de bord, distribué le 18 juin par l'adjointe au maire chargée de la petite enfance, a été pensé pour désamorcer le stress de la rentrée et donner toutes les clés du succès aux enfants.
Un guide unique, écrit par des élèves pour des élèves. La grande force de ce livre ? Ce n'est pas un manuel administratif classique. Il a été entièrement conçu par des élèves (de CM2, 4e et 3e) pour les futurs collégiens. C'est exactement le guide pratique, complice et rassurant, que tout le monde aurait aimé avoir avant de franchir les portes du collège.
Le collège, ce n'est pas juste « l'école en plus grand », c'est un tout nouveau monde !

Qu'y trouve-t-on concrètement ?

Avec beaucoup de pédagogie et une bonne dose d'humour, le guide aborde sans tabou tous les



sujets qui tracassent ou questionnent les futurs élèves de 6e : l'organisation au quotidien : apprivoiser les nouveaux lieux et apprendre à gérer un emploi du temps qui change tous les jours. Le rythme des cours : s'habituer à avoir un professeur différent par matière. La vie d'ado : décrypter les changements du corps et adopter les bons réflexes sur les réseaux sociaux. Des bonus pratiques : des tonnes d'astuces et de conseils concrets pour ne pas se laisser déborder. Le petit + : un carnet 100 % personnalisable.
Grâce à ses chapitres courts, colorés et dynamiques, ce guide est fait pour être manipulé. Chaque enfant peut se l'approprier et le personnaliser pour aborder cette transition en douceur et à son propre rythme.

Cap sur la 6e !

La municipalité tient à féliciter chaleureusement les futurs collégiens de la commune. Un message tout particulier est adressé à Ambre, Loevan, Platon, Emma, Sofia, Louna, Enola, Giovanni, Émilienne, Henri, Valentin et Lysandre : bonne lecture à tous, vous allez assurer !

Le Mont-Dore

Cinéma Olympic. « Le Virtuose » samedi 11 juillet à 20h30, dimanche 12 à 17h. « Toy Story 5 » (ciné-goûter) vendredi 10 à 20h30. « Le garcon qui faisait danser les collines » vendredi 10 à 17h. « Les Parfait(s) : arnaques en famille » samedi 11 à 17h.

Olby

Décès. Le 4 juillet, le *Club du Tilleul* était en deuil pour accompagner la famille de Jacqueline Teyssier, fondatrice et première présidente de ce club dont les obsèques religieuses avaient lieu à Olby. Jacqueline Teyssier est née le 14 novembre 1928 à Clermont-Ferrand. Avec sa sœur jumelle Paulette, elle est l'aînée d'une famille de cinq enfants et passe son enfance dans le quartier Saint-Jacques. Après une scolarité à l'école Fénelon, elle intègre à 16 ans les PTT ; elle y accomplit toute sa carrière. En août 1946, elle épouse Marcel Teyssier. ils auront deux enfants : Jean-Marc en 1947 et Christine en 1956. Ils apprécient de partir en vacances, de voyager et de découvrir de nouveaux lieux. À partir des années 60, ils se rendent régulièrement à Olby, et y construisent leur résidence secondaire en 1963. Ils noueront alors des relations et amitiés avec de nombreux Olbygeois, ce qui les amènera à créer en 1986 le *Club du Tilleul* dont elle sera la première présidente pendant 10 ans. Ayant pris sa retraite en 1988, elle consacrera beaucoup de temps et d'énergie à ce club qui apportera une nouvelle et belle dynamique sociale au village grâce à de nombreux voyages et animations diverses. Jacqueline en tirera beaucoup de satisfaction et de plaisir. Au cours de ces années, elle a eu la joie d'accueillir quatre petits-enfants dont elle a su prendre soin. Malheureusement, en 1996, la mort subite de son mari l'amènera à s'éloigner un peu d'Olby pour ne venir qu'un à deux mois l'été et à passer la main à la tête du *Club du Tilleul*. Elle a, à partir de ces années-là, la grande joie d'accueillir six arrière-petits-enfants qui garderont de nombreux souvenirs de leur arrière-grand-mère. Mais elle connaîtra aussi la peine de perdre son fils en 2020. Indépendante et volontaire, elle reste dans son appartement de la plaine jusqu'à sa 98e année avant de s'installer à l'Ehpad de Pontgibaud en mars dernier. Bien intégrée, elle participait activement à la vie de l'établissement jusqu'à ces derniers temps où elle vient d'achever une durée de vie bien respectable. En cette douloureuse circonstance nous adressons nos très sincères condoléances à Christine et Christian Gauthier, sa fille et son gendre ; Ginette Teyssier sa belle-fille ; William et Karine, Samuel et Valérie, Emily et Éric, Valentine et Sébastien, Marion ses petits-enfants ; ses arrière-petits-enfants ; René et Paule Mathieu, Jean-Jacques et Marie-France Mathieu ses frères et ses belles-sœurs ; et toute la famille.

« Olby-Pétanque ». Le club du village organise un concours de pétanque en doublettes ouvert à tous, dimanche 12 juillet. À partir de 17, formule A-B-C (12 € la doublette – limité à 64 équipes). Début du jeu à 18h, inscription sur place ou par téléphone au 06.84.49.05.76. Tenue correcte, chaussures fermées (règlement pétanque). Buvette et sandwichs sur place.

Paroisse Sainte-Bernadette des Dores

Messes. Vendredi 10 juillet à 12h à La Bourboule, 18h au Mont-Dore. **Samedi 11** à 18h à Bourg-Lastic (fête patronale). **Dimanche 12** à 10h30 à Laqueuille (fête patronale), et La Tour-d'Auvergne, avec 180 scouts d'Europe, à 11h à La Bourboule, suivie d'un pot de l'amitié, 18h au Mont-Dore. **Samedi 18** à 18h à Saint-Julien-Puy-Lavèze. **Dimanche 19** à 10h30 au roc de Courlande (Chastreix – fête patronale) suivie de la randonnée méditative (ouverte à tous), à 11h à La Bourboule, 18h au Mont-Dore.

Informations diverses. – Prière du chapelet mercredi 15 à 17h à La Bourboule.
– Adoration eucharistique mercredi 15 de 18h à 21h, suivie de la prière des Complies à 21h à La Bourboule.
– Prière du chapelet pour les défunts avec Notre-Dame de Montligeon vendredi 17 à 17h à La Bourboule.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Commerce - L'Ucat veut renverser la montagne thiernoise

THIERS - Lancée le 4 juin à la Maison des artisans, l'« Ucat » (Union des commerçants et artisans de Thiers) a pour objectif de fédérer les commerçants thiernois autour d'un projet commun. Son président, Joyce Messan, nous explique les contours de cette belle initiative.



Un flashmob a été organisé le 20 juin pour le lancement officiel de l'association – © Elegancy studio - Marion Pinel.

Les commerçant et artisans thiernois ne marchent plus seuls désormais. À la faveur de la création de l'Ucat, ils peuvent se réunir et tirer leur collectif commun. À l'origine, tout est parti d'un incident somme toute (trop) banal pour tout détenteur de boutique. « Je me suis fait cambrioler deux fois en quelques mois, se remémore Joyce Messan, président de l'*Ucat* mais aussi gérant du magasin CBD'eau. Et à ce moment-là, j'ai vraiment pris conscience qu'il manquait une association de commerçants à Thiers. Parce que ça aide pour discuter avec la mairie, la communauté de commune, pour avoir des relais aussi, et de l'aide s'il le faut. »

Se montrer ambitieux

Et tant qu'à faire autant voir les choses en grand : une application mobile serait déjà dans les tuyaux, budgétée à hauteur de 120 000 à 130 000 euros. Tout en restant au conditionnel, cet outil numérique – disponible sur le site de la mairie, aussi bien sur Android que sur iPhone – serait pensé comme un écosystème où des clients pourraient passer commande auprès des commerçants de la cité bitorde (suivant le modèle du marketplace, soit une plateforme qui met directement en relation vendeurs et acheteurs pour effectuer des transactions commerciales) puis les récupérer dans un casier réfrigéré et connecté le cas échéant. Cette application permettrait aussi, à travers une option, de s'attaquer à l'un des maux qui ronge le commerce thiernois depuis des années, à savoir la vacance des locaux commerciaux. « C'est une grosse problématique dans le centre-ville, pointe le dirigeant de l'*Ucat*. On voudrait intervenir sur deux niveaux. Tout d'abord, réquisitionner ces locaux et les chauffer, pour qu'ils arrêtent de se détruire à petit feu mais aussi pratiquer de la vitrophanie avec des QR codes sur les vitrines des boutiques vides, que les clients scanneraient et qui donnerait l'illusion d'une occupation. » Les commerçants et autres entrepreneurs pourraient évidemment prétendre à occuper un local grâce à cette technologie. De bien belles promesses qui pourraient sonner doux aux oreilles des commerçants locaux s'il n'avaient pas été échaudés par la déconfiture de l'ancien collectif dédié à cette corporation (vol de la caisse par le président). En attendant des horizons plus cléments, l'*Ucat* fait son petit bonhomme de chemin. Actuellement, l'association compte 32 membres dans ses rangs – le directeur du Leclerc avenue Léo-Lagrange et de la concession Peugeot seraient intéressés – qui ont déjà commencé à s'entraider. Humant la bonne initiative, la comcom Thiers Dore et Montagne a commissionné l'Ucat pour rallumer la flamme de la Foire au pré. « On travaille ensemble sur une revitalisation de cette grande fête, révèle Joyce Messan. C'est un gros symbole de l'identité thiernoise et on voudrait créer du lien entre la ville haute et basse et redynamiser tout ça. » La suite des aventures de l'*Ucat* sera à suivre avec attention.

Guillaume CHAMEYRAT

Thiers en bref

Au cinéma Le Monaco
Tous les programmes de la semaine sur le site www.thierscinema.fr.

Fête nationale
Mardi 14 juillet, rendez-vous à 11h place Antonin-Chastel pour la cérémonie avec discours, dépôt de gerbe... puis vin d'honneur en mairie.

Paroisse Saint-Roch en Durolle

Messes. Vendredi 10 juillet à 18h à Peschadoires. Samedi 11 à 18h à Thiers (le Moutier). Dimanche 12 à 10h30, messe en plein air à Arconsat, kermesse de l'école Saint-Joseph.

ATTENTION

En raison du **mardi 14 juillet férié**, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 13 JUILLET à 9H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Rencontres Arioso - « Le Silence de la Mer », dimanche 2 août à 18h

À ne pas manquer ! Après le succès de « l'Homme qui plantait des arbres », la *Cappella Forensis* et la *Compagnie Halte* proposent une adaptation du célèbre roman de Vercors « Le Silence de la Mer ». Ce spectacle a été créé au festival Off d'Avignon en 2025.
Hiver 1940, la France est défaite. Un vieil homme et sa nièce voient une partie de leur maison réquisitionnée pour héberger un officier allemand, et décident de faire comme s'il n'existait pas. Lors des veillées, l'officier leur rend visite, apprécie leur silence et leur dignité et leur parle : de longs monologues sur son amour pour la culture française émanent de cet homme fin et cultivé, compositeur de profession. Ignorant la vraie nature de l'occupation nazie, il croit à l'avenir d'une Europe unifiée et à l'union de la France et de l'Allemagne. Seul le silence lui répond. Mais sous le silence de la mer roulent les gigantesques courants des émotions humaines…
Le comédien Laurent Chouteau, Damien Schulteiss à la clarinette, Pernette Boutte au violoncelle et Denis Kracht-Noël au marimba donnent vie à ce fulgurant drame cornélien dans lequel Résistance, Amour et Humanisme se combattent, et dont la vie de deux jeunes âmes est l'enjeu.
La mise en scène est de Grégoire Béranger et les



« Le Silence de la Mer » – © ello vidéo.

arrangements musicaux de François Bernard (Schubert, Fauré, Duparc, Mendelssohn, Wagner). Vous pouvez réserver en ligne, dans les offices de tourisme de Thiers et sa région, par mail à lesrencontresarioso@gmail.com ou au 06.73.63.32.25.
Bon plan : l'adhésion aux *Rencontres Arioso* vous donne droit à un tarif réduit et à un placement privilégié ! Chaque concert vous sera présenté dans une lettre d'information hebdomadaire. Surveillez votre boîte mail et vos spams !

Rencontres Arioso - La 13e édition se dévoile du 2 au 12 août

La 13e édition du festival « Les Rencontres Arioso » se déroulera du 2 au 12 août à Thiers et Issoire. Fidèle à son ambition de rendre la musique classique et le spectacle vivant accessibles à tous, le festival proposera une programmation éclectique mêlant théâtre musical, musique de chambre, grandes œuvres sacrées et répertoire baroque.
Le coup d'envoi sera donné le dimanche 2 août à 18h, à la salle Espace de Thiers, avec « Le Silence de la Mer », adaptation théâtrale et musicale du célèbre texte de Vercors. Créé au Festival Off d'Avignon 2025, ce spectacle réunit un comédien et trois musiciens (clarinette, violoncelle et marimba). Le public retrouvera l'équipe artistique qui avait déjà séduit avec « L'Homme qui plantait des arbres », portée par la compagnie *Halte et Cappella Forensis*.
Le mercredi 5 août à 20h30, l'église Saint-Genès de Thiers accueillera l'*Ensemble Bergamasque* pour le concert « Belle Époque ». Ce programme pour septuor mettra en valeur la richesse des couleurs instrumentales de la musique de chambre du xxe siècle à nos jours, avec des œuvres de Jean Cras, Maurice Ravel, Manuel de Falla et Lemennicier.
L'un des temps forts du festival sera consacré à Mozart. Le samedi 8 août à 20h30 à l'église Saint-Genès de Thiers, puis le dimanche 9 à 16h à l'abbatiale Saint-Austremoine d'Issoire, le public pourra entendre le célèbre « Requiem », considéré comme l'une des plus belles œuvres du répertoire sacré. La première partie du concert proposera également de grands airs d'opéra issus notamment de « La Flûte enchantée », « Così fan tutte » et « Don Giovanni ».



L'Ensemble « Bergamasque ».

Pour l'occasion, l'*Orchestre de Chambre Nouvelle Europe*, 80 choristes et quatre solistes seront réunis sur scène.
Le festival s'achèvera le mercredi 12 à 20h30, à l'église Saint-Symphorien du Moutier à Thiers, avec « Les Variations Goldberg » de Jean-Sébastien Bach. Le public découvrira une version originale de cette œuvre emblématique dans une transcription pour trio à cordes interprétée par le *Trio Divertissements*.
La billetterie est d'ores et déjà ouverte. Les réservations peuvent être effectuées en ligne, dans les offices de tourisme de Thiers et sa région, par courriel à lesrencontresarioso@gmail.com ou au 06.73.63.32.25.
À noter que l'adhésion à l'association *Les Rencontres Arioso* permet de bénéficier d'un tarif réduit ainsi que d'un placement privilégié lors des concerts.

Art - « Astrothiers » présente son exposition photo consacrée à la Lune



L'inauguration de l'exposition s'est déroulée mardi.

Comme chaque été, *Astrothiers*, le club d'astronomie thiernois, présente à l'Atrium jusqu'au 21 août une exposition de 22 photos. Le thème de cette année est la Lune. Le vernissage, qui a eu lieu mardi soir, a rassemblé curieux et amateurs dans une ambiance conviviale.

Écoles - Des solutions à court et long termes pour lutter contre les fortes chaleurs



La cour de l'école George-Sand a déjà bénéficié d'aménagements.

Avec la répétition des épisodes caniculaires que nous connaissons depuis plusieurs semaines, la Ville de Thiers a souhaité se mobiliser pour le confort des écoliers.
La municipalité a donc mis en œuvre un plan d'action au sein des sept établissements scolaires via des solutions concrètes et adaptées.
Celles-ci concernent l'acquisition de 130 brumisateurs individuels et l'installation de sept rampes brumisatrices dans des cours de récréation. « Nous avons aussi mis en place des distributions de brumisateurs naturels pour les salles de classe et après, il faut ventiler.
Actuellement, nous n'avons pas de clim, mais, ce que j'aimerais, c'est arriver à ne pas en mettre. À mon avis, ce n'est pas forcément une solution, des alternatives existent. Il faudrait travailler à avoir une salle qui soit très tempérée par école pour y rassembler les enfants », explique le maire Francis Roux.
Par ailleurs, le volet concernant la transition écologique et l'aménagement durable comprend la poursuite du plan de végétalisation des espaces scolaires à travers la création d'îlots de fraîcheur, le développement d'arbres afin de maximiser l'ombrage naturel, et le déploiement de carrés potagers. « Nos cours d'école ne sont pas toutes végétalisées, loin s'en faut. Je pense qu'il faut qu'on travaille avec des voiles d'ombrage sur les parties les plus exposées et quelques brasseurs d'air pour avoir des conditions acceptables. »
La municipalité a travaillé sur un diagnostic bâtimentaire qui sera présenté aux parents d'élèves entre septembre et décembre. Des réunions de travail seront organisées dans la foulée et les parents qui le souhaitent pourront faire des visites d'établissements scolaires afin d'avoir une meilleure vision de l'existant. « Avant de faire un plan pluriannuel d'investissements sur les écoles, l'objectif est bien de voir sur lesquelles seront concentrés nos moyens. Elles ne vont pas être toutes déclinées sur le même modèle. De toute façon, il est probable que toutes les écoles ne puissent pas être rénovées sur deux mandats. Il faudra prioriser. Nous en avons une qui est quasiment neuve, il faudra juste compléter les équipements. » Un travail de longue haleine est donc enclenché pour s'adapter de la meilleure façon possible au changement climatique.

Ludivine BOURDUGE

Escoutoux - L'AS Escoutoux Football prépare déjà la prochaine saison



L'assemblée générale s'est tenue fin juin.

L'*AS Escoutoux Football* a tenu son assemblée générale à la fin du mois de juin, réunissant dirigeants, licenciés, bénévoles et élus afin de dresser le bilan de la saison écoulée et de préparer l'exercice 2026-2027.
En présence de la maire et du représentant des associations, le président Pascal Crocombette a ouvert la séance en présentant le rapport moral. Après avoir chaleureusement remercié l'ensemble des bénévoles qui contribuent au fonctionnement du club tout au long de l'année, il s'est félicité de l'implication grandissante des jeunes licenciés dans la vie de l'association.
Le président est également revenu sur le succès de la célébration des 60 ans du club, un moment fort de la saison.
Parmi les objectifs fixés pour le prochain exercice figurent la création d'une équipe destinée aux enfants de 6 à 8 ans ainsi que l'ambition de voir l'équipe seniors jouer les premiers rôles dans son championnat. Il a toutefois rappelé que les priorités demeurent le maintien de l'esprit convivial qui caractérise le club et le retour à un équilibre financier. Il a enfin remercié la municipalité ainsi que les partenaires locaux pour leur soutien fidèle.
La trésorière a ensuite présenté le bilan financier. Celui-ci fait apparaître un déficit au terme de la saison. Afin de rétablir les comptes, plusieurs manifestations seront organisées dans les prochains mois.
Le bilan sportif, présenté par Bastien et Nicolas, met en évidence une saison encourageante malgré un effectif restreint. La sixième place obtenue en championnat traduit des performances solides, plusieurs rencontres ayant été perdues de peu. L'arrivée de nouveaux joueurs est attendue afin de renforcer le groupe pour la saison à venir. Prenant la parole à son tour, la maire a salué le dynamisme des jeunes licenciés et félicité les dirigeants pour la qualité de leur gestion et la transparence de leur fonctionnement.
À l'issue de cette assemblée, le bureau a été reconduit dans son intégralité. La soirée s'est poursuivie dans la convivialité autour du verre de l'amitié, avant un barbecue organisé au stade. La reprise des entraînements est désormais fixée au mois d'août.

Courpière

AAPPMA Courpière Thiers. Protectrice de la moyenne Dore, elle organise le 14 juillet, un concours de pêche individuel doté du challenge André Mortelier à l'étang de la Fontaine qui pleut à Courpière. Rassemblement sur le site à 8h30, signal amorçage 9h55, pêche de 10h à 16h, signal cinq dernières minutes. Inscription : 10 €. Toutes techniques de pêche autorisées, amorce 8 litres, esches un litre (fouillis interdit) vers de base à l'hameçon autorisé, un hameçon par ligne. Un tiers des pêcheurs primés. Inscription : 06.63.10.77.55 ou par SMS avant le 12 juillet. Places limitées à 20 pêcheurs.

Piscine municipale. Elle est ouverte de 13h30 à 18h30 du mardi au dimanche. Les shorts de bain sont interdits. Cours de natation dispensés par le maître-nageur le matin, sur demande au 07.62.17.46.10.

Courpière - Une kermesse chaleureuse

Lorsqu'arrive la fin juin, les écoles publiques de Courpière (maternelle et élémentaire) surveillent avec une certaine inquiétude la météo. Pourvu qu'il ne pleuve pas le jour de la désormais traditionnelle kermesse en plein air !
Non, cette année, pas de pluie, mais au contraire un beau ciel bleu, un plein soleil et une chaleur étouffante qui a incité les organisateurs à repousser le début de la fête en fin d'après-midi. Installés à l'ombre, une bonne dizaine de stands variés ont attiré des enfants ravis pour des jeux très variés : casse-boîtes, carabine à fléchettes, jeu de ballons, sarbacane, etc. sans oublier l'incontournable pêche à la ligne où l'on recherchait surtout les pistolets à eau. Bien entendu, compte tenu de la température ambiante, les parents, eux, se précipitaient à la buvette pour se rafraîchir. Grâce à la contribution très active de tous : enseignants, parents d'élèves, membres du foyer laïc et amis des écoles, la fête a été pleinement réussie. L'organisation, impeccable, a fait dire à certains : « Ça a bien plu ! » Mais il s'agissait du verbe plaire, bien sûr. Pas du verbe pleuvoir !





Courpière

Au cinéma Rex. – « L'Affaire Zanetti » lundi 13 juillet à 20h30.
– « Disclosure Day » vendredi 10 à 20h30, samedi 11 à 17h30.
– « Toy Story 5 » samedi 11 à 20h30, dimanche 12 à 17h30, mercredi 15 à 18h30.

Vollore-Ville - Un programme estival entre patrimoine, culture et convivialité

Alors que la saison estivale a débuté, Vollore-Ville s'apprête à vivre plusieurs semaines d'animations mêlant culture, patrimoine, convivialité et vie associative. À travers son nouveau journal municipal, la commune met en lumière les nombreux rendez-vous qui rythmeront l'été vollorois. Les amateurs de patrimoine pourront notamment profiter des visites guidées du bourg organisées par la Maison du tourisme les 24 juillet et 7 août.
Intitulée « Vollore-Ville, berceau d'histoire à travers les âges », cette balade permettra de découvrir l'histoire du village et ses panoramas sur les monts du Sancy et du Livradois-Forez.
L'association *Avec Vollore* sera également très présente durant l'été. L'église Saint-Maurice ouvrira ses portes jusqu'au 30 août grâce à la mobilisation de bénévoles qui accueilleront les visiteurs et partageront leurs connaissances sur ce monument emblématique du patrimoine local. L'association proposera également ses traditionnelles « Causeries » estivales à l'Espace Chignore. Quatre soirées sont programmées



Des visites guidées sont organisées au château de Vollore – © François-Xavier Aubert La Fayette.

entre le 20 juillet et le 17 août autour de thèmes aussi variés que les villages abandonnés du bassin thiernois, la Colombie, George Sand en Auvergne ou encore le patois local.
Autre rendez-vous attendu, le vide-greniers organisé par le comité des fêtes samedi 8 août dans le bourg. Cette huitième édition réunira exposants et visiteurs dès 7h, avec buvette et restauration sur place, dont une paella géante proposée à midi.
Le château de Vollore participera lui aussi à l'animation de la saison. Outre les visites du parc et les visites guidées pour les groupes, plusieurs activités ludiques seront proposées aux familles et aux visiteurs, avec notamment une enquête à résoudre et un escape game inspiré de l'histoire des lieux.
À travers ce programme estival, la commune confirme sa volonté de faire vivre son patrimoine et de proposer des moments de rencontre ouverts à tous. Un été qui s'annonce une nouvelle fois animé au cœur des monts du Livradois-Forez.

Vollore-Montagne

Animation. Dans le cadre des « Concerts de Vollore », le *Trio Pascal* (piano, violon, violoncelle) se produira en concert à l'église à 20h30. Une soirée où la musique populaire traditionnelle sera source d'inspiration.

Marché d'été. Il aura lieu vendredi 24 juillet de 17h à 20h30 avec des producteurs locaux dans le centre-bourg.

Aubusson-d'Auvergne - Un concert au profit de l'église Notre-Dame d'Espinasse



Un concert sera proposé dans le cadre du festival « Voix & Patrimoines ».

L'association *Les Amis de Notre-Dame d'Espinasse*, en partenariat avec la commune, accueillera le vendredi 10 juillet une étape du festival « Voix & Patrimoines ».
Au programme : visite de l'église, rencontre avec les artistes et concert, au profit de la restauration du mobilier de l'édifice.
À partir de 20h, la soprano Chloé Jacob et le pianiste Ivan Foucher proposeront « Chants de brume et d'exil », un voyage musical au cœur de l'âme romantique russe. Leur programme réunira des œuvres de Tchaïkovski, Rimski-Korsakov, Moussorgski, Scriabine ou encore Rachmaninov, alternant mélodies populaires et pages lyriques empreintes de poésie et de mélancolie.
Ce concert est présenté dans le cadre d'une coopération entre Clermont Auvergne Opéra et le festival départemental « Voix & Patrimoines », dont il marque l'ouverture de la saison lyrique 2025-2026. La soirée débutera dès 17h par une visite commentée de l'église Notre-Dame d'Espinasse, classée Monument historique depuis 1985 et restaurée en 2023. Une rencontre avec les artistes, accompagnée d'une dégustation de produits locaux, est également prévue à 18h, avant le concert.
Les bénéfices de cette manifestation seront reversés à la commune afin de participer au financement de la restauration du mobilier de l'église.

Pratique : vendredi 10 juillet, église Notre-Dame d'Espinasse à Aubusson-d'Auvergne, visite guidée à 17h (gratuite), rencontre avec les artistes à 18h (gratuite), concert à 20h. Tarifs : 10 € (plein tarif), 6 € (tarif réduit), gratuit pour les moins de 15 ans et les collégiens. Réservations : 06.72.56.42.58 ou 04. 73.42.24.90.

Châteldon - « Retour aux sources », une exposition intimiste de Claire Chalet

Ce vendredi 3 juillet, une cinquantaine de personnes étaient réunies pour le vernissage de Claire Chalet. Cette exposition de peintures se tient sur deux étages dans l'ancienne pharmacie, maison à colombages, joliment restaurée et gracieusement mise à disposition par la fondation Chambrun. Tony Bernard, maire, et Virginie Daval, élue en charge de la culture, ont présenté à un public attentif l'artiste peintre. Ce fut un moment particulièrement chargé en émotion.
En effet, Claire Chalet est une enfant du pays. Elle a passé son enfance et son adolescence à Châteldon. À 18 ans, elle est partie poursuivre ses études à Paris. Actuellement, elle partage son temps entre son activité de peintre et celle d'art-thérapeute à l'hôpital Sainte-Anne.
Claire définit son travail artistique comme une



L'artiste entourée de Tony Bernard et Virginie Daval.

introspection ouverte sur l'univers et inspirée de rêveries et de poésies.
Un buffet et le pot de l'amitié, offerts par la municipalité, sont venus clore le moment d'échange entre l'artiste et le public en évoquant parfois des souvenirs d'enfance.

L'exposition est ouverte gratuitement au public du mercredi au dimanche de 15h30 à 18h30 jusqu'au 26 juillet.

Châteldon

Pharmacie de garde. Du 12 au 14 juillet, pharmacie de Jonathan Metge, 2 place Jean-Jaurès. Tél. 04.73.94.60.26.

Puy-Guillaume - Des illuminations et des surprises pour la fête nationale



La fantastique association YMB ASSO enchantera ces festivités – © ville de Puy-Guillaume.

À chaque édition, tout est mis en œuvre par les bénévoles de l'association *Anim'PG* en partenariat avec la commune de Puy-Guillaume et le concours des membres des associations communales pour en mettre plein les mirettes au public. Toute l'année, ils réfléchissent, ébauchent et imaginent un scénario différent avec ce souci constant de proposer un programme de festivités à la hauteur de l'événement.
À Puy-Guillaume, les choses sérieuses débuteront lundi 13 juillet avec le départ à 20h30 de l'incontournable défilé du Parc des Expositions. Petits et grands pourront le suivre tout au long de son parcours qui remontera du Parc par les rues Gambetta, Joseph-Claussat jusqu'à la place Jean-Jaurès.

Danser après avoir défilé

Comme lors des éditions précédentes, plusieurs groupes nationaux et internationaux seront les invités vedettes. Ils seront accompagnés d'une quinzaine de chars confectionnés par les associations locales. Est à saluer, le retour de la Fanfare Lviv Ukraine et d'*YMB ASSO* du Nord de la France avec de nouveaux robots. Côté nouveautés, le public trouvera la troupe de percussions Red Light Merville et un groupe de rues déjanté, The Hitband. Une fois le défilé terminé, place à la fête où le public pourra danser jusqu'au bout de la nuit au bal gratuit animé par Eclipse sur la place de la mairie. Le lendemain, mardi 14 juillet, les robots d'*YMB ASSO* se produiront de nouveau dès 11h sur la place de la Mairie, et The Hitband offrira son show musical.
Pour des raisons de sécurité, la municipalité a pris la décision d'annuler le défilé et le feu d'artifice du 14 juillet au soir.

M.M (CLP)

Paslières

Sortie. Le *Club des Sans Soucis* de Paslières organise une journée à Sarlat et Rocamadour mardi 3 septembre. Départ à 4h45 de Paslières. Matinée : balade en gabare à La Roque-Gageac et visite du jardin exotique. Repas au restaurant « La Couleuvrine » suivi d'un temps libre à Sarlat. L'après-midi, visite en petit train de la cité de Rocamadour.
Inscriptions : au 06.70.18.74.88 ou au 07.87.24.79.28. Adresse du club : 1 chemin de l'Église, 63290 Paslières.

Puy-Guillaume - Bruno et Sabrina aux manettes du snack du camping

Cette saison, Bruno et Sabrina chouchouteront baigneurs et campeurs. Le snack de la piscine sera ouvert du mardi au dimanche de 11h à 22h, avec des animations tous les vendredis.
Ça commence dès ce mois de juillet. Vendredi 10, ce sera concours de pétanque gratuit. Puis, le 17, il y aura repas paella, fromage et dessert (19 €). Le 24, retour du concours de pétanque gratuit. Enfin, le 31, une initiation gratuite à la Batchata sera proposée. En août, les animations continuent. Vendredi 7, soirée barbecue avec au menu andouillette ou saucisse, frites et dessert (19 €). Le 14, retour du concours de pétanque gratuit. Le 21, initiation à la Batchata gratuite. Le 28, sera proposé un jambon à la broche, fromage et dessert (19 €). Pour terminer la saison en beauté, une soirée barbecue surprise sera organisée vendredi 4 septembre.



Sabrina et Bruno.

Puy-Guillaume - Plus que jamais les dons de sang sont vitaux

À cause de l'épisode caniculaire, de nombreuses collectes ont été annulées et plus que jamais l'Établissement français du sang sollicite les bons samaritains qui feront ce don du cœur.
Depuis ces journées de fortes chaleurs il manque chaque jour entre 20 et 25 % des dons nécessaires pour répondre aux besoins des hôpitaux. Du coup, des retards dans l'acheminement des poches de sang et des reports de chirurgies, de chimiothérapies ou d'autres traitements nécessitant des transfusions sanguines sont à déplorer selon la déclaration de Leïla Elhiri, responsable des prélèvements pour l'EFS.
Entre le plasma, les plaquettes et les globules rouges, l'EFS rappelle que chaque don peut sauver jusqu'à trois vies. À l'échelle du pays, les dons de sang permettent de soigner chaque année près de 500 000 personnes.
Les bénévoles de l'association *Don de sang Puy-Guillaume et sa région* invitent les généreux donateurs le jeudi 16 juillet de 16h à 19h à la salle des fêtes. Dans ce lieu climatisé, tout sera préparé avec bienveillance pour chouchouter les généreux donneurs.
« Selon Caroline Pasquier, chargée de communication à l'EFS, les réserves sont au plus bas et nous avons vraiment besoin de vous. Chaque don compte, chaque donneur peut sauver 3 vies. Venez nombreux, parlez-en autour de vous, partagez ce message. Merci à tous les donneurs, réguliers ou nouveaux. Vous êtes essentiels », a précisé Annie Corre, présidente de l'association. Se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun. Privilégier le rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr.



À Puy-Guillaume, bénévoles et globules sont toujours fidèles au rendez-vous – © « Don de sang Puy-Guillaume et sa région ».

Maïté MICHEL (CLP)

Puy-Guillaume - Trente-six trophées pour célébrer les talents locaux



Les lauréats ont posé pour la photo souvenir avec les élus.

L'heure était à la fête, vendredi 3 juillet lors de la cérémonie des trophées de la ville de Puy-Guillaume. Elle était présidée cette édition par Dominique Gaume, adjoint aux affaires associatives, sportives et à la vie locale. Comme lors des éditions précédentes, cela a été pour les élus et les lauréats un moment fort de convivialité et de fierté partagée. Après le traditionnel discours, l'élu a remis, avec un plaisir évident, aux 36 lauréats, un trophée créé tout spécialement par un artiste de la cité verrière.
Parmi les lauréats figuraient les sportifs des associations du *CSPG Foot*, de l'*Association Tennis de Table de Puy-Guillaume*, du *Judo*, de l'*Équitation*, de l'Élevage Dogues de Bordeaux Val de Médicis, du *Cani-Cross Club*, du *CSPG Tennis*, du *Triathlon et Trial* ainsi que les *Jeunes sapeurs-pompiers*, le *Moto-cross Ris Puy-Guillaume*, sans oublier les nombreux trophées remportés par le club du *Rayon d'or*.
Une mention spéciale a été accordée à Valérie Tranchet de l'Élevage Dogues de Bordeaux Val de Médicis pour son titre de vice-championne du monde en catégorie « Baby ». Le triathlète Tristan Boiron a été aussi distingué pour ses performances sportives.

Bruno Guimard a la médaille de la ville

La municipalité a également mis à l'honneur trois de ses administrés en saluant leurs parcours individuels exceptionnels. Bruno Guimard a reçu la médaille de la ville pour une vie dédiée au *CSPG Foot*, pilier du club depuis 40 ans en tant que joueur puis président. Deborah Laroche, coach et pilier du *Rayon d'Or* depuis 1992, a également été récompensée. Enfin, Laure Moureau a été distinguée pour ses 10 années d'investissement au sein du bureau du colombage. La jeune musicienne Anaïs Guimard a été félicitée pour l'obtention du brevet de déchiffrage du brevet d'études musicales départemental. Après la traditionnelle photo souvenir des lauréats, la maire Alexandra Virlogeux et son adjoint Dominique Gaume ont remercié toutes les personnes présentes et les ont conviées au pot de l'amitié.

M. M. (CLP)

Seychalles

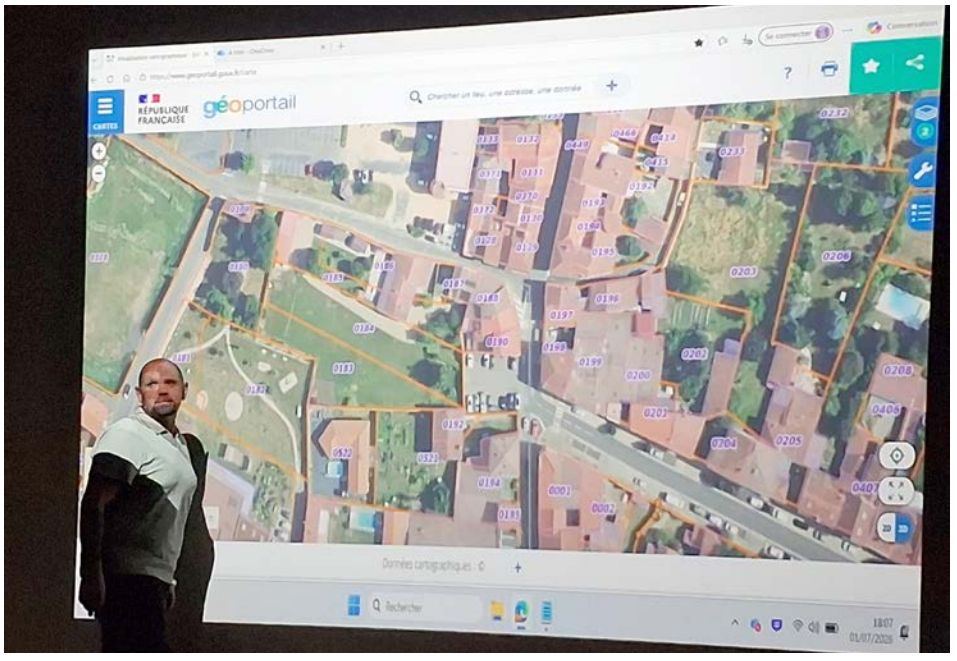
Naissance. De Amaia, née le 17 juin, 1er enfant au foyer de Florianne et Abdoulay Sarr. C'est la petite-fille de Dominique Delorme au Puy de Lempty, et l'arrière-petite-fille de Pierrot et Mireille Cierge au bourg, nièce de Philippe. Félicitations aux parents, tous nos vœux à Amaia.

Vide-maison. Les 11 et 12 juillet au 4, Grand'rue de 9 h à 18h. Vaisselle, bibelots, mercerie, tableaux, laine, meubles, outillage... à petit prix.

Agence postale communale. Fermetures estivales : du 11 au 15 juillet inclus, le samedi 8 août et du 17 au 29 août inclus.

Résultats scolaires. Pour les résultats aux examens et afin qu'ils paraissent dans le journal, merci de contacter la correspondante au 06.65.32.01.77.

Lezoux - Le projet Notre-Dame dévoilé aux riverains



Cette première réunion d'information a été riche en échanges constructifs.

Une réunion vient d'avoir lieu au Lido afin de présenter le chantier en cours autour de l'église Notre-Dame et de la Maison du peuple. Avant, les commerçants du centre-ville invités à 19h, les riverains et une association citoyenne ont pu durant deux heures découvrir la principale hypothèse du projet final, projet enclenché lors de la signature du contrat avec l'État Petite ville de demain.
La future mise en valeur de l'église, seul monument historique classé de la ville, va impacter plus largement le centre-bourg.
L'idée de la municipalité est de rendre le cœur de ville aux habitants en créant une zone piétonnière autour de la Maison du peuple, donnant sur un espace de verdure et de fraîcheur au plus près de l'église.
À terme, la zone sera déambulatoire entre la future implantation de la communauté de communes dans les locaux Duchasseint et le centre. Par effet domino, toute la circulation va être fortement impactée et, si pour l'instant l'heure est aux débats, une chose est sûre : les piétons vont être choyés par la mairie. L'étroite rue Notre-Dame va devenir à sens unique afin de gagner un trottoir sécurisé pour les piétons.
Pour ne pas impacter le commerce local, l'accès au parking place de Prague devrait être facilité par le futur plan de circulation. Les échanges avec le public ont permis au maire de faire quelques annonces importantes. Une réflexion pour piétonniser la rue du Commerce est en cours, à demeure ou ponctuellement, les discussions commencent. La pharmacie Michel restera en ville, seule la pharmacie Gagnaire déménagera dans son nouveau local en cours de construction au bas de la place de Prague, l'ancien relais d'assistantes maternelles tout proche, redeviendra une surface commerciale, permettant à la ville de disposer d'appartements de secours dans les étages.
Plusieurs locaux commerciaux fermés ou vétustes vont être réhabilités avant leurs reprises, comme la supérette Spar.
Les commerçants peuvent être rassurés, si la future zone piétonne supprimera une dizaine de places de parking, le maire prévoit la création de 56 nouvelles, dont plusieurs bornes pour véhicules électriques. Vu l'ampleur du projet et ses effets sur la vie au centre-bourg, les citoyens vont encore entendre parler de l'aménagement de leur futur centre-ville.

Lezoux - Une future miss Auvergne 15/17 ans en campagne



Maëlle possède les atouts, physiques et intellectuels, pour aller loin dans cette aventure.

Maëlle Pereira, jeune Lézovienne, ambitionne de devenir miss Auvergne 15-17 ans pour l'édition 2026. Pour sa deuxième participation, la première à 15 ans, Maëlle est 10e sur 16 candidates retenues, sachant que 32 prétendantes avaient postulé. Cette sélection a eu lieu en deux phases, au théâtre Le Cornillon de Gerzat, puis dans la capitale auvergnate, le résultat final sera issu d'un mélange pour moitié de l'avis du jury, puis du vote du public et de différentes épreuves intellectuelles.
De ce côté la jeune fille peut être confiante, elle va intégrer la terminale biotechnologies au lycée Jean-Zay à Thiers avec les options mathématiques et physique ! Pour financer un maximum de votes en ligne, d'un coût de 0,5 € l'unité, Maëlle Pereira a décidé d'occuper l'espace public les jours de marché, proposant des pâtisseries maison, des cookies, aux chalands.
Son stand est également une bonne occasion pour se présenter et encourager les Lézoviens à voter pour sa candidature. La jeune fille dévoile ses motivations. « Au-delà du concours, cette aventure est avant tout un défi personnel qui me permet de gagner en confiance, de développer mon sens de l'initiative et de porter fièrement les couleurs de ma commune. »
Maëlle sera présente sur le marché samedi 11 juillet, puis les deux derniers du mois d'août ainsi que tout le mois de septembre. « J'espère de tout cœur que cette initiative rencontrera son public et que les habitants seront nombreux à venir me soutenir », termine celle qui sera peut-être la future miss Auvergne 15-17 ans.

Lempty - Anniversaire historique pour la fête de l'école



La nouvelle école jouxte son aînée, fière de ses 120 années d'existence.

Vendredi 3 juillet, vers 16h30, la cloche de l'école communale a sonné le début des vacances d'été. Immédiatement, les familles ont envahi la cour pour fêter comme il se doit cette fin d'année scolaire qui verra des élèves partir au collège pendant que d'autres passeront en classe supérieure.
Après une petite collation et la découverte des différents travaux artistiques de l'année, l'association des parents d'élèves invitait le public à découvrir une grosse surprise au centre du village avec des jeux dont une structure gonflable.
2026 marque la 120e année de la création de l'école publique du village. Un an après la séparation de l'Église et de l'État, l'école privée des filles a été regroupée avec celle des garçons, depuis un nouveau bâtiment est occupé actuellement par 45 élèves. Dans la salle des fêtes, une exposition de photos et cartes postales anciennes permettait de revenir pour un temps sur l'histoire du village.
Cette fête avait également un parfum de victoire pour la municipalité et les parents d'élèves car la demande d'ouverture d'une classe supplémentaire vient d'être acceptée, ce qui remplit de joie le président de l'Apel, Kévin Delage : « Désormais, tous les niveaux seront répartis sur trois classes, l'équipe pédagogique va gagner en qualité de travail et nos enfants éviter de se retrouver avec quatre niveaux différents par classe, ce qui devenait difficilement gérable ».
La fin d'après-midi s'est terminée par un petit spectacle de danses folkloriques préparé par une maîtresse et un membre de l'Apel.

Lezoux - Fin de saison et anniversaire pour le judo

Le club de judo de l'*Association des familles rurales*, l'AFR, a terminé sa saison sportive par une remise de ceintures à ses licenciés et de récompenses à ses compétiteurs. Une mention spéciale a été délivrée aux sportifs ayant le mieux représenté les valeurs de ce sport.
Si la salle Capetta n'a pas accueilli le tournoi annuel à cause de la canicule, le club a tenu à conserver ce rendez-vous, l'occasion de fêter ses 10 années d'existence. Un moment pour remercier le créateur du club, Étienne Buisson, qui n'enseignera plus l'année prochaine à Lezoux. Grâce à ses années passées auprès des jeunes, Étienne aura permis au club de compter dans le paysage du judo auvergnat. Une nouvelle page s'ouvre avec l'arrivée d'Axel Calatayud qui va officier désormais comme professeur. Parmi les sportifs récompensés,



Les quatre compétiteurs qui ont fait briller les couleurs du club lézovien.

Lucie Juste et Waiz Bouchelit qui ont décroché un titre départemental, ainsi qu'Arwen Berton et Bastien Vogrig qui deviennent vice-champions du département.

Lezoux

Peinture murale géante au Cube 1/3. Vendredi 10 juillet à 15h à la médiathèque, participez à la décoration du Cube, la salle dédiée aux jeux vidéo ! Sur inscription. Tout public dès 10 ans.

Instant tricot. Vendredi 10 à 17h à la médiathèque, venez profiter d'un instant de partage, de lien et de transmission autour du tricot ! Entrée libre.

Repair Café au « Secours catholique ». Samedi 11 juillet à 10h à la médiathèque, apportez vos objets cassés (vélo, électroménager, outils...) et les bénévoles tenteront de les réparer avec vous tout en partageant un café.

Cérémonie du 14 juillet. Elle aura lieu à 12h au monument de la victoire. Participation des sapeurs-pompiers et de l'Union musicale. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.
Les festivités de la soirée sont annulées en raison des conditions météorologiques défavorables. Une soirée festive sera programmée fin août.

Ça s'la joue. Les jeux de société se découvrent vendredi 10 juillet à 20h à la médiathèque. Entrée libre. Dès 4 ans.

ATTENTION

En raison du **mardi 14 juillet férié**, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 13 JUILLET à 9H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Orléat - Fin de saison au ping-pong club



La jeunesse est le trésor du PPCO que le club compte bien faire fructifier.

Une année vient de se terminer au *Ping-pong club d'Orléat* (PPCO) lors de l'assemblée générale, le 19 juin dernier. Le club compte 85 licenciés et toujours près de 60 % de jeunes, et est organisé autour de séances d'entraînement quasiment chaque soir de la semaine animées par trois entraîneurs.
Le bilan des compétitions est honorable, sept équipes ont été engagées dont l'équipe 1 évoluant en Régional et les six autres en départemental. Côté résultats, l'équipe 1, après une phase d'apprentissage en Régional 2, est redescendue en Régional 3 mais compte bien remonter lors de la saison prochaine grâce à deux nouvelles recrues. L'équipe 2 monte en D1 et gagne le titre de champion de Départemental 2 lors de la journée finale.
Lors de l'assemblée, un moment tout particulier a été dédié aux meilleurs joueurs et contributeurs du club. Avec la présence et le soutien de Laurent Dolcemascolo-Corre, maire d'Orléat, et Patricia Montagnier, représentante des associations. Dorian Deneuville, président du club, a souligné le dynamisme du club et sa participation lors de diverses manifestations comme les séances d'initiation avec les enfants de l'école d'Orléat ainsi que la participation au challenge régional des clubs formateurs.
Ce challenge rassemble les 12 meilleurs clubs formateurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, y participer est une véritable reconnaissance. Le PPCO prépare un évènement majeur, en effet 2027 sera le 50e anniversaire du club. Reprise des entraînements mardi 1er septembre.

Renseignements et inscriptions : ppco@outlook.fr.

Histoire - Chabreloche se donne un premier maire moderne et éclairé, Gabriel Goyon

CHABRELOCHE - Les festivités du 150e anniversaire de la commune qui viennent de se terminer méritent une évocation de son remarquable premier maire.

Originaire, lui aussi de Celles-sur-Durolle, Annet Soucille, curé de Chabreloche de 1937 jusqu'à son décès le 30 mars 1948 s'est également voulu historiographe de la commune. On lui doit un beau portrait de Gabriel Goyon : « À la Tarrerie, il y avait un homme jeune, généreux, très attaché à Chabreloche, son pays d'adoption. Il avait de hautes relations surtout au Conseil d'État ». Il ajoute « Goyon par sa générosité et ses hautes relations rendit possible l'exécution de certains projets qui sans lui aurait mis plus de temps à se réaliser [...] Les élections eurent lieu en 1876. M Goyon recueillit la presque unanimité des voix et fut nommer maire et le resta jusqu'en 1893 date de sa mort. »

Portait flatteur, mais qui mérite des précisions

D'abord, Gabriel Goyon n'est pas originaire de la Tarrerie. Il est le fils d'un avocat et notaire de Thiers, maire de Courpière où les Goyon sont installés depuis la fin du XVIIe siècle. Il résidait certes au château de la Tarrerie, propriété héritée de sa mère, mais également au château de la Garde sur la commune de Bort acquis en 1882.

Rappelons ensuite qu'à cette époque (loi du 20 janvier 1874), c'est le préfet qui désigne le maire et son adjoint, entre trois candidats sur proposition du sous-préfet. Celui-ci pour appuyer la candidature de Goyon le décrit de la sorte : « Bonapartiste, caractère très franc, ne fera pas d'opposition tant qu'il occupera des fonctions publiques ». De plus, la fonction de maire n'étant pas rémunérée, il est important que l'édile dispose de revenus et d'un patrimoine conséquent. Propriétaire terrien et forestier, le sous-préfet attribue à Goyon un revenu de 15 000 francs (au même moment le maire d'Arconsat n'affiche qu'un revenu de 2 000 francs). Dans une petite commune comme Chabreloche, l'étiquette politique du candidat pressenti comptait moins que son niveau social.



Gabriel Goyon, premier maire de Chabreloche.

Un artisan de la séparation avec Arconsat aux nobles intentions

De plus, Gabriel Goyon fut un artisan actif de la séparation. Le notaire Beaujeu fils, qui avait siégé au conseil dans la section de Chabreloche jusqu'en 1874, présentait lui aussi une surface financière suffisante. Mais leurs motivations étaient bien différentes. Celles de Beaujeu n'étaient pas d'une haute qualité morale. Il n'était soucieux que de ses intérêts personnels et animé d'un esprit revanchard transmis par son père.
L'activisme de Gabriel Goyon en faveur de la séparation apparaît plus logique et respectable. Cet homme d'affaires et de pouvoir, disposant d'appuis haut placés, agissait, sans doute avec des intentions plus pures, dans un souci d'efficacité et de modernisme. Passionné de chemin de fer, cet esprit d'avant-garde avait sans doute compris que l'expansion de Chabreloche (alors déjà largement entamée) était inéluctable et que l'efficacité était la séparation.
On lui sera d'ailleurs gré de constater qu'il ne paraît pas avoir voulu une sorte de « putsch » à la Beaujeu en tentant de faire désigner Chabreloche comme le centre d'Arconsat (ce qu'économiquement il était déjà dans les faits) mais finalement d'avoir respecté les Arconsatois en agissant dans le sens de la séparation. Car il faut bien admettre que, si on refusait l'hégémonie chabrelochoise, la seule solution à l'époque était cette séparation.
Goyon sera constamment réélu jusqu'à son décès subit en août 1893, à l'âge de 51 ans, emporté par la fièvre des marais contractée à la pêche dans un étang de sa propriété de la Garde.
Signalons que Régine Dumas de Vaulx, née Déchelette, est l'arrière-petite-fille de Gabriel Goyon (voir l'ouvrage de Sylvie Vissà et Jean-François Faye, *Vaulx le château de 7 fées*, où Régine est la 7e fée).

Jean-François FAYE (CLP)

Chabreloche - Belle réussite pour la vente de livres d'occasion



Quatre cent livres ont pu bénéficier d'une seconde vie.

Comme nous l'avions annoncé, la vente de livres d'occasion par la médiathèque Les Amis de la Bibliothèque de Chabreloche et la médiathèque de Viscomtat a eu lieu samedi dernier. Près de 400 livres ont ainsi trouvé une seconde vie pour un prix dérisoire, de quoi se faire plaisir à moindre coût et participer à une bonne solution de recyclerie. La bibliothèque de Chabreloche accepte volontiers les dons d'ouvrages à condition d'être d'une parution récente et en bon état. Jusqu'au 1er août, la permanence est ouverte les mercredis de 14h30 à 16h30 ou le samedi de 10h30 à 12h. Les autres livres peuvent être déposés dans la cabine à livres.

Bort-l'Étang

Cinéma pour les petits. « Les nouvelles aventures de Gros-pois et Petit-point », mercredi 15 juillet à 10h30. Un film d'animation de DeLotta Geffenblad et Uzi Geffenblad (Suède).
Durée : 44 min. À partir de 2 ans.
Synopsis : Gros-pois et Petit-point reviennent pour de nouvelles aventures toujours aussi drôles ! Retrouvez ces deux attachants personnages dans leur quotidien débordant de fantaisie, de poésie et de situations toujours aussi cocasses. Un régal pour les plus petits.

Ciné-goûter. Mercredi 15 juillet à 14h30, « Princesse Mononoké », un film d'animation de Hayao Miyazaki (Japon). À partir de 10 ans.
Synopsis : Japon, XVe siècle. Jadis protégée par des animaux géants, la forêt se dépeuple à cause de l'homme. Blessé par un sanglier rendu fou par les démons, le jeune guerrier Ashitaka quitte les siens et part à la recherche du dieu-cerf qui seul pourra défaire le sortilège qui lui gangrène le bras. Au cours de son voyage, Ashitaka rencontre Lady Eboshi, à la tête d'une communauté de forgerons, qui doit se défendre contre ceux qui lui reprochent de détruire la forêt pour alimenter ses forges. Parmi ses pires ennemis se trouve San, une jeune fille sauvage élevée par des loups, aussi appelée « Princesse Mononoké », la princesse des spectres.

Cinéma en plein air. Mercredi 15 juillet à 22h place des Platanes, projection du film « Vingt Dieux », drame de Louise Courvoisier, avec Clément Faveau, Maïwène Barthèlemy, Luna Garret.
Synopsis : Totone, 18 ans, passe le plus clair de son temps à boire des bières et écumer les bals du Jura avec sa bande de potes.
Mais la réalité le rattrape : il doit s'occuper de sa petite sœur de 7 ans et trouver un moyen de gagner sa vie. Il se met alors en tête de fabriquer le meilleur comté de la région, celui avec lequel il remporterait la médaille d'or du concours agricole et 30 000 €.
Séance gratuite. Apporter un siège. Repli dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps. *La Boule Bortoise* assurera une buvette et une restauration saucisse/frites.

Saint-Rémy-sur-Durolle

Balade découverte des plantes comestibles. Mercredi 15 juillet, de 9h30 à 12h30, sous le label Animation Pavillon Bleu France, le botaniste et naturopathe Guy Lalière propose une balade découverte permettant d'apprendre à reconnaître les plantes sauvages comestibles, de découvrir leurs usages et de fabriquer un pesto maison. Le départ s'effectue de la buvette du boulodrome au plan d'eau des Prades. La balade est ouverte à tout public, ganté pour la cueillette, (toutefois conseillé à partir de 12 ans). Inscription obligatoire sur www.auvergne-livradois-forez.comou au 04. 73.94.31.30. Tarif : 8 € par personne.

Feu d'artifice. Le 13 juillet, à partir de 20h, tirage du célèbre feu d'artifice sur les berges du plan d'eau.

Sophro balade. Le 14 juillet, de18h à 19h30, rendez-vous devant le Point info tourisme (vers l'aire de jeu des enfants) pour une séance de sophrologie en pleine nature (immersion sensorielle et invitation à la détente et au bien-être).Tarif :15 € par personne, inscription obligatoire car limitée à 15 personnes maximum. Informations et inscriptions auprès de Mireille au 06.68.55.30.19.

Viscomtat

Comite des fêtes. Réunion en assemblée générale du comité des fêtes, le vendredi 10 juillet à 20h, salle de la mairie à Viscomtat. À l'ordre du jour : élection du bureau, rapport financier, rapport d'activité, perspectives 2027, questions diverses.

US Pertuis. L'assemblée générale du club se tiendra le vendredi 10 juillet à 19h30 à Vollore-Montagne. Bilan de l'année écoulée, reprise pour la saison 2026-2027. Tous les dirigeants et joueurs sont cordialement invités à participer à cette réunion de fin de saison.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Emploi - Vingt-deux entreprises du territoire participeront à la 22e édition d'Ambert Job

AMBERT - Cette année, Ambert Job revient pour une 5e édition au World Festival du 16 au 18 juillet. Une belle occasion pour le public d'aller à la rencontre de 22 entreprises basées dans le Livradois-Forez. Objectif principal : faciliter les recrutements.



Le World Festival permet aussi de mettre en relation les entreprises et leurs potentiels futurs employés.

Le World Festival et Ambert Job*, c'est un duo que l'on pourrait qualifier de gagnant-gagnant. Un partenariat rendu possible grâce à l'accord de Benoît Pascal, président du conseil d'administration du World Festival, avec l'association TVLF (*Travailler et vivre en Livradois-Forez*) organisatrice de ce job dating à nul autre pareil. « Si on en est arrivé là, c'est en raison d'un constat qui a été fait par les services ressources humaines de nos grandes entreprises adhérentes. Cet événement permet vraiment de travailler la politique RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), mais surtout la marque employeur de l'entreprise qui va être présente », insiste David Claustre, président de TVLF.
Comme c'était le cas les années précédentes, 22 entreprises du Livradois-Forez se sont inscrites pour participer à Ambert Job et seront réparties lors des trois soirées du 16 au 18 juillet, de 16h à 21h. Au vu du territoire concerné, les secteurs d'activité représentés concernent notamment la filière bois allant de la scierie à la construction en passant par la menuiserie ; l'industrie comprenant la chimie, la tresse, la métallurgie, l'agroalimentaire et le papier carton ; puis la santé représentée avec le centre hospitalier. Par ailleurs, les agences d'intérim proposent plutôt des offres différentielles incluant l'artisanat, le commerce, l'entretien de locaux… Au total, une centaine d'offres d'emploi sont à pourvoir et concernent divers postes peu qualifiés, pas qualifiés et très qualifiés.
Il est à noter également que des partenaires affiliés à TVLF seront également présents. C'est le cas de la Mission locale, le réseau initiatives Thiers-Ambert, l'Apec (*Association pour l'emploi des cadres*), France Travail.

> *« C'est un concept qui a fait ses preuves*

Ce job dating plutôt atypique réunira donc des entreprises coutumières du fait et d'autres dont la participation sera une première. La majorité d'entre elles appartenant au réseau TVLF. « L'idée de le faire dans un festival, c'est à la fois de voir l'évolution des pratiques dans le domaine des ressources humaines et le dynamisme économique local. Et en même temps, d'aller à la rencontre des gens là où ils sont. On sait que les gens vont moins spontanément déposer leur candidature dans les entreprises, donc, on inverse un petit peu la donne. C'est un concept qui a fait ses preuves. Notre objectif, c'est vraiment de montrer que sur le territoire, il fait bon vivre et travailler », souligne Marie-Alice Auchet, animatrice du réseau d'entreprises au sein de TVLF. Cela ne veut pas dire pour autant que les offres valorisées chaque année durant le World Festival (une centaine) seront pourvues dans les jours, les semaines ou les mois à venir. L'année dernière, 800 festivaliers du territoire et même au-delà avaient fait une halte sur le stand de TVLF lors des trois soirées pour les découvrir. « 130 formulaires avaient été remplis par les festivaliers pour qu'ensuite, je puisse les relancer la semaine suivante. Par ailleurs, 25 CV avaient été déposés notamment sur notre site Internet éphémère. »

Des entreprises renouvelant l'expérience…

Véritable fleuron de l'industrie ambertoise, spécialisée dans la tresse, l'entreprise Omerin est une fidèle de l'événement Ambert Job et un membre indispensable de TVLF. Cette année symbolisera sa 5e participation. « Notre démarche est motivée par le fait qu'aujourd'hui, nous avons des besoins importants de recrutement et qu'il est nécessaire de dépasser le cadre traditionnel. Cela nous plaît d'aller capter des personnes qui ne sont pas forcément en recherche d'emploi mais qui peuvent être intéressées. Nous avons au moins recruté une personne qui nous avait vus lors du festival, mais c'est toujours un peu difficile à quantifier dans le temps », explique Julie Vezinet, responsable recrutement pour le Groupe Omerin.
Pour elle, les avantages ne s'arrêtent pas là, puisqu'il est aussi question « de pouvoir discuter un petit peu d'égal à égal pour avoir des échanges souvent un peu plus naturels et authentiques. Il s'agit aussi de rendre accessible le monde de l'entreprise. L'industrie a parfois une image un peu vieillotte, donc nous souhaitons montrer qu'elle est attractive en termes de carrière ».

… et de nouvelles recrues

Angélique Chevarin est assistante de direction au sein de l'atelier de menuiserie et d'agencement Chevarin, implanté à Ambert. L'atelier Chevarin participera pour la première fois à Ambert Job afin de recruter de nouveaux employés. « C'est important de pouvoir participer à ce genre de manifestation pour montrer que le territoire est actif en termes d'emplois et qu'il y a une vraie variété qu'elle soit industrielle, artisanale, commerciale, etc. Il est opportun de pouvoir aussi montrer son métier différemment et puis de le faire dans une ambiance différente », explique-t-elle. L'atelier Chevarin fait partie du réseau d'entreprises TVLF et en perçoit tous les avantages : « Ce qui nous a fait intégrer cette association, c'est le recrutement. Lorsque des personnes qui ne sont pas du territoire viennent travailler chez nous, TVLF aide à la recherche d'emploi des conjoints », avance Angélique Chevarin. D'année en année, le World Festival affiche une belle dynamique qui profite à tout le territoire. La participation du réseau d'entreprises TVLF en est la preuve.

Ludivine BOURDUGE

** Ce job dating est financé à 80 % par TVLF, la com-com ALF, la Région AuRA et Territoires d'industrie.*

ATTENTION

En raison du **mardi 14 juillet férié**, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 13 JUILLET à **9H.**
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Cyclisme - La 38e édition de la Cyclo des Copains a encore battu son plein


Les concurrents dans la côte de Chougoirand – © Marc Cussac.

La « classique » des Copains s'est déroulée samedi 4 juillet sous un soleil radieux mais pas écrasant car elle était programmée le matin. En chiffres : cinq boucles au choix, selon le défi personnel de chacun, de 65 à 125 km, dessinant les pétales d'une fleur dont le cœur serait Ambert, 2 200 participants, 800 bénévoles.
Et pas le moindre grain de sable dans l'engrenage. « Je viens tous les ans et comme d'habitude, l'organisation est au top, déclare Philippe, qui se définit lui-même comme un clampin, cela a été difficile mais j'ai adoré. Je remets ça l'année prochaine. » Il était prévenu, au pied des raidillons des panneaux avertissaient : « C'est pas long mais ça pique ! ».
L'épreuve reine, celle qui est âprement disputée, comportait trois portions chronométrées sur le col des Supeyres, le col du Béal et la côte de Chougoirand en venant de Grandrif, avec 3 300 m de dénivelé sur 125 km. C'est Robin Bourdier, du Team Materielvelo.com, qui s'est imposé au sommet de Chougoirand, au sprint devant deux coureurs de l'équipe Team Atria Clermont-Ferrand.
La course du samedi matin est le point d'orgue du long week-end. Toutes les animations du jeudi au samedi soir ont mis en joie l'ensemble des participants, coureurs, bénévoles et le public encore une fois au rendez-vous. Les paysages, la qualité de l'accueil et la convivialité ont convaincu plus d'un visiteur de revenir un jour dans le Livradois-Forez et de prendre plus de temps pour en profiter. Les organisateurs peuvent enfin prendre un repos bien mérité.

Cet été - Sept concerts et spectacles gratuits au jardin public Chabrier

Du 15 juillet au 26 août, la Ville d'Ambert vous donne rendez-vous pour une nouvelle édition des Mercredis en éventail, série de concerts et de spectacles gratuits, poésie, musique et moments partagés dans l'écrin verdoyant du jardin public Emmanuel-Chabrier.
Depuis 2018, cet événement estival n'a cessé de prendre de l'ampleur, rassemblant un public toujours plus nombreux autour d'une programmation conviviale et accessible, avec une large place accordée aux groupes de la région Auvergne-Rhône-Alpes, afin de mettre en valeur nos talents locaux et régionaux.
Chaque soirée accueille désormais près de 300 spectateurs au jardin, preuve d'un rendez-vous devenu incontournable de l'été ambertois.
Cette année, la programmation invite à un véritable voyage autour du monde : du ballet folklorique à la musique tzigane, des polyphonies de l'Est à la folk américano-irlandaise, en passant par la musique cubaine et la musique classique, chaque mercredi offrira une ambiance différente et un moment de partage au cœur du jardin public. Cette édition met aussi à l'honneur deux partenaires culturels majeurs du territoire : le World Festival Ambert pour la première date, et le Festival de La Chaise-Dieu pour la soirée de clôture où la musique classique sera notamment proposée dans un esprit de découverte de jeunes talents dans un cadre convivial et ouvert à tous.
Fort de son succès en 2025, la fête des enfants revient également le 29 juillet. Petits et grands sont invités à plonger dans un univers ludique et créatif, fait de jeux surprenants et d'animations conviviales, avec carrousel, curiosités ambulantes, magie des bulles et musique celtique pour rythmer l'après-midi.
Et parce que culture rime aussi avec convivialité, chaque soirée s'accompagne d'une buvette tenue par les associations locales afin de permettre de prolonger la soirée dans une ambiance chaleureuse, tout en soutenant les initiatives du territoire.
Infos pratiques : tous les événements sont gratuits. Rendez-vous au jardin Chabrier à Ambert. En cas de pluie, repli à la salle Ambert en scène (10 rue Blaise-Pascal).
Programme complet également disponible auprès des bureaux d'information de la Maison du tourisme Livradois-Forez, en mairie d'Ambert et dans les commerces.

Ambert en bref

Concours de pétanque
Organisé par le *Handball Club Ambertois*, vendredi 10 juillet. Inscriptions à 18h30, concours à 19h30, place Charles-de-Gaulle. Tarif : 12 €.

Braderie de l'été
Proposée par le *Secours catholique*, samedi 11 juillet de 9h à 17h, 38 rue du Midi.

Au cinéma La Façade
« Les Parfait(s) : arnaques en famille » (1h34 – du 10 au 13 à 21h). « Des Minions et des monstres » (1h30 – du 10 au 13 et les 16 et 17 à 21h). « La Bataille de Gaulle – L'âge de fer » (2h40 – du 16 au 20 à 21h).

Exposition d'Hélène Bautista
Vernissage prévu vendredi 10 juillet à 18h30 au centre culturel Le Bief. Estampes en taille douce et linogravure. Gratuit, jusqu'au 5 septembre.

Les mercredis en éventail
Proposés avec Mi Linda Costa Rica, le 15 juillet à 21h au jardin public Chabrier. Spectacle artistique et folklorique mélangeant la musique et la danse qui met en valeur les traditions de l'identité costaricienne. Pour faire la fête à la sauce latine. Gratuit.

World Festival
Programmé du 16 au 18 juillet. Le jeudi avec Sean Pau, Helena, « MPL », « Nouvelle-Zélande » (danse) et « Solar Project ». Vendredi : Gaël Faye, « Airbourne », Styleto, Burundi (danse) et 111. Samedi : Gaëtan Roussel, Mosimann, « Biga*Ranx », Kenya (danse) et Ojos. Et tous les jours en after : Harry Cover. Billetterie : www.festival-ambert.fr.

Paroisse Saint-Jean-François Régis en Livradois-Forez

Messes. Samedi 11 juillet à 18h à Saint-Amant et Saint-Pierre-la-Bourlhonne. **Dimanche 12** à 9h à Marsac et Viverols, 11h à Ambert et à Arlanc.

Arlanc - Une première au collège Jean-Auguste-Senèze



Affectation en poche, épreuves du DNB derrière soi, les élèves de 3e se sont retrouvés mardi soir pour le premier bal (selon la mémoire des anciens) du collège Jean-Auguste-Senèze.
Au programme : musique et dernier moment de convivialité collectif avant la poursuite de leurs études respectives. Cette sympathique soirée, clôturant quatre belles années de collège, a pu se réaliser grâce aux parents présents et au personnel du collège.
Celui-ci donne déjà rendez-vous aux futurs élèves de 3e 26/27 pour renouveler et pérenniser le bal de promo qui fut une belle réussite et souhaite bonne continuation à tous les élèves.

Beurières

« SOS église de Beurières ». L'assemblée générale de l'association aura lieu vendredi 17 juillet à 18h30 salle Jean-Louis-Veyret (à côté de la mairie). À l'ordre du jour : rapport moral et financier de l'année 2025, questions et projets divers.
À la suite de cette AG aura lieu, à partir de 19h environ, la préparation des expositions et de la journée du 15 août. Cette rencontre se poursuivra par le verre de l'amitié.

Recherche de photos anciennes de Beurières. Une exposition de photos sera organisée par l'association *SOS église de Beurières* dans le cadre d'une semaine d'animations au mois d'août. Une partie de cette exposition sera réservée à la vie de Beurières au XXe siècle. Pour cela, les organisateurs recherchent des photos anciennes (de 1900 et même avant jusque dans les années 1980). Plusieurs thèmes seront illustrés : les grands évènements de la vie (baptêmes, communions, mariages, guerres de 14-18 et 39-45), le travail au quotidien (à la ferme et aux champs, commerce et artisanat...), les loisirs... La liste n'est pas limitative. Pour celles et ceux qui pourraient prêter de telles photos, celles-ci seront bien sûr restituées après l'exposition qui se tiendra au 1er étage de la mairie à partir du 8 août. Ces photos peuvent être déposées à la mairie, ou éventuellement envoyées par mail (bernard.faure34@wanadoo.fr). Pour des renseignements complémentaires, téléphoner au 07.86.44.33.04.

Dore-l'Église - Rencontre intergénérationnelle à Arlanc



Les écoliers devant la maison de retraite.

Les élèves de la classe de CM ont partagé leur vision sur l'école d'autrefois, d'aujourd'hui et du futur avec des résidents de la maison de retraite d'Arlanc. Une dizaine de ces derniers, accompagnés de leurs deux animatrices, avaient au préalable accepté d'écrire ou d'évoquer oralement ce que fut leur vie d'écolier. Après que les élèves ont lu les textes qu'ils avaient réalisés, ils ont fait visionner aux résidents, à l'aide d'une tablette, des photos de leur vie de classe actuelle.
L'échange s'est conclu par un petit moment de chant partagé.

Dore-l'Église - Visite de l'école 1900 par la classe maternelle et CP-CE



Une immersion très appréciée dans l'école d'autrefois.

Dernière sortie de cette année scolaire pour les maternelles et enfants de CP et CE de l'école qui finissent l'année au Musée de l'école 1900 de Saint-Martin-des-Olmes. Cette immersion dans l'école d'autrefois a permis de clôturer le projet commun à toutes les classes sur la frise historique. Dans ce bâtiment de la fin du XIXe siècle dans lequel est reconstituée l'école de Jules-Ferry, les enfants ont ainsi pu faire une immersion dans la vie des écoliers que furent sans doute leurs arrière-grands-parents et s'initier à l'art de l'écriture avec une plume.

Vertolaye - Le bridge fait son festival



Une quarantaine de paires se sont affrontées ce 4 juillet.

Le troisième festival de bridge d'Ambert et du Livradois s'est déroulé ce samedi 4 juillet dans la salle Marius-Ferrier, à Vertolaye. C'est une quarantaine de paires venues de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui se sont affrontées au cours de ce tournoi organisé par l'arbitre Lionel Dubourgnon.
Les vainqueurs de cette épreuve sont : une équipe vichyssoise composée de Catherine Poulain avec Jean-Jacques Yéterian et deux paires ambertoises également récompensées – Pierre Vernet et Yan Auerhan, Sylvie Faget et Édith Rousserie.
Tous les participants se sont retrouvés autour d'un cocktail dînatoire. Le club d'Ambert et tous les membres ayant contribué à l'organisation ont permis la réussite de cet évènement et de démarrer une nouvelle année de bridge.

Dore-l'Église - Labellisation « École de développement durable »



C'est en présence de Mme Dajoux, conseillère pédagogique de la circonscription d'Ambert, et de Mme Batisse, 1re adjointe, que l'école de Dore-l'Église s'est vu remettre « la labellisation E3D » (École en démarche globale de développement durable).
En effet, depuis de nombreuses années déjà, l'école est engagée dans des actions qui entrent dans le cadre de ce label développé par l'Éducation nationale : tri dans les classes, à la cantine, composteur, limitation des déchets dans les assiettes, filtre sur les robinets, initiation au manger local et bio en lien avec la cantine, projet Valtom de réemploi des textiles, etc.
Cette remise a été organisée sur le temps de la pause méridienne car de nombreuses actions sont faites en lien avec le service de restauration communale.



Saint-Pierre-la-Bourlhonne - Les marcheurs au col du Béal



Le 1er juillet au col du Béal, à 1390 m, ils étaient 37 marcheurs pour une randonnée de 9 km, en passant par le Peyre Mayou, formé d'un tas de cailloux à 1 542 m d'altitude, La Chamboite et pour terminer la jasserie Le Jas du Goujat. Les guides, Denis et Yvette, ont offert le pot de l'amitié.

Vertolaye

Festivités du 14 juillet. Un inter-villages est organisé par la société de chasse à partir de 13h30 (début 14h) au stade. Équipes participantes : Vertolaye, Marat, Job, Bertignat, Saint-Just-de-Baffie, pompiers, jeunes agriculteurs, avec plein de défis.
À partir de 19h, repas sur réservations. Au menu : salade, lasagnes, fromage, glace Pis'Lait. Tarif : 17 € (10 € pour les moins de 12 ans).
Au bourg, à partir de 22h, retraite aux flambeaux et l'Union musicale de Marsac-en-Livradois, suivie du feu d'artifice au stade et du bal populaire gratuit avec DJwill, offerts par la municipalité, avec le concours du CACTLV (*Club d'animation culturelle, touristique et de loisirs de Vertolaye*).

Tours-sur-Meymont

Boulangerie. Le pain de la Saint-Géraud est en congé et a fermé ses portes lundi 6 juillet pour une semaine. La date de réouverture sera le 14 juillet au matin.

Viverols

Intentions de messe de juillet. Dimanche 12, messe à 9h à Viverols pour Claire et Félix Chabrier et les défunts de la famille. Jeudi 16, messe à 16h30 à l'Ehpad de Viverols.
Dimanche 26, messe à 9h à Viverols pour Pierre et Andrée Chataing.
Soirée guinguette. La guinguette de Viverols organise une nouvelle soirée, samedi 11 juillet à partir de 19h sur l'esplanade du château. Au programme : concert en plein air, buvette, planches apéro, snack et piste de danse, le tout dans une ambiance chaleureuse et festive.
Vous êtes attendus nombreux pour célébrer l'été et faire vivre notre beau village dans un esprit de partage et de convivialité.

ATTENTION

En raison du **mardi 14 juillet férié**, la date limite d'envoi des informations locales est modifiée comme suit :
LUNDI 13 JUILLET à 9H.
Au-delà, la chronique sera ajournée.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION



MATÉRIELS AGRICOLE

Vds Van 1 place et 1/2, 2 essieux 4 pneus neufs T.B.E. px : 1600€ à débattre + pirouette Agram 5.5m pliage hydraulique TBE px : 1000€ à deb. Tél : 06 76 16 38 90

URGENT vends evacuateur Doucet, transfert à lait 4 postes pour pièces détachées Tél 0473878762 à Gelles

Vends remorque fourragère Lambert, 6 mètres bon état Tél: 04 73 87 12 64

vVDS pompe prise de force, 200m de tuyaux galvanisés 6 sprinckels pour maraîcher. Tél: 07 46 12 53 10

Vend Fourche Faucheux Som40, be 1957 Tél : 04 73 63 32 10

VÉHICULES

Av Dacia Steway 2015, ess 105000 kms Px : 7500€ Tél: 04 73 65 84 65

IMMOBILIER

LOCATIONS

Loue T2 Balaruc Les Bains, cure ou vacances juillet et aout Tél: 04 73 68 11 47

AGRICULTURE

Cause retraite vends foin, bottes carrées année 2024 bottes rondes année 2023 Tél : 06 41 02 21 23

Vends foin 2026, bonne qualité, région Herment Tél: 06 59 90 78 86

Vends huile de noix, Tél : 07 77 90 01 53

VIDE-MAISON

Débarrasse Maison, Cave, Grenier gratuit si récupération 0473363981 / 0670927167

BONNES AFFAIRES

Vends ventilateur, 2 vitesses 380 volts D sortie 250mm avec boitier et câblage Tél: 06 79 26 91 81

Hebdo le semeur
Journal d'informations locales et départementales

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !

CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

Destination Santé

Diabète : pourquoi faut-il veiller sur son alimentation ?

Le diabète correspond à un trouble de l'assimilation, de l'utilisation et du stockage des sucres provenant de l'alimentation. De façon concrète, il se traduit par un taux de glucose sanguin - la glycémie - élevé. L'une des clés de la variation de celle-ci se nomme insuline, une hormone secrétée par le pancréas. Sa mission ? Faciliter l'entrée du glucose au sein de nos cellules musculaires, adipeuses et hépatiques, pour l'utiliser ensuite comme source d'énergie ou le stocker en réserve.

Des cellules au sang

Chez les patients diabétiques, les cellules répondent moins bien à l'insuline. Les spécialistes parlent d'insulinorésistance. Le glucose peine alors à pénétrer les cellules. Il va donc s'accumuler dans le sang et entraîner ainsi un état d'hyperglycémie chronique. Ce surplus de sucre sanguin est très nocif pour les vaisseaux sanguins et augmente considérablement le risque de complications potentiellement graves : cécité, atteintes des nerfs, des reins, risques d'amputations, infarctus, accident vasculaire cérébral (AVC), complications infectieuses...

Quels types de repas ?

La glycémie varie au cours de la journée sous l'effet de plusieurs facteurs dont l'alimentation. D'où l'enjeu de manger équilibré sous peine notamment d'entraîner des pics de glycémie. La Fédération française des Diabétiques (FFD) préconise pour le déjeuner et le dîner de miser sur :

- une portion de légumes cuits et/ou crus ;
- une portion de viande ou poisson ou œufs ou une source de protéines végétales à un des deux repas au moins ;
- une portion de féculents et/ou du pain ;
- un produit laitier ;
- une portion de matière grasse de bonne qualité ;
- de l'eau.

Pour le petit-déjeuner, gardez bien en tête que votre organisme a besoin d'énergie pour entamer la journée. Au menu :

- une boisson non sucrée (thé, café) ;
- une source de féculent (pain complet, flocons d'avoine, etc.) ;
- un produit laitier (par exemple un fromage blanc 3 %) ;
- un fruit frais.

Même une collation

Et en cas de petit creux entre le déjeuner et le dîner, une collation peut aussi s'imposer. Tout en équilibre, sur la base « d'aliments, qui, de préférence, n'entraînent pas d'élévation de la glycémie, donc sans ou avec très peu de glucides (sucre) », conclut la FFD.

Hebdo le semeur — Journal d'informations locales et départementales
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE — Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS

pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook **LE SEMEUR HEBDO**

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 60 09 35 55**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,50 €	☐ + 3,50 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@semeur.com** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE SEMEUR HEBDO
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :**
par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **LE SEMEUR HEBDO**.

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Email : .....

Renseignements :
05 56 44 72 24

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Puy-de-Dôme.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire

En date du 25 juin 2026

GERVAIS Franck, Philippe, René
12 Rue de l'Ange, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Réparation d'autres biens personnels et domestiques. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 409 606 126.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25/06/2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

SAS LOGIC ENERGY
11 Rue des Anciens Combattants d'Afn, 63200 Saint-Bonnet-près-Riom.
Activité : Travaux d'isolation. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 852 266 634.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements au 25/06/2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

VIDAL Sylvie
31 boulevard Berthelot, 63400 Chamalieres.
Activité : . RM 950 373 001.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements au 25/06/2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

Interdiction de gérer

En date du 02 juillet 2026

SAS DEMIRCI BATIMENT
32 Rue de la Paix, 63650 La Monnerie -le-Montel.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 882 293 509.
Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Mme Demirci Penpé pour une durée de 15 ANS ans.

Autre jugement prononçant

En date du 02 juillet 2026

SAS TP2M
15 Rue du Pré la Reine, Centre D'Affaires Auvergne, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Promotion immobilière de logements. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 511 098 287.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement.

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 23 juin 2026

SAS MONKEY FACTORY
4 Rue Pensionnat Notre-Dame de France, Cité Numérique du Pensio, 43000 Le Puy-en-Velay.
Activité : Programmation informatique. RCS Greffe du Puy 802 619 866.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Mai 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand et désignant administrateur la SELAS AJ UP représentée par Maître Grégory WAUTOT 32, rue Blatin - 63000 Clermont-Ferrand avec les pouvoirs : assistance. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

En date du 25 juin 2026

SARL VIETNEMS
16B Chemin de Chantagret, 63116 Beauregard-l'Évêque.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 934 931 726.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL L HOMME
20 Rue Saint-Esprit, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Coiffure. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 821 100 336.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Avril 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL J&F
32 Rue de l'Hôtel de Ville, 63200 Mozac.
Activité : Commerce d'alimentation générale. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 993 460 393.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 30 Mai 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Société coopérative à responsabilité limitée à capital variable MEDIACOOP
26 Route de Manson-Charade, 63130 Royat.
Activité : Édition de journaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 812 286 888.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Mai 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

DAD ZOUHIR Abdelmajid
41 Rue de la Rodade, 63100 Clermont -Ferrand.
Activité : Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 800 555 633.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 26 Décembre 2024, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS FANCY FRANCE
1-3 Place de Jaude, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Commerces de détail d'optique. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 921 007 092.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

En date du 02 juillet 2026

SAS T2P
3 Impasse de Martin, 63300 Dorat.
Activité : Transports routiers de fret interurbains. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 892 342 759.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 16 Mai 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS TDGS CARMES
254 Rue de l'Oradou, 63000 Clermont -Ferrand.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 944 692 078.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 03 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS TOLACIER
64 Avenue Édouard Vaillant, 63290 Puy -Guillaume.
Activité : Commerce de gros (commerce interentreprises) de minerais et métaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 898 281 498.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mars 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL NTL INVEST
Le Landet, 63270 Sallèdes.
Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 910 797 877.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Mars 2025, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS TEEBIKE
29 Rue Georges Besse, 63100 Clermont -Ferrand.
Activité : Vente à distance sur catalogue spécialisé. RCS Greffe de Clermont -Ferrand 878 276 377.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 28 Mai 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL SUSHI WHEEL'S
3 Rue du Colonel Mioche, 63160 Billom.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 928 564 707.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 02 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

VERNHES Véronique
1 Rue Louis Aynard, 63450 Saint-Saturnin.
Activité : Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 535 028 229.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mai 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL HISTOIREBIKE
Rn9-Zac de la Novialle, 63670 La Roche -Blanche.
Activité : Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 809 743 776.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 10 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL SPORTS FUSION
Rn9 Zac de la Novialle, 63670 La Roche -Blanche.
Activité : Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 514 540 525.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 12 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL ATELIER DE MECANIQUE AVANCEE KOCH (A.M.A.K)
12 Rue de la Gare, 63650 La Monnerie -le-Montel.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 910 999 747.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Mars 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS GO ON
Les Terrades, 63390 Gouttières.
Activité : Transports routiers de fret interurbains. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 931 588 826.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Janvier 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS DRONÉCLAT
1B Rue de Turenne, 63350 Maringues.
Activité : Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 938 468 733.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 12 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL LA TABLE DE LIMOGES
12-14 rue de l'Auvergne, 42440 Noirétable.
Activité : Commerce de détail d'autres équipements du foyer. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 350 966 867.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Avril 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 25 juin 2026

SAS ML BEAUTE
10 Avenue de l Allier, 63370 Lempdes.
Activité : Soins de beauté. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 878 444 363.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 05 Avril 2026, désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL X-CLUSIVE AUTOMOBILE
3 Rue Robert Estienne, 63360 Gerzat.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 914 781 794.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Avril 2026, désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL R & K
6 Rue des Minimes, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 810 637 488.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Décembre 2025, désignant mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

En date du 02 juillet 2026

SAS AB FINANCE ET DEVELOPPEMENT
Zone Industrielle du Felet la Plaine, 63300 Thiers.
Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 834 020 554.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Avril 2026 , désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS DOMES TELECOM
Lieu-Dit Villejacques, 63210 Saint-Bonnet-près-Orcival.
Activité : Travaux d'installation électrique dans tous locaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 849 808 597.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Avril 2026 , désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

TAMENE Hocine
27 rue du Chateau des Vergnes, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : . RM 827 909 250.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 02 Janvier 2025 , désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL TECHNIX FIBRE
1B Rue Sampigny, 63360 Gerzat.
Activité : Travaux d'installation électrique dans tous locaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 904 723 418.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Mai 2026 , désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS JARDINS ET DEPENDANCES
1000 Route de Romagnat, 63110 Beaumont.
Activité : Services d'aménagement paysager. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 350 785 036.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mars 2026 , désignant administrateur SELAS MINERVA AJ représentée par Maître Virginie DESFORGES 26, rue Blatin - 63000 Clermont-Ferrand avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Ouverture de sauvegarde

En date du 02 juillet 2026

SAS F2T IMMOBILIER
1 Chemin du Pont Romain, 63200 Le Cheix-sur-Morge.
Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 838 512 853.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont -Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 25 juin 2026

SARL LE TASSOU
14 Place des Ramacles, 63170 Aubière.
Activité : Hôtels et hébergement similaire. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 433 307 576.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

SARL SEBONT
19 Rue de l'Eminee, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 944 128 792.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

SARL VERDIER ET FILS
47 Rue de la Fontaine, Za de la Fontaine, 63112 Blanzat.
Activité : Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 385 200 449.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand.

SAS HD FACADES
7 Rue de la Plaine, 63500 Saint-Rémy-de-Chargnat.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 901 781 674.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand.

SAS MANU CONCEPTION
40 Allée de Rochefeuille, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Travaux de plâtrerie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 934 528 779.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand.

En date du 02 juillet 2026

LEGSAYER (nom d'usage LEGSAYER CRUMEYROLLE) Laetitia
54 avenue Marx Dormoy, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Activités des agents et courtiers d'assurances. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 440 650 596.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

SARL LES DEMENAGEURS DE LA LIMAGNE
4 Rue Louis Rosier, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Transports routiers de fret de proximité. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 912 262 698.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand , et mettant fin à la mission de l'administrateur la SELAS AJ UP représentée par Maître Grégory WAUTOT.

A2619**017**

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE

SIREN : 842 023 608 Dénomination **SPPA SECURITE** Adresse : 240 Avenue de Saint-Martin 13420 Gémenos Date de la décision : 29/06/2026 Jugement du tribunal des activités économiques de Marseille , prononce en date du 29 juin 2026 , l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2026J00692 , date de cessation des paiements le 15 mai 2026 désigne Administrateur SCP Avazeri-Bonetto, Mission Conduite Par Me A.Bonetto 23/29 Rue Haxo 13001 Marseille avec pour mission : assister le dirigeant pour tous les actes de gestion , Mandataire judiciaire Me Laure Simon 16 Boulevard Notre Dame Le Grand Sud 13006 Marseille , , et ouvre une période d'observation expirant le 29 décembre 2026 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc Nature de la procédure d'insolvabilité : Non concernée.

A2619**021**

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BLOIS

SIREN : 885 369 678 Dénomination : **TB CLERMONT** Adresse : 122A Rue MICHEL BEGON 41000 Blois Date de la décision : 26/06/2026 Jugement du tribunal de commerce de Blois prononçant en date du 26 Juin 2026 la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 26 Décembre 2024, désignant liquidateur Maître Hubert LAVALLART 12, place Jean-Jaurès - 41000 Blois .

A2619**022**

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CUSSET

SIREN : 949 634 240 Dénomination : **IG CLERMONT** Adresse : 10 Rue DES GOURMANDES 03300 CREUZIER-LE-VIEUX Date de la décision : 30/06/2026 Jugement du tribunal de commerce de Cusset prononçant en date du 30 Juin 2026 la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Mai 2026, désignant liquidateur SELARL MJ DE L'ALLIER, représentée par Maître GOUNY Emilie 4/6, rue Pétillât - Résidence les Lilas - Bât C - 03200 Vichy.

CONSTITUTIONS

A2619**351**

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEZOUX du 7 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : MALVA POLE AND ROLL Siège : 75 avenue de Verdun, 63190 LEZOUX Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : L'enseignement, l'encadrement, l'animation, l'organisation, la promotion et le développement d'activités physiques, sportives, artistiques, culturelles, de bien-être, de loisirs, de remise en forme, de développement personnel et de santé préventive, sous toutes leurs formes, en présentiel, à distance ou par tout moyen de communication électronique, l'organisation et la réalisation de cours, stages, ateliers, formations, conférences, séminaires, retraites, séjours, évènements, spectacles, démonstrations, compétitions, animations et manifestations à caractère sportif, artistique, culturel ou de bien-être, la création, la production, l'édition, l'exploitation, la diffusion et la commercialisation de contenus physiques et numériques, notamment vidéos, formations en ligne, abonnements, programmes, supports pédagogiques, ouvrages, publications de tous produits dématérialisés liés directement ou indirectement à l'objet social, la mise à disposition, la location, la sous-location, l'exploitation et la gestion d'espaces, salles, studios et équipements destinés à l'exercice d'activités sportives, artistiques, culturelles, professionnelles, évènementielles ou de bien-être, notamment pour des cours, ateliers, répétitions, spectacles, évènements privés, tournages, productions audiovisuelles, séances photographiques et activités professionnelles, la réalisation de prestations de services, d'accompagnement, de conseil, d'animation et d'intervention auprès des particuliers, entreprises, associations, collectivités et organismes publics ou privés, l'achat, la vente, la distribution la location, l'importation, l'exportation et la commercialisation de tous matériels, équipements, accessoires, vêtements, produits et services liés directement ou indirectement aux activités susvisées. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Madame Chloé VIGLIOTTI, demeurant 27, Clairmatin, 63190 BORT-L'ETANG La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONTFERRAND.

A2618**347**

MAISON BRUNET Société à responsabilité limitéeau capital de 1 000 eurosSiège social : 24, Rue de la Chartreuse63230 CHAPDES BEAUFORT AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 29 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : MAISON BRUNET Siège social : 24, Rue de la Chartreuse, 63230 CHAPDES BEAUFORT Objet social : Boucherie, charcuterie, traiteur, fabrication, préparation et vente de plats cuisinés, commerce de produits d'épicerie fine et de fromage, ainsi que toutes activités connexes, complémentaires ou se rapportant directement ou indirectement à l'objet social. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros Gérance : Monsieur Johnny BRUNET et Madame Virginie BRUNET née HIRIART demeurant ensemble 4, rue des sports 63 320 CHAPDES-BEAUFORT Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND. Pour avis La Gérance

A2619**432**

MC RENOVATION AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement en date du 06 juillet 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : «MC RENOVATION» Siège social : La Derne 63500 SAINT-REMY-DE-CHARGNAT Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital social : 1 188 249 euros Objet social : La propriété et la gestion de titres de participation, détenues ou à détenir dans une ou plusieurs sociétés de toutes formes quels que soient leur objet ou leur activité, L'acquisition et la gestion de participations dans toutes sociétés ou entreprises et la participation active à la conduite de la politique du groupe constitué des sociétés contrôlées, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant activement : -A la définition de leurs objectifs, -A la définition, la mise en œuvre et la conduite de la politique générale du groupe, -Au contrôle de ses filiales, La fourniture de toutes prestations et de tous services, dans quelque domaine que ce soit, au profit de toutes sociétés ou entreprises, et particulièrement la délivrance, à destination des sociétés qu'elle contrôle, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers et immobiliers, La gestion et la coordination de l'ensemble des besoins, des excédents et des flux de trésorerie du groupe, en ce compris l'ensemble des entités du groupe, filiales, sociétés sœurs ou liées, par la centralisation de la trésorerie et la mise en place de systèmes de gestion de trésorerie, La souscription de prêts, et la constitution de tout compte courant dans toutes sociétés filiales, L'acquisition, la cession, la propriété, de tous biens immobiliers ou mobiliers, la prise en location, la constitution de tous baux de tous ordres, et d'une façon générale la gestion, l'administration de tout immeuble ou droit immobilier, directement ou par voie de mandat à toute personne tierce dûment habilitée. Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix, Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Michel DELOCHE, Domaine de Saint Quentin 63340 LE BREUIL-SUR-COUZE, Directrice Générale : Madame Catherine DELOCHE, Domaine de Saint Quentin 63340 LE BREUIL-SUR-COUZE, La Société sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND.

A2618**964**

Maître Walid BEN AMOR Notaire Associé16 rue du Maréchal Foch63000 CLERMONT-FERRAND AVIS DE CONSTITUTION Suivant acte reçu par Maître Walid BEN AMOR, Notaire à CLERMONT-FERRAND (63), le 11/02/2026, il a été constitué une SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI ROMAXELIN Capital : 230.000,00 € constitué totalement d'apports en nature. Siège social : 13 Avenue de la Châtaigneraie 63122 CEYRAT. Objet social : : La gestion, l'administration et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie de construction, acquisition, échange, apport ou autrement ; La location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Durée : 99 ans à dater de son immatriculation au RCS. Cession de parts Agrément : Les cessions de parts, qu'elles soient réalisées à titre gratuit ou onéreux, intervenant entre associés, entre ascendants et descendants, sont libres. Toutes autres cessions de parts nécessitent le consentement de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales, suivant décision de nature extraordinaire. Cogérants : 1/ Monsieur Axel BARD demeurant à CEYRAT (63122), 43 Avenue de Royat. 2/ Monsieur Romain BARD demeurant à AUBIERE (63170), 3 Avenue Nestor Perret. R.C.S. : CLERMONT-FERRAND. Pour avis, Maître Walid BEN AMOR.

A2618**754**

OFFICE NOTARIAL DE DURTOL
2 avenue de Pontgibaud
63830 DURTOL

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Maxime AUGUSTO, Notaire à Durtol, le 29/06/2026, enregistré au SPFE DU PUY-DE-DOME, le 01/07/2026, Dossier 2026 00032874 Réf. 6304P01 2026 N 1588 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination sociale : **SCI CAMA**
Siège social : 70 avenue du Puy-de-Dôme - 63100 CLERMONT-FERRAND
Durée : 99 années
Capital social : 1000 €uros en numéraire, divisé en 1000 parts, de 1€ chacune.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérant de la société : M Maxence GRIVEAU et Mme Camille FROMENT demeurant ensemble à CLERMONT-FD (63) 9 Allée du Bousset - Appt 16
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FD

Pour avis
Le Notaire.

A2618**848**

URBAN GRILL

Société par actions simplifiée
au capital de 1 100 euros
Siège social : 286 rue de l'Oradou
63000 CLERMONT-FERRAND
RCS CLERMONT-FERRAND

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte électronique SSP en date du 08/06/2026 a été constituée une SAS URBAN GRILL au capital de 1 100 euros dont le siège social est situé 286 Rue de l'Oradou (63000) CLERMONT-FERRAND, pour une durée de 99 ans, ayant pour objet : L'exploitation de tout fonds de commerce de restaurant (sans débit de boisson), sur place ou à emporter, mise à disposition de jeux de sociétés ; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital est libre entre Associés. Toute cession de titres et de valeurs mobilières au profit d'un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Président : Madame Tej Elmoulk BAHROUN épouse JEMAA, demeurant 42, rue Marcel Michelin (63170) AUBIERE,
La Société sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND.

Pour Avis.

A2619**296**

Aux termes d'un ASSP en date du 06/07/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : AS NETTOYAGE
Objet social : Toutes prestations de nettoyage, d'entretien, de désinfection et de remise en état de locaux professionnels et particuliers, d'immeubles, de copropriétés, de bureaux, de commerces, de logements, de véhicules, de terrasses, de canapés et de toutes surfaces ; petits travaux de rafraîchissement non soumis à qualification obligatoire ; entretien des espaces extérieurs ; débarras ; nettoyage après sinistre ou après chantier ; et, plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Siège social : 3 Rue Alexis CArrel , 63000 CLERMONT FERRAND
Capital : 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS CLERMONT-FERRAND
Gérance : SALIMOU ANTONIA , demeurant 3 Rue Alexis Carrel , 63000 CLERMONT FERRAND

SALIMOU Antonia

A2619**278**

AVIS DE CONSTITUTION EG AUTO Aux termes d'un acte sous signature privée signé en la forme électronique le 3 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : EG AUTO Siège : Route du Puy, 63600 AMBERT Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 5 000 euros Objet : La création, l'acquisition, l'exploitation, la gestion et la location de tous garages automobiles, incluant l'entretien, la réparation, le dépannage, la carrosserie, la peinture, la mécanique générale et toutes interventions sur véhicules automobiles, motos, et autres moyens de transport ; La vente de pièces détachées, accessoires, équipements automobiles, produits d'entretien, lubrifiants, carburants, ainsi que la commercialisation de véhicules neufs ou d'occasion ; Le lavage, la préparation esthétique, et toutes prestations de services annexes destinées aux véhicules ; L'installation et l'exploitation d'espaces d'accueil, de boutiques, de points de restauration rapide ou de détente pour la clientèle au sein ou à proximité du garage ;La mise à disposition et la gestion d'espaces pour la recharge de véhicules électriques ou hybrides, ainsi que la fourniture de services liés aux énergies nouvelles ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : La société EG GROUPE, SARLU au capital de 2 000euros, dont le siège social est240 Route de CLERMONT, 63600 AMBERT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FD sous le numéro 981 422 991, représentée par Monsieur Ersin GEDIK La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONTFERRAND. POUR AVIS Le Président

A2618**733**

AVIS DE CONSTITUTION MJ CAPITAL Aux termes d'un acte signé électroniquement le 30 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : MJ CAPITAL Siège : 20 Rue Rene Cassin, 63800 COURNON D AUVERGNE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : L'activité de société holding, la prise de contrôle ou de participations de toutes sociétés industrielles, commerciales, de services, financières, mobilières et immobilières, l'animation et la gestion de ses filiales, les prestations de services en matière financière, commerciale,administrative, juridique, comptable et informatique auprès de ses filiales, la prise de participation sous toutes ses formes dans toutes entreprises, la gestion de portefeuille de valeurs mobilières. La prestation de services participant à la réalisation de l'objet social des filiales. La formation de personnel dans les domaines techniques, de l'économie d'entreprise, de la vente et de la production et des techniques de franchise ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport,de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion d'alliance, d'association en participation de prêt ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Jérémy MARLIER, demeurant 20 rue René Cassin 63800 COURNON D'AUVERGNE, La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND. POUR AVIS Le Président

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2618**670**

SAS RAYNOIRD 4 route de la Couv 63380 CONDAT-EN-COMBRAILLE AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement en date du 1er juillet 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : «SAS RAYNOIRD» Siège social : 4 route de la Couv', CONDAT-EN-COMBRAILLE (63380) Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital social : 1 000 euros Objet social : L'exercice d'une activité d'entreprise générale de menuiserie, charpente, couverture, et tous travaux relatifs au bois, taille, mise en œuvre, notamment, la conception, la vente et la pose d'aménagements intérieurs, portes, fenêtres, volets, escaliers, solivages, parquets, bardages, portails, portes de garage, vérandas, roues de moulin, La fabrication et la pose de menuiseries intérieures et extérieures en tous matériaux (bois, PVC, aluminium), fabrication et pose d'agencements en bois et dérivés ; tout type de construction à ossature bois ; fabrication et vente de mobiliers en bois ; travaux de second œuvre du bâtiment et finitions intérieures, le tout dans le cadre de constructions à neuf ou de rénovations et, plus généralement, tous travaux relatifs au bâtiment, La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet social serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce par tous moyens. Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix, Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : La société RAYNOIRD, SARL au capital de 201 000 euros, dont le siège social est Zone Artisanale 63380 CONDAT EN COMBRAILLE, immatriculée au RCS de CLERMONT-FD sous le numéro 347 587 560 représentée par Monsieur Bertrand RAYNOIRD, Gérant. La Société sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND.

A2618**787**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP du 30/06/2026, pour une durée de 99 ans, d'une société civile immobilière, qui sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND dénommée LES FRERES JACQUARDS, au capital de 900 €, dont le siège social est situé 64, route d'Olmet 63930 AUGEROLLES qui aura pour objet L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation et qui sera représentée par M. Jonathan CARON demeurant 64, route d'Olmet 63930 AUGEROLLES, M. Julien CARON demeurant 40, rue d'Allonne 60009 ALLONE et M. David TREHOUX demeurant 6 mail des Tilleuls 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX, en qualité de premiers gérants de la société.

Pour Avis.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2618**892**

HFM

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 500 000 euros
Siège social :
Les Vergnères - Neuville
63160 BILLOM
Siège de liquidation :
Les Vergnères - Neuville,
63160 BILLOM
839 701 471 RCS CLERMONT FERRAND

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 17 juin 2026 à BILLOM (63160), Les Vergnères - Neuville, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Laurent MUSNIER, demeurant à BILLOM (63160), Les Vergnères - Neuville, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 décembre 2025. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

A2618**828**

LMBA

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Les Vergnières - NEUVILLE
63160 BILLOM
Siège de liquidation :
Les Vergnières - NEUVILLE
63160 BILLOM
500 857 982 RCS CLERMONT-FERRAND

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 17 juin 2026 à BILLOM (63160), Les Vergnères - Neuville, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Laurent MUSNIER, demeurant BILLOM (63160), Les Vergnères - Neuville, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 décembre 2025. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

A2619**247**

WONKARD

Société par actions simplifiée
En liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social : 32, rue de la Frénaie
63122 CEYRAT
830 755 674 RCS CLERMONT-FERRAND

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 JUIN 2026 : L'assemblée générale des associés a :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 30 JUIN 2026 ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Julien ESCAFFRE, demeurant Lotissement les Charmilles n°15, 51 rue de l'Oradou, 63000 CLERMONT-FERRAND et l'a déchargé de son mandat ;
- constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 JUIN 2026.

Mention sera faite au RCS de CLERMONT-FERRAND

Pour avis,

A2619**258**

VITALS

Société par actions simplifiée
En liquidation
au capital de 15 000 euros
Siège social : 37, rue de Blanzat
63100 CLERMONT-FERRAND
904 959 764 RCS CLERMONT-FERRAND

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 JUIN 2026 : L'assemblée générale des associés a :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 30 JUIN 2026 ;
- donné quitus au Liquidateur Madame Alison MIGUEL, demeurant 2 boulevard Vasquez, 63130 ROYAT
- et l'a déchargé de son mandat ;
- constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 JUIN 2026.

Mention sera faite au RCS de CLERMONT-FERRAND

Pour avis,

A2619**475**

SylAssist'

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
en cours de liquidation
8, rue du Chêne Lotissement
Les Astiers
63300 THIERS
RCS CLERMONT-FD 884 117 805

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'associée unique de la société s'est rendue le 30 avril 2026 au siège social, a approuvé les comptes définitifs de liquidation au 30 avril 2026 et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD. Pour avis.

Le liquidateur,
Mme Sylvie DOSJOUB

A2618**998**

Avis de publicité VAB NUTRITION SAS en liquidation au capital de 14 990 euros Siège social : Courneuf - 63230 BROMONT-LAMOTHE RCS CLERMONT-FERRAND 498 359 306 Suivant l'AGO du 02/02/2026, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation ; Décidé la distribution du produit net de liquidation ; Donné quitus au Liquidateur Mme Véronique BRAESCO, et décharge cette dernière de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation, à effet du 31/12/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Clermont-Ferrand. Pour avis,

MODIFICATIONS

A2618**849**

FOUGEROUSE CARLE SAS au capital de 5.000 € sise 350 CHE des Roches Hautes 63840 SAUVES-SANGES 104546213 RCS de CLERMONT-FERRAND, Aux termes d'une délibération en date du 30/06/26, l'AGO des associés a pris acte de la démission de Mr Ludovic CARLE de son mandat de directeur général avec effet au 30/06/26 et sans qu'il n'y ait lieu à son remplacement. Mention au RCS CLERMONT FERRAND

A2617**864**

LABORATOIRES THEA

SAS
Capital social :
Ancien : 1 009 756,80€
Nouveau : 1 010 353,60€
Adresse du Siège :
12, rue louis Blériot
Zone Industrielle du Brézet
63100 CLERMONT-FERRAND
N° SIREN : 390 813 988
RCS Clermont-Ferrand

Du procès-verbal de l'AGE du 22 juin 2022 autorisant l'organe dirigeant à procéder à une attribution gratuite d'actions, du procès-verbal des Décisions du Président du 27 juin 2026 constatant la réalisation de l'augmentation de capital après attribution définitive des actions gratuites, il résulte que la capital social a été augmenté de cinq cent quatre-vingt-seize euros et quatre-vingt centimes (596,80) par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, par application des dispositions des articles L.225-197-1 à L.225-197-5 du Code de commerce.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme de un million neuf mille sept cent cinquante-six euros et quatre-vingts centimes (1 009 756,80€).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de un million dix mille trois cent cinquante-trois euros et soixante centimes (1 010 353,60€).

POUR AVIS
Le Président

A2618**555**

BEDOS Expertise comptable

15 Avenue des Frères Montgolfier
63170 Aubière
10 Boulevard de la sous-préfecture
63500 Issoire
Tel.04 73 26 01 91

LE PARIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 1 place du désert
63340 SAINT GERMAIN LEMBRON
418 264 941 RCS CLERMONT FERRAND

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/04/2026 et du procès-verbal de la gérance en date du 15/06/2026, le capital social a été réduit d'une somme de 5 334 euros, pour être ramené de 7 622,45 euros à 2 288,45 euros par voie de rachat et annulation de 350 parts sociales appartenant à certains associés.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : «Le capital social est fixé à 7 622,45 euros.»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à 2 288,45 euros.»

Pour avis
La Gérance

A2618**596**

LCT HERMILLE SASU au capital de 1 000 € Siège social : 6 B RUE DE LA GRANDE FONTAINE 63200 MARSAT RCS de CLERMONT-FERRAND n°995 158 912 AVIS DE MODIFICATION En date du 01/06/2026, l'associé unique a décidé à compter du 01/06/2026 de : - de nommer en qualité de gérant M. HERMILLE Thierry, demeurant 9 rue du Commerce 63200 RIOM. - modifier la dénomination sociale de la société anciennement LCT HERMILLE qui devient PALIER B. - de transformer la société en SARL sans la création d'un être moral nouveau- de nommer en qualité de gérant Mr Brice HERMILLE demeurant 6 bis Rue Delille 63200 RIOM. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président. Modification au RCS de CLERMONT-FERRAND.

A2618**528**

G6 LIMOUJOUX Société par actions simplifiée au capital de 1 501 000 eurosSiège social : Boulevard Saint-Jean,63000 CLERMONT-FERRAND928 007 608 RCS CLERMONT-FERRAND DESIGNATION COMMISSAIRE AUX COMPTES Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2026, il résulte que : VISAS 4 COMMISSARIAT, société à responsabilité limitée au capital de 96 420 euros, dont le siège social est situé 56 Boulevard Gustave Flaubert, Clermont-Ferrand (63000), immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand, sous le numéro 339 418 535, représentée par Madame Sophie AUBERT, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

A2618**574**

FIDAL AVOCATS

Société d'avocats
8 avenue du Général de Gaulle
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

SCI QUARTZ

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 64 boulevard Berthelot
63000 CLERMONT FERRAND
transféré à VICHY (03200)
17 Boulevard de Russie
349 209 700 RCS CLERMONT FERRAND

Par décisions des 24 et 30/06/2026, les associés ont décidé de transférer le siège social à VICHY (03200) 17 Boulevard de Russie. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le n° 380581 686 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de CUSSET.

Pour avis.

A2618**636**

L&A LABONNE & ACDP
4 Avenue Marx Dormoy
63000 Clermont-Ferrand
www.labonne-acdp.fr

SELARL GERGOVIE Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecin spécialisé en cardiologie au capital de 1 000 €Siège social : 31 rue Gonod - 63000 CLERMONT-FERRAND903 606 663 RCS CLERMONT-FERRAND AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE Aux termes d'une décision en date du 21.05.2026, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 31 rue Gonod - 63000 Clermont-Ferrand au 54 boulevard Berthelot - 63000 Clermont-Ferrand, à compter du 01.07.2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Ancienne mention : 31 rue Gonod - 63000 Clermont-Ferrand Nouvelle mention : 54 boulevard Berthelot - 63000 Clermont-Ferrand Pour avis, la Gérance

A2619**414**

AVENIR INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 129 avenue d'Aubière
63800 COURNON D'AUVERGNE
750 313 132 RCS CLERMONT FERRAND

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 25 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée AVENIR INVEST a décidé de transférer le siège social du 129 avenue d'Aubière, 63800 COURNON D'AUVERGNE au 21 bis rue du Granit, 63122
CEYRAT à compter du 1er juillet 2026, ce à effet du 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

A2619**297**

ARVERNIS

SASU à capital variable
au capital minimum de 10 000 €
27, Rue Raynaud 63000 Clermont-Ferrand
RCS Clermont-Ferrand 842567885

Par décision des Associés en date du 06/07/2026, le Président a décidé à compter du 01 août 2026 de transférer le siège social au 4, rue Eric de Cromières, 63000 Clermont-Ferrand.
Mention en sera faite au RCS de Clermont-Ferrand.

A2618**646**

SOCIETE ANONYME COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF POUR L'ACCESSION A LA PROPRIETE DU PUY DE DOME

15 rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT-FERRAND
RCS CLERMONT-FERRAND
numéro 857 201 461

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2026 :
- la nomination de Monsieur Hervé CARRUSCA, en qualité d'administrateur
- la nomination de Monsieur Patrick PITHON, en qualité d'administrateur

Il résulte des délibérations du conseil d'Administration du 24 juin 2026 :
- la démission de Monsieur Jean-Claude BELLARD, en qualité de Président du Conseil d'Administration
- la nomination de Monsieur Patrick PITHON, en qualité de Président du Conseil d'Administration
- la démission de Monsieur Michel MOREL, en qualité d'administrateur
- la démission de Monsieur Bernard VEYSSIERES, en qualité d'administrateur
- la démission de Madame Simone PRADEL, en qualité d'administrateur

Pour avis

A2619**377**

iD3 AVOCATS
SELARL d'Avocats
11 Allée du groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIERE
803 467 106 RCS CLERMONT-FERRAND

SB TRADUCTION Société par actions simplifiéeau capital de 200 000 eurosSiège social : 7 Place de Jaude63000 CLERMONT FERRAND451 571 418 RCS CLERMONT FERRAND Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associée unique en date du 30.06.2026 : - il résulte que le mandat de la société ERNST & YOUNG et Autres, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et que l'associée unique n'a pas décidé de le renouveler ou de désigner un commissaire aux comptes. - l'associée unique a décidé de modifier l'objet social en retirant l'activité de formation et a modifié les statuts comme suit : Ancienne mention : La traduction, localisation de logiciels, publication assistée par ordinateur, conception graphique, programmation, création de sites WEB, édition, interprétation, maintenance logicielle, formation, conseil, banque de données, Nouvelle mention : La traduction, localisation de logiciels, publication assistée par ordinateur, conception graphique, programmation, création de sites WEB, édition, interprétation, maintenance logicielle, conseil, banque de données. POUR AVIS Le Président

A2618**569**

FIDAL AVOCATS

Société d'avocats
8 avenue du Général de Gaulle
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

SCI DES RESIDENCES ORADOU

Société civile
au capital de 30.642,25 euros
Siège social : 64 boulevard Berthelot
63000 CLERMONT FERRAND
transféré à VICHY (03200)
17 Boulevard de Russie
380 581 686 RCS CLERMONT FERRAND

Par décisions des 24 et 30/06/2026, les associés ont décidé de transférer le siège social à VICHY (03200) 17 Boulevard de Russie. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le n° 380581 686 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de CUSSET. Pour avis.

A2618**544**

LIMOUJOUX PARTICIPATIONS Société par actions simplifiée au capital de 353 424 eurosSiège social : Boulevard Saint Jean,63000 CLERMONT-FERRAND434 778 601 RCS CLERMONT FERRAND FIN MANDAT COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLÉANT Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 25 juin 2020, il résulte que le mandat de Monsieur Robert BARTHELEMY, Commissaire aux comptes suppléant, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

A2618**981**

ORTHISociété civile Immobilière au capital de 100 euros Siège social : 8 Rue du Puy Béni - 63910 VERTAIZONTransféré au 43 Rue des Antignans - 26110 NYONS905 357 398 RCS CLERMONT FERRAND TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL Aux termes d'une délibération en date du 03 juillet 2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 Rue du Puy Béni, 63910 VERTAIZON au 43 Rue des Antignans 26110 NYONS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

A2618**357**

AVIS DE MODIFICATION SCM MORGE COLIN PEYRIN MARCHAND Société civile de moyens au capital de 6 000 euros Siège social : 7 rue Saint Roch, 63200 LE CHEIX 480 364 777 RCS CLERMONT FERRAND Aux termes d'une délibération en date du 3 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de : Remplacer à compter rétroactivement du 1er juin 2026, la dénomination sociale SCM DE LA MORGE COLIN PEYRIN MARCHAND par SCM KINE CPMB, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, de nommer en qualité de cogérante, à compter rétroactivement du 1er juin 2026, Mme Elodie BALDO demeurant 16 Rue de la Fondette, 63200 PROMPSAT, pour une durée illimitée. Modification sera faite au GTC de CLERMONT FERRAND. Pour avis, La Gérance

---

A2618**980**

AVIS DE NON DISSOLUTION

AJ INVEST IMMO

Société par Actions Simplifiée
au capital social de 500 Euros
Siège social : 29 route d'Ennezat
63200 RIOM
944 615 483 RCS CLERMONT FERRAND

Le 16 juin 2026, l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS de CLERMONT FERRAND

Pour avis.

A2617**820**

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE EG GROUP Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 € Siège social : 240 Route de CLERMONT 63600 AMBERT 981 422 991 RCS CLERMONT FERRAND Aux termes d'une décision en date du 30/10/2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223 42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS LA GERANCE

DISSOLUTIONS

A2619**394**

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

En date du 08/06/2026, les associés de la SARL CONSTRUCTIONS RISSOISES sise 14, chemin de la Boire 63290 RIS , au capital de 9 600 €, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le n° 423 717 412, ont décidé la dissolution anticipée de la société, ont fixé le siège de la liquidation 14, chemin de la Boire 63290 RIS ; Madame Monique REVIRON, liquidateur, déposera tous les actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD.

Pour avis, le liquidateur

A2618**548**

ZAAM TRANSPORT SASU au capital de 2 700 € Siège social : 5 RUE DES FRERES GRIMM 63118 CEBAZAT RCS de CLERMONT-FERRAND n°940 512 072 AVIS DE DISSOLUTION L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2026 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 30/06/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BARRY Mouhamadou Pathé, demeurant 5 Rue des Frères Grimm 63118 CEBAZAT et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

A2618**632**

CGD SERVICES

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
7 avenue de la Libération
63122 CEYRAT
Siège de liquidation :
7 avenue de la Libération
63122 CEYRAT
878 323 070 RCS CLERMONT FERRAND

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 01/07/2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Catherine DI PENTA, demeurant 7 avenue de la Libération, 63122 CEYRAT, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 7 avenue de la Libération, 63122 CEYRAT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

A2618**805**

LOUPAUL

Société par actions simplifiée
au capital de 170.000 €

Siège social : 6 rue de l'Industrie
63800 COURNON D'AUVERGNE
R.C.S. CLERMONT-FERRAND
884 338 005

Aux termes d'une décision en date du 30 Juin 2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de 30 Juin 2026 et sa mise en liquidation amiable, pour cause de cessation d'activité.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Guillaume BERTRAND demeurant 14 avenue Côte Blatin 63170 PERIGNAT LES SARLIEVE et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social de la société, c'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FERRAND.

A2618**310**

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant délibération en date du 31 mars 2026, l'AGE de la SARL **TRANSPORTS DU LEMBRON** au capital de 7 623€ dont le siège est situé Moulin de la Chadeine 63340 SAINT GERMAIN LEMBRON RCS Clermont-Ferrand N°387 981 681, a décidé la dissolution de la Société et l'ouverture d'une période de liquidation à compter de ce jour. A été nommé liquidateur Pierre RIEU demeurant Moulin de la Chadeine, Commune de SAINT GERMAIN LEMBRON (63340). Le siège de la liquidation est fixé Moulin de la Chadeine, Commune de SAINT GERMAIN LEMBRON (Puy-De-Dôme).

A2618**889**

AVIS DE DISSOLUTION

LES LOCATIONS D'ELEA

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : Place de la République
63270 VIC LE COMTE
RCS CLERMONT-FERRAND 912 701 844

Suivant l'AGE du 01/09/2025, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à effet du 1/09/2025 et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Madame Carole SADRIN, demeurant 3 rue Bara Viala à LUCY LEVIS (03320), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé place de la République à VIC LE COMTE (63270), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND

Pour avis,

A2619**009**

SCI JENA SCI au capital de 750 € Siège social : 18 rue cugnot 63540 Romagnat RCS de Clermont Ferrand 407 836 642 Aux termes de l'AGE en date du 31/05/2026 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur Mme JINGEOT épouse DECOURTEIX Nathalie, demeurant 1 Route de Jussat OPME 63540 Romagnat, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Clermont Ferrand.

DIVERS

A2619**363**

LIMOUJOUX PARTICIPATIONS Société par actions simplifiée au capital de 353 424 eurosSiège social : Boulevard Saint Jean,63000 CLERMONT-FERRAND434 778 601 RCS CLERMONT FERRAND FIN MANDAT COMMISSAIRE AUX COMPTES Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2026, il résulte que le mandat de la société «A.A ARVERNE AUDIT», Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

A2618**363**

BLIZZSociété par actions simplifiée au capital de 20 000 eurosSiège social : 25 RUE JEAN MERMOZ - 63800 COURNON D'AUVERGNE451 899 140 RCS CLERMONT FERRANDETGINKGOSociété à responsabilité limitée au capital de 100 000 eurosSiège social : 25 RUE JEAN MERMOZ - 63800 COURNON D'AUVERGNE384 316 295 RCS CLERMONT FERRAND AVIS DE RÉALISATION DÉFINITIVE D'UN APPORT PARTIEL D'ACTIF – AUGMENTATION DE CAPITAL – MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL – CHANGEMENT DE DÉNOMINATION Aux termes d'un traité d'apport partiel d'actif du 12 mai 2026, placé sous le régime juridique des scissions prévu aux articles L.236-27 et suivants du Code de commerce et sous le régime fiscal prévu à l'article 210 B du Code général des impôts, la société GINKGO, a apporté à la société BLIZZ, sa branche complète et autonome d'activité d'étude, conception, réalisation, commerce de tous types de logiciels et de réseaux informatiques et téléphoniques, mise en place, vente, édition de tous systèmes informatiques et téléphoniques, négoce de matériel informatique et téléphonique, formation du personnel. L'actif apporté s'élève à 789.382,06 €, le passif pris en charge à 405.921,70 €, soit un actif net apporté de 383.460,36 €. Le traité d'apport a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND le 13 mai 2026 et publié au BODACC le 24 mai 2026. Aucun créancier n'ayant formé opposition, un certificat de non-opposition a été délivré le 25 juin 2026. L'opération, réalisée sous le régime simplifié prévu à l'article L.236-28 du Code de commerce, est donc devenue définitive, le 26 juin 2026, date de signature de la décision de l'associé unique constatant la réalisation définitive de l'opération. En rémunération de l'apport, il a été attribué à la société GINKGO, 2.000 actions nouvelles de la société BLIZZ, d'une valeur nominale de 10 euros chacune, créées à la suite d'une décision de l'associé unique d'augmenter le capital social de la société BLIZZ. La différence entre la valeur de l'actif net apporté et l'augmentation de capital, soit 363.460,36 euros, constitue une prime d'apport. En conséquence de l'augmentation de capital, les articles 6 et 7 des statuts de la société BLIZZ ont été modifiés, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Le capital social est fixé à 20 000 €. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 40 000 €. En outre, la société BLIZZ a décidé, suivant décision de l'associé unique du 26 juin 2026, d'étendre son objet social pour inclure la branche d'activité précitée, objet de l'opération d'apport partiel d'actif, et de modifier en conséquence l'article 2 de ses statuts. Enfin, l'Associé Unique de la société BLIZZ a décidé de remplacer la dénomination sociale BLIZZ par ODElink et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Mentions seront faites au RCS de CLERMONT-FERRAND. Pour avis Le président

---

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2619**135**

RESULTAT DE MARCHE

SERVICES

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Réalisation d'un aménagement foncier agricole, forestier et environnemental de la commune d'ANTOINGT
Passation
Appel d'offres ouvert
L'avis intégral n° 2026-446902 du 29/06/2026 est consultable sur le site du JOUE
Date d'envoi de l'avis :
06/07/26

A2619**383**

RESULTAT DE MARCHE

Services

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Nettoyage des toilettes sèches en divers milieux naturels et sites touristiques emblématiques et des sanitaires sur les aires de repos du réseau routier du Département du Puy-de-Dôme
Passation
Appel d'offres ouvert
L'avis intégral n° 453317-2026 du 02/07/26 est consultable sur le site du JOUE
Date d'envoi de l'avis :
07/07/26

A2619**384**

RESULTAT DE MARCHE

Travaux

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Travaux d'ouvertures paysagères et sylvicoles
Passation
Procédure adaptée ouverte
L'avis intégral n° 457151-2026 du 03/07/26 est consultable sur le site du JOUE
Date d'envoi de l'avis :
07/07/26

---

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

annoncelegale.alcregie.com

UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales

ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

4 allée Groupe N. Bourbaki,
CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX

Société Nouvelle Semeur Hebdo : EURL 99 ans - Cap. 50.000 € - 4 allée Groupe N. Bourbaki, CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS CLERMONT-FERRAND 803 694 280.

RÉDACTION · redaction@semeur.com - 04 73 98 46 00
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Patrick Ragon - **Journalistes :** Ludivine Bourduge, Guillaume Chameyrat & Kévin Le Gouguec.

PUBLICITÉ · emmanuelle.suss@semeur.com - 06 60 09 35 55 - 04 73 98 71 93
Chargé des ventes : Emmanuelle Suss.

ANNONCES LÉGALES . annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION. abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 77 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.

CPPAP : 0127 C 81112 - **ISSN :** 0986-7791 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

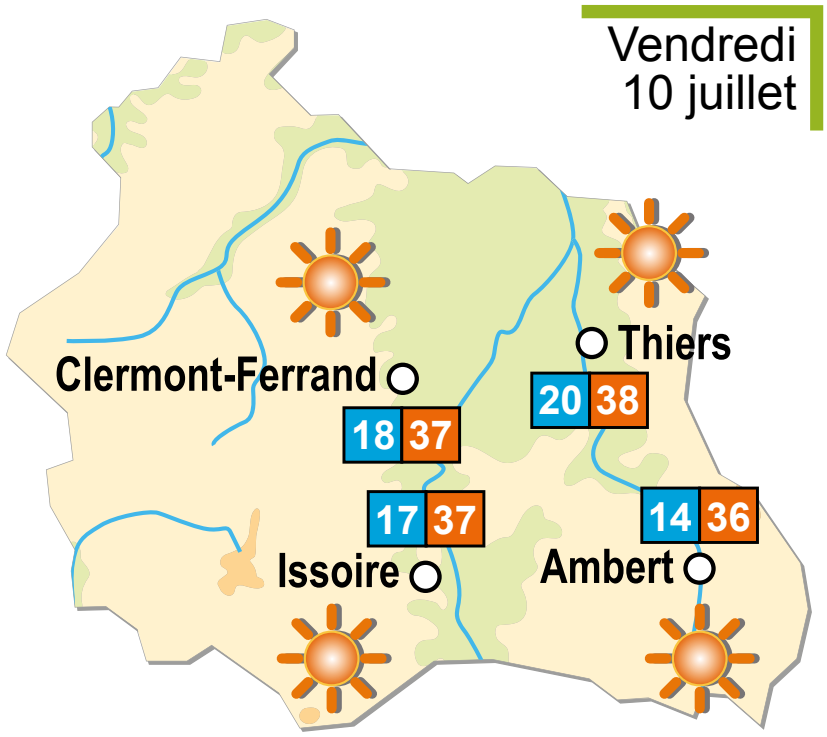
votre journal

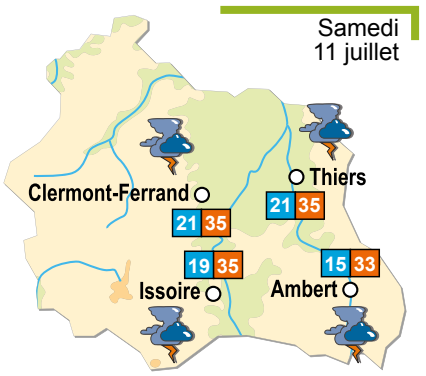
Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

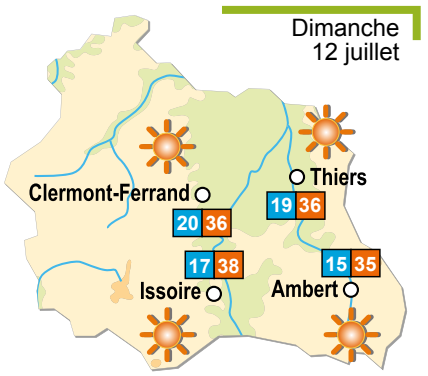
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

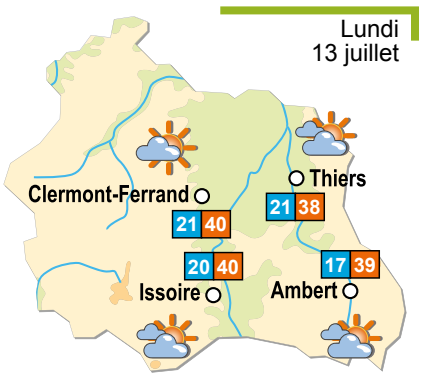
METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

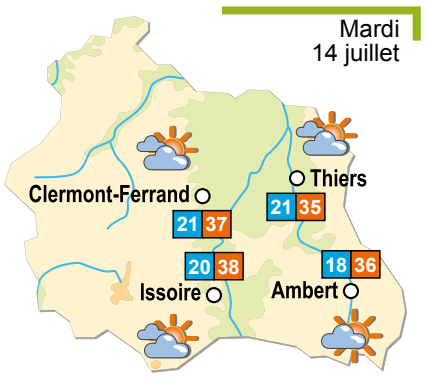
Vendredi 10 juillet

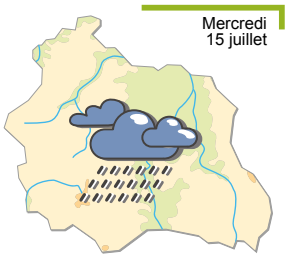


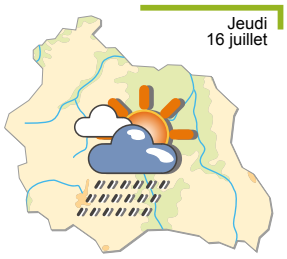


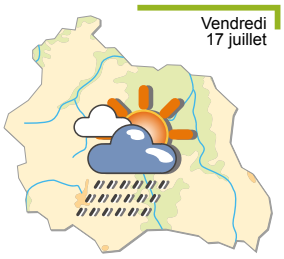














Prévision élaborée le jeudi 09 juillet 2026

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet

SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 77 €
52 numéros
soit 13 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 147 €
104 numéros
soit 30 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

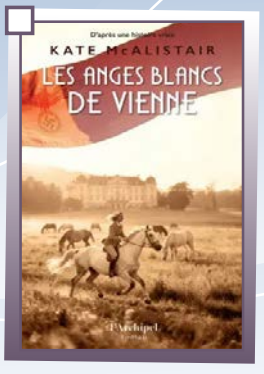
CHAQUE OFFRE COMPREND :

- Le journal livré chez vous chaque semaine
- L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
- Les articles en illimité sur semeur.com

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Semeur Hebdo** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Le Semeur Hebdo - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales